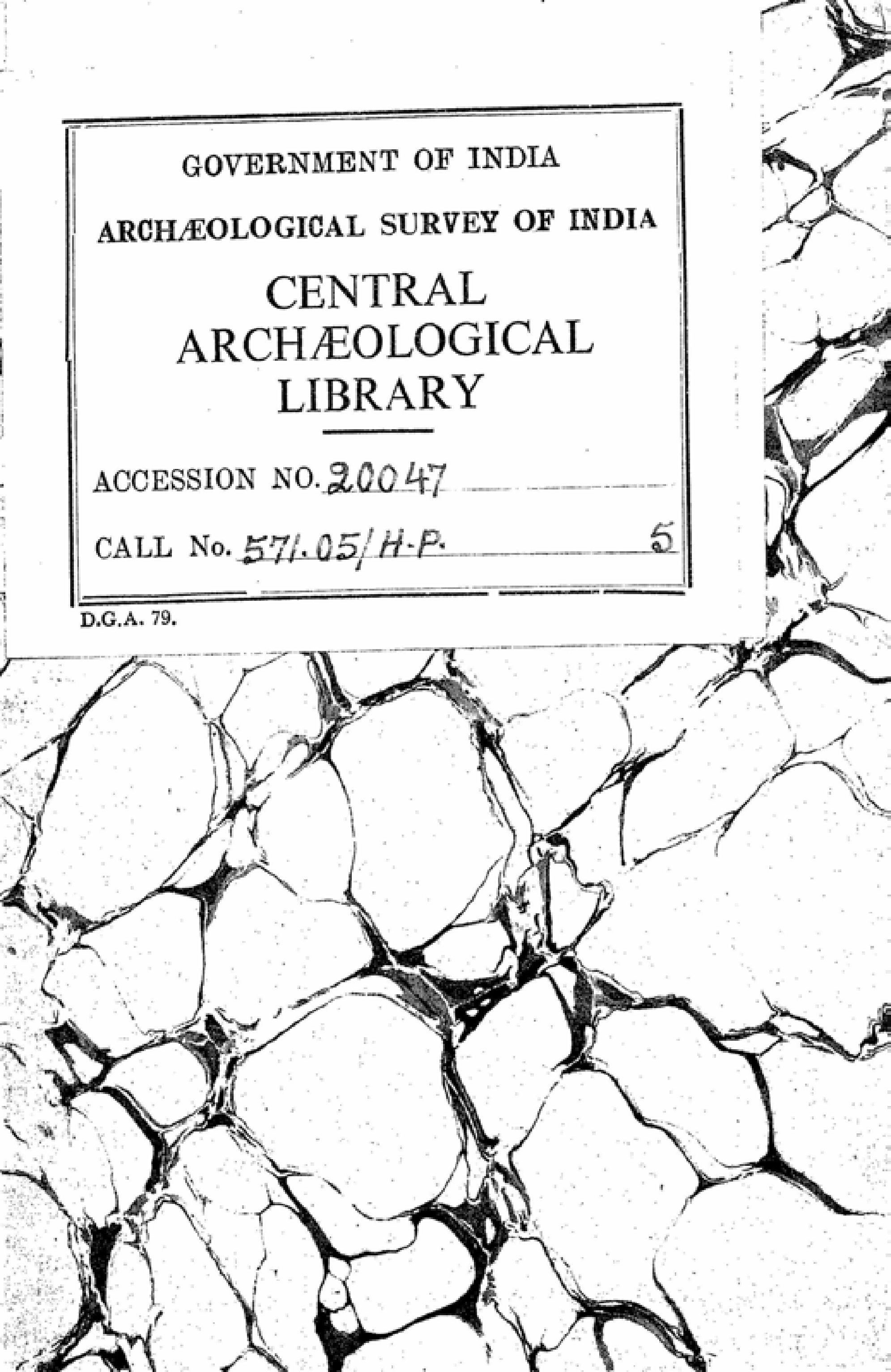
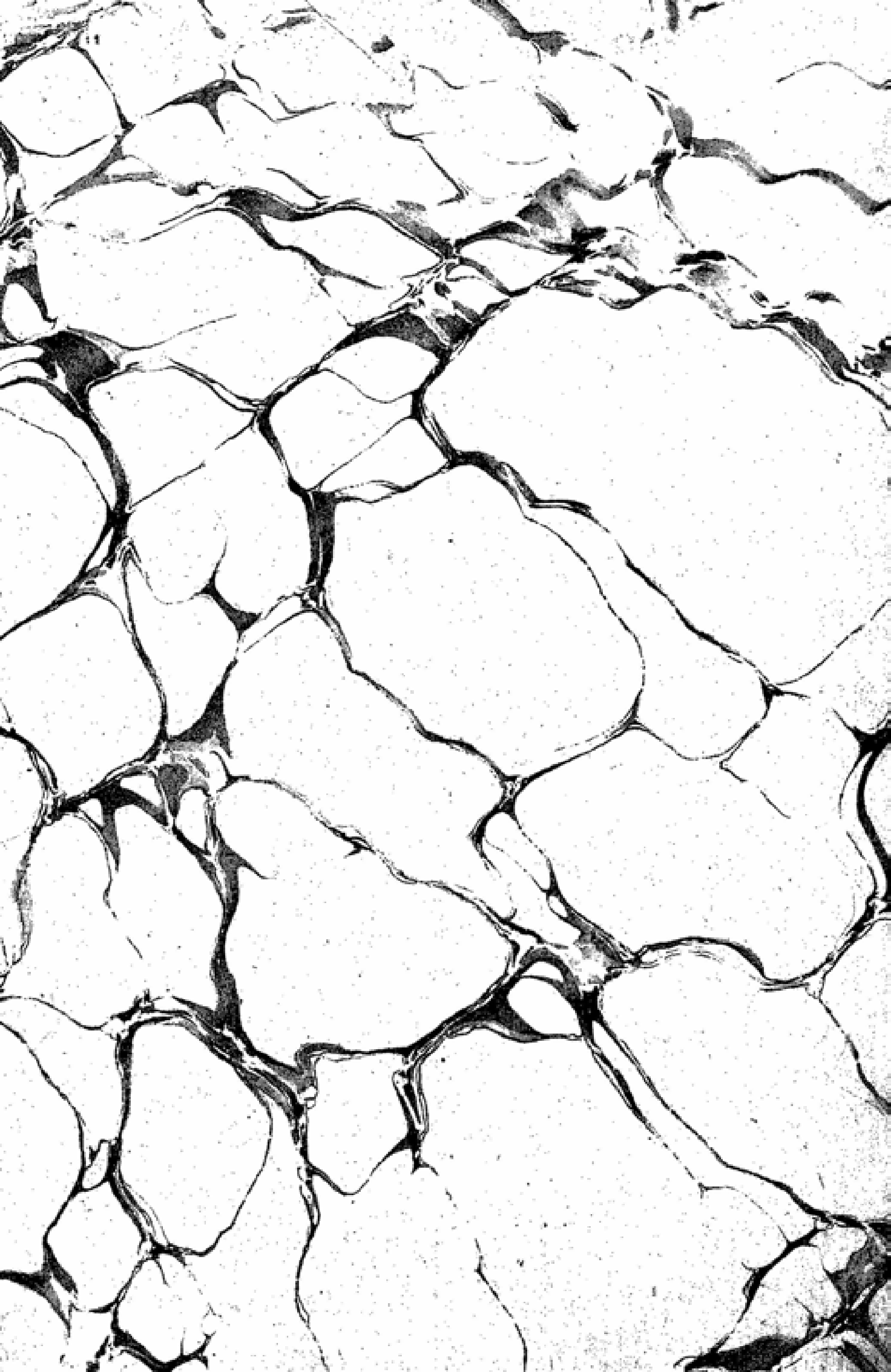




L'Homme préhistorique

L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

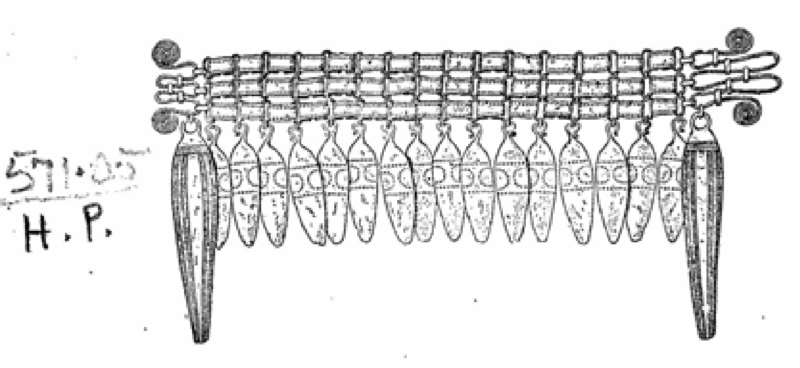
D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

5e ANNÉE — 1907

Avec 91 figures dans le texte et 4 planches hors texte



PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1907

5e ANNÉE. N° 1 JANVIER 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU GERS

PAR **Ludovic MAZÉRET**
Membre de la Société préhistorique de France.

Le plateau de Tressens, commune de Marsolan, canton de Lectoure, n'est que le point extrême sud d'un vaste plateau qui s'étend sur une partie du canton de Lectoure et sur celui de Condom, pour aller se perdre d'un côté vers le Pergain, dans le Gers, et en face de La Plume, dans le Lot-et-Garonne ; de l'autre, vers Castelnau-sur-Auvignon, Gazaupouy, Ligardes, dans le Gers, et Francescas, dans le Lot-et-Garonne.

Le plateau sur lequel est situé Tressens est formé par un haut rempart de calcaire blanc, d'eau douce, reposant directement sur le calcaire gris de l'Agenais. Ce plateau, profondément éraillé et déchiqueté lors de sa formation, présente des gorges étroites, à la fois majestueuses et sauvages.

Entièrement livré aujourd'hui à l'agriculture, Tressens conservait naguère des traces irrécusables de l'habitation des hommes préhistoriques, surtout de ceux de l'époque des dolmens. Nous avons nous-même recueilli dans ces parages de nombreux débris d'outils en silex et des haches polies. Les monuments mégalithiques dont nous allons parler, existaient encore, en partie, il y a une quinzaine d'années ; mais, depuis l'empierrement des nombreux chemins qui sillonnent le pays, ils ont disparu. Quoique la pierre abonde, les entrepreneurs ont trouvé plus commode

de disposer des tas de pierrailles et des gros blocs disséminés dans les environs que d'ouvrir des carrières.

L'extrémité sud-ouest du plateau est connue sous le nom de La Coume, mais ce nom désigne également les deux versants de la gorge, c'est-à-dire le côté longé par la route de Marsolan au Cavet-Blanc et celui qui commence à la source de La Coume et se poursuit jusqu'à Tressens. Pour le distinguer nous l'appellerons La Coume de Tressens.

Le nom de La Coume indiquerait qu'un château fort était élevé dans ce lieu, à l'époque du moyen âge. La Coumo horto, maison forte en patois roman.

La tradition veut que sur le haut de La Coume, du côté de Régert, au bois dit de Répassac (Ré passa ou rien ne passe, c'est-à-dire fermé), il y eut autrefois une ville. Ce bois de forme rectangulaire (200 mètres de long sur 160 mètres de large) est entouré d'un mur en pierre sèche, très large et provenant sûrement d'une époque très reculée. Il a été postérieurement réparé par places. Extérieurement, on remarque sur plusieurs points des restes de fossés : ce qui porterait à supposer que la soi-disant ville n'est qu'une enceinte préhistorique murée et fortifiée. L'eau n'était pas loin, car au-dessous du banc de rochers jaillit une source d'eau vive très abondante. Nous avons même indiqué par un pointillé, sur notre carte, le chemin couvert qui menait à la source. Une dépression, bien apparente dans les champs de culture, en indique le trajet, et le sentier dans les rochers est encore utilisé de nos jours.

Vers le centre du Bois, en B, se trouvait, à l'époque où nous avons pris ces notes, un cône ou motte de pierraille, sorte de murger, de 3 mètres environ de hauteur sur 8 de base. Le sommet était en plateau très exigu. A quatre mètres environ du murger, au couchant, sur une pelouse, étaient les restes d'un cromlech, composé de neuf pierres, si nous nous en rapportons à la disposition des quatre qui restaient et de la distance qui les séparait. Un menhir était établi au centre. Il était indiqué par un amas de débris de mauvais calcaire. Cette pierre avait dû s'effriter par suite des intempéries. Sur le bord de la terrasse, en A, était un menhir signal, gros bloc de 3 mètres de hauteur, détruit aujourd'hui.

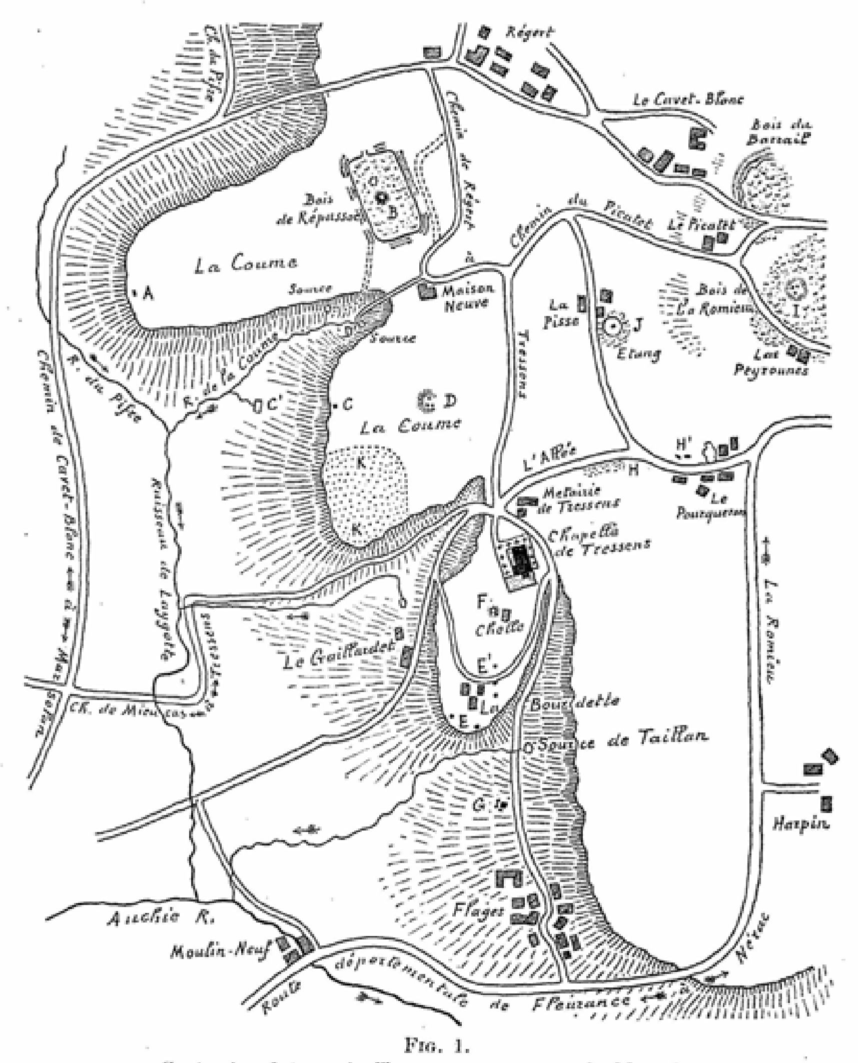


Fig. 1.
Carte du plateau de Tressens, commune de Marsolan, canton de Lectoure (Gers). Échelle 1/20.000.

A. Emplacement d'un Menhir détruit. — B. Murger. — C. Emplacement primitif d'un Menhir. — C'. Point que le Menhir C occupe actuellement. — D. Butte avec restes d'un Cromlech. — D'. Source de la Coume. — E. Pierre à bassin détruite. — E'. Trois pierres alignées. — F. Murger avec restes d'un Cromlech, détruits. — G. Dolmen ruiné. — H et H'. Blocs alignés. — I. Butte avec restes d'un Cromlech. — J. Étang de la Pisse, au centre duquel était un Menhir.

Ce lieu était hanté autrefois, dit la légende, par les sorciers. La vieille Mayrie, bonne paysanne, mais simple et naïve, morte octogénaire il y a déjà longtemps, nous a raconté dans notre enfance, qu'il ne fallait pas se hasarder à passer dans ce bois après le coucher du soleil. « Combien d'imprudents et de téméraires, disait-elle, ont voulu savoir ce qui se passait la nuit dans ce bois et n'en sont pas revenus ! » Le sabbat se tenait alternativement sur l'un et l'autre côté de La Coume. Que de fois, elle avait vu, par les nuits sans lune, des flammes, en arc de cercle, passant d'une colline à l'autre. C'étaient les sorciers et sorcières se rendant au sabbat.

Entre autres légendes qu'elle nous a racontées, nous allons transcrire celles-ci : Une nuit, le père Bernat était à l'affût du lapin, au pied du rocher de La Coume, lorsqu'il entendit le bruit assourdissant d'une grosse voiture. Il eut peur et voulut se retirer, mais la même peur le cloua sur place. Voici ce qu'il vit : Une charrette attelée d'un gros chien noir portant un corps allongé qu'il ne put définir, et un singe noir, le conducteur, tenant dans sa main gauche un os humain enflammé en guise de torche. La charrette descendait à toute vitesse les prés de La Coume sans s'arrêter aux murs de clôture et disparut au moment de franchir le ruisseau de Laygotte, dans un tourbillon de flammes. Plus mort que vif, Bernat rentra chez lui, à Tressens, et raconta ce qu'il avait vu. Le lendemain on apprit que le meunier de Liet était mort. C'était le diable qui était venu chercher l'âme du meunier pour la transporter en enfer.

Le recteur de Tressens, vieux et quasi infirme, venait de porter le viatique à quelque moribond de Régert. S'étant attardé, il faisait nuit lorsqu'il passa sur le chemin de Régert à Tressens qui longeait le bois de Répassac à cette époque. A un moment donné, il se trouva environné de flammes, et une douzaine de diablotins noirs, à figure de singe, lui déchirèrent la soutane. Il serait mort si, se rappelant à propos qu'il lui restait encore quelques gouttes d'eau bénite dans une fiole, il n'en avait aspergé ses sinistres assaillants en faisant un grand signe de croix. Tout disparut et il continua son chemin. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction, en arrivant au presbytère, de se trouver

revêtu d'une peau de singe, affreusement brûlée. C'était l'un des démons qui, sous l'aspersion, n'avait pu retirer son corps. Son âme seule s'était dégagée.

La Michelle, la vieille servante, épouvantée, courut à l'église, et remplissant un seau d'eau bénite, en aspergea fortement son maître. La peau du singe crépitait comme sous l'action de la flamme, mais restait cramponnée. Enfin la Michelle eut une idée lumineuse. Inspirée par son *ange gardien*, elle alla chercher le soleil (l'ostensoir). A cette vue, la peau se détacha subitement et disparut par un trou qu'elle fit au mur. Avant la réfection du presbytère, on montrait encore l'endroit par où le diable s'était enfui.

Le vieux Baptiste, du Cavet-Blanc, qui avait l'habitude d'aller à Marsolan, le dimanche soir, boire chopine avec ses camarades, nous a dit bien souvent qu'il ne passait jamais, la nuit, à La Coume, en face du chemin du Pifre, sans rencontrer un gros mouton noir qui se mettait après lui et l'accompagnait jusque sur le seuil de sa porte.

L'autre côté de La Coume, La Coume de Tressens, était également habité dans les temps préhistoriques. Avant le défrichement, on voyait en C, un gros bloc, menhir signal qui, on ne sait par quelle cause, se déplaça, roula en bas de la terrasse, et après avoir laissé maints éclats dans sa course, vint se planter au bord de la fontaine qui coule au milieu de la prairie, en C', où il est encore. La légende rapporte que cette pierre cachait le tombeau de quelque saint personnage. A la suite de quelque profanation qu'elle n'explique pas, le saint se vengea. Il projeta la pierre dans le vide ; elle s'arrêta au milieu du pré. Depuis cette époque une source jaillit dans cet endroit.

Il est également de tradition qu'une ville s'élevait sur La Coume de Tressens. Lorsqu'on a défriché une partie du plateau, en 1872, nous nous rappelons avoir vu quantité de substructions. En K K, on trouva de nombreux outils en fer, rongés par la rouille. Lorsque nous demandâmes à voir ces objets, il était trop tard : les ouvriers terrassiers en avaient détruit une grande partie et le reste gisait disséminé sur ou dans la terre. Il nous fut impossible, en ajustant les débris, d'obtenir une quelconque forme d'outil.

Les pierres extraites servirent à élever un mur sur le

bord de la terrasse ; et, chose digne de remarque, aucune de ces pierres n'était taillée et ne portait la moindre trace de mortier. Cette station appartenait peut-être aux premières époques du fer.

Avant la fin du défrichement, nous nous rappelons avoir vu, en D, sur un monticule naturel (?) les ruines d'un cromlech, composé de douze pierres, si nous nous en rapportons à ce que nous avons dit pour le cromlech de Répassac. Trois étaient encore en place. Le menhir central, très enfoncé dans la terre, s'élevait à 1m 20 au-dessus du sol. Il était à arêtes vives et paraissait équarri.

Pour cette station, l'eau ne manquait pas non plus. La source de La Coume, en D', coule d'un rocher et est assez abondante pour former le ruisseau de La Coume (l'arriou dé la Coumo) qui, en se joignant à celui du Pifre, constitue le gros ruisseau de Laygotte, affluent de l'Auchie.

Ce lieu n'aurait-il pas été habité à une époque plus ancienne ? Le banc de rochers qui forme la terrasse, au midi, est percé de nombreuses cavernes, assez spacieuses, connues dans le pays sous le nom de *Las Crozos dé La Coumo*. Ces cavernes paraissent naturelles. Il serait peut-être intéressant d'y faire des fouilles.

Ces « Crozes », dit la légende, ont été habitées par *las Hadétos*, *las Harétos*, diminutif de *Hados*, fées. C'étaient des personnages minuscules, sortes de pygmées, bienfaisants, très doux, assistant les pauvres gens dans les rudes travaux des champs ou dans l'entretien du ménage. Ils lavaient leur linge à la fontaine sainte, en C', et le faisaient sécher au clair de la lune, sur la pierre à côté. Aussi était-il interdit à quiconque de venir soit puiser de l'eau soit laver du linge dans cette fontaine et surtout d'y jeter la moindre immondice. Le délinquant devenait la proie des *Harétos*, qui se montraient implacables. Et si un malheur frappait un cultivateur des environs, dans son étable ou sa bergerie, sûrement il avait offensé les fées de La Coume. Pour se les rendre favorable à nouveau, il devait dans la nuit qui suivait la mort de son bœuf ou de sa brebis, à minuit sonnant, jeter dans la fontaine un gâteau de maïs (*millasoun*) enveloppé d'un linge blanc neuf, et un petit paquet de sel.

Sur le versant opposé, dans les bois du Mieucas, on remarque encore deux fontaines abandonnées, ayant appartenu aux mêmes personnages. Chacune a son bloc de gros calcaire de 1^{m} 60 et 1^{m} 70 de hauteur. Les mêmes légendes circulent à leur sujet.

Si nous ne craignions de fatiguer nos lecteurs nous rapporterions encore quelques légendes qui nous ont été racontées. Cependant nous ne croyons pas devoir passer sous silence une aventure extraordinaire, arrivée à un de nos vieux domestiques, trop ami de la dive bouteille. Nous tenons ce récit de l'auteur lui-même, et quoique enfant, nous nous rappelons avoir bien ri de l'ahurissement du pauvre homme.

Il avait passé la soirée chez lui, à Flages, et rentrait chez ses maîtres vers minuit. La nuit était très sombre. Comme il contournait le bois du Mieucas, communément appelé l'Arroco, il vit deux yeux, luisants comme des escarboucles, braqués sur lui et en même temps il entendit un miaulement extraordinaire qui se répercuta dans tous les échos des environs. « Qu'est-ce ? dit-il, mais ce n'est qu'un chat probablement, en train de dévorer quelque lièvre, que je dérange dans son festin. » A tâtons, il cherche une grosse pierre et la lance dans la direction des yeux. Aussitôt les deux yeux se rapprochent et se fondent en un seul, mais énorme. L'œil se déplace et vient planer au-dessus de sa tête. La clarté était intense, mais ne se répandait pas loin : on aurait dit qu'il se trouvait au-dessous d'une lampe à forte incandescence, munie d'un vaste abat-jour. Il resta là toute la nuit, sans oser faire le moindre mouvement ni pousser un cri. Au matin, lorsque le soleil parut, l'œil s'évanouit et le vieux Jean rentra à la maison.

De l'autre côté de la vieille chapelle romane de Tressens, au sud-est, au lieu dit à La Bourdette se trouvait en E un gros quartier de roche de plus de 3 mètres de hauteur et portant sur l'un des côtés, celui du midi, une sorte de cupule au bassin arrondi que nous avons mesuré autrefois. Son diamètre était de 0^{m} 30 sur 0^{m}10 de profondeur. Cette pierre était connue dans le pays sous le nom de Bénitier. Elle a disparu. Plus haut, sur le chemin qui conduit à la fontaine de Taillan, en E', on voyait trois petits blocs bruts

de un mètre environ, placés en ligne droite. C'étaient les restes, peut-être, d'un alignement qui conduisait en F, où se trouvait un murger de peu d'élévation, surmonté d'une sorte de cromlech, composé de six pierres irrégulièrement posées. Il y avait, à côté, une maison appelée la maison de Chelle. Le tout ayant été acheté par le propriétaire de la métairie de Tressens, la maison et le monument disparurent pour compléter un champ.

Si nous descendons le chemin de La Bourdette en contournant le presbytère et l'antique chapelle vers le hameau de Flages, situé au-dessous d'un long et haut banc de calcaire d'eau douce, nous retomberons dans le domaine des fées, indiqué par la belle source de Taillan.

Cette source, une des plus abondantes et des plus belles de la contrée, jaillit du rocher que l'on a taillé en gargouille, à un mètre de hauteur. Au-dessous, se voient encore les restes d'une forêt superbe de chênes séculaires. Sous leur ombrage, en G, s'élevait un magnifique dolmen, composé de quatre larges pierres droites, de 3m à 3m 50 d'élévation, recouvert encore en partie par deux dalles mesurant chacune 2m 50 de long sur 1m 20 de large. Vers 1880, l'hiver ayant été très pluvieux, plusieurs énormes blocs se détachèrent du banc qui le surplombait et le monument fut écrasé sous leur poids. Il y est encore.

Sur le chemin appelé l'Allée, qui va de Tressens au hameau du Pourqueron, rejoindre la route de Fleurance à Nérac, et conduit à La Romieu, on voyait sur la droite, dans une bande de taillis, en H, quelques blocs presque en ligne. Ces pierres étaient peut-être ce qui restait de quelque alignement allant vers le Pourqueron. Les deux petits blocs qui existent en H' appartiennent probablement au même monument.

En haut tout à fait, sur le bord du chemin de service du Picatet à Las Peyrounes (les Petites Pierres) on voit dans une clairière du bois dit de La Romieu, sur une sorte de monticule isolé, en I, — peut-être les restes d'une motte — trois petits blocs en mauvais calcaire et presque en débris. Ces trois pierres ne seraient-elles pas les restes d'un cromlech ? Cette motte se trouvait sûrement dans une enceinte fortifiée dont on remarque quelques restes de fossés

et d'épaulements en terre, un peu plus bas, vers le sud-ouest, bordant un bois qui porte encore le nom de Barrail (fermé).

Plus bas, au fond de la prairie du Picatet, à la Pisse, en J, existe un étang à peu près rond, d'une cinquantaine de mètres de diamètre, entouré d'un joli bosquet de chênes. D'après le dernier propriétaire de la Pisse, qui le tenait de son père, l'étang avait au centre un ilot surmonté d'une pierre très haute, un menhir apparemment. Un hiver, à la suite de fortes averses, l'étang gonfla tellement que l'ilot fut submergé. Une nuit, on entendit un choc extraordinaire : c'était l'ilot qui s'abîmait dans les eaux en entrainant le menhir dans sa chute.

D'après le même propriétaire, ce lieu était également hanté. Que de fois, nous disait-il, son père lui avait raconté, qu'en été, par les beaux clairs de lune, il avait entendu un bruit pareil aux accent d'une musique des plus harmonieuse.

Quelques instants après, il voyait une foule de *fantômes* vêtus de blanc, descendant en farandole de Las Peyrounes au bord de son étang. Les danseurs faisaient le tour du lac, se groupaient autour du menhir et reprenaient dans le même ordre le chemin par où ils étaient venus, pour disparaitre au-dessus de la maison du Picatet dans une colonne de vapeur.

Au levant de Marsolan, à l'intersection des routes de Lagarde et de Lectoure, s'élève une belle croix en pierre, d'une seule pièce, de l'époque de la Renaissance, appelée *la Croutz dé la peyro* (La Croix de la Pierre). D'après la tradition, cette croix aurait été élevée sur l'emplacement d'une *haute pierre* (menhir). D'aucuns disent même que ce monolithe a été taillé dans le menhir lui-même. C'est ce qui est arrivé en Bretagne pour beaucoup de monuments de ce genre.

On nous a dit également qu'au milieu du bois de Labat, bordant la route de Marsolan à Lectoure, il y avait autrefois, dans une clairière, une sorte de murger à plateau d'une certaine étendue et supportant « une couronne de pierres ». Cette couronne de pierres, si elle a existé, ne peut-être qu'un cromlech à pierres très nombreuses. Dans la commune de Fourcès, canton de Montréal-du-Gers, la

tradition place un lieu hanté « au sabbat » entre la vieille salle de Coulazon et l'église de Las Peyres. Ce lieu, en friche, était entouré d'une ceinture de hautes pierres avec menhir central. La friche a été livrée à l'agriculture, et les pierres ont disparu, à l'exception de deux ou trois couchées au pied d'une haie.

Sur les confins de la commune de Lannux (canton de Riscle), au nord-ouest, entre la rivière de Larcis et la route départementale d'Aire à Lembeye, au lieu dit à Las Peyrettes, la tradition place également une enceinte de pierre levées avec « autel » au centre. Cet autel, pour nous, ne serait autre qu'un dolmen. Tout a disparu lors de l'empierrement de la route. Une maison bâtie à peu de distance a conservé le nom du lieu : Las Peyrettes.

Voilà ce que deviennent les monuments préhistoriques lorsque personne n'est là pour plaider leur cause.

CACHETTE DE L'AGE DU BRONZE

A BAILLEUL-SUR-THÉRAIN (Oise)

Par **L. THIOT et H. PÉRON.**

Vers le 15 octobre dernier (1906) on fit, à Bailleul-sur-Thérain (Oise), à un mètre de profondeur, dans une poche de terre noire, la découverte de 8 objets en bronze comprenant : 1 poignard et 7 haches.

Aussitôt sa trouvaille, le poignard fut envoyé à Paris ; aussi n'en parlerons-nous que d'après les renseignements que nous avons pu recueillir et le dessin qui nous en a été fait (Fig. 2). La lame, dont la pointe est cassée et à laquelle il manque à peu près 30 millimètres, est de forme triangulaire, à bords légèrement arqués ; elle a une longueur d'environ 13 à 14 centimètres. Le manche, élargi à la base, peut avoir de 11 à 12 centimètres ; son point d'attache avec la lame est comme orné de découpures, au-dessous desquelles existent trois rivets. Ce manche était en deux parties par suite d'une cassure qui se trouve à l'endroit le plus étroit [1].

Les 7 haches sont toutes de même type : à bords droits et à tranchant élargi, avec talon rudimentaire. Leurs dimensions sont respectivement les suivantes : 0 m 185, 0 m 174, 0 m 150, 0 m 146, 0 m 140, 0 m 130, 0 m 103.

Une seule, celle de 0 m 146, porte sur ses champs latéraux de nombreuses cannelures obliques et parallèles (Fig. 3 et 4), comme celle qui a été découverte dans la vallée de l'Ourcq, à Oulchy-Breny (Aisne), et que M. l'abbé Breuil a citée au Congrès de Montauban, en 1902 [2]. Cette particularité constitue un type de hache très rare en France, mais qu'on retrouve assez fréquemment dans les Iles Bri-

1. Cette arme devait avoir une grande analogie avec un poignard trouvé en Irlande et représenté dans *L'âge du bronze* de J. Evans, figure 291.

2. *Quelques haches ornées découvertes dans l'Ouest de la France. — Quelques bronzes du Périgord* (nº 3 de la fig. 1). — (Extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montauban, 1902.)

tanniques. John Evans en figure plusieurs exemplaires dans *L'âge du bronze de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* [1]. Ces pièces ont été récoltées en Angleterre, dans les comtés de Hamp, Sussex, Suffolk et Northumberland ; en Écosse, dans ceux de Dumphries, Berwick, Fife et Perth, ainsi qu'en Irlande.

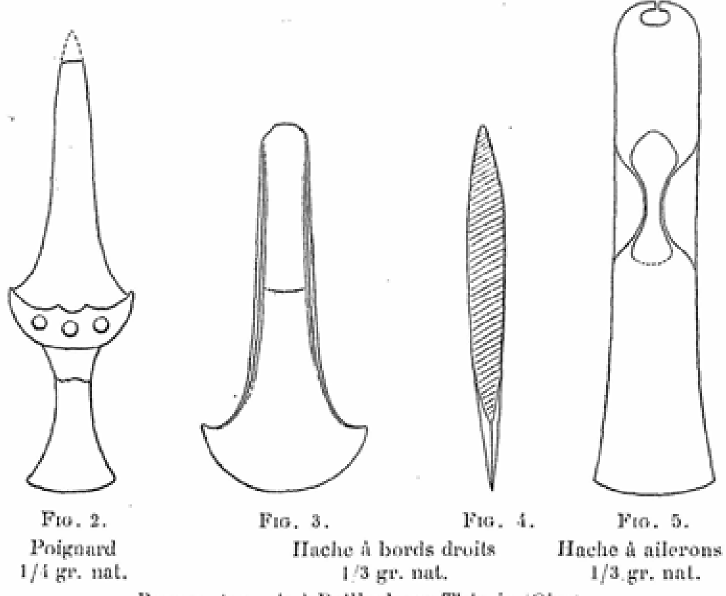


Fig. 2. Poignard 1/4 gr. nat. — Fig. 3. — Fig. 4. Hache à bords droits 1/3 gr. nat. — Fig. 5. Hache à ailerons 1/3 gr. nat.

Bronzes trouvés à Bailleul-sur-Thérain (Oise)

Les 8 objets de Bailleul paraissent devoir appartenir à l'époque morgienne, au commencement même de cette époque.

Il n'en est pas de même de la hache trouvée deux jours auparavant à quelques mètres de distance, à la même profondeur, et qui appartient à l'époque larnaudienne (Fig. 5).

Elle est à ailerons presque médians, sans anneau, avec sommet lunulé. Sa longueur est de 0 m 195 et sa largeur au tranchant de 0 m 048 ; épaisseur maxima, 45 millimètres.

A l'exception de cette dernière pièce qui est recouverte d'un vernis noirâtre, toutes les autres ont une belle patine verte.

1. Traduction française. Paris, 1882. Figures 7, 17, 23, 24, 25, 35, 36, 37 et 38.

NOUVELLES

Avertissement aux fouilleurs.

Nous tenons à mettre en garde les fouilleurs contre un procédé déjà ancien et bien connu, mais qui tend à prendre depuis quelques années un développement tout à fait inquiétant, particulièrement dans la vallée de la Vézère.

Lorsqu'un palethnologue a découvert un gisement qu'il se propose d'explorer, des collègues peu délicats cherchent à le lui enlever. Les moyens qu'ils emploient pour arriver à leurs fins sont des plus simples. Ils vont rendre visite ou écrivent au propriétaire, lui recommandant de n'accorder à personne le droit de fouiller sur le terrain, toujours extrêmement intéressant, qu'il a la bonne fortune de posséder. En ajoutant quelques flatteries et la promesse de faire acheter fort cher par l'État le coin convoité, cela suffit souvent pour déposséder le véritable inventeur. Suivant les besoins, on fait aussi agir l'instituteur ou le curé.

Si le propriétaire est assez naïf pour se laisser convaincre par les fallacieuses promesses de ces bons apôtres, parés pour la circonstance d'une couleur officielle, le malheureux est lui-même complètement volé. On se rend chez lui, on fouille et bouleverse sa propriété, on emporte tout ce qui peut avoir quelque valeur, et, lorsque le gisement est épuisé, il n'a plus qu'à attendre indéfiniment les offres de l'État.

Quant aux collectionneurs sans scrupules qui se livrent à ces exercices, ils ont déjà passé à d'autres dupes.

C'est assurément un excellent moyen de faire des récoltes fructueuses et économiques, quand on n'a ni le flair nécessaire pour découvrir par soi-même, ni le zèle que réclament des recherches sérieuses et suivies. Mais ce sont là des mœurs qu'il importe de voir disparaître au plus tôt.

Il suffira sans doute de signaler d'une manière générale ces blâmables procédés pour qu'ils ne se renouvellent pas.

Société d'anthropologie de Paris.

Le bureau de la Société, pour l'année 1907, est ainsi composé : Président, M. Zaborowski ; vice-présidents, MM. Cuyer et d'Echerac ; secrétaire général, M. Manouvrier ; secrétaire général adjoint, M. Papillault ; secrétaires des séances, MM. Anthony et Dussaud ; conservateurs des collections, MM. Delisle et A. de Mortillet ; archiviste bibliothécaire, M. Rabaud ; trésorier, M. Huguet.

Société préhistorique de France.

Dans sa séance du 27 décembre 1906, la Société a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1907 : Président, M. le Dr Ballet ; vice-présidents, MM. le Dr Guébhard et Fourdrignier ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; secrétaire, M. le Dr Henri Martin ; trésorier, M. Louis Giraux.

Association française.

M. le Dr Gariel, secrétaire du conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des sciences, et M. le Dr Cartaz, secrétaire adjoint ayant donné leur démission, le Conseil a, dans une récente réunion, choisi comme secrétaire M. le Dr Desgrez, auquel nous adressons nos bien vives félicitations. Les fonctions de secrétaire adjoint n'ont pas été maintenues. Dans la même séance, le Conseil a nommé M. Gariel secrétaire honoraire, et M. Cartaz secrétaire adjoint honoraire.

Vols dans les musées.

Des vols ont eu lieu ces temps derniers dans divers musées français. C'est le Louvre qui a, comme on sait, ouvert la série.

Le 21 novembre, le musée de Cholet (Maine-et-Loire) a reçu la visite d'inconnus, qui ont emporté pour environ 50.000 francs d'objets de valeur et commis en outre des dégâts matériels.

Plus tragique a été la tentative faite le 16 décembre au Musée Dobrée, à Nantes. Voici ce que dit à ce sujet *Le Petit Parisien* :

« Au centre de Nantes s'élève un musée de style composite, dû à la générosité d'un artiste, grand original, riche armateur, M. Dobrée, qui avait consacré une grande partie de son existence à la construction de ce musée, dont il avait fourni les plans et qu'il destinait à recevoir les collections archéologiques, numismatiques, historiques et artistiques que lui-même avait formées. A sa mort, le musée Dobrée fut légué au département.

L'année dernière, des malfaiteurs s'introduisirent en plein jour dans le musée et volèrent quelques médailles anciennes d'or et d'argent.

Cette fois les malfaiteurs ont été plus audacieux.

Le musée Dobrée a pour gardiens le concierge Gibouin et son beau-père, Jean Guillaume, âgé de 64 ans, qui couche dans une autre partie du bâtiment que son gendre, non loin de Pierre Pécot, un vieillard de 63 ans.

En quittant le musée, hier matin, et passant devant la porte de M. Guillaume, M. Pécot entendit des gémissements. Il entra et trouva

le malheureux pâle, sanglant et émotionné au point de ne pouvoir dire que ces mots : « Voleurs ! Coups de tête ! »

On soigna le vieillard qui, reprenant ses sens, put faire connaître que la nuit, entendant du bruit, il s'était levé et trouvé soudain en présence d'un individu qui lui avait asséné un terrible coup de pince-monseigneur sur la tête. Le vieillard s'évanouit, tandis que son agresseur prenait la fuite.

La scène fut facile à reconstituer.

Vers trois heures du matin, les cambrioleurs ont fracturé l'imposte d'une porte donnant rue Voltaire et, par l'étroite ouverture pratiquée, l'un d'eux est entré dans le musée. Il a ensuite ouvert la porte, afin de permettre l'introduction de ses acolytes et assurer la retraite. C'est à ce moment que, réveillé, survint le père Guillaume. »

Le musée de Guéret a eu ensuite son tour. Des malfaiteurs s'y sont introduits en brisant une fenêtre et se sont emparés de divers objets, dont on estime la valeur à 80.000 francs.

Enfin, il y a quelques jours seulement, au moment de fermer les portes du musée d'Avignon, un des gardiens a constaté qu'une vitrine située dans la salle dite du Christ avait été fracturée. Il s'aperçut que plusieurs pièces : une tabatière, deux croix, une chaîne et une bonbonnière en or avaient disparu.

Les conservateurs feront bien d'établir une surveillance plus rigoureuse dans les établissements confiés à leurs soins.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nouvelle grotte à Gorge d'Enfer.

Nous sommes informés par M. Albert Massias, des Eyzies, de l'intéressante découverte qu'il vient de faire d'une nouvelle grotte de très grande étendue dans le vallon de Gorge d'Enfer.

Nous avons aussitôt prié M. Albert Massias de bien vouloir nous tenir au courant des fouilles qu'il se propose d'entreprendre dans cette grotte.

Indications sur le Lot, le Cantal et le Rhône.

M. J. Cros, directeur du pensionnat de garçons de Saint Igny-de-Vers (Rhône), a eu l'obligeance de nous adresser les renseignements qui suivent sur son pays d'origine, le Lot, et diverses autres parties de la France, où il a séjourné :

Bouysson, commune de l'arrondissement de Figeac (Lot), renferme

au lieu dit « Puy-les-Martres » un cimetière fort ancien dont les cercueils sont en pierre, assez rapprochés les uns des autres et de faibles dimensions. Les corps devaient y être introduits repliés. Je n'ai pu observer que deux ou trois de ces tombes, qu'il serait intéressant de fouiller. Ce cimetière forme, par rapport au terrain environnant, un monticule, qui est surmonté d'une croix, objet d'une procession annuelle. Le lieu est très isolé des maisons, sur un terrain communal de plusieurs kilomètres de long et large de plus de 100 mètres en divers endroits.

Sur le territoire de la commune de Lalbenque (Lot), à 15 kilomètres de Cahors, sur la route de Puy-la-Roque, existe un dolmen, que j'ai vu plusieurs fois étant instituteur adjoint à Lalbenque. Il se compose d'une grosse et lourde table inclinée, de 4 à 6 mètres de côté, supportée par d'autres pierres s'enfonçant dans le sol. Le terrain environnant est une sorte de petite plaine boisée en chênes. Ce monument est bien connu des habitants du pays.

Capdenac, forteresse historique qui résista longtemps à Jules César, renferme paraît-il des vestiges encore debout des travaux opposés à l'ennemi. Nul doute que là aussi le sol ne recèle des richesses archéologiques d'un grand intérêt. La situation pittoresque de Capdenac sur une hauteur escarpée qui domine le Lot, porte à croire que ce lieu a été fréquenté à toutes les époques.

Avec ses nombreuses grottes, en partie inexplorées, le département du Lot doit être aussi fertile en antiquités que celui de la Dordogne dont il est limitrophe.

Je crois devoir aussi vous signaler un tumulus sur le territoire de la commune de Marcenat (Cantal), à 300 mètres en amont du hameau de Labastide, sur le bord d'un ravin. C'est un monticule de 20 à 30 mètres de diamètre à la base, bien caractérisé et sur lequel croissent des arbres.

Enfin, nous avons dans le Rhône, sur la commune de Saint-Igny-de-Vers, une montagne dite le « Saint-Rigaud » (1012 mètres) dont le sommet mouvementé contient des tas de pierres semblant provenir de vastes constructions.

LIVRES ET REVUES

Paul Girod. — **Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et aurignaciennes.** Paris, J.-B. Baillière et fils, 1906.

Possesseur de la remarquable collection réunie par notre regretté collègue Élie Massénat, collection qui s'est encore considérable-

ment accrue du produit de ses fouilles personnelles, le Dr Paul Girod a eu l'heureuse idée de consacrer à ces importants matériaux une publication digne d'eux. Il a donné, dans la préface de son ouvrage, les raisons excellentes qui l'ont engagé à l'entreprendre.

« Ce ne sont pas, dit-il très justement, quelques moulages faits sur les plus beaux spécimens, quelques reproductions confiées à nos revues, qui donnent la physionomie exacte du travail exécuté dans telle ou telle station.

« Il faut avoir sous la main tous les éléments de transition, qui seuls permettent les comparaisons utiles et l'établissement des types caractéristiques.

« Toute collection doit donc faire l'objet d'une étude consciencieuse et détaillée, et les pièces qui la constituent doivent être représentées de façon à assurer la persistance d'un ensemble qu'un accident imprévu peut anéantir. »

L'œuvre que poursuit P. Girod comprendra une série de monographies, qui, bien que publiées sous un même titre général, formeront chacune un tout indépendant.

Le tome Ier, commencé en 1888 et terminé en 1900, contient une très complète description des belles et nombreuses récoltes faites par Massénat dans la station magdalénienne de Laugerie-Basse. Les 110 planches accompagnant le texte permettent de se faire une idée fort exacte de l'industrie fournie par ce très intéressant gisement, un des plus riches qui ait été jusqu'à présent rencontré. Composée d'un certain nombre de foyers superposés, cette station embrasse à peu près toute la période magdalénienne, jusqu'à l'époque tourassienne, qui est également représentée.

Le tome II est divisé en deux parties. La première partie, retardée par l'étude des documents provenant des fouilles récentes exécutées par l'auteur à la Madeleine, paraîtra en 1907. Elle contiendra tout ce qui concerne ce célèbre gisement et diverses autres stations magdaléniennes.

La deuxième partie, dont nous sommes heureux de saluer l'apparition, a pour sous-titre : stations solutréennes et aurignaciennes. Les 100 planches hors texte qui l'illustrent, montrent le lent et continu développement de l'industrie depuis l'époque où apparaissent les pointes de pierre en forme de feuille de laurier jusqu'à celle où vivaient les artistes de Laugerie-Basse et de la Madeleine.

Ce volume débute par un excellent résumé des résultats qu'ont fournis à Massénat et Girod les recherches effectuées par eux au pied de l'abri-sous-roche de Laugerie-Haute.

Bien que cette station, dont le surplomb s'est effondré à diverses reprises, soit surtout connue par les innombrables pointes en feuille de laurier qui y ont été recueillies, il y avait dans la zone éboulée, ainsi que le rappelle l'auteur, trois séries d'industries superposées : à la base, des *foyers solutréens* — au-dessus, les blocs éboulés les plus anciens — sur ces blocs et derrière eux, des *foyers magdaléniens* — puis des bloc éboulés plus récents — sur ces derniers, le *néolithique* — enfin, les blocs éboulés modernes.

Cette superposition est établie d'une façon très claire par la coupe que releva, en 1877, Massénat, dans le puits qu'il fit creuser à côté du chemin conduisant au Château, entre la falaise et le gros bloc détaché qui a depuis basculé sur le bord de la route des Eyzies à Manaurie. La fouille (Fig. 6, I), poussée jusqu'à près de 10 mètres de profondeur, traversa les couches suivantes :

f — Terre mélangée de pierrailles.................... 0m 25
e — Terre un peu noire, avec débris de poterie, hache polie en silex, poids de filet, os de cerf et de cochon. Époque robenhausienne.. 0m 15
d — Terre mélangée de pierrailles, avec d'assez gros blocs, complètement stérile. Hiatus................................ 1m 30
c — Assise archéologique avec nombreux silex taillés, faune abondante, bois de renne sciés, aiguilles à chas, flèches en os, gravures, etc. Époque magdalénienne, tout à fait analogue à Laugerie-Basse.. 5m 30
b — Éboulis à petits éléments, stérile.................. 0m 25
a — Assise archéologique avec pointes solutréennes très nombreuses. Époque solutréenne, toute l'industrie de Laugerie-Haute.. 2m 40

Une seconde fouille, pratiquée en 1892 par Girod et Massénat, en avant du gros bloc dont il a été question plus haut, permet de reconstituer la coupe complète du gisement, bien qu'elle n'ait pu être poussée jusqu'au puits creusé antérieurement, par suite du danger que présentait l'instabilité des énormes quartiers de rocher tombés sur les foyers solutréens. La tranchée qu'ils ouvrirent alors perpendiculairement à la falaise avait 5 mètres de largeur sur 15 mètres de longueur. Partant du point du talus qu'atteignent les plus hautes eaux de la Vézère, elle a coupé la route et s'est enfoncée aussi loin que possible sous les blocs qui supportent le château (Fig. 6, II). Deux autres tranchées, perpendiculaires à la première, ont été menées au pied des blocs, l'une vers les maisons de Laugerie-Haute, l'autre vers le chemin d'accès du Château, de façon à embrasser toute la largeur de la station.

Ces tranchées ont mis à découvert dans toute son épaisseur la couche archéologique, qui a exactement 3 mètres au centre de la station et repose sur un cailloutis stérile, consistant en un mélange de cailloux roulés et de blocs, cimentés par une terre boueuse, noirâtre, formée par l'apport alluvial de la rivière. La surface de ce cailloutis représente l'ancien sol sur lequel s'installèrent les Solutréens. Elle répond juste au niveau des plus grandes crues, qui ne s'est pas modifié depuis. Quant au dépôt archéologique, il est en cet endroit entièrement solutréen, mais on sent une différence marquée entre l'allure de la masse de base et celle d'une couche superficielle, plus grisâtre, plus légère d'aspect. Cette couche, qui seule contient des pointes à cran, est immédiatement recouverte par les

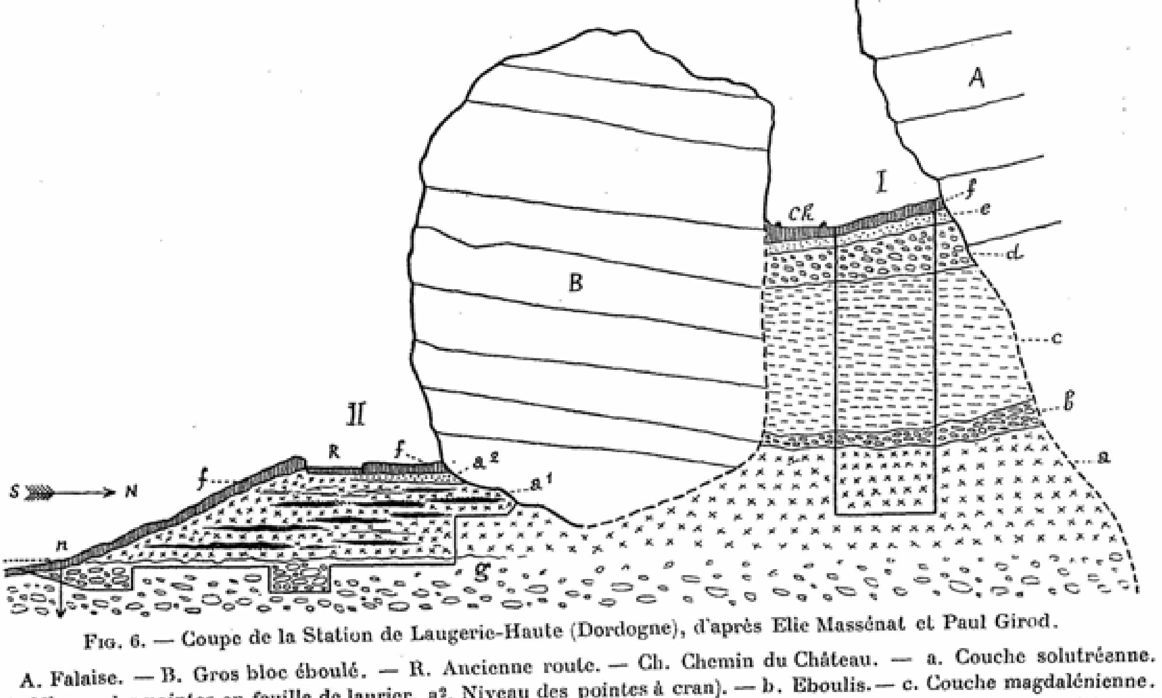


Fig. 6. — Coupe de la Station de Laugerie-Haute (Dordogne), d'après Elie Massénat et Paul Girod.

A. Falaise. — B. Gros bloc éboulé. — R. Ancienne route. — Ch. Chemin du Château. — a. Couche solutréenne. (a[1]. Niveau des pointes en feuille de laurier. a[2]. Niveau des pointes à cran). — b. Eboulis. — c. Couche magdalénienne. — d. Terre et pierrailles. — e. Couche robenhausienne. — f. Terre avec pierrailles. — g. Cailloutis stérile. — n. Niveau atteint par la Vézère dans ses plus grandes crues actuelles (4 m. 40 au-dessus de la rivière). — I. Puits du chemin du Château (Fouille Massénat). — II. Fouille Girod et Massénat en avant du bloc B.

éboulis superficiels et la terre végétale. L'ensemble peut donc être divisé en :

Assise avec pointes à cran (*Solutréen supérieur*)........... 0m 30
Assise avec pointes en feuille de laurier (*Solutréen moyen*). 2m 70

Le solutréen inférieur de Girod, qui n'est pas représenté ici, comprendrait les gisements avec pointes primitives à face plane, marquant le passage du moustérien au solutréen.

L'étude de la station de Laugerie-Haute est suivie de celle des stations solutréennes de Cro-Magnon, de Badegoule, de Gorge-d'Enfer, dans la Dordogne, et de Ressaulier ou de Bassalair, dans la Corrèze. Cette dernière a livré en abondance des grattoirs très épais, d'un type particulier, que l'on a désignés sous des noms divers, notamment sous celui de *rabots*, et que P. Girod propose de dénommer *becs de canards*.

Dans un chapitre spécialement réservé à l'industrie aurignacienne, nous trouvons de précieux renseignements sur les stations de Gorge-d'Enfer et de Cro-Magnon, où cette phase du développement industriel de l'homme paléolithique est nettement représentée.

A Gorge-d'Enfer, Girod et Massénat ont découvert, au-dessous de la grande grotte située à peu de distance de l'entrée du vallon, une petite grotte inexplorée qu'ils vidèrent en 1892. Elle renfermait une formation aurignacienne d'une grande homogénéité, comprise entre deux couches stériles de castine.

Le travail de la pierre est représenté par : des lames, des perçoirs, des grattoirs simples triangulaires, des grattoirs nucléiformes, larges et épais, des grattoirs incurvés, forme très caractéristique de l'aurignacien, des grattoirs doubles, des scies faites de lames dont les tranchants sont finements retouchés ; quelques rares pointes en feuille de laurier, retaillées soit sur les deux faces, soit sur une seule ; des pointes à face plane, dont les unes, étroites et lancéolées, affectent la forme de feuilles de saule, tandis que d'autres plus élargies rappellent les pointes moustériennes. A ce propos, l'auteur a soin d'ajouter : « Il ne s'agit que d'analogies superficielles et nous ne saurions trop nous élever contre cette tendance à comparer avec tant de facilité des formes obtenues dans un but déterminé. Un éclat de silex porte obligatoirement son bulbe de percussion. La forme triangulaire, nécessaire pour assurer la pénétration de l'armature, ne pouvait être obtenue que par la régularisation des bords par l'enlèvement d'éclats successifs. Les moustériens avaient utilisé ce procédé, qui fut, pour un but identique, mis en pratique par les chasseurs de rennes de Laugerie-Haute et de Gorge-d'Enfer. C'est une analogie qui ne permet pas de conclure à une identité d'origine. Les néolithiques devaient retrouver les mêmes procédés, aboutissant aux mêmes formes d'armatures pour les armes de jet. Ce n'est point la *pointe moustérienne* qui se maintient toujours la même depuis la base du paléolithique jusqu'à la fin du néolithique ; c'est la *pointe à face plane*, simple éclat transformé par quelques retouches latérales en un fer de lance très pénétrant, qui se retrouve comme combi-

naison très simple, réalisée à toutes les époques, pour servir d'armature aux armes de jet. »

En fait d'objets en matières osseuses, nous voyons : des pointes en bois de renne à base fendue, de modèles plus ou moins aplatis et élargis, qui constituent les armes les plus typiques de l'aurignacien; des poinçons faits avec des andouillers de renne et des stylets de cheval ; des lissoirs en bois de renne, une sorte de spatule de même matière, une canine de grand carnassier munie d'un trou de suspension, etc.

Les pages concernant Cro-Magnon nous apportent des données décisives sur la place de l'aurignacien, fort discutée jusqu'en ces derniers temps.

Lorsqu'il explora, en 1867, la fameuse grotte de Cro-Magnon, Louis Lartet y rencontra, sur un cailloutis de base, un foyer profond,

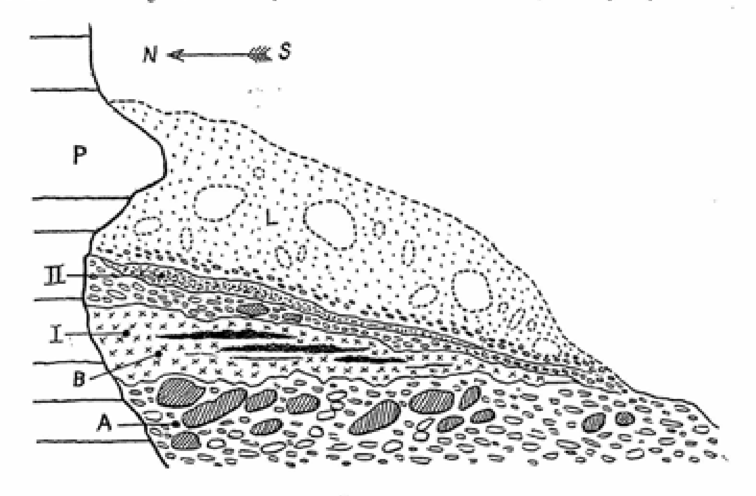


Fig. 7.

Coupe de l'abri de Cro-Magnon (Dordogne), relevée par E. Massénat.

A. Éboulis de base. — I. Couche solutréenne (B. Foyers avec pointes en feuille de laurier, en silex). — II. Couche aurignacienne (Foyer avec pointes à base fendue, en bois de renne). — L. Éboulis superficiels. — P. Banc de calcaire dur formant saillie.

n'ayant qu'une épaisseur de 5 à 15 centimètres, supportant une couche stérile d'éboulis au-dessus de laquelle se trouvait une série de foyers reliés entre eux et atteignant une puissance totale de 1m 40; enfin, un lit de terre argileuse jaune, à la partie supérieure duquel gisaient les ossements humains et que recouvrait un épais manteau d'éboulis superficiels.

Le groupe de foyers moyen contenait une industrie franchement aurignacienne. Quant au foyer inférieur, c'est la découverte de pointes en feuille de laurier qu'y fit en 1869 Massénat qui vint en fixer la date.

Reprenant, quelques années plus tard, la fouille de Lartet et la poursuivant le long de l'abri qui s'étend à l'est de la grotte, Massénat vit la couche solutréenne s'accroître à mesure qu'il s'avançait, tandis que les foyers aurignaciens diminuaient considérablement de puissance. Une large tranchée ouverte, à peu de distance, sous l'abri, lui donna la superposition suivante :

Éboulis superficiels (L)	3m 00
Mince foyer, avec pointes d'Aurignac (II)	0m 50
Castine à petits éléments, stérile	0m 30
Couche solutréenne (I)	1m 40
Éboulis de base (A)	?

Le foyer supérieur (II) livra des pointes en bois de renne à base fendue, des poinçons, des pendeloques, une grande lame pointue en os et une série de beaux silex. Les foyers inférieurs (I) renfermaient des pointes de silex en feuille de laurier et l'industrie de Laugerie-Haute, sans le moindre objet en os.

Cette fouille confirme pleinement les premières constatations. Il est facile de se rendre compte, en examinant la coupe reproduite par Paul Girod d'après un croquis de Massénat (Fig. 7), que l'aurignacien repose sur le solutréen. « J'insiste sur l'importance de la coupe relevée par Massénat à Cro-Magnon, car elle marque d'une façon indiscutable, dit avec raison P. Girod, la position du foyer à industrie aurignacienne au-dessus de l'importante formation solutréenne qui, sur ce point, ne se termine pas par une assise à pointes à cran. Une couche de castine stérile lui correspond.

« L'idée de transporter l'aurignacien au-dessous du solutréen, ajoute-t-il, n'avait point encore germé dans l'esprit des préhistoriens avides de faire du nouveau, et je suis heureux de pouvoir apporter aujourd'hui ces documents recueillis en 1873, qui sont les seuls mettant en relief la superposition stratigraphique des deux couches, séparées par une couche de castine. »

En suivant une voie différente, nous sommes arrivés à des conclusions identiques. L'examen des belles séries extraites par A. de Maret des divers niveaux archéologiques, si nettement séparés par des couches stériles d'éboulis, qu'il a rencontrés dans la grotte charentaise du Placard, nous a montré qu'il existe une grande analogie entre l'industrie qui accompagne dans cette grotte les pointes à cran et celle des gisements aurignaciens de la Dordogne et de la Vienne.

D'après les observations que nous avons pu faire, il nous semble que l'Aurignacien doit plutôt être rangé dans le Solutréen supérieur que dans le Magdalénien inférieur. C'est, en effet, à la fin de l'époque de Solutré que le travail du silex a acquis son degré maximum de perfectionnement et que le travail de l'os, de la corne et de l'ivoire a pris naissance.

Mais, c'est là un point secondaire. De toutes façons l'industrie aurignacienne trouve sa place naturelle entre celle de Laugerie-Haute et celle de Laugerie-Basse. Elle forme un « véritable trait

d'union entre les deux », comme le constate parfaitement Paul Girod.

Le beau et fort intéressant volume dont nous avons tenu à signaler sans tarder l'apparition, vient à point trancher des questions qui étaient restées jusqu'à présent obscures et que l'on a tout dernièrement cherché à embrouiller encore davantage dans le but, très visible, de bouleverser la classification des temps paléolithiques.

A. de M.

Oscar Montelius. — **Musée des antiquités nationales de Stockholm. Catalogue sommaire**. Stockholm. 1899.

Notre savant collègue suédois nous a remis dernièrement un exemplaire de l'excellent petit guide du Musée des Antiquités de Stockholm, publié par lui en langue française. Modèle du genre, loin de présenter l'aridité ordinaire des catalogues de musées, ce modeste livret est d'une lecture agréable et instructive. C'est un véritable manuel d'archéologie scandinave, contenant tout à la foi des renseignements très complets sur l'état des connaissances palethnologiques en Suède et un rapide inventaire des richesses que renferment les collections nationales. Il est illustré de 58 figures, choisies avec grand soin. Celle qui est ici reproduite (Fig. 8 et 9) représente un simulacre de hache-marteau néolithique, curieuse pièce votive ou symbolique en ambre jaune, trouvée à Instön, dans le Bohuslän.

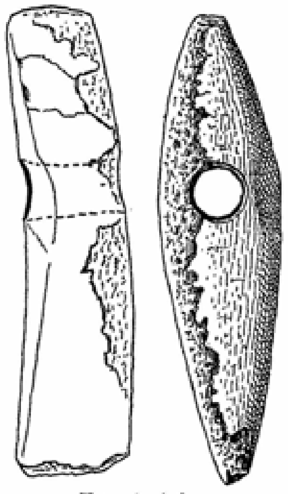


Fig. 8 et 9
Hache en ambre
Instön (Bohuslän)
1/2 gr. nat.

La première partie du catalogue, de beaucoup plus importante, est consacrée aux temps préhistoriques ou païens. Elle comprend les âges de la pierre, du bronze ou du fer. Chacune de ces trois subdivisions est précédée d'une courte notice. On trouvera ci-dessous ces intéressantes notices, dont l'ensemble forme un résumé très clair et très concis de la préhistoire suédoise :

A. L'Age de la pierre. — La Suède est habitée depuis plusieurs milliers d'années. Ses premiers habitants vivaient dans une ignorance complète des métaux et se trouvaient réduits, par conséquent, à confectionner leurs instruments et leurs armes à l'aide d'autres matières, telles que la pierre, le bois ou l'os. De là vient qu'on appelle cette première période des temps païens, *l'âge de la pierre*. Nous ne savons pas encore quand cette période a commencé. Tout ce que nous pouvons dire c'est que, il y a 4.000 ans environ, l'âge

de la pierre avait déjà pris fin, et le grand nombre de souvenirs de la civilisation primitive que le musée renferme, ainsi que l'imposant développement de l'ancienne industrie, nous attestent la longue durée de cette période. Les recherches faites en Danemark, dans les *kjökkenmöddinger* (rebuts de cuisine), nous permettent de nous rendre un compte assez exact de la condition des habitants primitifs du Nord, vers la fin de la première partie de l'âge de la pierre. Ils s'établissaient principalement le long des côtes et vivaient du produit de la pêche et de la chasse. On trouve dans les kjökkenmöddinger des amas considérables d'écailles d'huîtres et de coquilles d'autres mollusques, d'arêtes de poissons, d'os d'oiseaux, de sangliers, de cerfs, de daims, d'aurochs et d'autres animaux sauvages, tandis qu'on n'y rencontre aucune trace d'animal domestique autre que le chien. Les os de grande dimension ont été fendus pour en extraire la moelle. Parmi ces restes de repas, on voit les foyers couverts encore de bois carbonisé, une quantité d'outils en silex grossièrement taillés et non polis, ainsi que des fragments de poterie grossière, des instruments en os et en corne, etc.

En Suède, on n'a pas découvert, jusqu'à présent, de kjökkenmöddinger semblables datant de l'ancienne période de l'âge de la pierre. Même le nombre d'antiquités suédoises du type de celles qui caractérisent cette période en Danemark, n'est pas grand, ce qui tient, sans doute, en partie au fait qu'on n'a pas encore accordé une suffisante attention à ces objets peu frappants.

Un coup d'œil jeté sur les élégants et fins ouvrages qui appartiennent à la dernière partie de l'âge de la pierre suffit à montrer les progrès considérables faits, au cours des siècles, par les Suédois, dans l'art de travailler le silex, la meilleure matière connue à cette époque pour la fabrication d'outils et d'armes. Les recherches de ces dernières années ont montré que presque tous nos animaux domestiques — le chien, le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre et le porc — existaient en Suède avant la fin de l'âge de la pierre et que l'agriculture n'y était point ignorée. Nous savons qu'on cultivait le froment, l'orge et le mil, en Suède, pendant la dernière partie de l'âge de la pierre.

Les tombeaux de l'âge de la pierre — appelés dolmens (*dösar*), allées couvertes (*ganggrifter*) et coffres de pierre (*hällkistor*) — ne se trouvent guère que dans les provinces au sud des forêts montagneuses de Tiveden et de Kolmarden. Aussi la plupart des antiquités datant de l'âge de la pierre ont-elles été trouvées dans ces provinces, notamment en Scanie.

Un dolmen est une chambre funéraire dont les parois sont formées de grosses pierres non taillées et placées de champ. Le toit consiste habituellement en un seul et énorme bloc de pierre, plan à l'intérieur comme les autres. L'allée couverte est une chambre assez grande avec un couloir d'accès étroit et bas, construits l'une et l'autre comme les dolmens. Le tout est entouré d'un tumulus.

Ces deux formes de tombes se rencontrent exclusivement en Scanie, dans le Halland et le Bohuslän, en Vestergötland et dans l'île

d'Öland. En Danemark, le nombre des dolmens et des allées couvertes est très grand. On les rencontre aussi dans l'Allemagne du Nord et sur les côtes de l'Europe occidentale, dans l'Afrique du Nord ainsi que dans le Sud-Ouest de l'Asie et dans l'Inde.

Les coffres de pierre, faits de grandes dalles et qui ont souvent plus de 10 mètres de long, se trouvent en grand nombre dans la Suède méridionale, mais ils sont très rares dans le Svealand.

Pendant l'âge de la pierre, on ne brûlait pas les cadavres, on les inhumait toujours, dans la position couchée ou assise. On trouve parfois de cinquante à cent squelettes dans un tombeau. A côté des corps sont placés des armes, des outils, des objets de parure, des poteries et des os d'animaux. Les vases d'argile doivent avoir contenu des aliments pour le mort. Les os d'animaux peuvent être des restes du repas sacré.

Les populations qui habitaient la Suède pendant la dernière partie de l'âge de la pierre étaient sans doute les ancêtres germaniques de ceux qui forment l'élément constitutif des Suédois actuels.

B. L'âge du bronze. — Pendant l'âge de la pierre, les habitants de la Suède s'étaient déjà élevés bien au-dessus de l'état sauvage. Aussi longtemps, toutefois, que les métaux leur étaient inconnus, il leur était impossible d'atteindre un degré supérieur de civilisation. Lorsqu'enfin les fruits du travail civilisateur de l'Orient pénétrèrent chez nous, la connaissance des métaux — du cuivre et de l'or d'abord, plus tard du bronze — ouvrit une ère nouvelle pour ces régions lointaines du Nord de l'Europe. Ce fut *l'âge du bronze*.

Le commencement de l'âge du bronze doit être reporté aux environs de l'an 2000 avant J.-C. De l'Asie, la connaissance du bronze s'était graduellement répandue sur le continent européen et avait fini par atteindre les côtes de la Baltique, où elle a laissé des monuments qui surpassent généralement, en richesse, ceux de la même période de toutes les autres contrées de l'Europe.

Pendant l'âge du bronze, outre le bronze (alliage de cuivre et d'étain), les Septentrionaux ne connaissaient qu'un métal, à savoir, l'or. Et comme le cuivre pur et l'étain pur se rencontrent très rarement parmi les trouvailles de cette période, on peut supposer que le bronze lui-même nous venait de l'étranger à l'état d'alliage déjà prêt. Presque tous les objets en bronze de cette époque, fabriqués en Suède, sont coulés. L'art de la fonte avait atteint un haut degré de perfection, mais celui de la soudure était encore inconnu. La plupart des antiquités suédoises datant de l'âge du bronze sont des produits indigènes. Ce qui le prouve, c'est qu'elles se trouvent dans la Scandinavie en si grand nombre, tandis qu'elles manquent dans d'autres pays ou sont remplacées par des types différents ; c'est aussi qu'on a recueilli, en maintes parties de la Suède et du Danemark, des moules, des jets de fonte, des objets inachevés, des masses de bronze fondu, des objets de bronze brisés, etc.

La Suède, à l'époque du bronze, n'était pas absolument isolée. Les relations de notre patrie avec d'autres pays sont attestées par le fait que tout le bronze employé ici fut importé et que plusieurs des antiquités en bronze sont incontestablement d'origine étrangère.

Les gravures rupestres (*Hällristningar*) — des figures gravées sur les rochers, formant souvent de grands tableaux — jettent une vive lumière sur la civilisation de l'âge du bronze. Elles nous montrent qu'on se livrait à l'agriculture, qu'on attelait et qu'on montait déjà les chevaux, qu'on se servait de grands bateaux, sans voiles, et que les Septentrionaux, qui ignoraient l'art d'écrire, recouraient à la pictographie pour conserver à la postérité la mémoire d'événements importants. Mais, comme la tradition orale qui fournissait le commentaire de ces pictographies a naturellement disparu depuis longtemps, on n'arrive jamais à interpréter avec certitude leur langage mystérieux.

Les vêtements étaient faits de peau ou de laine. Le lin est assez rare. Les étoffes de laine sont tissées de laine indigène, car avant même l'introduction du bronze, le mouton se rencontrait avec le cheval, le bœuf et le porc, parmi les animaux domestiques. Des trouvailles récentes nous prouvent que le froment, l'orge et le millet étaient cultivés dans la Scandinavie méridionale pendant l'âge du bronze.

Pendant la première partie de cet âge, les morts étaient habituellement ensevelis dans de grands coffres de pierre ou dans des cercueils de chêne. Dans les époques postérieures, on les brûla et l'on conserva les os incinérés dans un petit coffre en bois ou en pierre, ou encore dans une urne cinéraire en terre cuite. Les tombes de l'âge du bronze étaient généralement surmontées d'un tumulus assez considérable, formé de terres ou de pierres entassées (*Stenrös*). Lorsque, comme il arrive souvent, dans un tumulus qui contient plusieurs tombes, on trouve un corps non brûlé, c'est sur cette tombe que le tumulus a été élevé, tandis que les autres renfermant des os calcinés et qui se trouvent plus haut n'y ont été placées — leur position même l'indique — qu'à une époque postérieure.

Un examen minutieux de ces sépultures et une comparaison des nombreuses antiquités trouvées dans les tombeaux ou ailleurs, ont permis de diviser l'âge du bronze dans les périodes suivantes :

Une période avec du cuivre et de la pierre.

1re période de l'âge du bronze proprement dit, commençant vers 1700 et finissant au xve siècle avant J.-C.

2e période, du xve au xiiie siècle.

3e période, du xiiie au xie siècle.

4e période, du xie au ixe siècle.

5e période, du ixe au viie siècle.

6e période, du viie siècle à 500 environ.

La 6e période est celle de la transition de l'âge du bronze à l'âge du fer.

C'est dans le Götaland et surtout en Scanie que se rencontrent en plus grand nombre les tombes et les autres antiquités datant de l'âge du bronze ; on a pourtant fait de grandes trouvailles aussi dans la région du lac Mälar, quelques-unes même dans le Norrland.

C. L'ÂGE DU FER. — Bien que le fer fût travaillé en Grèce, antérieurement à l'an 1200 avant J.-C., la connaissance de ce métal ne parvint sur les côtes de la Baltique que beaucoup plus tard. On appelle cette partie des temps païens, partant du moment où le fer commença à être connu et employé, *l'âge du fer*.

Dans les trouvailles de cette époque, nous voyons, pour la première fois, le fer, l'argent, le verre, l'ivoire, les monnaies frappées (de provenance étrangère), etc. Les habitants du Nord apprirent aussi à souder les métaux et à les dorer. Comme les ouvrages de fer, à la différence de ceux de bronze, ne pouvaient être produits seulement par le moulage, l'art du forgeron prit une importance qu'il n'avait jamais eue pendant l'âge précédent. Mais la découverte la plus importante est celle de l'art d'écrire, que les Septentrionaux semblent avoir appris pendant la première partie de cet âge. Les plus anciens signes alphabétiques en Scandinavie sont les *runes*, qui ont été inventées, probablement, peu de temps après J.-C., par les Germains, à l'imitation de l'écriture romaine.

Le grand nombre de monnaies étrangères et d'autres ouvrages de même provenance, qui se rencontrent dans les trouvailles de l'âge du fer septentrional, a permis de déterminer exactement ce qui appartient aux époques différentes de cette longue période.

Nous devons cependant nous borner à distinguer deux époques principales, la première et la dernière partie de l'âge du fer.

1. *Première partie de l'âge du fer* (de l'an 500 environ avant J.-C., jusqu'à l'an 400 environ après J.-C.).

On a longtemps cru que l'introduction du fer dans le Nord était due à l'immigration d'une population nouvelle. Mais les recherches récentes ont prouvé la fausseté de cette opinion. Elles ont montré aussi que l'âge du fer a commencé bien plus tôt qu'on ne l'avait supposé [1].

Les ouvrages datant des premiers siècles après J.-C., ceux-là même que nous devons attribuer à l'industrie indigène, sont généralement remarquables par leurs formes artistiques et la finesse de leur ornementation. Il faut, sans doute, en chercher la cause dans l'influence que la civilisation romaine exerçait même sur les peuples qui vivaient loin des frontières du grand empire. Il est vrai que les légions romaines ne se sont jamais avancées jusqu'en Suède, mais le grand nombre de monnaies, de vases en bronze et en verre, d'armes et même d'œuvres d'art, qui ont été exhumés en Suède, montrent que nos ancêtres ont été, pendant les premiers siècles de notre ère, en communication, du moins indirecte, avec le peuple le plus civilisé de leur temps. Toutefois, de ce que nous parlons d'ouvrages *romains*, il ne s'en suit pas nécessairement qu'ils aient été tous fabriqués à Rome même. La plupart, au contraire, des ouvrages romains trouvés dans le Nord proviennent certainement des provinces.

1. Nous pouvons ajouter que Montelius est actuellement porté à vieillir encore davantage l'introduction du fer en Suède. Elle daterait, pense-t-il, au moins du VIIe ou VIIIe siècle avant notre ère.

Parmi les trouvailles datant de la première partie de l'âge du fer, nous rencontrons assez souvent des monnaies romaines en argent, appelées « deniers », qui furent frappées pendant le Iᵉʳ et surtout pendant le IIᵉ siècle de l'ère chrétienne. A l'exception de quelques rares monnaies frappées avant Auguste, ces derniers constituent les plus anciennes monnaies découvertes en Suède. A une époque postérieure au Iᵉʳ siècle de la dernière partie de l'âge du fer, nous trouverons des monnaies romaines et byzantines en or appelées *solidi* (sous d'or).

Déjà, pendant la première partie de l'âge du fer, les runes semblent avoir été généralement connues et employées. C'est ce que prouve le fait que les runes se rencontrent non seulement sur les pierres runiques, mais aussi sur les objets de parure en or, les fibules en argent et, en Danemark, sur les armes et les outils. Les runes montrent aussi que la race qui occupait la Scandinavie au début de notre ère était germanique.

Au lieu des tissus et des vases primitifs de l'âge du bronze, nous voyons maintenant de magnifiques vêtements en étoffe de laine croisée et de fines poteries. Le vernissage restera toutefois ignoré pendant les temps païens.

Les tombes de l'âge du fer renferment des os incinérés ou bien — à la différence de celles de la dernière partie de l'âge précédent — des corps non brûlés, placés ou dans une élévation de terrain ou dans de grands coffres de pierre recouverts d'un tumulus circulaire.

2. *Dernière partie de l'âge du fer* (du commencement du Vᵉ siècle jusqu'à la seconde moitié du XIᵉ siècle après J.-C.).

Au commencement de cette période, la puissance de Rome fut brisée et l'influence romaine, qui s'était exercée sur l'industrie du Nord pendant les premiers siècles après J.-C., prit fin. Dès lors les ouvrages scandinaves témoignent d'un nouveau goût artistique, absolument original, et qui se distingue par de beaux ornements représentant des animaux.

Au Vᵉ siècle après J.-C., l'or est très abondant en Suède, à cause, sans doute, de l'énorme tribut d'or que plusieurs empereurs de Byzance — ceux-là même dont nous voyons les images sur les monnaies découvertes dans notre pays — durent payer aux Goths établis sur le Danube. On peut même jalonner la route par laquelle les trésors parvenaient sur les rives de la Baltique, aux populations de même famille que les Goths.

A cette époque, il n'y avait pas encore en Suède de monnaies indigènes. On employait, pour les payements, de l'or souvent étiré en minces spirales et estimé au poids dans des balances.

C'est Byzance et les Arabes qui exerçaient alors la plus grande influence sur l'Europe. Le Nord entretenait des rapports avec le Levant par la garde des empereurs de Constantinople, qui était en grande partie formée de Scandinaves (*Väringar*). Avec les contrées arabes de l'Asie existaient, à travers la Russie, de fréquentes relations commerciales dont nous relevons toujours de nouvelles traces en étudiant les nombreuses monnaies arabes appartenant aux trésors d'argent que l'on exhume surtout en Gotland.

Outre les monnaies arabes dont plus de 20.000 ont été recueillies en Suède, on y a trouvé encore un grand nombre de monnaies allemandes, bohémiennes, hollandaises, anglo-saxonnes et irlandaises, toutes en argent; par contre, les monnaies byzantines datant des derniers siècles de notre période païenne sont remarquablement rares.

Vers la fin des temps païens, les rois de Suède (Olof Skötkonung et Anund Jakob) commencèrent à frapper des monnaies, lesquelles, parce qu'on faisait venir les monnayeurs d'Angleterre, furent exécutées sur le modèle des pièces anglaises contemporaines. Plus anciennes encore sont quelques monnaies qui ont peut-être été frappées à Birka, la ville de l'île de Björkö.

La dernière partie de l'âge du fer coïncide à peu près avec *la période des Vikings*, pendant laquelle les fils du Nord visitèrent les côtes de l'Europe et fondèrent des empires puissants en Russie, en Angleterre, en France et en Italie.

Ces expéditions élargirent l'horizon des Septentrionaux. Leur bien-être s'accrut non seulement par le pillage mais aussi par les bénéfices du commerce. Les Septentrionaux de cette période se trouvaient ainsi, pour l'intelligence aussi bien que pour l'industrie, au niveau des contemporains de la plupart des pays européens.

Au lieu de l'écriture runique très développée qui était en usage pendant la première partie de l'âge du fer, on se servit de runes plus simples. Des inscriptions de ce genre datant de la fin des temps païens et des premiers siècles du moyen âge chrétien ont été conservées en grand nombre (environ 1.500), particulièrement aux environs du lac Mälar.

Les tombes de cette époque renferment souvent les restes de corps incinérés, mais dans certaines régions il y a aussi des tombes contenant des squelettes non brûlés. Les corps, brûlés ou non brûlés, étaient quelquefois placés dans des bateaux ou des barques. Le bateau était souvent recouvert d'un tumulus. D'autres tombes pareilles se trouvent simplement au-dessous du sol.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

HAUTE-MARNE

Chaumont. — Musée, bâtiment des écoles communales, fondé en 1840 (Cons. : Hector Guiot). — Collection géologique départementale Barotte. Archéologie. Numismatique.

Langres. — Musée, place Saint-Didier, fondé en 1842 par la Société historique et archéologique de Langres (Cons. : Royer). — Histoire naturelle régionale et objets provenant d'Égypte (Coll. Perron). — Etnographie : Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Marquises, Pérou, Groënland, Madagascar. — Préhistorique. — Curieux bas-relief gaulois représentant un char. — Collection intéressante d'égyptologie (Coll. Perron). — Objets gallo-romains et francs de la région. — Numismatique.

— Collections de la Société des Sciences naturelles de la Haute-Marne, fondée en 1904.

Saint-Dizier. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1881, par la Société des Lettres, Sciences, Arts, Agriculture et Industrie de l'arrondissement de Saint-Dizier (Cons. : Houdard).

Bourbonne-les-Bains. — Collections archéologiques départementales, fondées en 1885, annexées à la Bibliothèque de la ville (Cons. : Parison).

Doulevant-le-Chateau. — Musée, fondé par la Société des Sciences et Arts du canton de Doulevant.

MEUSE

Bar-le-Duc. — Musée, 20, place Saint-Pierre (construction de 1520), fondé en 1881 (Cons. : Jacob). — Histoire naturelle. — Archéologie régionale : objets gaulois de l'oppidum de Boviolles, pilastre orné de reliefs, trouvé à la Malmaison ; objets gallo-romains, provenant de Nasium, de Bar-la-Ville, Montmédy, Panis, Centrisson, Pont-sur-Meuse ; antiquités franques provenant des fouilles de Gondrecourt. — Numismatique.

— Musée commercial et industriel, ancien collège Gilles de Trèves, fondé en 1885 (Cons. : Marceron). Histoire naturelle et ethnographie : objets provenant surtout des colonies françaises.

Verdun. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1874 par la Société philomatique de Verdun (Cons. : Chènevier). Minéralogie, géologie et paléontologie ; beaux échantillons

de fossiles (ossements du *Machimosaurus Mosae*). — Herbiers, bois, fruits et graines. — Bonnes séries zoologiques. — Ethnologie. — Ethnographie : Algérie, Égypte, Chine, Inde, Thibet, Nouvelle-Calédonie. — Archéologie. — Numismatique.

NIÈVRE

NEVERS. — Musée Trochereau, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Blandin). Coll. géologique Trochereau. Préhistorique : silex taillés de Sauvigny (Coll. des Drs Jacquinot et Subert).

— Musée nivernais, au Palais ducal (XVIe siècle) (Cons. : Paul Meunier). Préhistorique et protohistorique de la région ; fouilles du tumulus de Pougues ; objets de la cachette de Chevenon, âge du bronze. — Gallo-romain et mérovingien de la région. — Numismatique (Coll. Gallois). — Très riche collection céramique, comprenant de belle faïences des anciennes fabriques de Nevers.

— Musée lapidaire, à la porte de Croux (mon. histor., bâtie de 1393 à 1398) (Cons. : de Saint-Venant). Ce monument fut donné à la ville de Nevers par le baron de Vertpré, à condition d'y établir un musée, ce qui fut fait. Ce musée est dirigé par la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts. Beaux monuments lapidaires grecs (2 statues en marbre, Apollon et Vainqueur au jeu) et gallo-romains (mosaïque, statuettes, inscriptions).

— Bibliothèque de la ville, à l'Hôtel de Ville : herbier formé par Boreau.

— Musée archéologique à la cathédrale.

CHATEAU-CHINON. — Musée archéologique, à l'Hôtel de Ville.

CLAMECY. — Musée, à la Mairie, fondé en 1876 (Cons. : Boisseau, cons. adj. : Chevalier, Péranne, Fiéffé). — Collections d'histoire naturelle du Dr Darcy. — Archéologie. — Numismatique.

MONTSAUCHE. — Musée cantonal, fondé en 1886 par le Dr Monot (Cons. : Monot). — Archéologie régionale.

Cosne. — Musée (Cons. : A. Pasquet).

Champvert. — Coll. Gauthier (objets gallo-romains locaux), conservée à la Mairie.

Varzy. — Musée, fondé par Grasset (Cons. : Oudot et H. Piffaut). Préhistorique régional, faïences, etc.

ADDITIONS

ISÈRE

Grenoble. — La municipalité de Grenoble vient de décider la création d'un Musée historique dauphinois, qui comprendra les divisions suivantes : Epigraphie, Architecture, Céramique, Peinture et Ethnographie générale dauphinoise.

Ce Musée a déjà reçu un commencement d'exécution par l'installation de la partie épigraplique, dans une ancienne chapelle dite de Sainte-Marie-d'en-Bas. Cette mesure a l'avantage de conserver un monument intéressant, édifié sous Louis XIV. Il est certain que les dons des collectionneurs locaux ne tarderont pas à enrichir rapidement le nouveau Musée.

Les fonctions de conservateur ont été confiées à M. H. Müller, bibliothécaire de l'Ecole de médecine de Grenoble, connu par ses travaux en préhistoire et en ethnographie alpine.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

5e ANNÉE — N° 2 — FÉVRIER 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PEINTURES DANS DES DOLMENS DE PORTUGAL

PAR J. LEITE DE VASCONCELLOS
Directeur du Musée Ethnologique Portugais, Belem (Lisbonne).

(Planches I et II.)

Les peintures qu'on observe dans les grottes préhistoriques constituent un des sujets à l'*ordre du jour* dans les études archéologiques, soit qu'elles représentent des divinités protectrices, soit qu'elles résultent, comme le veut M. Salomon Reinach [1], de conceptions magiques. A côté des peintures des grottes, nous devons considérer celles que l'on voit quelquefois sur la surface intérieure des parois des dolmens portugais.

M. Adrien de Mortillet m'ayant invité à écrire pour son journal un article sur ce sujet, j'ai rédigé, un peu à la hâte, faute de temps pour entrer dans des développements, les notes succinctes qui suivent.

I. DOLMENS DE LA PROVINCE OU PRINCIPAUTÉ DE LA BEIRA

Dans cette province, le peuple nomme quelquefois *orcas* [2]

1. Voir *L'Anthropologie*, XIV, 260 ss.
2. Voir mes *Religioens da Lusitania*, I, 253 ss., où j'ai tâché d'expliquer l'origine de cette dénomination.

les dolmens. J'y ai fouillé, en 1896, quatre dolmens ou *orcas*, où j'ai trouvé des peintures. Après moi, M. le Dr Santos Rocha a fouillé un dolmen en contenant aussi. Je vais parler de toutes ces reliques de l'art de nos ancêtres.

1. Orca do Tanque. Ce dolmen, situé près du village de Cas-Freires, dans le *concelho* de Sátam, se compose de crypte et galerie couvertes, et a été entouré d'un tumulus ou *oiteirinho*, comme dit le peuple. J'y ai trouvé un riche mobilier néolithique : des vases de plusieurs formes et des instruments de pierre. Parmi les vases, je signalerai ceux qui ressemblent aux vases à fleurs modernes (tronc de cône renversé) ; parmi les instruments de pierre, de magnifiques pointes de flèches en silex et quelques-unes en cristal de roche.

Les peintures y occupaient la pierre du fond de la crypte, en face de l'entrée (Pl. I, Fig. A), et le pilier à côté de celle-ci, à droite de l'observateur (Pl. I, Fig. B).

Fig. A. On y voit, à gauche, l'esquisse d'un être humain : la tête, le cou, les bras étendus, le tronc et une partie des jambes. Dimensions : 0 m 55 sur 0 m 37. A droite, il n'y a actuellement qu'une tache.

Fig. B. Si nous comparons la partie inférieure de cette figure à celle de la fig. A, nous pouvons supposer qu'elle représente un buste, le reste de la peinture étant réduit à des taches.

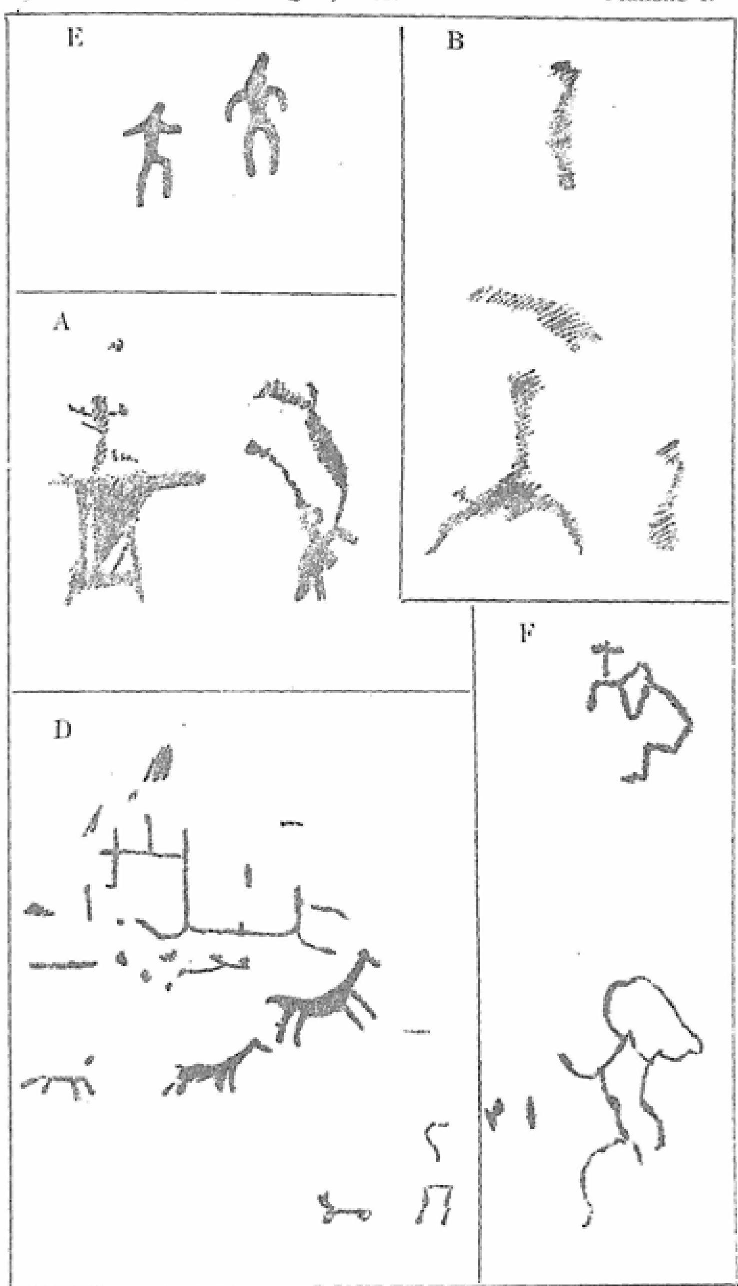
2. Orca dos Juncaes. Près du village de Queiriga, dans le *concelho* de Sátam. Crypte, galerie et le reste d'un tumulus. Mobilier aussi varié que celui du premier dolmen. En outre, j'y ai trouvé des couvercles en pierre, semblables à ceux employés aujourd'hui par le peuple dans cette région.

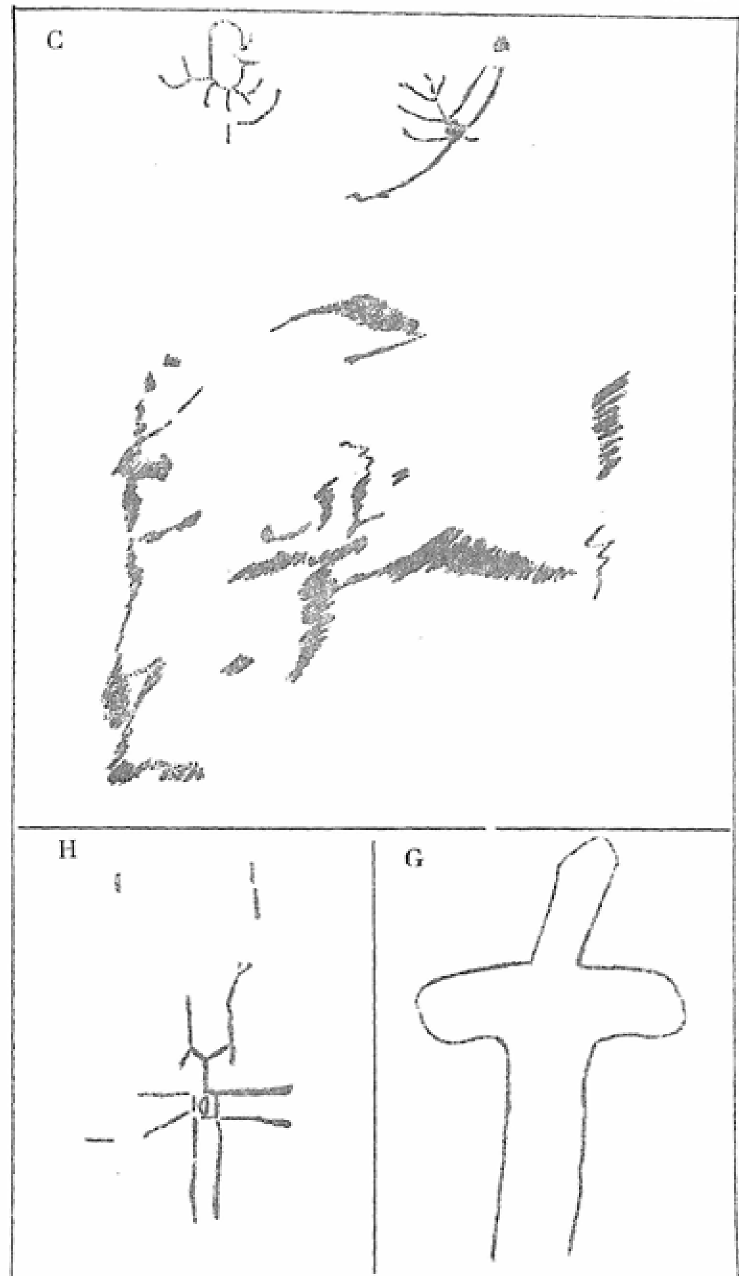
Les peintures y occupaient la dalle principale de la crypte, en face de l'entrée (Pl. II, Fig. C), un des bolcs latéraux (Pl. I, Fig. D) et un des piliers de la galerie (Pl. I, Fig. E).

Fig. C. On y voit des taches, des rameaux et un dessin qui représente aussi des rameaux ou des arabesques semblables à ceux qu'on trouve quelquefois sculptés sur les rochers et même sur les dolmens, dans cette province [1].

Fig. D. Sous des dessins formés de lignes plus ou moins

1. Voir *Religioens da Lusitania*, I, 364-365.


E
B
A
F
D


C
H
G

droites, on voit une rangée de quadrupèdes qui, d'après les cous, peuvent être des chèvres. Un de ces animaux, le plus grand, mesure 165 millimètres de longueur sur 100 de hauteur.

Fig. E. Deux figures humaines à côté l'une de l'autre. Le fragment de la dalle qui les contient a été déposé au Musée Ethnologique portugais.

3. Orca do Fojinho. Près du village de Queiriga. Ce dolmen était déjà très endommagé, cependant on y reconnaît des vestiges du tumulus et quelques blocs de la galerie et de la crypte.

Les peintures y occupaient une des dalles de la crypte (Pl. I, Fig. F).

Fig. F. Malheureusement ces arabesques sont bien énigmatiques ; on peut les comparer à celles de la figure C.

4. Orca de Forles. Près du village de ce nom, dans le *concelho* de Sátam[1]. Ce dolmen, quoique aussi très endommagé, montrait encore une crypte, une galerie et des vestiges d'un tumulus. Mobilier riche et varié : céramique, une hache de pierre, des pointes de flèches, etc.

Fig. G, Pl. II. De la peinture qui se trouvait dans ce dolmen, je ne peux présenter ici que cette ébauche grossière, faite par un de mes ouvriers ; elle est plus ou moins cruciforme.

5. Casa dos Moiros da Sobreda. Ce dolmen se trouve dans le *concelho* de Oliveira do Hospital. M. le Dr Santos Rocha, le savant conservateur du Musée Archéologique de Figueira da Foz, y a fait des fouilles qu'il a décrites dans *Portugalia*, I, 17 ss. On y voyait sur une des dalles de la crypte une peinture qu'il représente, p. 20.

J'ai visité cet endroit après lui, et j'y ai copié ce qu'on voit dans la figure H, Pl. II. Quand j'ai fait mon dessin, la peinture était un peu plus évanouie que lors des fouilles de M. Rocha ; elle est comparable à celles des figures C et F.

1. Le peuple prononce *Folres*. Dans un document du xiiie siècle, publié par M. le Professeur Pedro de Azevedo, dans *Revista Lusitana*, VIII, 44-45, on trouve la forme *Fólares* pour ce mot.

II. Dolmens de la province de Tras-os-Montes

M. le Dr José Fortes a décrit dans *Portugalia*, I, 665 ss.,

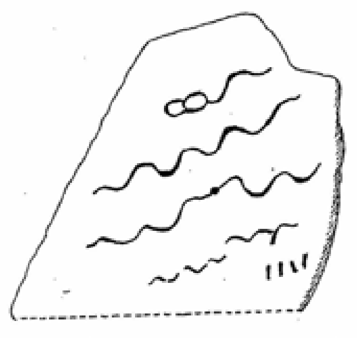


Fig. 10. — Peintures sur une dalle de dolmen.
Sales, province de Tras-os-Montes. D'après M. le Dr José Fortes.

la nécropole dolménique de Sales, située dans les *Terras de Barroso*, qu'il a fouillée et étudiée. L'auteur y parle aussi de peintures qu'il a observées sur les dalles des dolmens : voir les dessins, p. 683 et 685, que je reproduis ici (Fig. 10 et 11).

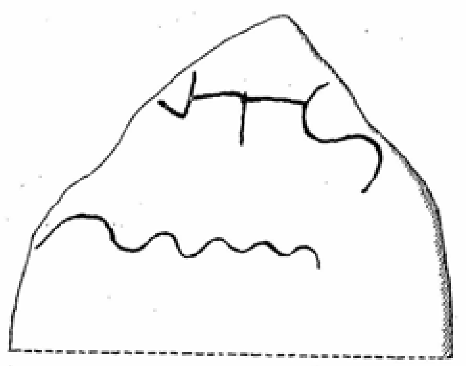


Fig. 11. — Peintures sur une dalle de dolmen.
Sales, province de Tras-os-Montes. D'après M. le Dr José Fortes.

Jusqu'à présent, je ne connais pas d'autres spécimens de peintures néolithiques chez nous. C'est moi qui en ai parlé pour la première fois, en 1897, dans mes *Religioens da Lusitania*, I, 276, 389 (note 1) et 430-431. M. le Dr Santos

Rocha, en 1899, dans l'article que j'ai cité ci-dessus, dit qu'il ne croit pas que la peinture qu'il a observée dans le dolmen de Sobreda soit un document de l'art préhistorique, p. 17. M. le Dr Fortes, *loc. cit.*, p. 682-683, est moins sceptique et entre, au contraire, dans d'utiles considérations pour montrer qu'il est possible d'accepter l'ancienneté de ce genre de décoration. L'un et l'autre insistent sur ce fait, que les dolmens où se trouvent les peintures ne sont pas dans leur état primitif, mais qu'ils ont été violés.

Cependant, il me semble que devant le nombre de documents que je publie aujourd'hui, on ne pourra plus douter que les peintures ne soient pas contemporaines du mobilier des dolmens. L'usage des peintures est tout à fait comparable à celui des sculptures que l'homme préhistorique a faites sur les pierres de ces monuments funéraires. Je remarquerai, en outre, qu'une des dalles d'où j'ai copié une des peintures, dans un dolmen de Sátam, était encore enfouie dans le sol, à 77 centimètres de la surface actuelle.

Toutes ces peintures ont été faites avec des oxydes de fer, et la couleur qui en résulte est presque indélébile.

QUARTZITES TAILLÉS

DE SATURARGUES (HÉRAULT)

PAR LE Dr **E. MARIGNAN**

La période paléolithique a laissé peu de traces dans le département de l'Hérault. Le dénombrement des gisements de la pierre taillée ne sera pas long. En 1890-91, M. E. Rivière a découvert des silex moustériens dans les grottes du Minervois, à l'extrême limite occidentale du département [1]. M. Cazalis de Fondouce a, de son côté, signalé [2] quelques silex solutréens provenant des fouilles exécutées par M. Munier, il y a trente-cinq ans, dans la grotte du Col de Gigean, entre Montpellier et Cette.

Et c'est tout. Ou plutôt c'était tout jusqu'au jour où j'ai présenté au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Grenoble, en 1904, des quartzites taillés en forme d'instruments paléolithiques, récoltés à Saturargues, petite commune du canton de Lunel, à deux kilomètres de la rivière du Vidourle qui forme la limite entre l'Hérault et le Gard. J'ai fait, en 1905, au premier Congrès préhistorique à Périgueux, une communication relative à ces quartzites taillés.

Tout le mérite de la découverte revient à M. Emile Fournier, de Saturargues.

Il y a quelques années, M. Fournier, qui s'intéresse aux recherches géologiques, étant venu visiter mes collections, j'attirai son attention sur l'existence possible de stations néolithiques dans sa commune. A quelque temps de là, il m'apporta des quartzites taillés qui éveillèrent vivement ma curiosité.

J'avais parcouru, pendant plus de vingt ans, toutes nos collines sous-cébenniennes, dans le Gard et l'Hérault,

1. E. Rivière. Association française pour l'avancement des sciences. Marseille.

2. Cazalis de Fondouce. Les temps préhistoriques dans l'Hérault. Montpellier.

découvrant de nombreuses stations néolithiques, ramassant partout des silex taillés, je n'avais jamais rencontré un seul quartzite présentant même l'apparence d'avoir été taillé intentionnellement ; je n'avais jamais rencontré une seule pièce semblable à celles que m'apportait M. Fournier.

J'engageai vivement celui-ci à poursuivre ses récoltes et j'ai pu, grâce à son concours, réunir une abondante collection de ces outils primitifs. C'est cet outillage que nous allons étudier.

Un mot d'abord sur le gisement : On ne trouve à Saturargues des pierres taillées que sur un seul point, aux lieux dits, d'après le cadastre, chemin de la Devèze, les Méjannes, les Cantagrils, la Font de l'*Abeure* [1]. Les instruments se rencontrent dans les vignes, dans les taillis, à la surface du sol, au milieu des cailloux roulés du diluvium alpin qui recouvre toute la région. La superficie très irrégulière de la station est de deux kilomètres de longueur sur un de largeur approximativement.

Le Vidourle coule à trois kilomètres de là ; une source, la fontaine du Dardayon, est à mille mètres et une autre petit source, la Font de l'*Abeure*, souvent tarie, mais probablement plus abondante à l'époque quaternaire, se trouve au centre de la station.

L'outil de beaucoup le plus commun est le coup de poing. Ce coup de poing est toujours taillé dans un caillou roulé du diluvium ramassé sur les lieux mêmes. Il est, la plupart du temps, en quartzite jaune, quelquefois en silex ou en grès quartzeux. La matière première était là en abondance. Les Préhistoriques n'avaient qu'à se baisser pour en prendre, ce qui explique la quantité d'éclats ou de pièces à peine ébauchées que l'on rencontre à la surface du sol.

Le coup de poing de Saturargues est parfois des plus rudimentaires. Taillé à grands éclats, il présente souvent peu de retouches. Il a suffi, sur certaines pièces, de l'enlèvement de quatre ou cinq grands éclats pour amener un bloc de quartzite à la forme avantageuse que l'on voulait obtenir. Mais sur toutes les pièces sans exception, sur les

1. Du provençal Abeure, breuvage.

plus frustes comme sur les mieux travaillées, on peut constater les mêmes caractères : une pointe obtenue par l'enlèvement d'éclats plus petits, un talon ménagé pour l'empoignure. Ce talon est parfois constitué par la croûte naturelle arrondie du caillou (Fig. 12), parfois c'est une grande

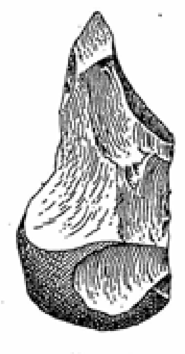




Fig. 12

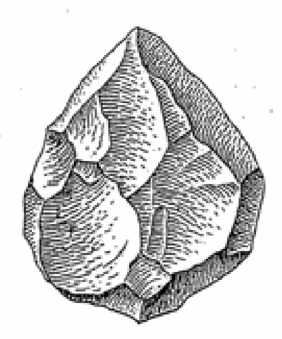


Fig. 13

Coups de poing en quartzite. Saturargues (Hérault).

1/3 gr. nat.

surface de taille. Et ce talon s'adapte toujours admirablement à la paume de la main.

La répétition de la même forme typique voulue est très caractéristique. La fréquence des pièces semblables, les habiles retouches que quelques-unes présentent, prouvent l'intervention raisonnée de l'homme dans la confection de ces outils.

Il est certain qu'ils ne ressemblent pas à ceux que l'on a l'habitude de voir dons les collections. Quand je les présentai au Congrès de Grenoble, quelqu'un me dit en plaisantant : « Vous nous apportez là du mesvinien ».

Je puis cependant comparer les quartzites de Saturargues à certains quartzites grossièrement taillés des environs de Toulouse et de Montauban, ou à ceux de Curson dans la Drôme, pour ne citer que les gisements à quartzites taillés les plus rapprochés de notre département. Mais si mes pierres taillées ressemblent à celles de ces localités, elles ne sont cependant pas du même âge, elles sont un peu moins anciennes, comme nous le verrons tout à l'heure.

Les dimensions des coups de poing varient beaucoup. La pièce fig. 14 a $0^{m}155$, la plus petite a $0^{m}06$. Il y a tous les intermédiaires.

Sur quelques pierres, les arêtes de surface de taille sont émoussées par les agents atmosphériques ; sur d'autres, ramenées plus récemment au jour par la charrue, les arêtes sont très vives.

Quelques pièces, comme nous l'avons dit, portent de fort belles retouches (Fig. 14).

Nos coups de poing affectent diverses formes. Ils sont amygdaloïdes ou cordiformes (Fig. 13) ou bien leur extrémité effilée leur donne l'aspect de véritables perçoirs (Fig. 12).

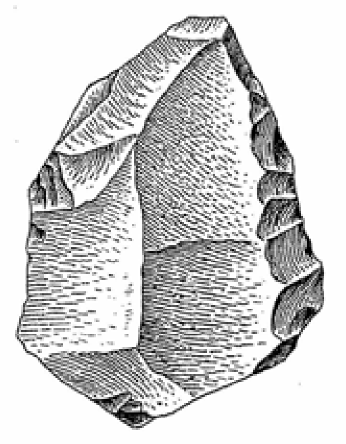
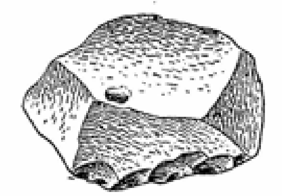


Fig. 14
Quartzite taillé
Saturargues (Hérault).
1/3 gr. nat.

Quelques pierres ne sont taillées que sur une seule face, la face inférieure restant plane (Fig. 14). Nous avons ici l'instrument moustérien.



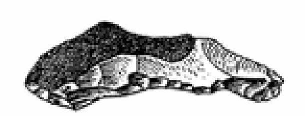




Fig. 15. — Racloir. Fig. 16. — Perçoir.
Quartzites taillés. Saturargues (Hérault). 1/3 gr. nat.

Après les coups de poing, nous trouvons dans notre station, les racloirs. Le racloir a ici tous les caractères du racloir type du Moustier. Le talon conserve souvent la croûte naturelle du caillou roulé, et l'empoignure est parfaite. Le bord inférieur est toujours muni de belles et fortes retouches (Fig. 15). L'instrument, dans son ensemble, est lourd et grossier, et ne dépare pas, sous ce rapport, le reste de l'outillage.

Il y a encore les perçoirs. Le perçoir est un gros éclat de quartzite ou de silex, long en moyenne de 10 centimètres, avec un talon ou manche épais, bien en main (Fig. 16). L'outil va en s'amincissant du talon à la pointe. Celle-ci n'est pas très aiguë en général, mais est taillée toujours avec un soin particulier et porte de fines retouches qui font de ce perçoir un instrument excellent pour percer le bois. On se rend compte, en faisant l'expérience, combien une pointe trop aiguë, et par suite cassante, eût été désavantageuse pour ce travail.

Nous avons enfin de nombreux percuteurs, portant des étoilures très caractéristiques, et sur lesquels je n'insisterai pas, ayant déjà présenté ces pièces à la Société préhistorique de France, dans la séance du 22 juin 1905.

A quelle époque pouvons-nous attribuer les pierres taillées de Saturargues ? En l'absence de toute stratigraphie, nous n'avons que la forme, l'aspect des objets qui puissent nous guider dans la détermination de leur âge. Or, à ne considérer que leur forme, nos grossiers coups de poing devraient être classés dans le chelléen et même dans un chelléen du début de l'époque. Mais, taillés dans des cailloux roulés du diluvium alpin pris sur place, ces instruments sont forcément postérieurs à ce dépôt ; ils ne sont donc pas chelléens. D'autre part, il est impossible de songer ici à une industrie néolithique, si primitive fût-elle. J'ai découvert de nombreuses stations néolithiques dans la région ; les plus rapprochées sont à 4 kilomètres, mais il n'a pas été récolté un seul silex néolithique, un seul morceau de poterie sur toute la superficie de notre station. Du reste, nos néolithiques ne taillaient que le silex, dont ils avaient à proximité un gisement considérable que je me propose de faire connaître bientôt, et que la tribu quaternaire campée à Saturargues n'a pas exploité.

Ces instruments ne sont pas non plus magdaléniens, ils ne sont pas non plus solutréens, nul ne le contestera. Ils sont donc, et le faciès de plusieurs pièces, et le type en particulier des racloirs le faisaient déjà pressentir, ils sont moustériens.

Ce sont les plus anciennes œuvres de l'homme rencontrées jusqu'à ce jour dans le département de l'Hérault.

EXPLORATION DE CAVERNES EN CALIFORNIE

D'APRÈS

F. W. PUTNAM ET JOHN C. MERRIAM[1]

PAR **Paul de MORTILLET**

Pendant l'été de 1901, le professeur F. W. Putnam et M. John. C. Merriam explorèrent plusieurs cavernes dans la région de Murphys, comté de Calaveras. Un certain nombre de cavernes de cette même région furent également fouillées par le Dr W. J. Sinclair, en 1902 et 1903.

Ces explorations entreprises par la Section d'Anthropologie de l'Université de Californie amenèrent la découverte d'un nombre considérable d'os et de deux fragments de pierre paraissant porter des traces de travail humain. Ces objets ont été trouvés associés à une faune quaternaire. Il est donc très intéressant de savoir s'ils ont bien été fabriqués par l'homme, dont la présence en Amérique à une époque aussi reculée, n'a pas encore été constatée de façon certaine.

La caverne de Mercer, près de Murphys, a donné un certain nombre d'os provenant d'un animal disparu, qui a été récemment décrit par le Dr Sinclair comme le type d'une nouvelle espèce, le *Mégalonix sierrensis*.

Les os de cet animal étaient couverts d'un dépôt de stalagmite d'une épaisseur variant de quelques millimètres à un centimètre un quart.

D'après leur position, le corps paraît être tombé dans la

1. John. C. Merriam. — Recent cave exploration in California. — F. W. Putnam. — Evidence of the work of man on objects from quaternary caves in California.
Extrait de : The American Antropologist. N° 2. vol. 8, 1906.

caverne par l'entrée principale, mais, par suite de la décomposition, les restes furent dispersés sur une grande étendue.

Dans une petite chambre, située au-dessus de l'endroit où gisaient les restes du Mégalonix, furent trouvés des ossements humains recouverts d'une très fine incrustation calcaire.

Il est difficile de donner une estimation quelconque relative à l'âge des ossements humains, et de dire s'ils sont aussi anciens que ceux du Mégalonix. Ils semblent cependant plus jeunes, car la couche de matières stalagmitiques qui les recouvre est plus mince. L'épaisseur de cette couche n'est pas, il est vrai, un critérium absolu, car elle peut s'accumuler très rapidement dans un endroit et très lentement dans un autre. Il est cependant probable que la couche moins épaisse qui entoure les ossements humains est la conséquence d'une période plus courte d'enfouissement. Ces ossements paraissent en tout cas excessivement vieux.

On sait du reste que dans cette région ce fut, à une certaine époque, la coutume des arborigènes de déposer leurs morts dans les cavernes. Ces dernières contiennent assez souvent un grand nombre de squelettes accumulés.

Des recherches plus complètes ont été entreprises dans le comté de Shasta. Dans cette région, les principaux dépôts de deux grandes cavernes furent soigneusement explorés.

La première de ces cavernes, dite de Potter-Creek, est située sur la rivière Mc-Cloud, près de Baird. Elle fut découverte en 1878 par M. Richardson et explorée après lui par MM. E. L. Furlong et Sinclair.

Les fouilles du Dr Sinclair furent faites avec beaucoup de méthode et de soin. Le terrain fut creusé jusqu'à $7^{m}60$ de profondeur.

Il renfermait un grand dépôt d'ossements fossiles. Plusieurs milliers d'os plus ou moins complets furent recueillis, dont 4 à 5.000 sont des spécimens parfaitement déterminables.

On y voit beaucoup d'animaux de la faune quaternaire. Le Dr Sinclair a constaté la présence de 52 espèces, dont 21 au moins se rapportent à des animaux disprus. a

Mélangés aux restes de la faune quaternaire il y avait de nombreux os cassés, éclatés et polis, certains portant des perforations et des entailles. Parmi ces fragments d'os on en remarque de pointus, polis sur toute leur surface, qui ressemblent beaucoup aux grossiers instruments trouvés dans les kjoekkenmoeddings de la côte du Pacifique. Sur ces instruments cependant le poli se voit surtout à la pointe, tandis que la partie non utilisée pour un travail actif, n'est souvent ni polie, ni même lisse (Fig. 17).

L'égalité du poli semble indiquer que ces objets ont peut-être été utilisés comme armes. Il a fallu un travail spécial pour les polir dans des parties qui autrement seraient restées rugueuses.

Deux pièces ont particulièrement été étudiées avec beaucoup de soin par M. F. W. Putnam, le savant Curator du Peabody Museum.

La première est une lame en os polie, aux bords taillés en biseau et terminée en pointe. Le biseautage part de la partie la plus tendre de l'os pour aboutir à la partie la plus dure, de manière à produire le bord coupant là où il est le plus utile. A l'extrémité opposée à la pointe, on distingue une entaille qui diffère essentiellement des cassures naturelles des os.

Fig. 17
Eclat d'os de la grotte de Potter Creek
Face interne
Trou presque circulaire à la partie supérieure et pointe à l'extrémité inférieure.
3/4 gr. nat.

La deuxième pièce (Fig. 18) est un épais fragment d'os portant plusieurs entailles et perforations ne paraissant pas dues à une cause naturelle. Il a été trouvé entre 1m80 et 2 mètres de profondeur au-dessous du sol de la caverne de Potter-Creek.

Il importait de savoir si ces perforations étaient dues à l'action de l'homme ou à une cause naturelle, et à quel animal, à quel os ou partie d'os appartenait le fragment. M. F. W. Putnam fit examiner cette intéressante pièce

par plusieurs paléontologues et spécialistes éminents en anatomie comparée. Tous déclarèrent que les perforations n'avaient pas été produites par une action naturelle.

Voici l'opinion de MM. Matthew et Gidley sur cet os qui avait été soumis à leur examen : « Le spécimen est un fragment d'os d'un membre de quelque mammifère. Il est trop usé et de caractères trop indéfinis pour être identifié avec certitude, mais il paraît être une partie de l'humérus, probablement le côté externe, d'un ruminant se rapprochant beaucoup de la classe Ovibos. Il porte une perforation circulaire et est profondément entaillé par un trou ovale plus grand dont le côté externe est brisé.

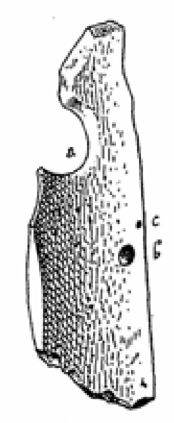


Fig. 18
Fragment d'os de la grotte de Potter Creek.
Face interne, montrant une perforation semi-circulaire (a) près de la pointe, une perforation circulaire (b) et un petit trou (c) sur le bord de l'os à droite.
3/4 gr. nat.

Ces perforations, quand on en examine les bords, ne paraissent pas dues :

1° Au travail de l'eau agissant par solution, ainsi que le démontre le diamètre uniforme et la forme régulièrement circulaire de la plus petite des perforations, et le bord biseauté et non arrondi de la plus grande.

2° Elles ne sont pas dues au travail d'insectes ou de mollusques perforants, ainsi que le prouvent le léger biseautage du côté externe, l'arrondi du côté interne du petit trou ; et le biseautage prononcé et irrégulier du plus grand, aussi bien que des caractères ayant trait à la position, direction, etc., de ces perforations.

3° Elles ne sont pas non plus dues au travail des rongeurs. Ceci est hors de doute pour le plus petit trou et doit être aussi rejeté pour le plus grand, à cause de l'absence de marques de dents sur les bords du trou. Quelques parties du bord du fragment d'os portent des marques de dents de rongeurs très clairement imprimées.

Ces marques doivent avoir été produites quand le fragment avait déjà sa forme actuelle, alors que la grande perforation était plus complète qu'elle ne l'est maintenant.

4° L'hypothèse de la dent des carnivores doit être également écartée, le biseautage des bords du grand trou, la petite dimension et le diamètre régulier du plus petit ne permettant pas de la soutenir.

La seule chose que nous puissions concevoir et la seule explication que nous puissions donner de la présence de ces trous, c'est qu'ils sont le résultat du travail de l'homme.

La pointe du fragment porte également deux entailles plus légères, dont les bords présentent les mêmes caractères que ceux de la perforation incomplète déjà mentionnée. Elles sont également d'origine artificielle, car on peut difficilement les expliquer comme étant le résultat d'une cassure, ou de la dent des rongeurs ou des carnivores. »

L'étude de ces os a amené le professeur Putnam aux mêmes conclusions. Il a ensuite recherché à quel ruminant pouvaient se rapporter ces ossements. Le bœuf musqué ne fait pas partie de la faune des cavernes de la contrée de Shasta. Mais ces cavernes contiennent les restes d'un nouveau genre d'Eucérathérium, grand animal de l'espèce ovine, dont les os présentent quelques rapports, comme forme et dimension, avec ceux du bœuf musqué. L'Eucérathérium était très commun quand les dépôts se sont formés et a dû servir de principale nourriture à l'homme préhistorique, si toutefois il a vécu dans cette région à cette époque.

L'exploration de la caverne de Samwell, également située dans la région de Shasta, a été conduite par M. E. L. Furlong, en 1903, 1904 et 1905.

Cette caverne, un peu plus grande que celle de Potter-Creek, contient plusieurs chambres importantes, renfermant de grands dépôts de restes d'animaux de la faune quaternaire, parmi lesquels plusieurs d'espèces éteintes : Equus, Elephas, Ursus et Eucérathériums.

Associés à ces ossements se trouvaient de nombreux fragments d'os éclatés et polis tout à fait semblables à ceux récoltés dans la caverne de Potter-Creek, décrits précédemment. Il fut de plus trouvé dans la première chambre, à 15 centimètres au-dessous d'une couche de stalagmites bouleversée par l'explosion d'une mine forée pour briser la

roche, un morceau de basalte incontestablement taillé, dont la surface est partiellement recouverte d'une fine couche calcaire. Il paraît bien appartenir à la couche de terre où il a été recueilli. Cette couche contenait de nombreux ossements d'animaux disparus.

On récolta également un éclat d'obsidienne taillé, recouvert d'une fine incrustation calcaire, ramené dans un seau rempli de terre humide provenant du fond d'un puits de 3m 35 de profondeur. Ce puits avait été creusé dans le dépôt remplissant la plus grande chambre de la caverne de Samwell. On ne peut pas affirmer que cet éclat provient bien de la couche inférieure, il a pu tomber dans le puits au cours des travaux et se trouver ainsi mélangé avec la terre du fond.

Sans conclure d'une façon certaine, dit le professeur Putnam, que ces deux fragments de pierre taillés soient d'origine quaternaire, il y a au moins de fortes raisons de croire qu'ils proviennent des assises où ils ont été recueillis, et qu'ils sont dus au travail de l'homme qui habitait cette région avant que la faune quartenaire ne disparaisse complètement.

La caverne de Stone Man, située à 2 kilomètres environ au Nord-Est de Baird, région de Shasta, a été partiellement explorée en 1903, par MM. C. Merriam et Furlong. Dans une des chambres supérieures ils découvrirent un certain nombre d'os d'animaux recouverts d'incrustations stalagmitiques. Mais ils étaient en trop mauvais état pour que l'on puisse les identifier et déterminer l'âge du dépôt. Dans une des galeries inférieures fut trouvé une partie des os d'un squelette humain, l'autre partie avait été enlevée dans une exploration antérieure. Ces os étaient recouverts d'une couche d'incrustation de 25 millimètres d'épaisseur. Aucun objet portant des traces de travail humain n'a été trouvé dans cette caverne.

D'après M. John C. Merriam, la faune des cavernes de Potter-Creek et de Samwell indique l'âge quaternaire.

Cette dernière est probablement plus jeune, car elle contient un plus grand nombre d'espèces actuelles. La situation de ces deux cavernes vient corroborer les données fournies par la faune. La caverne de Potter-Creek est située à une

hauteur de 243 mètres au-dessus du niveau de la rivière Mc Cloud, et juste au-dessous d'une terrasse formée par les anciennes alluvions de cette rivière. La caverne de Samwell est située juste au-dessous d'une terrasse qui est à 107 mètres environ au-dessus du niveau actuel du Mc Cloud. Sa chambre la plus basse s'ouvre en un point qui n'est pas à plus de 61 mètres au-dessus de la rivière.

Ces deux cavernes reçurent leurs principaux dépôts quand la rivière coulait à peu de distance au-dessous d'elles, et il est évident que le temps qui s'est écoulé depuis la formation des dépôts dans celle de Potter-Creek est beaucoup plus grand que celui écoulé depuis la formation des assises similaires dans la caverne Samwell.

Le Dr Sinclair considère la faune de Potter-Creek comme représentant, soit le quaternaire moyen, soit le quaternaire récent. La faune de Samwell est certainement quaternaire, mais moins ancienne.

L'homme a-t-il apparu en Amérique à une date aussi éloignée que celle assignée à Potter-Creek. Les os percés et polis provenant de cette caverne semblent l'indiquer.

L'exploration des autres cavernes de la région apportera probablement de nouveaux et précieux renseignements sur l'homme primitif en Californie. Nous pouvons espérer, que, grâce aux savants travaux comme ceux de MM. F. W. Putnam et John C. Merriam, la question de l'ancienneté de l'homme en Amérique fera de rapides progrès.

LES SOUTERRAINS DE BOISSEAUX

(Loiret)

Par **Francis PÉROT**

Le territoire de cette commune est très fertile en antiquités de tous les âges ; les silex taillés et polis, l'industrie du bronze et du fer, y ont précédé l'occupation gallo-romaine.

Ce pays, centre très productif, se trouvait traversé par la grande voie de Lutèce à Genabum.

Quatre souterrains refuges sont encore connus à Boisseaux. Ils correspondent, dit-on, les uns à Armonville-Guénard, où nous avons reconnu l'emplacement d'une villa assez importante, avec revêtements en stuc, cave dallée au-dessous ; les autres à Arbouville, et enfin le dernier à Omonville, grosse ferme près de la butte d'Halemont. Ce dernier n'aurait pas moins de 3 kilomètres de longueur ; celui d'Arbouville en aurait près du double.

Les entrées de ces souterrains refuges ont été découvertes inopinément, par les labourages et par les fouilleurs de pierres. L'une d'elles, actuellement fermée, est sur le chemin qui conduit à Erceville, dans une pièce de terre dite des *30 mines*, à une centaine de pas des dernières maisons de Boisseaux. Une autre, que nous avons pu voir, se trouve au-dessous de la maisonnette récemment construite pour y abriter la pompe à incendie. La pente qui conduit au souterrain est rapide, en cet endroit cette porte ou entrée est voûtée en plein cintre en moëllons bruts du pays, non appareillés. Cette voûte se prolonge jusqu'à un support qui reçoit la retombée de deux voûtes d'arêtes qui se prolongent au delà d'où nous avons pu pénétrer, car à 10 mètres environ les feux s'éteignent et la respiration devient pénible. Il en

est de même pour les autres souterrains, que nous n'avons pu explorer pour la même raison.

Les tronçons que nous avons pu voir avaient environ de 1^{m}80 à 1^{m}90 de hauteur, sur une largeur variable de 1 mètre à 1^{m}50 ; ils étaient creusés dans le sol, assez compact pour supprimer toute maçonnerie.

Ces souterrains, ce nous semble, devaient être les greniers d'abondance de l'époque gauloise et gallo-romaine ; cette partie si fertile de la Beauce devait conserver ses réserves de grains pour les grandes villes de Paris et d'Orléans.



FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Cimetières mérovingiens et carlovingiens.

On a signalé, ces derniers mois, la découverte de cimetières mérovingiens et carlovingiens, sur divers points de la France.

Un de ces cimetières, récemment retrouvé à Cessy (Ain), se composait d'une fosse commune, de plusieurs tombes en terre libre et de quelques sépultures sous dalles.

Sur le territoire de la commune de Chevregny (Aisne), au lieu dit *Les Cochereaux*, des fouilles ont été effectuées sur l'initiative de M. Cherrier, notaire honoraire à Chevregny. Elles ont mis à jour, à une très faible profondeur du sol, douze sarcophages qui semblent dater du IXe ou Xe siècle. Ils affectent la forme de grandes auges rectangulaires, monolithes, plus étroites et moins élevées au pied qu'à la tête. Ces sarcophages, fermés par des couvercles plats et massifs, ne renfermaient que des débris de vases en terre cuite et des fragments de squelettes, dont les pieds étaient tournés vers l'Est. En raison de l'extrême friabilité de la pierre, ces sarcophages n'ont pu être extraits du sol et offerts au musée de Laon, conformément aux très louables intentions du propriétaire du terrain, M. Dejeambe.

Dans le même département, à Osly-Courtil, un cultivateur a rencontré un sarcophage en travaillant dans un champ près de la route de Pommiers à Fontenoy. Croyant qu'il s'agissait d'un simple bac en pierre, il le défonça et fut surpris de trouver un squelette en parfait état de conservation. A côté de ce sarcophage, se voient d'autres cercueils en pierre qui indiquent qu'on est en présence d'un cimetière.

Sur la commune de Vert-la-Gravelle, canton de Vertus (Marne), des fouilles ont été pratiquées dans un cimetière mérovingien, qui a fourni une quantité de colliers, de boucles d'oreilles, de bagues, de vases et autres objets.

A Liévin (Pas-de-Calais), ont été faites, à la fin de l'année dernière, des découvertes encore plus importantes. La Compagnie des Mines ayant décidé la construction d'un groupe de maisons pour son personnel, les ouvriers employés au terrassement mirent à jour un cimetière qui comprenait environ 700 tombes datant du Ve au VIIe siècles de notre ère. La Compagnie des Mines de Liévin fit entreprendre des fouilles méthodiques qui ont amené la découverte de riches mobiliers funéraires comprenant, dit-on, des statuettes en or, en bronze et en terre cuite.

Dans les cercueils d'hommes se trouvaient des armes ; dans ceux des femmes des bijoux, dans ceux des enfants des jouets.

On a recueilli des francisques, des framées, des scramasaxes, des

armatures de boucliers, des flèches et des plaques de lourds baudriers. Il y a aussi de nombreuses fibules en métaux divers où se rencontrent tous les genres d'orfèvrerie de l'époque franque : les unes ornées de filigranes, d'autres de verroteries ou de cristal de roche ; des boucles d'oreilles, des bagues, des bracelets, des anneaux d'or et d'argent, des colliers en ambre, en verre, en perles de matières diverses.

Les tombes contenaient également des poteries en terre et quelques vases en verre. Quant aux ossements, ils étaient mal conservés.

Enfin, deux sarcophages de granit, dont un renfermait un squelette, ont été découverts sur l'emplacement d'une vieille chapelle, à l'entrée du port de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Trésor découvert à Kiew.

Nous lisons dans *Le Petit Journal* du 24 décembre 1906 :

A la demande de l'ambassade de Russie, les parquets de Seine-et-Oise font rechercher un Russe du nom de Moïse Zolotinsky, qui s'est enfui de Kiew (Russie), emportant un trésor ancien d'une valeur considérable.

Des ouvriers avaient trouvé ce trésor au mois de juillet dernier en pratiquant des fouilles dans un terrain communal de Kiew ; ils le gardèrent et le vendirent secrètement à Moïse Zolotinsky. Mais l'un d'eux raconta l'histoire à des amis, si bien que la justice fit arrêter tous les complices, qui dénoncèrent Zolotinsky comme le détenteur du trésor.

Zolotinsky avait déjà gagné l'étranger ; il chercha à se défaire de ses richesses à Francfort-sur-le-Mein il y a un mois environ, mais il n'y réussit pas, et on a lieu de supposer qu'il s'est réfugié aux environs de Paris.

D'après la liste fournie par l'ambassade de Russie, le trésor de Kiew se compose notamment de deux colliers en or, comptant chacun vingt médaillons en émail cloisonné représentant des oiseaux et des plantes ; de plusieurs paires de boucles d'oreilles en or, dont trois ont la forme de cadenas et sont émaillées ; de bracelets en argent, forme torsade, de médaillons émaillés et oxydés, d'anneaux en or et argent doré, d'icônes rondes en argent, de petites croix de pierre montées sur or. Ces objets datent des XIe et XIIe siècles. En outre, le trésor comprend des pièces de monnaies de l'époque byzantine, des perles et de petits cylindres en argent.

Découverte d'un trésor au Mexique.

Un télégramme de Mexico, adressé dernièrement aux journaux, annonçait que des bijoux, des vases et de nombreux objets en or, évalués à une somme de 15 millions, avaient été découverts par des

ouvriers qui creusaient le sol près du théâtre de Santo-Domingo, à Puebla.

Si l'on en croit une légende fortement enracinée, les Espagnols auraient, au temps de la conquête du Mexique, enfoui un peu partout des trésors d'une valeur incalculable. Ce serait un de ces mysterieux trésors qu'on aurait enfin retrouvé à Puebla.

Cette nouvelle demande à être confirmée. Elle semble pour le moins considérablement exagérée, car, d'après la valeur indiquée, la trouvaille représenterait environ 5.000 kilogrammes d'or.

NOUVELLES

Cartes postales apocryphes.

Il se vend en ce moment, dans le département de l'Allier, et à Moulins en particulier, des cartes postales fantaisistes, représentant un superbe dolmen bien complet, portant cette légende : CÉRILLY, *Les Pierres Jaumâtres*. Moreau, Mériguet, édit. Cérilly (Allier).

Il n'existe aucun monument de ce genre ni d'autres mégalithes dans la région ; de plus, les Pierres Jaumâtres sont au sommet du mont Barlot, non loin de Toul-Sainte-Croix, arrondissement de Boussac (Creuse), et ce qui est inconcevable, c'est que parmi les groupes formant les Pierres Jaumâtres, il ne se trouve pas de dolmen, ni autre pierres, rappelant celui qui est représenté sur la carte postale.

N'est-il pas regrettable que de pareilles supercheries se produisent ; elles peuvent trouver créance et induire en erreur les touristes, les palethnologues étrangers ; aussi, nous nous empressons de signaler cette fraude contre l'histoire, aux lecteurs de l'*Homme préhistorique*, dans les colonnes duquel se trouvent les indications des mégalithes de France que reproduisent les cartes postales.

FRANCIS PÉROT.

LIVRES ET REVUES

Marquis DE LA MAZELIÈRE. — **Le Japon. Histoire et civilisation.** Paris, Plon, 1907.

Cet important ouvrage, un des plus complet publié sur le Japon, comprendra cinq volumes, dont trois viennent de paraître et deux sont en préparation.

Les volumes parus sont d'une lecture attachante et abondamment documentés. A côté des données purement historiques, ils contiennent de nombreux et intéressants renseignements sur les mœurs de ce curieux pays, depuis la période légendaire de son histoire jusqu'au milieu du xixe siècle.

Le tome Ier, consacré au Japon ancien, débute par quelques pages, trop courtes à notre gré, sur les temps préistoriques et protohistoriques. On y trouve un résumé très succinct, mais très exact, de l'état actuel de nos connaissances à ce sujet.

Bien qu'on ait recueilli des outils de la période quaternaire dans les provinces d'Osaka, d'Iwate, d'Echigo, etc., le Japon, dit l'auteur, semble avoir été peuplé longtemps après l'Europe, l'Asie continentale et l'Archipel Malais.

Les restes des époques préhistoriques n'y sont cependant pas rares. Ils consistent surtout en fosses ou emplacements d'habitations à demi enterrées, en amas de coquilles et de débris de cuisine (*Kjoekkenmoedding*), en grottes artificielles, en dolmens et tumulus.

Les fonds de cabanes découverts à Yezo et dans le nord de Hondô semblent appartenir aux ancêtres des présents Kamtchadals et Aléoutes. Ces derniers ont conservé la coutume de se réfugier pendant l'hiver dans des fosses creusées perpendiculairement à un ou deux mètres de profondeur et recouvertes d'un toit d'herbes ou d'écorces supporté par des pieux. On pourrait donc, ajoute de la Mazelière, les identifier avec les *Kohito*, les nains des Japonais et les *Koro-pog-guru* (japonais : *Korobokkuru*) que les Aïnos prétendent avoir exterminés à Yezo.

En ce qui concerne les amas de coquilles rencontrés sur divers points de l'Archipel, certains archéologues les considèrent comme appartenant tous aux anciens Aïnos, tandis que d'autres, s'appuyant sur de vieilles *Histoires* chinoises et japonaises, dans lesquelles les Aïnos sont nettement distingués des autres habitants des îles du Japon, repoussent cette manière de voir.

Les grottes, presque toutes creusées par l'homme, les unes dans le rocher (*iwaya*), les autres dans la terre (*muro*), sont généralement attribuées à une race de troglodytes mentionnés dans les *Histoires* sous le nom de *Tsuchi-gumo* « araignées de terre ». D'après de nombreux textes, ces troglodytes étaient répandus du nord au sud de Hondô.

Les grottes ou caves les plus importantes sont les *hiaku-ana* ou cent caves de *Kita Yoshimi-mura*, près de Kônosu, dans la préfecture de Saitama. En réalité, ce groupe comprend plus de deux cents caves, composées pour la plupart d'une antichambre, d'un corridor et d'une seconde antichambre qui donne accès dans les cellules ; celles-ci sont voûtées et renferment chacune deux couchettes taillées dans le rocher.

Bien qu'on ne rencontre dans les amas de coquilles et dans les fonds de cabanes, ainsi du reste que dans les petits tumulus, que des instruments en pierre, il est difficile de fixer exactement l'âge de ces monuments, car on sait que les Aïnos faisaient encore usage, il n'y

a pas bien longtemps, d'armes et d'outils en silex. Mais tout porte à croire que quelques-uns des amoncellements de coquillages remontent à une assez haute antiquité. C'est ce que tendent à prouver l'examen géologique des couches qui les composent et le fait que, primitivement élevés au bord de la mer, ils s'en trouvent actuellement éloignés de plusieurs lieues dans certaines parties de la côte.

Si les petits tumulus appartiennent à l'âge de la pierre, les grands tumulus sont tous de l'âge du bronze ou même de l'âge du fer. On les regarde comme étant l'œuvre des Wa ou Yamato, les ancêtres des Japonais actuels.

Ces Yamato, nous apprend de la Mazelière, paraissent avoir connu l'usage du fer avant leur immigration dans l'Archipel. Ils employaient aussi le cuivre et le bronze. En fait d'animaux domestiques, ils ne possédaient que la poule, le cormoran et le cheval. Les uns habitaient des cavernes naturelles ou creusées de leurs mains; les autres des huttes de bois en forme d'arche, bâties sur pilotis au bord de la mer ou des fleuves. Vivant presque toujours nus, ils se tatouaient, se peignaient le corps en rouge, portaient des colliers et des bracelets d'agate, de cristal et de jade. Les guerriers étaient armés de lances, de boucliers, d'arcs en bois et de flèches de bambou, dont la pointe était en fer ou en os. Ils avaient aussi des épées en fer.

Plus loin, de la Mazelière décrit ainsi leurs tombes : les plus anciennes étaient de simples trous creusés dans la terre. On y déposait le cadavre étendu dans un cercueil qui fut d'abord de bois, puis de pierre, puis de nouveau de bois; on élevait ensuite un petit tertre permettant de retrouver la sépulture. Plus tard, les tombeaux des grands furent marqués par des dolmens et des tumulus. Dans la plaine de Sakurai, près d'Osaka, l'on voit de gigantesques tumulus (*misasagi*); les plus récents reposent sur des fondements de pierres non taillées. Ces tumulus sont ronds ou affectent la forme d'un cercle coupé sur la face nord, où se trouvait l'autel des sacrifices. A l'intérieur, se trouve un énorme sarcophage de pierre ou c'est une galerie; dans les moins anciens, cette galerie aboutit à une salle hémisphérique où reposait le corps. Le gouvernement actuel a donné le nom de *sumeragi* (titre que portait anciennement le Mikado) aux plus grands tumulus; celui qu'on attribue à l'empereur Nintoku (313-399) est double; l'un des sommets a 84 pieds de hauteur, l'autre 100. Les dolmens contiennent des armes, des bijoux d'or, des verroteries, des vases funéraires[1], car le mort devait continuer dans le tombeau la vie qu'il menait sur la terre. Aussi ses femmes et ses serviteurs, enterrés vivants jusqu'aux épaules, formaient-ils autour de son mausolée une haie humaine (*hitogaki*). D'après le *Nihongi*, l'année I avant Jésus-Christ, le mikado Suinin Tennô, ému par les cris des personnes enterrées avec le prince Yamato Hiko, aurait interdit les *ikinie* ou sacrifices humains; ces offrandes furent dès lors remplacées par des figures de terre cuite (*haniwa*, plus tard, *tsuchi ningiô*).

1. On y rencontre aussi des ornements spéciaux de pierre ou de terre cuite dits *magatama*.

On a trouvé dans les galeries des dolmens, des rangées de tubes de terre cuite et des statuettes d'un travail assez informe, que l'on suppose être des *tsuchi ningiô*.

Le Beauceron de Paris, 9[e] année, n[os] 8 et 9.

Cette excellente revue, que rien de ce qui touche à la Beauce ne laisse indifférente, continue la publication de notes sur les *Pierres à légendes* de la région.

Son numéro de septembre et octobre 1906 contient les curieuses légendes suivantes :

La Pierre-Couverte de Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir). — Dolmen détruit vers 1860.

Tous les ans, dans la nuit de Noël, au moment où le prêtre qui célébrait la messe de minuit commençait le chant de la généalogie, le monument se mettait en mouvement, tournait sur lui-même, décrivait une demi-évolution et laissait à découvert l'orifice d'un vaste souterrain. Ceux qui avaient le courage d'y pénétrer voyaient à l'entrée des vases pleins de monnaie de cuivre et de billon, un peu plus loin, étaient des bassins remplis de pièces d'argent, puis des monceaux de pièces d'or, et enfin des tas de diamants et de pierres précieuses. Le visiteur pouvait puiser tout à son aise dans ces richesses amoncelées par des génies inconnus. Mais, malheur à lui s'il se laissait enivrer par la soif immodérée du lucre. Une loi fatale l'obligeait à sortir de la caverne avant que fût terminé le chant de la généalogie, car à ce moment décisif, la pierre sacrée achevait son évolution circulaire et le malheureux, n'ayant plus d'issue avec ses trésors, était condamné à ne pouvoir sortir que l'année suivante (*A. S. Morin*).

La Roche-qui-Tourne, à Lardy (Seine-et-Oise). — C'est une énorme roche en grès, que l'on appelle aussi la Pierre-Branlante.

Les anciens du pays disent avoir entendu raconter par leurs ancêtres que : « tous les jours, à midi précis, arrive un pigeon blanc qui fait tourner la roche ». Suivant une autre version, ce serait, non pas à midi, mais à minuit, que la pierre effectuerait un tour sur elle-même. On dit aussi qu'elle ne tourne « que quand on ne la regarde pas ». Elle passe, enfin, pour guérir les maladies d'entrailles : il suffit pour cela d'aller se frotter le ventre contre.

Ce qu'il y de certain, c'est que dans toute la région on tenait beaucoup à cette pierre. Nous savons par M. Peccadeau de Lisle que, lors de la construction du chemin de fer de Paris à Orléans, les habitants du pays s'opposèrent énergiquement à sa destruction. Afin de l'épargner, la Compagnie modifia légèrement son tracé (*A. de Mortillet*).

La Pierre-au-Bon-Dieu, près Etampes (Seine-et-Oise). — Le jour de Noël, lorque sonne le premier coup de minuit, la roche s'entr'ouvre et laisse voir un trésor; elle se referme au dernier coup. Si quelqu'un est entré dans la roche pour ravir le trésor et s'il n'en est

pas sorti avant le dernier coup, il y reste enfermé jusqu'au Noël de l'année suivante (*Georges Courty*).

La Pierre-Noire de Saclas ou *la Pierre à Gargantua* (*Seine-et-Oise*). — Gargantua passant en cet endroit et sentant quelque chose qui le gênait dans son soulier, en retira un petit gravier qui n'est autre que la Roche-Noire (*G. Courty*).

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

MAINE-ET-LOIRE [1]

ANGERS. — Les collections d'histoire naturelle de la ville d'Angers, très importantes, sont actuellement dispersées, faute de locaux convenables. Nous espérons que dans un avenir prochain toutes ces collections seront réunies pour former un musée unique, des plus intéressants ; d'ailleurs, à l'heure actuelle, elles sont sous la direction unique d'un botaniste éminent, également versé dans toutes les branches de l'histoire naturelle, M. G. Bouvet. Une société, la Société d'études scientifiques d'Angers, s'occupe également des musées, auxquels elle a remis les collections qu'elle avait réunies.

— Musée d'histoire naturelle, au Logis-Barrault (xve siècle), rue Courte, fondé en 1794-1806 par Renou (Cons. : G. Bouvet). [G. Bouvet : *Le musée d'histoire naturelle et le jardin botanique d'Angers*, *Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XV, 1885, pp. 145-184].

Minéralogie générale, comprenant les collections Desvaux et V. Marchand (minerais de l'Amérique du Sud), acquises par la ville et récemment classées par M. Baret.

Minéralogie départementale, récemment organisée (Coll. Desvaux, dons de MM. Desmazières, Baret, etc.), et classée

1. Sur les musées et collections du Maine-et-Loire, en général, consultez O. Desmazières : *Notice sur les collections concernant la Géologie, la Paléontologie et la Minéralogie du département de Maine-et-Loire* (*Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XXXIV, 1904, pp. 41-105) ; et du même : *Essai sur le préhistorique dans le département de Maine-et-Loire, résumé historique, bibliographie, collections* (*Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XXV, 1895, 183-342 ; 1er suppl., *loc. cit.*, XXV, 1895, pp. 487-496 ; 2e suppl., *loc. cit.*, XXIX, 1899, pp. 161-191 ; 3e suppl., *loc. cit.*, XXXI, 1901, pp. 175-201).

par M. Baret qui en a publié le catalogue (*Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XXX, 1900, pp. 32-54) ; météorite tombée à Angers, le 3 juin 1822.

Zoologie : Cœlenthérés et Echinodermes. Mollusques : série générale (Coll. : H. de la Perraudière) et série départementale, formée et classée par M. Th. Surrault. Crustacés des côtes de l'Océan (Coll. Prié). Insectes (Coll. Buzelet, H. de la Perraudière, Trouessart, de la Société d'études scientifiques. Très belles collections de lépidoptères, léguées par MM. Aubert et de Tarlé, récemment classées par M. Delahaye). Poissons. Reptiles et batraciens. Oiseaux : collection riche, divisée en deux séries : une comprenant les espèces exotiques (bon nombre d'espèces rares) et l'autre renfermant la faune ornithologique européenne ; cette dernière, très importante, renferme 500 espèces en plus de 1.800 exemplaires, et un grand nombre de spécimens proviennent de l'Anjou (Coll. Millet, de Baracé, d'Oysonville, Béraud, Deloche, etc.), une série de petits en duvet, due à Deloche, une série d'œufs (2 échantillons de l'œuf du pingouin brachyptère. *Alca impennis*, espèce septentrionale absolument disparue) et une collection de nids. Mammifères, série assez nombreuse, renfermant presque toutes les espèces de l'Anjou (chéiroptères, petits rongeurs et insectivores de France, et surtout de l'Anjou, réunis par le Dr E. L. Trouessart). Anatomie comparée.

— Musée paléontologique, ancienne cour d'appel, place des Halles, fondé en 1885 (Cons. : G. Bouvet). Le logis Barrault n'étant pas assez vaste, on a réuni dans ce musée les collections de géologie et de préhistorique. Elles y ont été parfaitement installées et classées par MM. Préaubert, O. Desmazières et O. Couffon [O. Desmazières : *La Géologie, la Minéralogie et la Paléontologie au musée d'histoire naturelle de la ville d'Angers, Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XXVII, 1897, pp. 1-103].

Cette collection forme deux séries, une générale conservée en tiroirs et surtout une départementale, seule exposée en vitrines ; certaines séries sont conservées à part. Enfin, innovation des plus intéressantes, une vitrine donne un tableau synoptique des terrains du Maine-et-Loire, chaque rayon représentant une couche avec ses roches et ses fos-

siles caractéristiques. Des cartes géologiques et des gravures ornent les salles et servent à l'instruction des visiteurs.

Le fond du musée est formé par la collection Soye, acquise en 1884, et la collection Gallois, acquise en 1892 ; mais de très nombreux dons sont venus enrichir les séries.

Collection générale : riche en ce qui concerne les terrains de l'ouest de la France, gisements pour la plupart épuisés (silurien de Vitré et de Traveuzot, Ille-et-Vilaine ; dévonien d'Ille-et-Vilaine, de la Sarthe et de la Mayenne ; callovien de Montbizot et de Saint-Benoist, Sarthe ; cénomanien de la Butte, près du Mans, etc.), et renferme également des objets de diverses provenances (Poitou, bassin de Paris, Basses-Alpes, Hérault, Wurtemberg, bassin de Vienne en Autriche, etc.) ; les principaux donateurs sont MM. Préaubert, Desmazières, Bas, Bleunard, Welsch, Lebesconte, Miquel, etc.

Collection départementale : Très riche, nombreux gisements, absolument disparus aujourd'hui. Cambrien : schistes ardoisiers d'Angers et de la Pouëze, très belles empreintes de Trilobites, dont le type de l'*Uralichas Ribeiroi*, D.-P. Œlhert, dons de M. Morel ; dévonien de Saint-Malo et des fourneaux d'Angers, types ayant servi aux travaux de D.-P. Œlhert ; roches et empreintes de plantes du carboniférien du bassin du Layon (Coll. Fagès) ; jurassique, collection de Millet de la Turtaudière, renfermant les types de cet auteur, don de MM. de Léon ; crétacé, suite remarquable de spongiaires et de polypiers de Châteauneuf-sur-Sarthe (Coll. Poittevin, don de sa veuve) ; tertiaire, collections des faluns, formée par Millet de la Turtaudière, renfermant les types de cet auteur, don de MM. de Léon. Collection des fossiles de la fontaine Crouzilleuse (miocène supérieur) recueillie et décrite par M. O. Couffon, renfermant les types de cet auteur. Ossements de balénoptère indéterminé des faluns de Doué-la-Fontaine, don de M. Poullain ; remarquable série des empreintes végétales des grès tertiaires de Blaison, Saint-Saturnin, Cheffes, Baugé (beaux spécimens de *Sabalites Andegavensis*). Quaternaire : ossements des cavernes et abris du Layon, aux environs de Chalonnes, déterminés par M. Boule, dons de

M. L. Davy. Principaux donateurs de la coll. départementale, en plus de ceux cités ci-dessus : MM. Préaubert, Desmazières, Gaigneux, Michel, etc., acquisitions du Musée.

Collections conservées à part : Coll. d'echinides fossiles, provenant de la coll. Gallois ; série de moulages d'ossements fossiles, dons du Muséum de Paris ; série des roches des environs de Paris, classée par Ch. d'Orbigny, don du Muséum de Paris ; coll. des fossiles du terrain parisien, formée par M. Bas, don de sa veuve ; poissons fossiles de l'éocène de Monte-Bolca, dans le Véronais, Italie, don de la Reveillère-Lepeaux ; coll. des fossiles de Grignon (S.-et-O.), déterminés par Defrance, don de Mme Rauté.

Il y a également un commencement de collection de géologie appliquée.

Un certain nombre de pièces importantes (Ichtyosaure de Boll, en Wurtemberg. Pentacrine du même gisement, crâne d'Ursus speleus, gros bloc de quartz aciculaire radié, provenant de Martigné-Briand, don de Menière, etc.) sont placées hors série.

Préhistorique : cette collection, de formation récente, contient néanmoins d'utiles matériaux, grâce au don généreux de la collection de M. Préaubert (O. Desmazières : *Note sur la collection d'objets préhistoriques, donnée au Musée de paléontologie de la ville d'Angers, par M. Préaubert*, *Bull. Soc. Et. Sc.*, Angers, XXIX, 1899, pp. 199-207) ; divers donateurs (MM. Gaigneux, Madigon, Crochet, etc.) et des acquisitions augmentent la valeur de cette série.

Préhistorique départemental : coup de poing chelléen, trouvé dans l'argile rouge, à Angers, rue Lafontaine ; bonne série néolithique : grand nombre de haches polies de l'Anjou, dont une à bouton, en diorite, trouvée à Blaison ; casse-tête naviforme, trouvé à Saint-Georges des 7 voies ; mortier en diorite, trouvé à Saint-Pierre-Montlimard ; âge du bronze de Beaufort, Segré.

Préhistorique général : chelléen de Montguillain (Oise) et des Charentes ; moustérien de l'Oise et des Charentes ; néolithique du Grand-Pressigny, du camp Barbet, du camp de Catenoy, du camp de Canneville (Oise).

Auprès de ces diverses collections sera placée la riche

collection conchyliologique, don de M. Letourneux, en 1906.

— Jardin des Plantes, rue Boreau et place du Pélican (Cons. : G. Bouvet). Herbiers : herbier général (Coll. Desvaux, Dr de Lens, Bastard, H. de la Perraudière) ; herbier de Boreau, acquis par la ville en 1875, renfermant les types de sa flore du centre de la France.

— Herbier et bibliothèque Lloyd, ancienne cour d'appel, place des Halles (Cons. : G. Bouvet). Cette précieuse collection a été léguée en 1897 par ce botaniste, avec une somme dont la rente sert à la conservation de la collection.

— Musée d'antiquités, à l'ancien hôpital Saint-Jean (XIIe siècle), fondé en 1841 (Cons. : A. Michel), créé et dirigé pendant 40 ans par Godard-Faultrier, qui en a publié un inventaire en 1868 (Angers, Lachèse, in-8° de 176 pp.) et en 1884, une deuxième édition, beaucoup plus complète (Angers, Lachèse, in-8° de 596 pp.).

Préhistorique, surtout local. Le néolithique est particulièrement bien représenté : nombreuses haches polies, polissoirs. Age du bronze : nombreuses haches, cachette de Durtal. Époque gauloise : Vénus en terre blanche, trouvée à l'Esvières. Gallo-romain : cercueil en pierre, verreries, intailles, armes, poteries, statuettes en terre cuite et en plomb, trouvés dans le cimetière gallo-romain d'Angers ; cercueils en plomb, trouvés dans les fouilles de la gare Saint-Laud à Angers ; grande mosaïque, trouvée à Angers, place du Ralliement ; autel avec inscriptions, trouvé à la porte Toussaint ; Apollon, statue en bronze doré, trouvée aux arènes de Grohan ; urne en porphyre rouge, avec appliques sculptées, dite « urne de Cana », don du roi René à la cathédrale d'Angers. Mérovingien local : bijoux en or, armes, etc.

Égyptologie. Céramique grecque et étrusque du musée Campana.

Ethnographie : Algérie et Égypte (Coll. J. de Berton), Inde, Chine, Mexique, Brésil, Afrique, Océanie.

Sigillographie et numismatique.

— Musée de l'hôtel Pincé (XVIe siècle) (Cons. : Dussauze) : cabinet Turpin de Crissé (archéologie), légué par

cet amateur distingué à la ville d'Angers ; coll. numismatique du Dr A. Guichard ; coll. archéologique Parrot ; musée d'architecture Moll.

— Bibliothèque publique, au logis Barrault : herbier légué en 1858 par le Dr Guépin.

— École de médecine et de pharmacie, boulevard Daviers : collection d'étude.

— École normale d'instituteurs, rue de la Juiverie : coll. d'études, fondées par M. Th. Surrault.

— École d'arts et métiers : Collections.

— Université catholique : importantes collections d'histoire naturelle.

— Musée diocésain, à l'évêché (Cons. : L. de Farcy).

Saumur. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : Valotaire), fondé en 1829 par Courtillier, qui en a publié un excellent catalogue (*Ann. Soc. linn. du Maine-et-Loire*, t. X, Angers, 1868, 97 pp., 8 pl.).

Minéraux, roches et fossiles des terrains jurassiques, crétacés et faluniens de la région (Coll. Courtillier : à signaler les spongiaires et polypiers du sénonien de Saumur, nombreux types de Courtillier). Nombreux ossements d'animaux quaternaires, provenant des marais de la Dive. Plantes fossiles des terrains anthraxifères, sénoniens et turoniens. Herbiers. Zoologie de la région. Ethnologie : nombreux moulages provenant du voyage du prince Napoléon dans le nord de l'Europe.

Préhistorique : néolithique et bronze de la région.

Gallo-romain : trompette (tuba) et outils de charpentier, trouvés à Saumur.

— Bibliothèque publique. Numismatique.

Cholet. — Musée, ancienne chapelle du collège communal, rue du Devau (Cons. : Biron ; cons.-adj. : René). Ce musée, avant tout local, a été fondé en 1881 par la Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet. Minéraux et roches de l'arrondissement, classés par le Dr Camus. Empreintes végétales des terrains carbonifériens du bassin du Layon. Herbiers formés par le Dr Camus. Zoologie de la région. Ethnographie de la région de Cholet et de la Bretagne (costumes, coiffures, objets mobiliers) et exotique : Sénégal, Gabon, Cochinchine, Annam, Tonkin,

Nouvelle-Calédonie. Préhistorique, surtout local : haches polies des environs de Cholet, 3 polissoirs de la même région. Égyptologie. Gallo-romain du Chêne-Landry et de l'oppidum de la Séjourné ; moule à monnaies, à l'effigie de Commode, trouvé à Séez. Mérovingien de la région. Numismatique.

Beaufort-en-Vallée. — Musée à l'hôtel de ville, créé par J. Denais. Coll. géologiques Denais, de la Motterouge, Dr Grimoux ; coll. des oiseaux de la région, formée et léguée par Lionel Bonnemère. Archéologie angevine et ethnographie, don J. Denais.

Montreuil-Bellay. — Musée à l'hôtel de ville, fondé par MM. de Grandmaison et Lucas. Préhistorique, archéologie.

Gennes. — Musée à l'ancienne église Saint-Eusèbe, fondé en 1897 par MM. Martin et Allard. Coll. géologique locale de M. Martin ; petite série zoologique, donnée par M. Prieur-Carré ; archéologie locale.

DERNIÈRES NOUVELLES

Subventions de l'Association française.

Le Conseil d'aministration de l'Association française pour l'avancement des sciences a voté, dans sa séance du 26 janvier, les subventions de 1907, dont le total s'élève à 32.150 francs.

Il avait cette année à distribuer les arrérages du legs Girard, se montant à 18.050 francs. Cette somme a été ainsi répartie :

M. le Dr Marcel Baudouin, 1.000 francs. — M. Émile Cartailhac, 1.500. — M. Ernest Chantre, 5.000. — M. Debruge, 800. — M. Drioton, 250. — M. le Dr Paul Girod, 1.000. — M. Paul Goby, 1.000. — M. Lauby, 300. — M. Marin-Tabouret, 500. — M. A. de Mortillet, 1.200. — M. le Dr Lucien Mayet, 1.000. — M. Müller, 1.200. — M. Pagès-Allary, 500. — M. Félix Regnault, 600. — M. Emile Rivière, 800. — M. Émile Schmit, 600. — La Société des sciences naturelles de l'Yonne, 800.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

5e ANNÉE. N° 3 MARS 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Hommage à Adrien de MORTILLET

Aussitôt fondée, la *Société Préhistorique de France* a eu la bonne pensée de placer ses travaux sous le patronage du grand nom de Piette, afin de bien montrer dans quelle voie rigoureusement scientifique elle se proposait de s'engager.

Dans sa dernière séance, la Société, sur la proposition de son Président, a nommé à l'unanimité M. Adrien de Mortillet Président d'Honneur en remplacement du regretté Piette, décédé.

La *Société Préhistorique*, qui est actuellement la plus haute représentation scientifique des études préhistoriques en France, s'est grandement honorée en rendant un hommage mérité au savant prudent et avisé qui porte si vaillamment le lourd héritage d'un grand nom particulièrement cher aux naturalistes des deux mondes.

Tous les amis de la préhistoire se joindront certainement à nous pour féliciter cordialement notre ami, Adrien de Mortillet.

Dr CHERVIN.

INSTRUMENTS EN SILEX

DU GRAND-PRESSIGNY.

CACHETTE DE LA CROIX-BLANCHE

A MOIGNY (SEINE-ET-OISE)

PAR **A. de MORTILLET**.

Trouvaille de la Croix-Blanche.

Mon excellent ami, Georges Courty, a eu l'obligeance de m'indiquer tout récemment une très importante trouvaille, qui fournit quelques renseignements nouveaux sur le travail des longues lames en silex fabriquées dans le département d'Indre-et-Loire, aux environs de Pressigny-le-Grand, et sur l'actif commerce d'exportation dont ces belles pièces étaient l'objet à l'époque robenhausienne.

Il s'agit d'une découverte faite vers 1890, à *la Croix-Blanche*, sur le territoire de la commune de Moigny, canton de Milly, arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise), découverte comprenant de 15 à 20 grandes lames en silex gris-jaunâtre, peu translucide, évidemment de provenance tourangelle.

Leurs dimensions ainsi que leur courbure les avaient fait désigner sous le nom assez original de « côtes de vache pétrifiées » par les gens du pays qui les avaient recueillies, sans se rendre compte de leur valeur.

Elles étaient, d'après eux, étalées dans une cavité demi-circulaire, à environ 80 centimètres de profondeur, au milieu d'une terre argileuse reposant sur un banc de meulière. L'endroit où elles ont été trouvées est à une très faible hauteur au-dessus du niveau actuel de l'Ecole, petit affluent de la Seine qui coule à quelques centaines de mètres de là.

Ayant eu vent de la découverte, Gorneau, aujourd'hui

directeur de l'École du faubourg Saint-Martin, à Étampes, qui s'intéressait déjà, à cette époque, aux études préhistoriques, a pu obtenir et, par conséquent, sauver dix des pièces dont se composait la cachette. Il ignore malheureusement ce que sont devenues les autres.

C'est à lui que nous devons les indications qui précèdent, et c'est dans sa collection, parmi d'autres objets préhistoriques intéressants, que nous avons eu le plaisir d'examiner

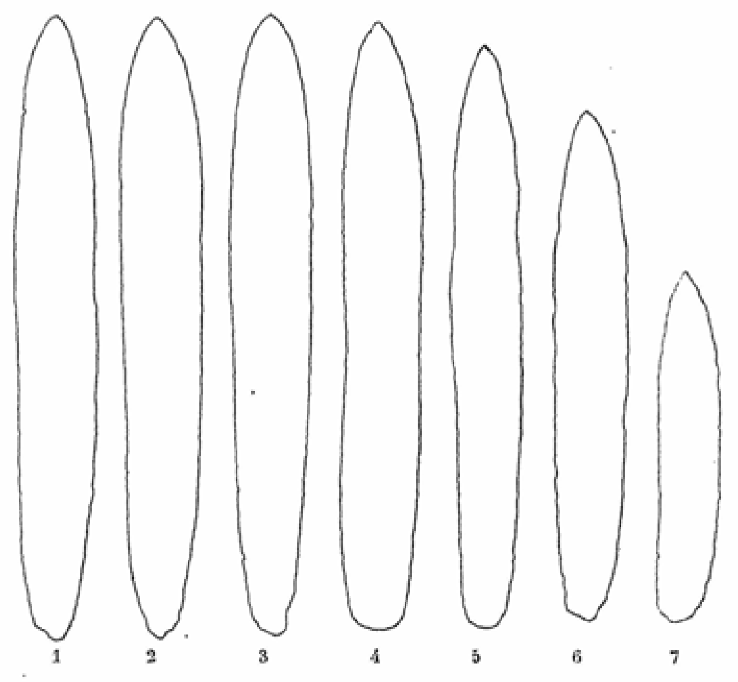


Fig. 19. — Lames en silex du Grand-Pressigny.
Cachette de la Croix-Blanche (S.-et-O.). 1/4 gr. nat.

les remarquables échantillons de l'industrie pressinienne que nous allons décrire.

Les dix pièces en question comprennent : 7 grandes lames ou poignards (Fig. 19, nos 1 à 7) et 3 grattoirs de forme allongée (Fig. 20, nos 8 à 10).

Voici d'abord les mesures (en millimètres) et le poids (en grammes) de ces divers instruments :

	Longueur	Largeur	Épaisseur	Poids
N° 1	325 mm.	40 mm.	12 mm.	145 gr.
— 2	321	41	12	190
— 3	321	41	12	155
— 4	318	42	13	180
— 5	305	39	10	130
— 6	265	37	9	120
— 7	185	30	10	60
— 8	166	50	—	115
— 9	150	45	—	60
— 10	140	42	—	80

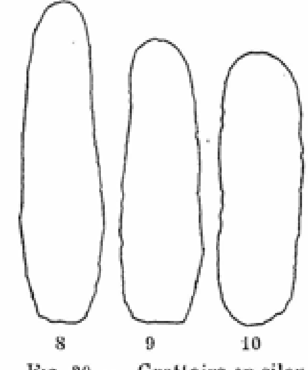


Fig. 20. — Grattoirs en silex du Grand-Pressigny. Cachette de la Croix-Blanche (S.-et-O.). 1/4 gr. nat.

Le poids total des dix pièces est de 1.235 grammes. L'ensemble de la trouvaille devait donc peser environ 2 kilogrammes.

Les lames dans lesquelles ont été taillés les poignards sont peu arquées. Celles, moins longues, qui ont servi à la confection des grattoirs le sont davantage, surtout dans l'exemplaire n° 8. La flèche de l'arc que forment, vues de profil, les pièces ici représentées (Fig. 21 à 24) donne :

N° 3	(Fig. 21)	17 millimètres
— 4	(Fig. 22)	15 —
— 7	(Fig. 23)	9 —
— 10	(Fig. 24)	16 —

Tous les poignards ont une face entièrement lisse. L'autre, qui présente une ou deux arêtes longitudinales, est plus ou moins retaillée, surtout à la pointe et à la base ; elle porte, en outre, de fines retouches sur tout son pourtour, mais ces retouches sont si délicates qu'elles n'altèrent en rien la netteté du contour.

Signalons comme les plus réguliers les numéros 2 et 3, qui ont exactement la même forme en spatule et les mêmes dimensions, tant en longueur qu'en largeur et en épaisseur,

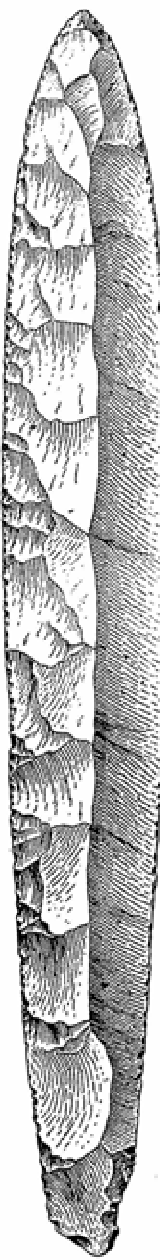


Fig. 21
Lame n° 3

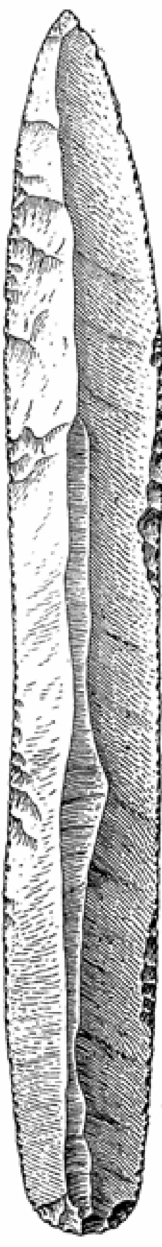


Fig. 22
Lame n° 4

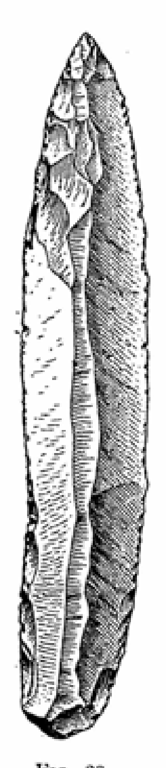


Fig. 23
Lame n° 7.

Lames en silex du Grand-Pressigny.

Cachette de la Croix-Blanche, à Moigny (Seine-et-Oise). Collection Gorneau, à Etampes. 1/2 gr. nat.

bien que l'un d'eux soit fait avec une lame de dégagement, portant sur un des côtés de sa face supérieure des traces du travail de préparation du nucléus dont elle a été détachée (Fig. 21). Ces deux pièces si semblables, taillées avec une rare perfection, sortent selon toute probabilité de la main du même ouvrier. Quoique se rétrécissant sensiblement vers la base, elles présentent encore sur leur face lisse un conchoïde de percussion très net.

Le poignard n° 4 (Fig. 22), dont le milieu montre un léger rétrécissement séparant la partie qui tient lieu de poignée de la lame proprement dite, est aussi le seul avec base arrondie, retaillée en manière de grattoir. Ce travail a détruit le conchoïde qui se trouvait sur la face opposée.

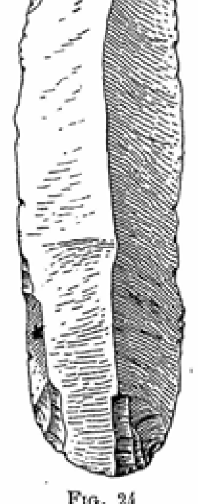


Fig. 24
Grattoir n° 10
Silex du Grand-Pressigny. Cachette de la Croix-Blanche (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

Le n° 5 a une forme un peu moins symétrique que les autres.

De même que le n° 3, le n° 6 semble taillé dans une lame de dégagement. Le dos, dépourvu d'arête régulière, conserve vers le haut un peu de croûte naturelle.

Quant au poignard n° 7 (Fig. 23), sensiblement plus petit que les précédents, il a sa face inférieure lisse avec conchoïde à la base, et sa face supérieure n'est retaillée pour ainsi dire qu'à la pointe.

Les trois grattoirs sont taillés au bout de grosses et larges lames, conservant leur face plane complètement lisse. Le n° 8, fortement incurvé, a son sommet arrondi aplati et rétréci ; on observe sur les côtés quelques légères retailles. Le n° 9, également plat au bout, a été retouché tout autour. Enfin le n° 10 (Fig. 24), de forme plus régulière, est peu retouché sur les côtés.

Entièrement neuves et absolument intactes, toutes ces pièces sont si fraîches qu'on dirait qu'elles viennent d'être fabriquées. Elles n'ont aucune trace d'usure et pas la moindre patine, ce qu'explique d'ailleurs le milieu argileux dans lequel elles reposaient, ainsi que le peu de tendance qu'a le silex du Grand-Pressigny à se cacholonner.

En dehors de la beauté même des objets qu'elle a livrés, ce qui rend la cachette de la Croix-Blanche particulièrement intéressante, c'est qu'on n'a encore retrouvé ou, pour mieux dire, signalé qu'un très petit nombre de dépôts de ce genre appartenant à l'âge de la pierre ; c'est aussi que nous ne possédons que fort peu d'instruments du Pressigny n'ayant jamais servi, c'est-à-dire dans l'état où ils étaient exportés par les fabricants néolithiques de la Touraine.

Chacun de ces points, dont l'étude a été jusqu'à présent trop négligée, mérite un examen spécial.

Cachettes néolithiques.

On a retrouvé de nombreuses cachettes d'objets en métal datant de l'âge du bronze. Pour la France seule, G. de Mortillet en a noté 435, dans un relevé fait en 1894. Il existe également des cachettes d'instruments en pierre laissées par les colporteurs qui allaient approvisionner les régions dans lesquelles manquaient les matières premières propres à leur confection, mais on n'y a point attaché une suffisante attention.

Ce genre de trafic se pratiquait-il déjà durant la période paléolithique ? On ne saurait l'affirmer en l'état actuel de nos connaissances, bien que la chose soit fort possible pour la fin de cette période. Nous ne connaissons que quelques très rares dépôts remontant à ces temps reculés. Le plus célèbre est la cachette solutréenne de Volgu (Saône-et-Loire), qui comprenait une quinzaine de grandes et superbes pointes de lances ou de poignards en silex, en forme de feuille de laurier.

Un peu plus communes sont les cachettes appartenant à la période néolithique. Aucune d'elles n'a cependant été publiée d'une manière complète, malgré l'intérêt qu'auraient présenté, à tous les points de vue, de semblables études.

Rappelons quelques-unes de celles qui ont été signalées en France.

Paul du Châtellier[1] cite, sur la seule commune de Penmarch (Finistère), deux découvertes : l'une de 5 haches polies en fibrolite dans un vase en terre cuite grossière,

1. *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère.*

l'autre de 6 haches polies en diorite enfermées dans un coffre fait de plaquettes brutes de pierre.

Dans la Loire-Inférieure, P de Lisle du Dreneuc [1] mentionne un dépôt comprenant 5 haches en pierre polie, à Assérac, et un second dépôt de 7 haches polies, à Saint-André-des-Eaux.

D'après Michel Hardy, on aurait trouvé vers 1850, dans une ballastière, à Dieppe (Seine-Inférieure), une trentaine d'instruments en silex dans une poche soigneusement enduite d'argile sur les côtés.

E. Prarond a publié en 1867, dans *La Picardie*, une curieuse note rencontrée par lui dans les papiers de Laurent-Joseph Traullé, procureur du roi à Abbeville, note certainement antérieure à 1830, dans laquelle il est question de couteaux de silex trouvés, au nombre de 600 ou environ, non loin de Douai, à Cantin (Nord). « Ces couteaux, y est-il dit, étaient, à ce qu'on assure, disposés en ordre symétrique. »

En 1875, dans le même département, près de Lille, des ouvriers ont découvert, en faisant des terrassements, un vase en terre contenant 5 haches polies en silex.

Ph. Salmon [2] rapporte qu'au dire de carriers de Landreville (Aube), on aurait recueilli, sur le territoire de cette commune, au lieu dit les Côtats, dans une fente de rocher, un « boisseau » de pointes de flèches en silex à pédoncule. Sept de ces pointes sont allées dans la collection Arsène Olivier.

A La Goulaine, ou La Goulène, près Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire), ont été découvertes, en 1891, 870 lames selon les uns, plus de 1.500 selon d'autres, en silex rouge translucide, accompagnées de percuteurs et de nucléus. Elles étaient rangées avec soin sous une grande dalle appuyée à un rocher [3].

Citons encore, d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, une trouvaille de 7 à 8 haches en pierre polie faite vers 1862 par un berger, à l'Hospitalet (Basses-Alpes).

Mais la cachette française pour nous de beaucoup la plus intéressante est incontestablement celle de Barrou

1. *Dictionnaire ou répertoire archéologique de la Loire-Inférieure.*
2. *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Aube.*
3. Francis Pérot, *Bull. de la Société Éduenne*, 1893.

(Indre-et-Loire), sur la rive droite de la Creuse, à la limite du département de la Vienne et à 7 kilomètres de Pressigny-le-Grand. Il est fort regrettable que l'on n'ait pas consacré à cette trouvaille, jusqu'à ce jour unique, un travail spécial, et que l'on n'en ait même pas donné un inventaire détaillé.

Nous ne possédons à son sujet que des indications assez vagues. « Un cultivateur de Barrou, dit l'abbé Brung [1], avait remarqué, en soulevant la terre, qu'il attirait de grandes lames à la surface du sol. M. Chauveau, aujourd'hui maire de Barrou, prévenu aussitôt, alla voir la précieuse cachette et recueillit le trésor : 60 ou 80 lames, dont aucune n'avait reçu la retouche, longues de 25, 30 et 40 centimètres, étaient superposées, et chaque rangée était appuyée avec précaution sur une couche d'argile. »

Selon de Chasteignier [2], qui en présenta quelques spécimens au Congrès de l'Association française à Blois, en 1884, peu après l'époque à laquelle eut lieu la découverte, ces lames « étaient dans une cachette circulaire de 60 centimètres de profondeur, collées ensemble par rangs superposés ».

On n'est du reste exactement fixé ni sur leur nombre ni sur leurs dimensions. Il n'y en avait que 40 environ, suivant les uns, près de 150 suivant d'autres. Les plus longues atteignaient, dit-on, peut-être avec un peu d'exagération, 43 et même 50 centimètres.

Des cachettes néolithiques analogues à celles de France ont été également découvertes dans d'autres pays, et notamment en Angleterre, en Belgique et en Scandinavie.

Le Musée des antiquités nationales de Stockholm possède des instruments en pierre provenant d'un certain nombre de dépôts de ce genre, au sujet desquels Oscar Montelius [3] donne les renseignements qui suivent :

Une cachette découverte à Bjurselet, dans le Norrland, près de la rivière Byske, à une profondeur de 60 centimètres, comprenait 70 à 80 ciseaux en silex non poli. Ils étaient disposés en un cercle de 90 centimètres, les tranchants

1. *Atelier préhistorique du Grand-Pressigny*, 1892.
2. *Association française pour l'avancement des sciences*, 13e session.
3. *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales de Stockholm.*

dirigés en bas. On a, en outre, trouvé près de cet endroit une fois 25, une autre fois 18 ciseaux.

En Scanie, à Hammarlöf, ont été rencontrées, sous une grande pierre, 10 scies en silex.

Du Bohuslän, Montelius cite plusieurs dépôts : un à Skarstad, composé de 10 scies rangées symétriquement sous une pierre plate; un second à Ytten, composé de 11 scies disposées à la façon des tuiles; et un troisième à Knem, comprenant 7 scies, 2 pointes de lances et un grattoir, cachés sous une pierre.

Dans le Smaland, deux cachettes ont donné : la première, à Ryssvik, 15 grandes haches en silex, rangées en demi-cercle; la deuxième, à Betarp, 10 poignards et une scie en silex.

Ce sont certainement des cachettes de marchands, qui, aux temps néolithiques, répandaient dans toute la Suède ces magnifiques instruments en pierre, très probablement fabriqués en Scanie par des tailleurs de silex expérimentés.

Industrie du Grand-Pressigny.

Comme on le sait, les environs du Grand-Pressigny ont été à l'époque robenhausienne un centre considérable de fabrication d'instruments en silex. Ils se trouvaient dans des conditions éminemment favorables au développement de cette industrie. La craie de Touraine, qui affleure dans la région, contient en abondance une matière première d'excellente qualité et se taillant très facilement. Ce silex, peu translucide, de couleur tantôt jaune cire, tantôt grisâtre et passant au rosé, offrait de plus l'avantage de se présenter sous forme de rognons volumineux ou de plaques assez considérables, épaisses de 10 à 20 centimètres, ce qui permettait la confection de pièces de grandes dimensions. Il était particulièrement précieux pour la fabrication des longues lames.

De vastes ateliers, dont l'emplacement est facile à reconnaître par la présence d'une immense quantité de gros nucléus et d'innombrables déchets de taille, s'installèrent en cet endroit privilégié. Ils occupent surtout le plateau situé entre la Creuse et la Claise, dans le triangle que forment Abilly, Pressigny-le-Grand et Barrou ; mais on

en rencontre aussi sur la rive droite de la Claise, depuis Abilly jusqu'au delà de Preuilly, presqu'à la limite du département de l'Indre, et sur la rive gauche de la Creuse, à Praslong, sur la commune de Leugny, département de la Vienne.

Les produits très variés sortant de ces fabriques n'étaient pas tous destinés à la consommation locale. Ils étaient pour une bonne part l'objet d'un commerce d'exportation fort important ; et, parmi eux, les instruments qui semblent avoir été les plus recherchés sont ceux qu'on ne pouvait obtenir qu'avec de longues lames ou de larges éclats, tels que : les poignards, les scies à coches latérales et les grands grattoirs allongés. C'étaient là, par excellence, les spécialités du Grand-Pressigny, qui étaient fabriquées chacune dans des ateliers spéciaux où régnait déjà la division du travail.

Ébauchées dans un atelier, terminées dans un autre, ces pièces étaient ensuite colportées dans toutes les directions, ainsi que l'attestent les nombreux exemplaires retrouvés de nos jours, souvent à une très grande distance de leur lieu d'origine. Il serait du plus haut intérêt de connaître exactement jusqu'où s'étendaient les relations commerciales des négociants du Pressigny. En appelant sur ce point l'attention des préhistoriens, dans un travail paru en 1891, notre savant collègue J. de Saint-Venant[1] fait très justement remarquer qu'aucun instrument ne se prête mieux que les grandes lames pressiniennes à l'étude d'une dissémination géographique. Outre leurs formes et leurs dimensions assez caractéristiques, ce qui les rend facilement reconnaissables c'est la nature toute spéciale du silex dont elles sont faites.

Quoique nous manquions encore de données précises en ce qui concerne leur dispersion dans le Midi, nous possédons déjà pour le reste de la France de nombreuses indications. Sur nos 85 départements continentaux, 43, soit plus de la moitié, ont à notre connaissance livré des instruments en silex du Pressigny. Ce sont les suivants :

Ain, Aisne, Allier, Ardèche, Ardennes, Aube, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'Or, Drôme, Eure, Eure-et-

1. *L'industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques.*

Loir, Finistère, Gard, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lozère, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Somme, Vendée, Vienne, Haute-Vienne et Yonne.

Bien d'autres départements viendront sans aucun doute, lorsque nous serons mieux renseignés, s'ajouter à cette liste, qui nous montre du reste très clairement que les fabricants des bords de la Claise ont répandu leur belle industrie dans tout le bassin de la Loire, dans tout celui de la Seine et dans une grande partie de celui du Rhône.

Cette industrie est allée jusqu'à l'extrémité de la Bretagne, à l'Ouest ; au moins jusque dans les Landes et dans le Gard, au Sud, et jusqu'en Picardie et dans les Ardennes, au Nord. Dans cette dernière direction, au delà de la Somme et de l'Aisne, les marchands du Pressigny rencontraient des rivaux sérieux dans les colporteurs des produits des grands ateliers de Spiennes, concurrents avec lesquels ils ne pouvaient avantageusement lutter que pour les longues lames de 30 centimètres et plus, dont ils avaient sans conteste le monopole. Quelques-unes de ces lames ont, en effet, été portées jusque dans le centre de la Belgique. Notre excellent collègue G. Cumont en possède un échantillon de Rhode-Saint-Genèse, à 12 kilomètres au sud de Bruxelles. Mais les produits pressiniens ne semblent pas avoir traversé la Manche. Nous ne pensons pas qu'il en ait été signalé en Angleterre.

Vers l'Est, ils ont atteint les Alpes et ont même dépassé les limites actuelles de la France. Ils ne sont pas rares dans certaines stations lacustres suisses de la fin du néolithique. On peut notamment citer celles de Concise, Chevroux et Cortaillod, sur le lac de Neuchâtel, et celles de Chavannes, Fenil, Latringen et Sutz, sur le lac de Bienne. Il en a aussi été retrouvé en Alsace, dans le Haut-Rhin.

Bien que relativement peu éloignée du centre de production, la cachette de Seine-et-Oise n'en est pas moins une découverte des plus instructives, en ce qu'elle présente des pièces dans un état de fraîcheur que nous ne rencontrons que tout à fait exceptionnellement ailleurs. Elle nous met

sous les yeux des instruments complètement neufs, tels qu'ils étaient lorsque les fabricants les livraient aux colporteurs qui les ont disséminés sur presque toute la surface de notre pays.

Dans les ateliers d'Indre-et-Loire, on ne récolte guère que des rebuts de fabrication, des pièces cassées ou manquées. Les beaux échantillons y sont d'une extrême rareté.

La trouvaille de Barrou ne comprenait que des pièces brutes. C'était une provision de lames parfaitement venues, mais n'ayant pas encore subi le travail secondaire de régularisation qui devait les transformer en couteaux ou poignards solides et acérés. Tandis qu'à Moigny, nous sommes en présence d'instruments entièrement terminés et non encore altérés par l'usage.

Des échantillons recueillis un peu partout, soit à la surface du sol, soit dans les stations ou dans les sépultures, nous montrent à leur tour ce que devenaient ces belles pièces à la suite d'un long emploi.

Lorsqu'elles étaient usées ou brisées, lorsque leurs coupants étaient ébréchés, on rectifiait les tranchants, on refaisait la pointe pour la rendre plus aiguë ou la base pour faciliter leur emmanchement; les côtés étaient parfois fortement abattus, tantôt à une extrémité, tantôt à l'autre ; le dos était souvent plus ou moins poli; on les retaillait enfin de mille façons diverses, surtout dans les régions privées de silex, afin d'utiliser jusqu'au bout la précieuse matière. C'est ce qu'on observe particulièrement dans les cités lacustres de la Suisse, où certains fragments, retaillés à différentes reprises, ont fini par être transformés en grattoirs, en retouchoirs ou autres instruments.

Nous assistons ainsi à toutes les phases par lesquelles ont passé les grandes lames du Pressigny.

Ces objets ne sont en somme que des couteaux ou des poignards, et non des pointes de lances, comme le prouvent les quelques échantillons munis de leur manche heureusement parvenus jusqu'à nous. Les stations lacustres suisses de Chevroux et de Fenil, entre autres, ont donné des lames en silex d'origine pressinienne encore fixées dans une poignée en bois avec pommeau et solidement maintenues en place au moyen de bitume et de ligatures.

SUR LA PRÉSENCE
DE STATIONS NÉOLITHIQUES
EN LOZÈRE

Par G. COURTY

Vers la fin de l'année 1906, un de mes amis, M. Louis Chayla, rapporta à Paris un petit lot de silex taillés qu'il avait ramassés à la surface du sol aux environs de Chaulhac, à 14 kilomètres du Malzieu (Lozère) et à l'altitude de 875 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces silex taillés, d'un aspect très archaïque, rappellent par leur facture très rudimentaire les industries tout à fait primitives de l'âge de pierre. Cependant, en examinant attentivement les silex en question, on s'aperçoit vite que leur forme grossière est due à l'hétérogénéité des éléments constituant la pâte même des blocs siliceux qui ont servi à leur confection. Il s'agit en effet ici de silex jaspoïdes vermiculaires qui devaient constituer une assez mauvaise matière première, car les éclats ne sont pas enlevés franchement des « nuclei ». Les fragments sont pour la plupart petits, informes, mais possèdent cependant tous les caractères classiques de la taille intentionnelle.

Dans l'industrie de Chaulhac, les percuteurs sont des rognons siliceux dégrossis, dont quelques parties seulement portent des séries d'étoilures qui sont les signes d'une percusion ; les « nuclei » sont allongés comme à l'ordinaire, mais avec des faces d'enlèvement mal définies ; il y a aussi des coche-grattoirs, des racloirs avec de fines retouches dans une même direction et des perçoirs qui ont retenu mon attention. Un de ces perçoirs (Fig. 25), trouvé par M. Chayla, est tout à fait identique, quant à sa forme générale, à un perçoir que j'ai trouvé, il y a déjà quelques années, dans une station néolithique à ciel ouvert, au lieu

dit « Les trois Maisons », à 5 kilomètres environ d'Etréchy (Seine-et-Oise). Ce rapprochement me semble très intéressant, car il nous permet de rapporter d'une façon à peu près certaine les silex taillés de Chaulhac à la période néolithique. Il est au reste fort probable que cette forme de perçoir ne doit pas seulement se rencontrer en Lozère ou en Seine-et-Oise, mais qu'elle doit exister dans des mobiliers néolithiques d'autres régions.

M. L. Chayla a recueilli des silex taillés en quatre lieux très différents des alentours de Chaulhac : 1° « Les Stouores », 2° « La Spoundige », 3° « Le Chenay », 4° « Les Rinards ». En somme, à part le perçoir dont il vient d'être question et qui offre une certaine symétrie, les autres instruments néolithiques de Chaulhac constitueraient, pour ainsi parler, le rebut des ateliers préhistoriques en général.

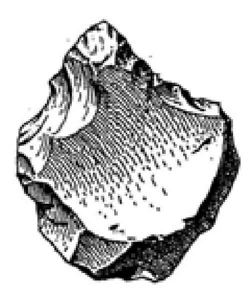


Fig. 25
Silex taillé,
Chaulhac (Lozère).
2/3 gr. nat.

Il est bien certain que si l'on tient compte de la matière première qui était caverneuse et partant mauvaise, le préhistorique, tout habile fût-il, ne pouvait en tirer que des éclats mal débités. C'est du moins l'opinion qui paraît se dégager des silex taillés recueillis par M. Chayla.

En Lozère, le Dr Prunières s'est contenté de vider les dolmens pour en extraire les restes humains avec leur mobilier funéraire, et cette chasse aux dolmens a complètement fait négliger les recherches des stations néolithiques. Il reste donc tout à faire de ce côté-là, et M. Chayla, animé d'un bon esprit scientifique, peut exercer avec succès, en Lozère, toute son activité de chercheur.

Dans les environs de Chaulhac, il y a, d'après Chayla, une caverne dite des Fées, des « Sphadettes », comme l'on dit en patois du pays. Cette caverne a sa légende : les fées y dorment pendant le jour d'un profond sommeil et elles ne se réveillent qu'à la nuit tombante pour se livrer à des ébats infernaux. Cette caverne présente une ouverture triangulaire et dans sa partie N.-E., on aperçoit intérieu-

rement une ouverture circulaire qui paraît sans issue. A mon avis, cette caverne peut très bien avoir servi d'habitat aux préhistoriques de la contrée, et des recherches poursuivies avec patience et méthode amèneraient peut-être des résultats préhistoriques inespérés.

A « La Champ », au lieu dit « Pouzi », il y a une colonnade basaltique qui émerge à plus d'un mètre au-dessus du niveau du sol. Cette pierre, dit la légende, aurait été fichée là en terre par des bergers, mais, d'après Chayla, l'érection de ce monolithe remonterait à une haute antiquité, à une époque peut-être préhistorique. Cette colonnade est connue dans toute la région de Chaulhac sous le nom de « porenigre ». Elle est un excellent point de repère pour le voyageur, en temps de neige, et à ce titre elle est entourée d'un certain respect.

Les bords de la Truyère mériteraient aussi d'être explorés, car Chayla y aurait entrevu des ateliers de l'âge de la pierre.

Les ateliers préhistoriques des environs du Malzieu, découverts par Chayla, se trouvaient placés au-dessus d'argiles oligocéniques d'où auraient été extraits les silex jaspoïdes destinés à être taillés.

Voilà en somme d'excellentes observations intéressant le préhistorique de la Lozère, aussi ne saurait-on, en terminant, trop encourager M. Chayla à continuer ses premières investigations dans le domaine de la préhistoire.

CAMPS ET ENCEINTES DE L'AISNE

(2e NOTE)

PAR **Pol BAUDET**

De nouveaux renseignements m'étant parvenus, je complète le relevé nominatif des camps et enceintes du département de l'Aisne, paru dans le numéro de septembre de *L'Homme Préhistorique* (1906, p. 264. P. Baudet, *Camps et Enceintes de l'Aisne*) :

36. *Autreville* : canton de Chauny, arrondissement de Laon, retranchement signalé par Ed. Fleury.

37. *Buzigny* : limite des départements de l'Aisne et du Nord (arrondissement de Cambrai), retranchements romains signalés par Amédée Piette : *Carte pour servir à l'histoire des itinéraires gallo-romains dans l'Aisne, 1856 à 1862.*

38. *Condé-sur-Suippe* : canton de Neufchâtel, arrondissement de Laon, camp romain, serait pour certains le camp de Titurius Sabinus (Commentaires de César), a une surface totale de 110 hectares, remonterait à l'époque de la pierre polie, selon Ed. Fleury (*Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. I, p. 181). D'importants mouvements de terre qui, affectant la forme d'un rectangle à côtés inégaux, de 13 à 1.400 mètres et de 1.200 à 1.250 mètres, se développent sur la rive gauche de l'Aisne, à 3 kilomètres environ du camp de Mauchamp, entre les quatre villages d'Aguilcourt au sud, de Variscourt à l'est, de Guignicourt au nord et de Condé à l'ouest (canton de Neufchâtel). A. Piette, *Congrès tenu à Laon, en 1851, par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, p. 17.

39. *Couvron* : canton de Crécy-sur-Serre, arrondissement de Laon, retranchement romain signalé par Amédée Piette.

40. *Catillon-du-Temple* : commune de Mesbrecourt, canton de Crécy-sur-Serre, arrondissement de Laon, retran-

chement romain. A. Piette, 1856, et P. Baudet, 1906, *Recherches archéologiques dans la vallée du Peroy* (*Bull. Soc. Acad. de Saint-Quentin*).

41. *Crécy-sur-Serre* : arrondissement de Laon, retranchement en terre dans le bois de Beauregard, altitude 110 mètres, sur la colline bordant la droite de la route qui mène de Crécy à Montigny-sous-Crécy.

Il a la forme d'un segment de cercle, contourné par un étroit sentier, se développant sur une longueur d'environ 100 mètres et une hauteur variant entre 3 et 5 mètres. Il est situé au nord, où le versant du coteau est le moins abrupt ; au sud il n'y a aucune trace de travaux, ils étaient inutiles, le rempart existant naturellement, le versant, en effet, est complètement à pic de ce côté.



Çà et là, dans l'épaisseur du taillis, on aperçoit des tas de grès taillés, pouvant provenir d'habitations. Une fouille seule pourrait nous fixer sur l'antiquité de cette levée de terre, mais il est douteux que les multiples propriétaires du bois consentent à laisser tenter des recherches qui nécessiteraient l'abattage de nombreux arbres.

Si l'on considère les trouvailles faites au-dessous du bois, au lieu dit : le *Châtêt*, époque romaine, et l'importance de la station préhistorique, néolithique surtout, qui couronne le plateau, on peut dire que le retranchement de Beauregard a pu être d'un usage constant, de la plus haute antiquité jusqu'au moyen âge : la tradition populaire a, en effet, gardé le souvenir de l'existence, sur la colline qui nous occupe, d'un château féodal ayant appartenu au redoutable Thomas de Marle, de la maison de Coucy ; peut-être sommes-nous en présence du seul vestige qui reste de cet antique manoir. Quoi qu'il en soit, il était intéressant de signaler ce monument encore inédit. Je l'ai porté, en octobre dernier, à la connaissance du président de la commission des camps et enceintes, M. le D[r] Adrien Guébhard, je renvoie à son rapport : *Bull. de la Soc. Préh. de France*, 1906, p. 319.

42. *Fontaine-les-Vervins* : canton et arrondissement de Vervins, camp romain (Piette).

43. *Le Châtelet* : limite des départements de l'Aisne et des Ardennes (arrondissement de Rocroi), retranchement romain (Piette).

44. *Montberrault* : canton et arrondissement de Laon, camp romain (Piette).

45. *Vendeuil* : canton de La Fère, arrondissement de Laon, enceinte préhistorique, inédite, découverte par M. Eck.

46. *Vigneux-Hocquet* : canton de Rozoy, arrondissement de Laon, retranchements romains (Piette).

47. *Villeneuve-Saint-Germain* : canton et arrondissement de Soissons, levée avec fossé fermant la presqu'île que forme en cet endroit l'Aisne. Restes gaulois (O. Vauvillé, *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris*, 1907).

OBSERVATIONS

Sur les 841 communes qui constituent le département de l'Aisne, 45 ont conservé en partie, sinon en entier, les travaux de défense exécutés aux époques préhistoriques, romaines et mérovingiennes.

Exceptionnellement, Maquenoise et Vervins (n°s 20 et 22), ont deux camps, d'après Amédée Piette [Papillon, dans son ouvrage *Des Origines de Vervins*, a passé sous silence la question des camps] ; ils remontent à l'occupation de la Gaule par César.

Les camps nettement caractérisés sont rares, les retranchements très nombreux ; on peut attribuer cette diversité et cette différence de nombre à la précipitation avec laquelle de semblables constructions étaient généralement élevées ; nous pouvons presque affirmer, grâce aux multiples recherches d'archéologues compétents, que le département de l'Aisne n'a, en fait de camps à demeure, que les suivants :

1° Age de pierre :

Il est difficile de se prononcer, les camps et retranchements de cette époque ayant été remaniés aux périodes postérieures ; il est permis d'émettre un timide avis sur l'enceinte du camp d'*Épagny* : alignements.

Sur l'enceinte de *Vendeuil*, je ne cite aucun détail, ne voulant pas anticiper sur la publication des recherches de M. Eck.

2° Epoque de bronze :

Chassemy.

3° Epoque gauloise :

Pommiers : Voir au musée de Saint-Germain-en-Laye, salle XIII, vitrine 16, les poteries recueillies dans cet oppidum et consulter l'article du lieutenant-colonel de la Noé, dans *Bull. Archéol.*, 1886, p. 58, ainsi que les travaux de M. Vauvillé.

4° Epoque romaine :

Vermand.

Saint-Thomas : [Gobert, *Le vieux Laon et la Bibrax de J. César*, 1873. Ext. du *Vermandois*.]

Mauchamp : [Abbé Poquet : *Jules César et son entrée dans la Gaule Belgique*.]

En terminant, faisons remarquer que notre liste ne renferme que trois camps ou retranchements inédits :

Parpeville, époque romaine (Baudet).

Crécy-sur-Serre, Beauregard, époque préhistorique (Baudet).

Vendeuil, époque préhistorique (Eck).

RÉCAPITULATION

Nous n'avons encore aucun renseignement sur l'arrondissement de Château-Thierry; bientôt cette région sera définitivement étudiée, grâce au zélé concours de M. Lacouloumère, sous-préfet.

Arrondissement de Laon...............	19
Arrondissement de Vervins.............	5
Arrondissement de Soissons............	13
Arrondissement de Saint-Quentin........	8
Total.........	45

LE PRÉHISTORIQUE

A MONTEREAU-FAULT-YONNE (Seine-et-Marne)

Par **Paul BERTHIAUX**

La localité de Montereau, avec la diversité des silex taillés que nous y trouvons, nous permet de suivre à l'aide des séries de ces instruments, toutes les phases de perfectionnement du travail de nos ancêtres, en commençant par les silex simplement dégrossis, pour arriver aux élégantes pointes de flèches pédonculées.

La vallée de la Seine a toujours fourni des preuves convaincantes de l'existence de l'homme depuis le quaternaire, et on peut supposer que les populations de cette époque étaient fixées sur les rives de la Seine, sur lesquelles ont été découverts quantité d'armes et ustensiles en silex.

Les pièces désignées ci-dessous sont le produit de quelques recherches dans les cailloux extraits du Pont de Seine, dans la rivière de l'Yonne, et qui servent au ballastage des compagnies de chemins de fer de Paris-Lyon-Marseille et de l'Est ; ce travail d'exploration n'est donc pas resté stérile.

Ces découvertes d'objets près desdits ponts ne nous apportent pas de données nouvelles, mais elles augmentent le nombre de celles que nous possédons déjà « et elles sont nombreuses », en nous procurant le plaisir de revenir sur les endroits décrits dans plusieurs journaux ou revues par MM. Quesvers et Tondu-Nangis, et l'an dernier dans une brochure locale par M. A. Catel.

Nous donnons, ci-dessous, la désignation des objets trouvés :

Paléolithique. — 1° Un superbe coup de poing en silex de la craie, de forme triangulaire.

2° Un autre finement taillé, en silex brun, dont les deux extrémités sont arrondies.

Néolithique. — 1° Une hache polie, patine fort belle et tranchant remarquable par sa finesse.

2° Une hache polie dont le tranchant est émoussé.

3° Hache polie ayant sur les deux faces des côtes obtenues au polissage; la patine est d'un vernis très brillant.

Les trois haches ci-dessus sont en silex.

4° Hache noire polie, d'un grain assez fin, et très lourde pour ses dimensions.

Age du bronze. — 1° Une hache à bords droits, très belle.

2° Une hache à ailerons, patine fort belle, dont le tranchant forme un arc de cercle, terminé par deux cornes très égales.

3° Une lame de poignard effilée, à bords très coupants; cette lame était fixée à une poignée par deux rivets, dont on voit encore les trous.

4° Une poignée d'épée en bronze fraîchement cassée par les travaux de dragages et à laquelle sont fixés deux rivets en bronze; la cassure s'est produite près des rivets du bas de cette poignée; voici les dimensions de ce fragment : longueur 0 m 11, largeur 0 m 03.

5° Une épée tout unie en bronze, sans poignée et dont les deux faces sont en dos d'âne; cette épée a environ 60 centimètres de long et a été trouvée par un ouvrier de la drague, qui n'a pas voulu s'en défaire.

Époques plus récentes. — Ont été également trouvées :

Une grande quantité d'armes de toutes les époques et de toutes les formes, parmi lesquelles j'ai recueilli : une hache en fer, des lances, des épées, des dagues, des poignards, etc.

Plusieurs clefs d'une forme bizarre, mais qui n'en sont pas moins artistiques.

Tous ces objets ont, sans distinction, soit la patine, soit ce crassier de rivière qui caractérisent leur ancienneté.

Il faut espérer pour notre région que des découvertes nouvelles nous éclaireront sur l'industrie de ces diverses époques; pour ma part, je ferai tout ce qui dépendra de moi et signalerai les moindres objets que j'aurai la bonne fortune de rencontrer.

Avant de terminer cette petite note, je tiens à remercier M. P. Chaudron, archéologue distingué, qui m'a beaucoup aidé en me montrant ou m'indiquant tous les endroits de la localité qui peuvent intéresser le Préhistorique.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le Tronc de Boulay.

Dans la commune de Boulay, près de Saint-Péravy-la-Colombe (Loiret)[1] est une énorme butte conique, complètement isolée, se rapprochant par sa forme et ses dimensions de celle d'Halemont ; elle est connue sous le nom de *Tronc de Boulay*, à cause des offrandes que l'on déposait autrefois à son sommet, sans que nous ayons pu en connaître le motif. On attribue cette motte à la terre que Gargantua détacha de ses sabots, un jour qu'il se reposait en cet endroit.

Nous avons recueilli dans le voisinage des éclats de silex et la partie inférieure d'une hache polie en silex blanc.

Francis Pérot.

Double grattoir inversé.

Dans une notice sur la station néolithique de Commercy (Meuse) publiée par *L'Homme préhistorique* à la fin de l'année dernière

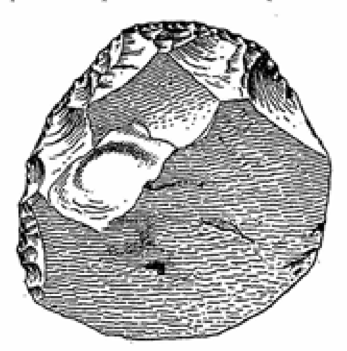


Fig. 26

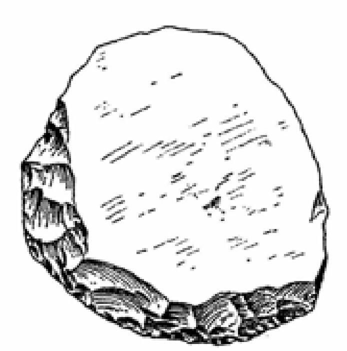


Fig. 27

Grattoir double inversé, silex. Pommiers (Aisne). 2/3 gr. nat.

(1906, p. 355), notre excellent collègue le Dr Lènez a signalé et figuré une curieuse variété de grattoir, qu'il désigne sous le nom de grattoir à *biseaux inversés*. C'est un double grattoir présentant cette par-

1. Un beau dolmen se voyait à Saint-Péravy ; il a été détruit pour la vente des pierres qui en provenaient, en 1840.

ticularité que chacune des extrémités est retaillée sur une face différente (voir p. 365, figures 136 et 137).

Ce type, que nous ne connaissons pas dans le paléolithique, se rencontre parfois, mais très exceptionnellement, dans le néolithique. Nous nous souvenons en avoir vu quelques exemplaires, dont le plus beau et le mieux caractérisé est incontestablement celui que nous représentons ici (Fig. 26 et 27).

Cet intéressant instrument, recueilli à Pommiers (Aisne) par L. Brunehant, fait aujourd'hui partie de la collection de son fils. Sa forme est celle d'un disque irrégulier, mesurant environ 6 centimètres de diamètre. Une de ses faces est retaillée avec soin sur la moitié seulement de sa circonférence, tandis que l'autre moitié ne présente des retouches que sur la face opposée. Taillé dans un éclat de silex d'épaisseur assez régulière, il donnerait en coupe une figure rhomboïdale allongée.

A. de M.

Découverte d'un souterrain à Belvès.

Dans un de ses derniers numéros, *Le Petit Journal* a publié la note suivante :

A la suite du passage d'une charrette pesamment chargée, une excavation s'étant produite sur la place d'armes, à Belvès (Dordogne), on vient d'y découvrir un souterrain composé de nombreuses chambres aménagées dans le rocher et qui présentent des traces d'habitation. La première est une grotte d'environ 5 mètres carrés et d'une hauteur de plus de 2 mètres; neuf autres chambres, toutes à peu près de mêmes dimensions, lui font suite. On remarque des portes murées qui devaient donner accès dans d'autres grottes. La Société archéologique du Périgord va entreprendre des fouilles dans ces habitations primitives, qu'on suppose remonter à une assez haute antiquité.

Cimetière ancien à Porquéricourt.

Les journaux nous apprennent qu'en remuant un champ dans sa propriété, un cultivateur de Porquéricourt, près de Noyon (Oise), a mis à découvert neuf sarcophages en pierre, que l'on croit être antérieurs au IXe siècle. Les squelettes qu'ils contenaient avaient été placés entre deux couches d'argile. L'un d'eux portait en sautoir une chaînette en cuivre à mailles doubles, à laquelle était suspendue une croix de même métal.

Les fouilles vont être continuées par les soins des Sociétés d'archéologie de la région. Elles fourniront sans doute des objets permettant de fixer l'âge de ce cimetière et des documents intéressants pour l'histoire de la région.

Tombe romaine à Sennecey-le-Grand.

Un sarcophage renfermant un squelette, à côté duquel se trouvait un glaive romain, à courte lame, vient d'être découvert, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), par un propriétaire qui arrachait une haie sur le bord d'une ancienne voie romaine.

LIVRES ET REVUES

FRANÇOIS DALEAU. — **Le gisement quaternaire de Marignac, commune de Tauriac (Gironde).** Extrait des *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*. Tome LVIII. Bordeaux, 1904.

Bien que touchant aux départements de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, riches en instruments acheuléens et moustériens, celui de la Gironde n'a encore fourni que de rares pièces de ces époques. Le travail de notre très distingué collègue François Daleau, qui apporte sur ce sujet des renseignements nouveaux, présente donc un vif intérêt.

Après avoir longtemps exploré sans succès les sablières exploitées sur les communes de Bourg, Pugnac, Samonac, Saint-Seurin, Saint-Trojan et Tauriac, Fr. Daleau obtint enfin de plus heureux résultats.

Lors de la construction de la ligne ferrée de Saint-André-de-Cubzac à Saint-Ciers-sur-Gironde, on ouvrit sur la commune de Tauriac, de profondes tranchées, pour se procurer le ballast nécessaire aux travaux. Espérant faire là quelque découverte, Daleau visita souvent ces emprunts en 1888.

Au mois de mai 1889, on lui porta deux silex taillés trouvés dans le ballast de la voie ferrée. Un peu de sable rouge qui adhérait encore à ces pierres lui indiqua de suite leur provenance ; il se rendit de nouveau à Marignac et le 6 juin il recueillait, en place, dans la carrière des silex travaillés.

La sablière de Marignac a été depuis à peu près remblayée ; il reste cependant à proximité quelques petites tranchées, dans lesquelles Daleau a pu faire de nouvelles récoltes.

La ballastière en question est située sur le versant sud d'une colline dominant un vaste marais tourbeux, au milieu duquel serpente le ruisseau le Moron, qui verse ses eaux dans la Dordogne.

Creusée à $15^{m}58$ d'altitude, la tranchée atteignait $9^{m}20$ au-dessous du sol dans sa partie la plus profonde. Elle a donné la coupe suivante :

A. — Terre végétale mélangée de graviers remaniés. (NÉOLITHIQUE) .... $0^{m}50$

B. — Sable siliceux à petits graviers de quartz blancs,

filons verticaux de sable blanc, minces couches dentelées d'alios. (Moustérien)........................ 1m00

C. — Sable grossier, cailloux de quartz : stratifications horizontales, veines ondulées de sable gris et vert par places. (Acheuléen)........................ 3m00

D. — Sable argileux, rouge foncé, avec grains de quartz blancs plus gros, remplissant une cuvette creusée dans le tertiaire. (Chelléen)........................ 1m00

E. — Tertiaire : Tongrien inférieur........................ 3m70

Ces différentes assises ont livré en faits d'objets d'industrie :

Néolithique (A). — Un nucléus en silex noir passé au feu; un galet de quartzite portant des traces de percussion ; une meule dormante en poudingue pisaire à ciment ferrugineux, ovale et plate, très usée sur les deux faces et le pourtour; un galet de quartzite, usé et strié par le frottement sur la face la plus large, émoussé par la percussion à une extrémité.

Moustérien (B). — Une pointe-racloir, retaillée sur une seule face, en silex couvert d'une patine blanche ; divers éclats avec conchoïde très accusé.

Acheuléen (C). — Un petit coup de poing taillé à petits éclats sur les deux faces, à patine blanche d'un côté, jaune de l'autre, avec bords tranchants à peu près rectilignes et talon mince ayant conservé des traces de la patine primitive du galet (longueur: 84 millimètres).

Chelléen (D). — Un coup de poing en forme d'amande, en silex brun foncé, couvert d'un vernis luisant, taillé à grands éclats sur les deux faces et conservant au talon une portion de la croûte primitive du galet (longueur : 154 millimètres). Un instrument taillé à grands éclats, de contour à peu près losangique, avec croûte naturelle de la roche couvrant d'un côté le tiers inférieur de la pièce (longueur : 142 millimètres). Une grossière ébauche de petit instrument, dont le talon bulbeux a conservé sa gangue primitive (longueur : 86 millimètres). Un percuteur très rudimentaire fait d'un gros caillou incomplètement roulé de quartz blanc marbré de bleu, portant un large éclat sur une face et des groupes d'étoilures sur les points anguleux.

D'autres pièces, qui n'ont pas été recueillies en place par notre collègue, lui semblent pourtant provenir de cette couche. Signalons parmi elles un outil rudimentaire fait d'un caillou d'argillite poli naturellement, taillé au sommet seulement et possédant un talon avec angles arrondis de facile empoignure.

Comme le fait très justement remarquer l'auteur, il eût été intéressant de dater ces divers niveaux par la faune. Malheureusement ils ne contiennent aucun débris osseux, les ossements étant rapidement détruits dans un milieu aussi perméable et privé d'éléments calcaires.

A défaut de données paléontologiques, c'est uniquement à la palethnologie que Daleau a eu recours pour déterminer l'âge des assises de ce gisement, qui est le premier de la région girondine, où l'on ait signalé l'outillage moustérien et acheuléen superposés à l'industrie chelléenne, cette dernière en contact avec le tertiaire.

F. Moulin. — **Le dépôt moustérien de la caverne de Châteaudouble (Var).** (Extrait du *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, t. XXIV, 1904).

La caverne de Châteaudouble ou des Chauves-Souris est située dans la vallée de la Nartuby, affluent de l'Argens, à 7 kilomètres environ au N.-O. de Draguignan, entre le quartier des Frayères et le village de Châteaudouble.

Malgré son accès difficile, elle a été assez fréquemment visitée. Elle se compose d'un couloir d'une cinquantaine de mètres de longueur, aboutissant à une vaste salle habitée par de nombreuses chauves-souris et bordée sur la droite d'un passage qui conduit à un second couloir, que viennent bientôt barrer des éboulis.

Dans la galerie profonde, de Bonstetten a découvert, vers 1874, des sépultures datant probablement de l'âge de bronze. Une hache de ce métal a, en effet, été recueillie par lui sur l'emplacement occupé par les ossements humains, qui étaient associés à des os d'animaux domestiques (chien, chèvre, mouton et bœuf).

C'est, au contraire, à l'entrée de la caverne qu'ont été effectuées les recherches de F. Moulin. Le sol de remplissage présente en cet endroit une épaisseur d'environ 1 mètre. Appuyé à droite sur la déclivité de la roche, il s'enfonce à gauche sous un surabaissement de la voûte. Une coupe relevée à l'intérieur de la grotte, à 2 mètres de son ouverture, a donné les détails suivants :

Zone supérieure stérile....................	0m 15
Empâtement des ossements et silex........	0 20
Zone inférieure avec rares débris osseux...	0 40
Roche recouverte d'un léger enduit tufacé.	

La couche ossifère, très constante et parfaitement localisée, s'étendait régulièrement sur une longueur de 7 mètres environ vers l'intérieur.

Elle contenait une faune assez variée, comprenant, d'après les déterminations de Depéret, les espèces suivantes : Lion (*Felis leo*, race *spelaea*), Léopard (*Felis pardus*), Ours brun (*Ursus arctos*), Renard (*Canis vulpes*), Chien (*Canis familiaris*), Cerf commun (*Cervus elaphus*), Chevreuil (*Cervus capreolus*), Chèvre (*Capra hircus*), Lapin (*Lepus cuniculus*), Crapaud (*Bufo* sp.), Choquard (*Pyrrhocorax alpinus*).

Se basant sur les caractères de fossilisation, identiques pour tous les ossements recueillis et ne permettant pas de confusion avec les ossements de l'époque actuelle, F. Moulin insiste sur le synchronisme des diverses espèces auxquelles ils appartiennent.

Au sujet de la présence d'ossements de *Canis familiaris* dans la grotte de Châteaudouble, il rappelle que le Chien proprement dit a été à diverses reprises mentionné dans le quaternaire d'Europe, notamment aux environs du Puy et dans la grotte moustérienne de Néron, à Soyons (Ardèche).

Aux ossements étaient associés des instruments en silex, peu nombreux et de petites dimensions, ayant un caractère nettement moustérien. Retaillés seulement du côté de leur face supérieure, ils consistent en majeure partie en pointes à main, mais on remarque aussi parmi eux quelques racloirs, de grossières lames et des éclats avec ou sans retouches. La matière siliceuse dont ils sont fabriqués provient de l'étage bajocien. Elle a subi une profonde altération.

La grotte de Châteaudouble occupe, entre 550 et 600 mètres, une zone de moyenne altitude restée en dehors de la plus grande extension glaciaire.

G.-B.-M. Flamand et lieutenant-colonel E. Laquière. — **Nouvelles recherches sur le Préhistorique dans le Sahara et le Haut-Pays oranais.** Extrait de la *Revue africaine* (2e et 3e trimestres 1906), 70 figures.

Cette intéressante étude est le résumé des recherches faites par les auteurs, au cours de leurs missions respectives militaires ou scientifiques, poursuivies depuis près de quinze années dans le Haut-Pays oranais, et plus au sud, dans le Sahara central, jusqu'aux premiers contreforts et plateaux du Pays des Touaregs.

La palethnologie de l'extrême-sud est encore peu connue. Presque tous les objets ont été récoltés, jusqu'à ce jour, à la surface, et les gisements reconnus n'ont pas été fouillés, ce qui ne permet pas d'établir, pour des formes différentes, des superpositions nettement constatées. Une seule exception est à citer, l'Hadjar Mahisserat au voisinage d'Aïn-Sefra ; ce gisement montre à la surface des instruments néolithiques avec fragments de poteries, et au-dessous une épaisse couche renfermant des outils chelléens et moustériens.

Les divers modes de gisements préhistoriques du Haut-Pays oranais et du Sahara sont les suivants :

1° *Gisements sporadiques.* — Pièces trouvées isolées, se rencontrent surtout dans les parties basses, le long des voies naturelles d'accès, assez souvent près des cols, sur des rochers, rarement en montagne ; dispersées sur des aires étendues.

2° *Sur les plateaux.* — Pièce à la surface, parfois en nombre considérable, ordinairement sur les corniches et les terrasses du terrain quaternaire ancien, quelquefois aussi sur les terrasses supérieures. Ces ateliers sont souvent très pauvres en objets retouchés et finis. Les ébauches informes et les éclats de taille y sont abondants.

3° *Abris sous roches.* — On les observe particulièrement dans la région montagneuse du Haut-Pays oranais, et quelquefois dans le Sahara.

4° *Dans les thalwegs des cours d'eau.* — Les instruments y sont entraînés par les eaux de ruissellement, mais même pour ces gisements, on trouve aussi un grand nombre d'objets sur les plateaux (terrasses et seuils) élevés de quelques mètres et dominant cependant les bas-fonds.

5° *Près des sources, près de quelques puits et de certains réservoirs*

naturels. — Preuve de l'utilisation possible de ces diverses ressources en eau vers la fin de l'époque néolithique, lors de l'installation sur ces régions d'un nouveau climat.

6° *Enceintes retranchées naturelles.* — Ce dernier mode de gisement de quelques stations préhistoriques sahariennes est très intéressant à signaler. Ces enceintes sont constituées par des alignements de longues bandes rocheuses faisant partie de séries d'assises très fortement relevées et quelquefois verticales, dont l'ensemble, à l'exception de l'alignement considéré, a été *arasé* à une faible hauteur du sol.

Lorsque deux alignements semblables quelque peu distants sont reliés, grâce aux *diaclases*, par d'autres lignes de roches orthogonalement placées, ils délimitent des espaces rectangulaires protégés par ces murailles naturelles. Parfois deux alignements naturels de roches parallèles sont reliés transversalement par des murs, soit de pierres sèches, soit plus généralement formés par de gros blocs, édifiés par l'homme. Des stations de silex taillés se rencontrent dans les environs immédiats et dans les enceintes elles-mêmes.

Une remarque qui s'applique à tous ces modes de gisements, à l'exception du dernier, c'est le mélange de formes et de types analogues à ceux qui, en Europe, sont considérés comme caractéristiques des différentes époques paléolithiques et néolithiques.

La plupart des instruments des stations sahariennes, étant recueillis à la surface du sol, sont recouverts de la patine caractéristique du désert. Patine due à l'action du sable mis en mouvement par le vent.

On n'avait signalé jusqu'à maintenant qu'un petit nombre de coups de poing chelléens et acheuléens en Algérie. Les auteurs en ont récolté de beaux spécimens : à Temassinin, Gassi-Touil (coups de poing acheuléens), Méguiden, Haci-Farèz-Oum-el-Lill, In-Salah, dans le Sahara; Aïn-Sultan, Tifrit (Saïda), dans le Haut Pays oranais.

Dans la dépression du Méguiden, à Haci-el-Ahmeur, ils ont reconnu un remarquable gisement de coups de poing chelléens en grès quartziteux rouge, taillés à grands éclats, associés à des instruments néolithiques.

Les petits silex tardenoisiens, à contours géométriques, ont été rencontrés dans les principaux gisements du bassin de l'Oued Igharghar. Les auteurs en figurent de l'Oued-Mya (Sud Algérien). On y voit les formes en trapèze et en segment de cercle.

En dehors des nombreuses pointes de flèche de formes très variées, à pédoncule, à barbelures, longues, courtes, larges, triangulaires ou ogivales, MM. Flamand et Laquière décrivent sous le nom de pointes de flèche à écusson, de petits instruments ne dépassant pas 30 millimètres, terminés aux deux extrémités par deux pointes aiguës, dont l'inférieure s'allonge en pédoncule. Ils sont taillés sur une seule face qui présente généralement deux et quelquefois trois pans. Cette face, porte parfois des retouches latérales, surtout sur la pointe et sur le pédoncule. Ces pièces sont assez abondantes à Haci-Inifel, au Gassi-

Touil, à Bir-es-Saf (confins de la Tripolitaine), et dans l'Oued-Mya. Elles remontent même dans le Haut-Pays algérien jusqu'à Messad.

Les haches polies du Sahara, en calcaire siliceux ou en silex, sont nombreuses, elles sont généralement de formes triangulaires, aplaties, parfois un peu bombées. On rencontre aussi des haches polies en forme de boudin, en roche ophitique ou dioritique. Cette forme cependant est plus spéciale au Haut-Pays oranais.

Dans les gisements sahariens ce sont les pointes qui dominent : poinçons, pointes de lances, de sagaies, de javelots et surtout les pointes de flèches. Les grattoirs sont rares.

Dans le Sud oranais, le grattoir est également rare. La lame semble dominer sur la pointe. Les formes des instruments sont frustes, lourdes et contrastent avec celles, si finies, si gracieuses, de la plupart des stations du Sahara.

Comme objets de parure on trouve des perles en coquilles d'œufs d'autruche et en tronçons de tiges d'Encrines fossiles.

Les nouveaux documents décrits amènent les auteurs aux conclusions suivantes :

1° Les instruments néolithiques sont d'une taille plus délicate et de formes mieux définies dans les gisements sahariens, Pays des Touaregs situé très au sud, que dans les stations montagneuses situées plus au nord.

2° Les armes et outils néolitiques des stations sahariennes, entre autres les hachettes polies triangulaires et les pointes de flèches de formes variées, se retrouvent à peu près semblables en Egypte.

Louis Schaudel. — **Le Préhistorique en Savoie**. Conférence à la Société d'Histoire naturelle de Savoie. Chambéry, 1902.

Nous détacherons de cet intéressant travail ce qui a spécialement trait à la palethnologie savoisienne. Dans les campagnes de la Savoie on retrouve, encore de nos jours, les superstitions se rattachant aux haches polies et aux silex et pierres taillés, produits de l'industrie préhistorique. On les appelle *pierres du tonnerre* et *pierres pour guérir les yeux*, convaincu de leurs vertus protectrices ou curatives.

Au sujet des phénomènes glaciaires qui, dans cette contrée, ont la plus grande importance, l'auteur s'exprime ainsi : « Aucun vestige de l'activité humaine antérieur à la dernière extension glaciaire n'a été jusqu'ici signalé en Savoie. Ce résultat négatif ne saurait cependant infirmer absolument l'existence de l'homme avant l'arrivée des glaciers. Comme l'a fait remarquer Ernest Chantre, la plupart des découvertes connues sur la population animale, ainsi que sur l'homme de cette époque, proviennent des alluvions déposées sur des points que l'action destructive des eaux torrentielles et des glaciers n'a pu atteindre ». Plus loin il dit : « Pendant l'époque glaciaire, l'homme a évidemment vécu dans le voisinage des glaciers, qu'il a dû suivre dans leurs différentes phases d'avancement et de recul. Les explorations faites jusqu'ici dans la contrée n'ont pas été suffisamment approfondies pour permettre de nier sa présence dans nos montagnes savoisiennes ».

L'unique station paléolithique signalée en Savoie est celle de la grotte de Veyrier. Elle était située au pied du mont Salève, sur les pentes qui confinent à la frontière suisse, au-dessus du village de Veyrier. A une altitude de 450 mètres, il existe un entassement d'énormes blocs calcaires provenant d'un éboulement. C'est dans ces roches, qu'en 1836, Taillefer, à la recherche de fossiles, découvrit une sorte de brèche calcaire mélangée de charbons et d'ossements fracturés, et renfermant des silex et des os travaillés.

Un nouveau gisement situé à 150 mètres du premier fut découvert en 1867, par Alphonse Fabre. Enfin Thioly entreprit des fouilles méthodiques qui le conduisirent dans une sorte de grotte, formée par l'arc-boutement de deux énormes blocs calcaires, et dont l'ouverture était obstruée par des éboulis et des incrustations stalagmitiques. Cette grotte avait 8 mètres de long sur 5 mètres de largeur moyenne et 2 mètres de hauteur. Sous un premier lit de débris rocheux agglomérés se trouvait une couche de 0 m 40 à 0 m 50 d'épaisseur de terreau noir mélangé de charbons et de cendres avec des amas d'ossements fendus pour en extraire la moelle, débris évidents de repas, et une quantité énorme de silex taillés. Les instruments en os et en bois de cervidés étaient également nombreux ; parmi eux l'on remarque des poinçons, des aiguilles, des pointes de sagaies et des harpons. Les objets de parure consistaient en dents percées et en valves de pétoncle, coquilles de la Méditerranée.

Le gisement magdalénien de la grotte de Veyrier a aussi donné des bâtons de commandement, plusieurs sans aucune gravure, l'un portant cinq entailles nettes. Le plus beau, recueilli par Thioly, a 19 centimètres de long ; il est percé d'un trou à son extrémité la plus large et décoré sur ses deux faces de gravures au trait représentant d'un côté un bouquetin et de l'autre une branche d'arbuste.

La faune comprend le renne, très abondant, le bouquetin, le cheval, le cerf, la marmotte, le lièvre des Alpes, le loup, puis en plus petite quantité, le bœuf, le chamois, l'ours brun, le renard et le blaireau.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

MARNE

Chalons-sur-Marne. — Musée de la ville, à l'hôtel de ville, fondé vers 1800 (Cons. : Mallet ; Cons. adj. : Thierry). Minéralogie. Paléontologie du bassin de la Seine et de la Marne (Coll. Ponsort). Herbiers Juglar et Delaval. Zoologie (Coll. ornithologique Dorin). Ethnologie. Ethnographie (Coll. Lamairesse, divinités hindoues). Antiquités préhistoriques de la région (fouilles de Mizy, etc...); sépulture

gauloise, de la Marne, don de M. Fourdrignier. Collection gallo-romaine et franque de la région. Numismatique.

— Collections de la Société académique d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Marne, installées dans un immeuble légué par M. Garinet à cette société.

— Musée pédagogique, fondé par M. Doutté : histoire naturelle.

Reims. — Musées de la ville, à l'hôtel de ville, fondés en 1827-1840 (Cons. : Henri Jadart). Ethnographie : Chine (Coll. Natalis Rondot, 1845); Japon (Coll. Gérard) ; Australie (Coll. H. Courmeaux, 1880). Antiquités égyptiennes. Objets italiens et grecs provenant de la Coll. Campana. Collections gallo-romaines et franques. Archéologie régionale (Coll. Th. Habert) : objets préhistoriques, gallo-romains et mérovingiens provenant surtout de la Marne et de l'Aube. Numismatique. — Musée rétrospectif (histoire complète de la fabrication du vin de Champagne).

— Musée lapidaire, à l'archevêché, ancienne abbaye de Saint-Rémi : curieux bas-relief de la basse époque gauloise, représentant le dieu cornu Cernunnos avec Mercure et Apollon ; sarcophage orné de scènes en haut-relief, dit « tombeau de Jovin » ; inscriptions, fragments de sculpture.

— Annexe du musée lapidaire, écuries de Clairmarais, faubourg de Clermarais.

— École de médecine : coll. d'études.

— Collection de la Société d'études des Sciences naturelles, fondée en 1891, au lycée ; musée intéressant en voie de formation et comprenant notamment la collection géologique de la Marne de H. Tuniot et l'herbier de Gueneau de Lamarlière.

Vitry-le-François. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : Le Seure). Histoire naturelle. Ethnographie de la Chine et du Japon (Coll. de l'amiral Page). Coll. gallo-romaine.

Avize. — Musée cantonal (Cons. : Jouron).

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

3e Année. N° 4 Avril 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES DU GARD

Par **Ulysse DUMAS**

La question des enceintes est à l'ordre du jour. Ayant eu l'occasion, au cours de nos recherches, d'en visiter plusieurs, dont quelques-unes encore inédites, nous croyons devoir, avant d'en donner la description circonstanciée, exposer les considérations générales qui nous ont été inspirées par leur étude.

Il nous faut tout d'abord essayer d'envisager la situation de l'homme néolithique dans nos parages, puisque c'est à lui qu'on attribue — trop souvent, selon nous — la construction de ces enceintes.

La région que nous allons étudier est comprise entre deux affluents du Rhône : la Cèze et le Gardon et, tant par les gisements de matière première, par les parties planes que par les parties montagneuses et boisées, par les grottes s'ouvrant le long des rivières précitées qu'elle renferme, forme un champ d'études à peu près complet.

Toute cette région a été occupée à l'époque néolithique et on peut dire que dans le voisinage des gisements de silex, il n'est pas d'endroit d'habitation propice où l'on ne trouve des vestiges de cette époque.

Les points occupés étaient de préférence et presque exclusivement ou les endroits sableux, ou les collines de faible altitude avec un sous-sol massif, ou d'autres points argileux, en un mot les endroits où la végétation était peu abondante,

ce qui permettait d'en débarrasser plus facilement le sol. Il semble bien que cette considération, tout comme le voisinage de l'eau, n'était pas étrangère au choix de l'emplacement.

Le complet épanouissement de la civilisation néolithique sur les points situés en plaine (nous parlerons tout à l'heure de la partie accidentée) nous paraît suffisamment indiquer une vie calme, une ère de paix.

Les néolithiques enterraient leurs morts sur place, presque toujours sous les bancs de rocher qui dominaient leur station ou situés à proximité, et, quand ceux-ci faisaient défaut, ils creusaient des cryptes artificielles dont celles de Collorgues constituent le type [1]. A l'entrée de ces cryptes, les néolithiques mettaient, probablement comme indicateurs de sépultures, des blocs sculptés représentant tantôt un personnage féminin (Collorgues), tantôt une figure plus énigmatique (Castelnau-Valence), tantôt une simple crosse comme à la Craie (Foissac).

Quand la nature du sol ne se prêtait pas aux travaux de creusement, ils construisaient, avec des dalles, des galeries aboutissant à une chambre et recouvraient ensuite le tout de terre ou de pierrailles, édifiant ainsi, sans autre intention que de mettre leurs monuments funéraires à l'abri, les premiers tumulus de nos parages. Nous avons constaté le fait au quartier des *Espérières* [2], commune de Baron et au quartier du *Fica*, même commune.

La pratique de l'incinération — incinération incomplète toutefois — qui n'existait pas encore à Collorgues semble avoir fait son apparition dans ces deux dernières sépultures. En tout cas, c'est là que nous l'avons constatée pour la première fois.

Comme on s'accorde à dire que cette pratique appartient à l'âge du bronze, on peut déduire de ce qui précède — et tout contribue à le faire croire — que dans la partie plate la période néolithique s'est écoulée en paix. Il ne paraît pas

1. Il nous est permis de signaler ce mode de sépulture dans une série de gisements : Collorgues (sur trois points différents), Castelnau-Valence, Aubussargues, Saint-Dézery, Arpaillargues, Saint-Siffret, Serviers, Foissac.

2. Voir : Tumulus de l'époque halstattienne. *Bull. de la Société d'étude des sciences nat.*, Nîmes, 1906.

qu'à un moment quelconque des troubles aient provoqué son abandon pour des hauteurs plus facilement défendables, ni même qu'ils aient provoqué sur les lieux l'édification de travaux défensifs.

En jetant un coup d'œil sur la carte de la région que nous sommes en train d'étudier, on verra que les plaines occupent les parties sud et est. La partie boisée et accidentée est cantonnée au nord le long de la Cèze et ne dépasse guère la ligne de partage des eaux entre cette rivière et le Gardon.

Mais ici encore, dans cette partie boisée, nous allons retrouver des vestiges néolithiques, avec cette différence que ceux-ci se présentent presque exclusivement sous la forme de dolmens, parfois de menhirs et que, bien que résumant l'existence de plusieurs générations ayant vécu sur place, ils ne peuvent se placer qu'à la fin de l'époque. En outre, tant par leurs mœurs différentes (nous verrons plus loin que les néolithiques des dolmens ont dû posséder de nombreux troupeaux), par le mobilier qui se trouve dans ces monuments (surtout par les coquillages fluviatiles utilisés comme objets de parure), par la région qu'occupent les dolmens, il nous paraît que les hommes qui ont élevé ceux-ci ont dû venir de l'extérieur et doivent être arrivés par la Cèze, en descendant le Rhône [1].

Le dolmen, dont l'étude mérite une attention toute spéciale, qu'on ne lui a malheureusement pas prêté encore jusqu'ici, n'est pas, en effet, un monument isolé, mais le complément, à titre de cimetière, d'une agglomération, d'un village, dont nous avons retrouvé les vestiges sur plusieurs points.

1. On a parfois cherché à expliquer l'absence des dolmens au sud de la ligne qui nous occupe par l'absence de matériaux propices. Nous pouvons affirmer que plusieurs endroits : les collines qui s'étendent entre Aubussargues et Collorgues, par exemple, occupés de tout temps par l'homme préhistorique, ayant la matière première, le silex, en abondance sur les lieux, offraient toutes les conditions voulues pour l'édification de ces monuments : sous-sol résistant et bancs de rochers se détachant en dalles énormes, ayant toute la longueur, la largeur, l'épaisseur et la résistance désirables.

Il est un fait fort regrettable, c'est que tous nos dolmens aient été fouillés par des chercheurs de trésors et non par des archéologues. Tout ce que contenaient ces monuments a été rejeté pêle-mêle à l'extérieur et c'est dans cet amas que j'ai pu récolter perles, coquillages, poteries, dont l'examen me permet d'avancer ce que j'ai dit plus haut.

Ainsi qu'on pourra le voir dans la figure ci-jointe (Fig. 28), il existe autour des dolmens tout un ensemble qui démontre le bien fondé de ce que nous venons de dire. On y voit d'abord, inévitablement, une petite enceinte rectangulaire parfois, mais de forme ovale le plus souvent, longue d'une vingtaine de mètres, large de huit à douze. Cette enceinte minuscule nous paraît inséparable des dolmens et a certainement existé auprès de tous ces monuments. Elle est construite en bloc plutôt volumineux et devait atteindre une hauteur de 1 mètre ou 1 m 50 tout au plus.

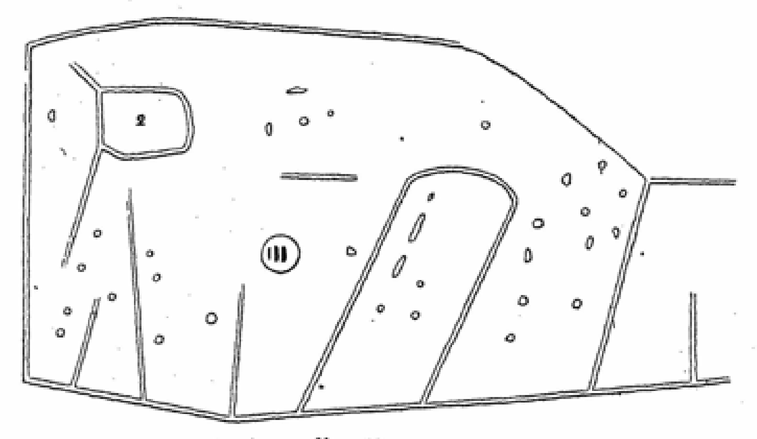


Fig. 28

Dolmen de Tharaux (Gard) et vestiges environnants : murs en pierres sèches et petits tas de pierres.

1. Dolmen sous tumulus. — 2. Enceinte.

Sans vouloir en rien préjuger de sa destination, il nous semble assez vraisemblable qu'elle avait un caractère religieux.

Ensuite des vestiges de murs ; des petits tas de pierres n'atteignant pas les dimensions d'un tumulus ordinaire ; des cupules, certainement naturelles au début, mais pouvant fort bien avoir été agrandies par l'homme sans qu'il y paraisse et conservant pendant longtemps l'eau de pluie ou de neige, formant de véritables récipients naturels d'une incontestable utilité, puisque l'eau la plus rapprochée se trouvait souvent à 2 ou 3 kilomètres de là, quelquefois même davantage.

Enfin des restes d'autres murs paraissant avoir limité des parcelles cultivables, et ceux d'un mur entourant vraisemblablement l'ensemble.

Pour nous, il y a là, selon toute apparence, des huttes ou cabanes, peut-être quelques parcelles cultivables, mais surtout des parcs à bestiaux. Enfin un mur entourant le tout, mais ayant plutôt pour but de préserver ces derniers contre les incursions des bêtes sauvages, qu'un caractère défensif.

Du reste, ces enceintes ne sont pas situées sur des hauteurs d'un accès difficile, mais sur des plateaux, dans les parties planes des forêts, et cependant les points escarpés, faciles à défendre, ne sont pas rares dans le voisinage et nous verrons qu'ils ont été, presque sans exception, utilisés dans les époques postérieures.

Donc ici, comme pour la plaine, il ne paraît pas que les néolithiques aient fait le moindre travail dans un but défensif. Nous en concluons que dans nos parages il n'existe pas en réalité d'enceinte préhistorique [1], en donnant à ce mot le sens qu'on lui prête habituellement.

J'ai parlé plus haut de la route qu'avaient probablement suivie les constructeurs des dolmens pour accéder dans le pays. Je dois ajouter encore la constatation d'un fait qui semble indiquer que ceux-ci n'ont pas dû tarder à connaître le métal. On ne peut contester, en effet, que tous les dolmens n'ont pas été élevés en même temps et que les derniers élevés — on peut dire aussi les dernières régions où ces monuments ont été élevés — ont vu, plus tôt que les autres, l'apparition du métal. Nous avons de bonnes raisons de croire que notre région a été de ce nombre. Le fait, le voici : l'emplacement sur lequel se trouvent les dolmens et leurs accessoires était certainement très boisé (nous avons vu le contraire pour les stations néolithiques en plaine). Ou les constructeurs de ceux-ci élevaient les murs dont j'ai parlé plus haut sans couper les arbres qui

1. Il est bien entendu que je ne parle que d'une région limitée. En d'autres endroits, l'enceinte de Peu-Richard est là pour le prouver, les néolithiques ont élevé des travaux défensifs.

Nous expliquerons plus loin la présence de silex taillés sur les oppida, ce qui a trop souvent fait dire que ceux-ci avaient été occupés à l'époque néolithique.

pouvaient les gêner ou ils les coupaient, et ce dernier cas nous paraît le plus probable ; et alors il nous paraît que la hache en pierre n'était pas suffisante pour faire ce travail. Le chêne-vert constituant, à l'époque comme aujourd'hui, l'essence dominante est, chacun le sait, un bois fort dur.

Nous sommes donc fort tenté d'admettre qu'ici les constructeurs de dolmens — ou tout au moins d'une partie de ces monuments — possédaient déjà la hache de métal.

Et deux faits semblent confirmer notre opinion : la coutume de l'incinération qui se pratiquait déjà dans nos dolmens, coutume que l'on considère généralement comme appartenant à l'âge du bronze, et la présence du métal dans bon nombre d'entre eux [1].

Examinons maintenant ce que l'on trouve dans les grottes sises le long du Gardon et de la Cèze et nous aurons une idée de l'industrie du métal à son début. Nous avons fouillé un assez grand nombre de ces grottes pour en avoir une idée à peu près exacte.

Grottes du Gardon. — L'industrie du silex a atteint son maximum de perfection. Le cuivre et le bronze s'y rencontrent sous formes de haches, pointes, perles et bracelets. Les coquillages percés sont souvent utilisés comme objets de parure. La poterie est fine, lustrée, élégante. Il s'agit en un mot de l'industrie de transition de la pierre au métal, transition qui paraît s'accomplir naturellement, progressivement, sans secousses.

Grottes de la Cèze. — L'industrie du silex est pauvrement représentée ici, tant sous le rapport du nombre des pièces que sous celui de la perfection du travail. Les belles pièces sont d'importation et proviennent parfois des ateliers du Grand-Pressigny. Le métal s'y trouve sous formes de poignards, aiguilles, bracelets. Les coquillages percés y

1. On m'objectera certainement que la coutume de l'incinération pas plus que la présence du métal dans un dolmen ne sont suffisantes pour établir qu'elles sont contemporaines des populations qui ont élevé celui-ci, le monument ayant pu servir au cours des époques suivantes. Cela est vrai, mais nous pourrons faire remarquer à notre tour que rien ne prouve que, dans une région donnée, elles soient postérieures. Les indices fournis par l'étude de la région tout entière nous paraissent avoir plus de valeur dans ce cas que ceux fournis par la seule étude des dolmens.

sont nombreux. L'art de la céramique prend une grande extension et produit sur place des types nouveaux. En somme, il s'agit d'une période correspondante à celle du Gardon, mais avec transition plus brusque de la pierre au métal, ce qui concorde bien avec ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'âge des dolmens, ceux-ci étant, nous le répétons, presque tous situés dans le voisinage de la Cèze.

Il semble donc que ce soit par les cours d'eau qu'est arrivé le métal ; que les populations néolithiques des dolmens ou, si l'on veut, des régions montagneuses l'ont possédé avant celles des plaines, mais qu'elles ont de prime abord vécu à côté sans communications ou, en tout cas, sans luttes.

Cet état de choses n'a-t-il pas duré ? Y a-t-il eu conflit et guerres entre elles ? ou bien l'arrivée d'autres envahisseurs est-elle venue jeter le trouble dans le pays ? Nous ne pouvons encore formuler une opinion ni dans un sens ni dans l'autre.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment — dès l'apparition du métal — les stations en plaine sont abandonnées, les populations se réfugient sur les hauteurs plus facilement défendables, choisissant de préférence les endroits offrant un à-pic naturel, ce qui en facilitait beaucoup la défense.

Naturellement les grottes continuent à être habitées, mais presque toujours, au-dessus et communiquant parfois avec elles, se trouve une petite enceinte, probablement lieu de refuge pour les habitants de celles-ci.

Il s'agit tout d'abord de fortins, lieux de refuge temporaires pour une population ayant abandonné la plaine pour la lisière des forêts, puis d'enceintes de plus grande étendue qui, avec le fer, deviendront les véritables oppida. Mais durant cette époque de transition, la région paraît peu sûre, car si les hommes descendent par nécessité dans la plaine, ils doivent, le soir, regagner les hauteurs. Les morts sont inhumés ou incinérés sur place et recouverts par des monceaux de pierres, c'est l'ère des tumulus.

Et de même que nous avons considéré les cryptes souterraines comme les sépultures des néolithiques de la plaine, les dolmens comme celles des néolithiques habitant les bois, nous considérons les tumulus comme les sépultures

des populations de l'âge du bronze, *et par conséquent protohistoriques*, qui ont édifié les premières enceintes défensives couronnant presque toutes les hauteurs de la région, enceintes qui ont été agrandies dans la suite, atteignant leur maximum de développement au moment de l'invasion romaine.

En résumé, il nous paraît que, dans la région que nous avons étudiée, l'enceinte préhistorique proprement dite n'existe pas. Le fait de trouver des silex taillés dans les enceintes n'a rien qui puisse nous étonner. Tous ceux qui font personnellement leurs fouilles savent qu'on en trouve dans les sépultures et les stations du bronze et gauloises, dans les stations nettement romaines et même postérieures.

Au cours de nos fouilles, à Probiac, dans un milieu gallo-romain, nous avons non seulement trouvé plusieurs haches polies mais encore des grattoirs et autres pièces néolithiques, et même, ce qui peut paraître plus curieux, deux pièces nettement moustériennes. Et nous pouvons certifier que ces objets ne provenaient pas de la couche vierge, c'est-à-dire d'un niveau inférieur aux vestiges romains, puisqu'ils se trouvaient mélangés à ceux-ci *au-dessus des pavés*.

En attendant une liste plus complète et les détails nécessaires, nous énumérons ci-après une série d'enceintes que nous avons personnellement découvertes ou simplement visitées.

Commune d'Aigaliers. — Notre-Dame de Bruyès, au sommet de la butte de ce nom, côté sud du hameau de Bruyès, oppidum très bien conservé avec sept murs concentriques du côté sud. Vestiges du bronze, du fer, gallo-romains et même postérieurs.

Commune d'Allègre. — 1° Vestiges d'enceinte au-dessus et à l'est de la source d'Arlende, sur le rocher dit de César.

2° Autres vestiges à l'extrémité des bois communaux dominant l'oppidum de Suzon.

Commune de Baron. — Vestiges d'enceinte au sommet de la montagne de Dève.

Commune de Belvezet. — 1° Petite enceinte au-dessus des grottes et du roc d'Ogias.

2° Autre petite enceinte (celle-ci, dont il ne reste que des traces, affecte la forme d'un double cromlech par une double rangée de dalles mises de champ) au-dessus du roc et des petites grottes de Vendême.

Commune de Bouquet. — 1° Magnifique oppidum au-dessus du hameau de Suzon, très bien conservé, connu sous le nom de Camp-de-César. Occupé jusqu'à l'époque romaine, de laquelle il a donné de très intéressants vestiges.

2° Autre oppidum au sommet du mont Lansac, en face du précédent, côté sud, mais moins bien conservé.

3° Un petit fortin très bien conservé dépendant du précédent oppidum et gardant le débouché supérieur de l'unique sentier conduisant à la rivière.

Commune d'Euzet-les-Bains. — Oppidum très bien conservé au sommet de la colline qui s'élève au nord du village, abandonné au commencement de l'occupation romaine. Il existe entre cet oppidum et le village, taillé dans un calcaire assez tendre, une série de prétendus silos que nous pensons être en réalité de simples réservoirs à eau, précurseurs des citernes de nos jours.

Commune de Fons-sur-Lussan. — Enceinte sise au nord du village, au-dessus de la grotte de Signargues, côté est. Bien conservée. Mur cyclopéen avec gros blocs. Préromaine.

Commune de Lussan. — Oppidum de Saint-Martin, sur la colline de ce nom, au nord-est du hameau de Prades. C'est au pied de cette colline, côté ouest, que furent trouvés les bracelets signalés par M. de Saint-Venant et qui, selon toute apparence, proviennent d'un tumulus existant sur ce point.

Commune de Méjannes-le-Clap. — Vestiges d'oppidum à l'extrémité nord de cette commune, au levant du Mas Madier, sur une presqu'île rocheuse s'avançant dans une brèche au bord même de la Cèze. Age du bronze et gallo-romain. Dans cette brèche existent quelques petites grottes renfermant des sépultures de l'âge du bronze.

Commune de Mons. — Vaste oppidum très bien conservé.

Renferme surtout des vestiges de l'époque romaine. Sis au sud du village sur un mamelon et connu dans le pays sous le nom de Viei Ciouta (Vieille Cité).

COMMUNE DE LA ROQUE. — Oppidum bien conservé, à l'ouest du village, sur un mamelon. Connu depuis longtemps par les archéologues de la région.

COMMUNE DE SEYNE. — Petite enceinte au-dessus de la Fontaine de Vaurargues, côté nord-est.

COMMUNE DE SERVIERS ET LABAUME. — Oppidum très bien conservé. Nous a fourni d'intéressants vestiges de l'époque romaine. Sis au sommet de la colline qui domine le hameau de Labaume, côté nord.

Nous n'avons pas compris dans cette énumération les enceintes ou vestiges d'enceintes accompagnant les dolmens de :

Tharaux, au sud-est du village, versant est et sommet du mamelon compris entre celui-ci et la route de Saint-Jean-de-Maruéjols, à Lussan, propriété Charmasson (Fig. 28).

Méjannes-le-Clap. 1° Dolmen de Cambarnier, à 300 mètres à l'ouest de cette ferme et au nord d'un autre dolmen en ruines, connu sous le nom de dolmen de Camelier.

2° Dolmen de Cougoussac, à 2 kilomètres environ au nord-est du précédent, situé dans la propriété Chazel.

3° Dolmen du Mas Guittard, au nord de ce mas, à 2 kilomètres environ. Il s'agit ici d'un groupe de dolmens.

On a vu plus haut que ces monuments avaient pour nous une destination tout à fait différente des enceintes proprement dites. Il serait du plus haut intérêt de déblayer et de bien mettre en évidence tout ce qui reste des accessoires de ces dolmens. Malheureusement il s'agit là de fouilles longues et surtout coûteuses, que nous ne pouvons entreprendre pour le moment si l'on ne nous vient en aide.

Nous n'avons pas non plus parlé des fonds de cabanes ou autres vestiges d'habitations qui ont certainement, à un moment donné, abrité les habitants ou plutôt les constructeurs de nos enceintes. Il s'agit là d'une autre face de la question que nous nous réservons d'étudier séparément.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot des *castellas* ou vieux châteaux qui subsistent encore, perchés sur les hauteurs, dans maint et maint endroit de la région.

C'est ainsi que Aigaliers, Baron, Allègre, Bouquet, possèdent encore leur castellas plus ou moins bien conservé. Ces monuments, tels qu'on les voit aujourd'hui, ne remontent pas à l'époque romaine, mais leur emplacement a été certainement utilisé à cette époque pour un usage que nous ne pouvons définir, comme il l'avait été durant les époques préromaines ainsi qu'en témoignent certains vestiges, d'autant plus abondants que l'on examine le sol environnant avec attention. Toutefois les matériaux utilisables ayant été employés pour la construction de ces castellas, on comprend que ces vestiges soient en général peu apparents.

L'ABRI SOUS ROCHE DE LAUSSEL

(DORDOGNE)

PAR **Charles SCHLEICHER**

Une très intéressante station solutréo-magdalénienne a été découverte et fouillée dernièrement par M. Peyrille, des Eyzies.

A 8 kilomètres environ de ce village, au bord et sur la rive droite de la Beune, ruisseau qui se jette dans la Vézère aux Eyzies même, se trouve l'abri sous roche de Laussel

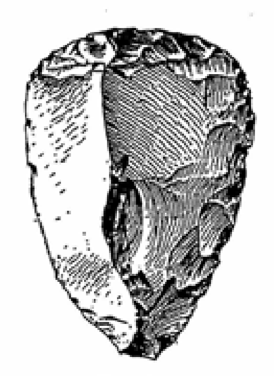


FIG. 29
Grattoir large et épais.

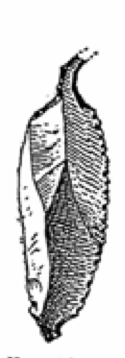


FIG. 30
Perçoir courbé.

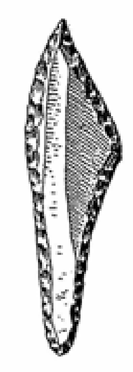


FIG. 31
Pointe à cran.
Coll. du Dr Baudon.

Abri de Laussel (Dordogne). 2/3 gr. nat.

(commune de Marquay, arrondissement de Sarlat), à peu de distance du château de Commarque.

Cet abri sous roche, en terrasse, a donné une grande quantité de silex finement retouchés : lames de toutes dimensions, grandes et petites pointes (Fig. 32), lames à dos abattu, grattoirs courts et très larges (Fig. 29), grattoirs allongés, grattoirs concaves, burins simples et doubles,

grattoirs-burins, perçoirs (Fig. 30), nucléus avec bout retaillé en rabot, etc., etc.

Parmi les grattoirs-burins, quelques-uns appartiennent à un type d'instruments sur lequel on n'a pas encore attiré l'attention des préhistoriens : une de leurs extrémités se termine en burin et l'autre en grattoir concave, au lieu d'être convexe (Fig. 33).

Quelques pièces rappelant les pointes à cran (Fig. 31) ont été également trouvées dans ce gisement, ainsi qu'une pointe

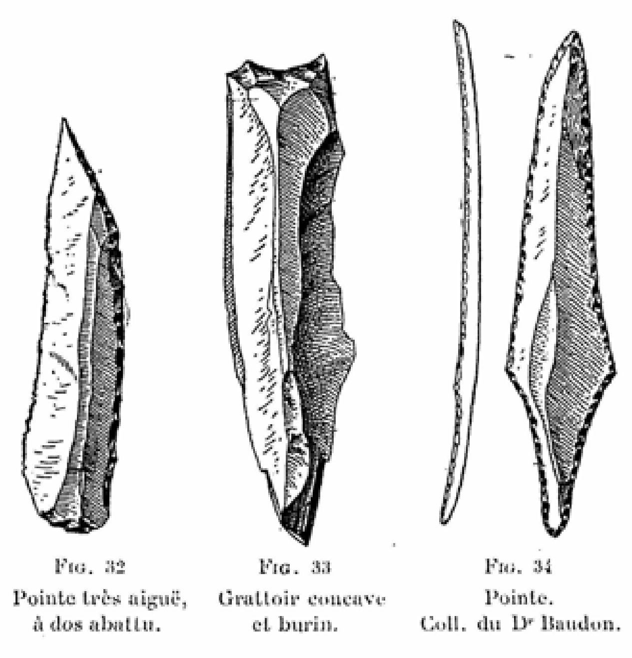


Fig. 32 Pointe très aiguë, à dos abattu.

Fig. 33 Grattoir concave et burin.

Fig. 34 Pointe. Coll. du Dr Baudon.

Abri de Laussel (Dordogne). 2/3 gr. nat.

de lance en silex blond, de 10 centimètres de longueur, retouchée sur les bords avec beaucoup de soin (Fig. 34).

L'objet le plus intéressant, dont nous donnons ici la photographie (Fig. 35), est une pierre de 75 millimètres de longueur sur 5 centimètres de largeur, dont l'une des faces, légèrement concave, a été polie. Ce fragment de calcaire porte un dessin, tracé en creux, représentant une tête de

bouquetin ; les traits sont exécutés avec beaucoup de finesse et de précision et couvrent à peu près la moitié de la surface polie. Sur l'autre face, divers traits ont été tracés en tous sens.

Un fragment de mâchoire humaine (côté droit supérieur), avec trois molaires bien conservées, a pu être recueilli, ainsi qu'une grande quantité de dents et d'ossements de

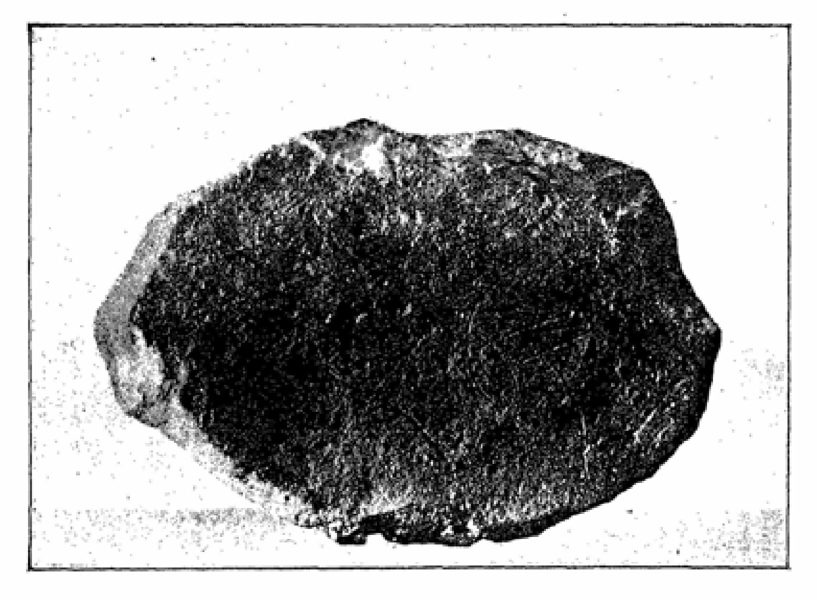


Fig. 35
Gravure sur pierre. Abri de Laussel (Dordogne). Grandeur naturelle.

bison, de renne, de cerf, de cheval, de bœuf, de chèvre, etc., etc. ; quelques fragments d'os travaillés, lissoirs et poinçons, ainsi qu'un petit galet allongé, portant de nombreux traits excessivement fins et tracés en tous sens, se trouvaient également parmi les nombreuses pièces provenant de cette intéressante fouille.

LE PRÉHISTORIQUE

A ERMENONVILLE LA GRANDE

(EURE-ET-LOIR)

PAR **CINTRAT**
Instituteur honoraire, à Chartres.

La commune d'Ermenonville-la-Grande est située à 16 kilomètres sud-ouest de la ville de Chartres, sur le plateau de la Beauce.

Son sol appartient à deux formations différentes : l'argile à silex et le limon des plateaux.

A mon arrivée dans cette commune, en octobre 1873, je m'occupais déjà de la recherche des armes et outils de l'âge de la pierre. Mais je ne connaissais encore que les haches polies en silex, pour en avoir vu quelques-unes entre les mains de certains amateurs, et je ne possédais qu'une hache polie détériorée que j'avais ramassée sur la route de Lamblore à La Ferté-Vidame. Je montrai cette hache à mes élèves et à plusieurs habitants de la localité qui m'assurèrent qu'on trouvait des pierres semblables dans la commune. Je ne tardai pas, en effet, à en réunir un certain nombre.

Quelques années après, je reçus la visite de M. Gustave Fouju, le dévoué et sympathique Vice-Président de la Société d'excursions scientifiques, Président des Amis de la Beauce, à Paris. Il m'encouragea à continuer mes recherches et me procura des ouvrages qui les facilitèrent. C'est grâce à lui et au concours de mes éléves et des habitants de la commune que j'ai pu réunir, durant les trente et une années que j'ai passées à Ermenonville-la-Grande, les pièces composant aujourd'hui une modeste collection. Je viens d'en dresser le catalogue complet avec numéros d'ordre, désignation, provenance (champtiers, sections et numéros du

cadastre, toutes les fois que cela m'a été possible), dates de trouvaille et dimensions des objets. Toutes ces pièces, que j'ai soigneusement étiquetées et numérotées, ont été ramassées à la surface du sol, et il n'est pas une section cadastrale qui ne m'ait fourni son contingent. Il n'y a donc pas eu d'ateliers à Ermenonville-la-Grande, quoiqu'un polissoir à quatre rainures ait été découvert au champtier de Griffa, auquel sans doute il a donné son nom, et un autre avec cuvette seule le long du mur d'un jardin dans la rue Nord du village. Ces polissoirs n'ont dû servir qu'à repolir les haches endommagées par l'usage, préalablement retaillées.

Voici maintenant la nomenclature des pièces de ma collection recueillies sur le territoire d'Ermenonville-la-Grande :

I. ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

8 pointes à main en silex gris, gris-jaune et jaune, avec ou sans retouches, longueur comprise entre 0^m 098 et 0^{m}063.

II. ÉPOQUE ROBENHAUSIENNE

7 haches taillées en silex de différentes couleurs, longueur comprise entre 0^m 183 et 0^m 070. — 34 haches polies en silex de nuances diverses, longueur comprise entre 0^m 225 et 0^m 033. — 49 fragments de haches polies en silex de toutes nuances (côté du tranchant et côté opposé), brisées par l'usage, par les pieds des chevaux et les roues des voitures agricoles. — 51 haches en roches diverses, noires, noirâtres, gris ardoisé, gris foncé, gris clair, verdâtres, vertes, etc., longueur variant entre 0^{m}125 et 0^{m}038. — 16 fragments de haches polies en mêmes roches, brisées de même et par les mêmes causes que les haches polies en silex. — 3 haches polies en silex blanc marbré de noir et jaunâtre marbré, préparées pour l'emmanchement dans une gaine en bois de cerf, longueur 0^m 095 ; 0^m 075 et 0^m 076. — 2 haches polies contondantes en silex gris jaune et gris terne, longueur 0^m 083 et 0^m 075 et 4 haches semblables en roches éruptives diverses, longueur variant entre 0^m 115 et 0^m 060, ce qui forme, avec les fragments ci-dessus, plus l'herminette et la

gouge dont il va être question ci-après, un total de 168 haches tant taillées que polies ramassées à la surface du sol sur le territoire de la commune d'Ermenonville-la-Grande.

6 tranchets en silex de nuances diverses, longueur entre 0^{m} 120 et 0^{m} 056. — 5 ciseaux en silex, longueur entre 0^{m} 102 et 0^{m} 072 et 3 autres, dont 2 en roches éruptives et 1 en pierre calcaire, longueur 0^{m} 100, 0^{m} 055 et 0^{m} 045.

1 très belle pointe de poignard en silex du Grand-Pressigny jaune clair, très finement retouchée sur toute une face, cassée près de l'extrémité servant à la préhension, longueur 0^{m} 103, et 1 autre belle pointe de poignard retouchée aussi sur une face, même silex, mais jaune cire, cassée également vers la base, longueur 0^{m} 095. — 13 pointes de lance en silex de nuances diverses, longueur variant entre 0^{m} 123 et 0^{m} 057. — 3 pointes de javelot en silex jaune pâle, gris jaune et jaune, dont une avec pédoncule ressemble à la pointe à cran, longueur 0^{m} 083, 0^{m} 071 et 0^{m} 070. — 3 pointes diverses en silex, longueur 0^{m} 058, 0^{m} 045 et 0^{m} 062.

4 poinçons et perçoirs en silex la plupart retouchés, longueur comprise entre 0^{m} 118 et 0^{m} 088.

1 très belle hache polie en serpentine noble, forme herminette, très belle couleur verte, longueur 0^{m} 077. — 1 autre hache polie en silex brun veiné de blanc, formant gouge, longueur 0^{m} 085.

12 pointes de flèches en silex à base souvent convexe, formes diverses, sans pédoncule ni barbelures, la plupart retouchées, longueur entre 0^{m} 066 et 0^{m} 040.

27 grattoirs néolithiques en silex, retouchés, formes castagnettes et formes allongées, longueur entre 0^{m} 087 et 0^{m} 036. — 12 scies en silex du Grand-Pressigny et autres, avec 2 encoches, une seule encoche et sans encoche, longueur entre 0^{m} 100 et 0^{m} 056. — 24 lames ou couteaux en silex de toutes nuances, longueur entre 0^{m} 103 et 0^{m} 046. — 20 fragments de lames ou couteaux en silex.

1 amulette en roche noire, forme d'un parallélipipède rectangle, avec une de ses extrémités arrondie et percée d'un trou de suspension, dimensions 0^{m} 056 × 0^{m} 019 × 0^{m} 011 et 1 objet de parure en terre cuite, forme perle de collier.

1 nucléus en silex gris jaune, empreintes de lames déta-

chées sur une face, dimensions $0^{m}085 \times 0^{m}040 \times 0^{m}028$. — 1 percuteur en ladère couleur oxyde de fer, circonférence $0^{m}210$. — 2 retouchoirs en silex gris bleu et blond pâle, longueur $0^{m}077$ et $0^{m}100$. — 1 polissoir en ladère avec une seule cuvette et sans rainures, déposé dans mon jardin, dimension $0^{m}80 \times 0^{m}63 \times 0^{m}27$; cuvette : grand axe $0^{m}44$ et petit axe $0^{m}27$. — 2 molettes en roche granitique rougeâtre et en silex rouge, la première, forme meule, diamètre $0^{m}074$ et épaisseur $0^{m}035$, et l'autre, forme rectangulaire arrondie aux angles, dimensions $0^{m}080 \times 0^{m}067 \times 0^{m}037$. — 4 broyeurs en grès, roche granitique rougeâtre et silex, le premier de forme ovoïde orné de chevrons, bombé en dessus et plat en dessous.

Au total : *323 pièces*

A ce chiffre on pourrait ajouter 14 autres pièces ramassées sur le territoire de communes voisines et à peu de distance de la limite de la commune d'Ermenonville-la-Grande, savoir :

Époque acheuléenne. — 1 beau coup de poing plat terminé en pointe, forme ovale très arrondie, ou cordiforme, patine blanchâtre sur une face et grise sur l'autre, ramassé dans les ouches de la commune de Saint-Loup, à 2 kilomètres 1/2 du village d'Ermenonville-la-Grande ; dimensions : $0^{m}106 \times 0^{m}080$.

Époque robenhausienne. — 1 belle hache taillée en silex gris bleu, forme étroite et allongée, dimensions $0^{m}175 \times 0^{m}048$, ramassée sur le territoire de Luplanté près de la limite d'Ermenonville-la-Grande. — 1 belle hache polie en silex jaune foncé et jaune pâle, tranchant oblique, dimensions $0^{m}135 \times 0^{m}052$, ramassée sur le même territoire. — 1 hache polie en roche grenue grise trouvée sur le territoire de Mignières touchant celui d'Ermenonville-la-Grande, dimensions $0^{m}126 \times 0^{m}050$. — 1 hache polie en roche noirâtre trouvée sur le territoire de Sandarville touchant Ermenonville-la-Grande, dimensions $0^{m}102 \times 0^{m}050$. — 1 hache polie en roche gris foncé, trouvée même territoire, dimensions $0^{m}085 \times 0^{m}048$. — 1 hache polie en roche gris terne trouvée territoire de Meslay-le-Grenet touchant également Ermenonville-la-Grande, dimensions $0^{m}0530 \times {}^{m}040$. — 1 petite hache polie gris ardoise trouvée au dit territoire

de Sandarville, dimensions 0m 070×0m 040. — 1 hache polie contondante en roche granitique trouvée dit territoire de Mignières, dimensions 0m 160×0m 046.

1 pointe triangulaire en silex trouvée près le demi-dolmen de la Pierre-d'Aulmont, dit territoire de Meslay-le-Grenet, dimensions 0m 043×0m 050. — 1 poinçon retouché en silex, dimensions 0m 060×0m 030, trouvé au même endroit. — 1 beau grattoir néolithique 0m 049×0m 037, trouvé commune de Bailleau-le-Pin près Sandarville. — 1 autre beau grattoir néolithique, 0m 046×0m 055, trouvé près le demi-dolmen de la Pierre-d'Aulmont cité plus haut. — 1 beau percuteur, circonférence 0m 240, trouvé dite commune de Bailleau-le-Pin.

J'ajouterai que, sur le territoire de la commune d'Ermenonville-la-Grande, au champtier de la Haye, existe l'emplacement d'une villa romaine ou gallo-romaine que les habitants désignent sous le nom de Ville-de-Diari. On y trouve des débris de poterie rouge ornée de beaux dessins et de poterie bleue ornée de dessins plus primitifs, de larges tuiles, des morceaux de marbre blanc, des anses et des goulots d'amphores, des monnaies romaines (j'en ai une à l'effigie de l'impératrice Plautille, femme de Caracalla, en matière qui semble être de l'argent, mais qui n'est sans doute que du cuivre blanchi), des débris d'enduits de muraille peinte, etc. — Près de cet emplacement, on remarque une fontaine avec bassin gazonné en avant pour recevoir ses eaux, c'est la fontaine de Diari, qui tarit souvent depuis une trentaine d'années, mais qui pouvait donner beaucoup d'eau aux époques préhistoriques et gallo-romaines, alors que le pays était couvert de forêts; et une éminence en forme d'arc de cercle que l'on nomme le Puits-de-Diari. Cette éminence paraît formée de terres rapportées ou de terres qu'on aurait extraites en forant le puits, s'il en existe réellement un, et laissées de chaque côté de l'orifice qui aurait été plus tard bouché. En nettoyant l'intérieur de la fontaine en 1884, M. Jardin, bourrelier à Ermenonville-la-Grande, en retira une hache polie en silex jaune, quelque peu détériorée, que j'ai conservée dans ma collection.

Sur le territoire de Meslay-le-Grenet, tout près de la limite de cette commune et de celle d'Ermenonville-la-

Grande, existe un dolmen nommé la Pierre-d'Aulmont. Quand j'arrivais à Ermenonville-la-Grande, la table de ce dolmen paraissait reposer sur le sol, à cet endroit assez élevé. J'eus l'idée de la faire dégager et je reconnus que son extrémité ouest était posée sur un seul support. Ce support, qui semble être en grès, se termine en pointe, de sorte que la partie sur laquelle est appuyée la table est à peine de la largueur d'une pièce d'un franc. A l'autre extrémité se trouvent deux blocs de pierre dont l'un paraît très petit. En fouillant sous la pierre, du côté du nord, je découvris à l'extrémité ouest un second support renversé qui devait être établi parallèlement au premier pour soutenir l'extrémité ouest de la table. La terre était très facile à remuer, ce qui m'a fait croire que la sépulture a dû être violée. Je n'ai pas voulu continuer les fouilles de



Fig. 36
Dolmen dit la Pierre d'Aulmont, à Meslay-le-Grenet (Eure-et-Loir).
D'après une photographie de A. Brulard.

peur d'ébranler le support et d'avoir à déplorer un accident. Je n'ai trouvé aucun objet : cela se conçoit du reste vu le peu de profondeur du travail exécuté. Mais on peut voir maintenant tout le dessous de la table et son point d'appui. Je crois que ce dolmen était primitivement recouvert d'un tumulus gazonné, car, au plan cadastral d'Ermenonville-la-Grande, le champtier qui touche au monument est dénommé « Champtier de la Butte d'Aulmont ». Je joins à la présente note une bonne photographie du monument mégalithique dont je viens de parler, due à M. Alfred

Brulard, ancien élève de l'école d'Ermenonville-la-Grande, et prise le 11 mai 1903 (Fig. 36).

D'autres objets préhistoriques que ceux qui figurent à mon catalogue ont été ramassés sur le sol de la commune d'Ermenonville-la-Grande et sont restés en la possession de quelques personnes de la localité, notamment une petite amulette en roche noire semblable à une petite hache et munie d'un trou de supension. De plus, quelques pièces ont été acquises pour la collection de M. Tellot, de Dreux.

Je crois qu'il serait utile que des notes semblables fussent établies pour chaque commune où existent des objets de l'époque préhistorique, car elles pourraient servir à faire plus tard un travail d'ensemble pour la France entière.

Le but des collections n'est pas tant en effet de réunir sous des vitrines un certain nombre d'objets que de pouvoir tirer parti de ces objets dans l'intérêt des études préhistoriques. C'est pourquoi les collections locales ont un grand avantage sur celles qui renferment des pièces de toute provenance, rassemblées à titre de pure curiosité et souvent sans désignation d'origine.

LES " PONNES " DE LA VERRIE

(Vendée)

Par **N. GABILLAUD**

Instituteur à Moulins (Deux-Sèvres).

Il y a une vingtaine d'années, je traversais pour la première fois le champ du « Chiron des Ponnes » situé sur le penchant et presque au sommet d'un coteau escarpé qui borde le charmant ruisseau des Amourettes, petit affluent de la Sèvre-Nantaise.

Mon cicerone, vieux vendéen ayant passé là toute son existence, me fit remarquer sur des rochers ou « chirons » de granit, placés à plat sur le sol, de multiples excavations, lesquelles ont une certaine ressemblance avec les cuves ou « ponnes » à lessive de nos ménagères.

Ces cuvettes ont été creusées intentionnellement sans doute, mais dans quel but ?

Servaient-elles à recueillir le sang des victimes immolées sur ces rustiques autels par nos aïeux de l'âge de la pierre ? Etait-ce le laboratoire où sorciers et sorcières, précurseurs de nos droguistes et chimistes modernes, trituraient leur cuisine diabolique : philtres enchanteurs, remèdes souverains, poisons mortels?

Il serait possible d'admettre toutes sortes d'hypothèses si la science préhistorique se prêtait à de vaines digressions.

Pour l'instant, je me contenterai de décrire les curieuses « ponnes » et d'en montrer quelques représentations.

Un « chiron » du Puy-Saint-Bonnet (Deux-Sèvres), la fameuse pierre branlante de la Verrie (Fig. 37), l'énorme bloc renversé (Fig. 38) du monument mégalithique de la Roche-Sèvre (Vendée), contiennent des excavations de ce genre ; mais les plus nombreuses et les plus caractéristiques se rencontrent sur la rive droite du ruisseau des Amourettes.

Deux rochers surtout méritent de fixer l'attention.

Celui qui a donné son nom au champ des Ponnes a la forme d'une dalle posée par terre (Fig. 39). Il contient sept cuvettes de dimensions variables. La plus grande mesure 60 centimètres de diamètre ; son fond plat, uni, semble avoir été usé par une pierre dure dont le frottement circulaire a produit, tout autour, un sillon concave, et laissé, à l'orifice, un rebord saillant légèrement arrondi.

Les deux plus petites, géminées, n'ont que 25 centimètres de diamètre et 5 centimètres de profondeur. Deux autres,



Fig. 37
La Pierre branlante, à la Verrie (Vendée).

contiguës aussi, mais inégales comme niveau, forme et profondeur, communiquent entre elles par une brèche faite dans le bord commun : l'excavation inférieure, plus profonde, plus évasée, a dû servir de récipient aux matières traitées dans l'excavation supérieure. Enfin l'une des « ponnes » est terminée par une gouttière qui suit la déclivité du rocher.

A mi-côte du ravin, se cache derrière un buisson de houx et de ronces la plus régulière et la plus grande des cuvettes : elle a 15 centimètres de hauteur de rebord et 3 mètres de circonférence ; malheureusement la partie antérieure, effritée par le temps, fait défaut.

Cette dernière cuvette, en forme de table ou de maie de pressoir, est flanquée, du côté de la vallée, d'un rocher conique où sont taillées, de 50 en 50 centimètres environ,

des encoches qui représentent grossièrement les marches d'un escalier tournant.

La plupart des monuments mégalithiques de la Vendée sont connus des amateurs d'archéologie préhistorique ; mais

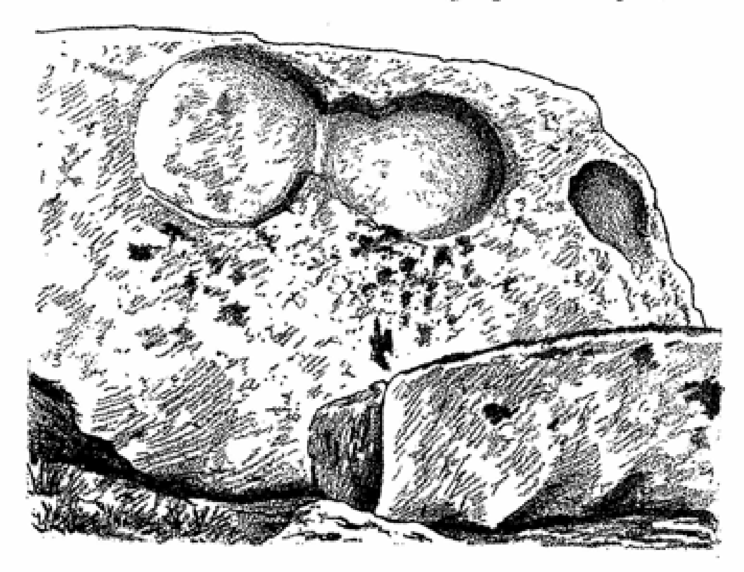


Fig. 38
Pierre à bassins de la Roche-Sèvre (Vendée).

personne, il me semble, ne s'est occupé de l'escalier bloc et des ponnes de la Verrie.

Je signale ce nouveau champ d'études aux lecteurs et aux savants collaborateurs de *L'Homme préhistorique.*

Qu'il me soit permis, en terminant cette notice, de dire, sous toutes réserves, ce que je pense des intéressantes « ponnes ».

Si les Celtes et les Gaulois les ont utilisées pour recevoir les entrailles ou le sang des victimes offertes en holocauste à leurs dieux tutélaires, elles ont pu primitivement avoir une tout autre destination.

Les stations néolithiques sont nombreuses sur les bords de la Sèvre-Nantaise et de ses affluents. J'en ai exploré quelques-unes à la suite des Béraud et des Charbonneau-Lassay.

Or, à l'époque néolithique, la température s'étant radoucie, les peuples devinrent agriculteurs.

Pourquoi n'auraient-ils pas creusé dans le granit des « piles » ou mortiers propres à écraser le grain récolté, qu'ils mangeaient ensuite sous forme de pâtée ou de bouillie, comme les Arabes, le « couscous », et les Brésiliens, la « polenta » ?

Alors nous nous trouverions, au champ du « Chiron des Ponnes », en présence d'une véritable usine agricole préhistorique.



Fig. 39
Le Chiron des Ponnes, à la Verrie (Vendée).

D'ailleurs la meunerie a toujours été florissante sur les rives de la Sèvre-Nantaise, puis il en est des contrées comme de certains individus : rien ne peut les détourner de leur destinée.

Aux broyeurs néolithiques, aux moulins à bras gallo-romains, dont je possède un superbe échantillon de meule inférieure, trouvé au pied même du « Chiron des Ponnes », ont succédé les moulins à moteur hydraulique ou aérien.

Que de progrès réalisés dans l'industrie de la meunerie !

Et sur des lieux aussi agréables que la jolie et pittoresque vallée de la Sèvre, quelle intéressante leçon de choses !

RÉSUMÉ DU LIVRE

DU PROFESSEUR GIUSEPPE BELLUCCI

SUR LE

« FÉTICHISME PRIMITIF EN ITALIE[1] »

PAR **GIULIO DE GIOVANETTI**

Membre de la Société d'Anthropologie de Paris.

M. le professeur Giuseppe Bellucci vient de publier un modeste livre d'environ 154 pages, dans lequel sont énumé-rées les légendes fétichistes qui encore aujourd'hui cir-culent parmi les paysans de l'Abruzze, de l'Ombrie, des environs de Naples, Benevento, Teramo, Perugia et de la Sicile.

Les objets auxquels l'ignorance des paysans attache quelques propriétés surnaturelles sont principalement les haches polies, les pointes de flèche, le corail, les dents de sanglier, les médailles de plusieurs saints et le fer. Tous ces différents objets ont la propriété de protéger les enfants, les hommes et les animaux de la mort subite, du mauvais œil, des influences des sorciers et des sorcières et des esprits malfaisants ; en outre, ils protègent les vieux clochers et les églises de la foudre, et les propriétés de la grêle, de la tempête ou des voleurs. Ces mêmes fétiches facilitent l'accouchement des femmes et la délivrance des animaux domestiques ; ils guérissent aussi de l'épilepsie ceux qui les portent.

De très nombreuses gravures ornent le texte, rendant encore plus agréable le pèlerinage que l'auteur fait faire à ses lecteurs à travers presque toute l'Italie. Mais de ce

1. G. Bellucci : *Il feticismo primitivo in Italia, e le sue forme di adattamento.* Perugia, 1907.

pays, c'est surtout le Sud qui est le centre de développement de toutes ces superstitions, que l'on ne trouve absolument pas au Nord, car la civilisation occidentale de l'Europe y a pénétré et, sous son influence bienfaisante, le peuple de l'Italie septentrionale a éloigné pour toujours de semblables croyances.

Il est évident que pour un savant qui s'occupe de préhistoire ce sont surtout les légendes qui s'attachent aux instruments de l'homme primitif qui doivent l'intéresser. Dans toute la longue pérégrination que l'auteur fait dans les diverses contrées de l'Italie méridionale, bien rares sont les endroits où le culte de la hache polie et des pointes de flèches est encore aujourd'hui en vigueur, car, presque partout, c'est le fer, le corail, le bois, les monnaies avec représentation du Saint-Esprit qui dominent.

Parmi les endroits dans lesquels le culte de la hache polie est cependant en vigueur encore actuellement, nous pouvons citer les suivants :

A Castiglione del Lago (Perugia), où parmi les paysans sont en usage des jaspes rouges et des jaspes verts avec des taches rouges semblables à des gouttes de sang, ces pierres ont la propriété d'arrêter les hémorragies et de guérir les blessures ; elles préservent en outre ceux qui les portent au cou (et surtout les enfants) des convulsions.

Dans les environs de Teramo, Atri, Castelnuovo, Assisi, Umbria; Cancellara, Foligno existent des petites haches en silex de la période néolithique considérées par les paysans comme des pierres tombées du ciel pendant un orage. Elles préservent les hommes, qui les portent au cou, de la foudre.

A Ajelli, Guriano Siculo, Cocullo, prov. d'Aquila ; à Pesco Costanzo ; Aquila, Letto Palena, Chieti ; Trasacco, Scontrone, prov. d'Aquila ; Cortona, Arezzo et à San Lorenzo Aquila les cupides de flèches préhistoriques sont portés et considérés comme des fétiches très puissants contre la foudre. Ils éloignent aussi le tonnerre et les éclairs. La population de ces localités les appelle des « pierres des éclairs ».

Près d'Assergi (Aquila), on porte des fragments de racloir en silex pour préserver les hommes, les animaux et

les maisons de la foudre ; à Lusignano, Cortona, Arezzo, on considère les racloirs de la période paléolithique comme des fétiches très puissants contre la foudre ; à Salle, Chieti, les cupides de flèches en silex ont les mêmes propriétés.

Le professeur Bellucci aurait pu donner des détails encore plus circonstanciés sur les amulettes très nombreuses qu'il cite dans le volume, et sur les vertus qu'on leur prête, car le caractère du fétiche est presque partout d'une ressemblance étonnante.

Mais, tel qu'il est, son ouvrage ne cesse pas d'être fort attrayant et l'on suit avec un très vif intérêt ses promenades à travers l'Italie superstitieuse et fétichiste.

Ce livre est, à mon avis, très utile, particulièrement pour ceux qui s'occupent de folklore. Il ouvre un nouveau champ d'étude sur le fétichisme à tous ceux qui, comme le savant professeur italien, tâchent de porter une plus intense lumière sur l'histoire des peuples et de leurs croyances.

NOUVELLES

L'anthropologie au Conseil municipal de Paris.

Il a été question dernièrement dans la presse de la création par la Ville de Paris d'une chaire d'anthropologie à la Faculté des Sciences.

Les informations les plus contradictoires ont été publiées à ce sujet.

Voici ce qu'il en est, d'après les termes mêmes du rapport présenté au Conseil municipal de Paris par M. Chautard, président de la 4e Commission.

« Le président du Conseil municipal a été saisi de cette affaire par la lettre suivante :

Paris, le 11 juillet 1906.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, conformément au mandat qui m'a été confié, un vœu émis à l'unanimité par le Congrès de Monaco :

« *Le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, réuni à Monaco, exprime le vœu qu'une plus grande extension soit donnée, dans tous les pays, à l'enseignement de l'anthropologie. Il estime que tous les établissements de hautes études, sous quelque forme qu'ils se présentent, devraient être dotés d'un enseignement officiel de cette science, dont l'utilité n'est plus à démontrer.* »

Ce vœu devait être porté à la connaissance de tous les Gouvernements. Mais l'un de nos savants les plus éminents ayant fait observer que le Conseil municipal de Paris avait autrefois subventionné un cours d'anthropologie à l'Hôtel de Ville et qu'il accordait une allocation annuelle à notre École d'anthropologie, il a été décidé que le vote du Congrès serait également transmis au Président de notre Assemblée municipale, avec prière d'en donner connaissance à ses collègues.

Jusqu'à ce jour, aucune de nos Facultés des sciences n'est pourvue d'une chaire d'anthropologie, et, à ce point de vue, nous sommes distancés par plus d'un pays étranger. La science de l'homme a été longtemps tenue en suspicion dans les sphères gouvernementales, sans doute parce qu'elle contribue plus qu'aucune autre à l'émancipation intellectuelle et à l'affranchissement de l'esprit. Elle ne peut se concilier avec les traditions surannées sur lesquelles s'appuyaient — et s'appuient encore — les Gouvernements rétrogrades. C'est ce qu'avait fort bien compris le Conseil municipal de Paris lorsqu'il fit une place à l'anthropologie dans son enseignement populaire supérieur et qu'il créa une chaire que j'ai eu l'honneur d'occuper pendant neuf ans, jusqu'à la suppression de cet enseignement par la coalition réactionnaire.

Comme le faisait remarquer au Conseil de la 13e session de notre Congrès un des membres les plus distingués de l'Institut, ce serait une gloire pour le Conseil municipal de Paris de donner l'exemple en proposant à l'État de fonder une chaire d'anthropologie à la Sorbonne. Les temps ne sont plus où une semblable proposition eût rencontré une opposition acharnée de la part du Ministre de l'Instruction publique. J'en ai pour preuve une lettre du Ministre actuel qui, en m'accusant réception de la communication que je lui avais faite au nom du Congrès de Monaco, m'a écrit : « Veuillez croire que nul n'est plus convaincu que moi de la haute importance pratique et philosophique des études anthropologiques, ni plus soucieux de maintenir et d'étendre un enseignement dont la France peut s'enorgueillir d'avoir eu l'initiative. Lorsqu'il me sera donné de servir les intérêts d'une science qui, pour être plus jeune que les autres, n'en mérite pas moins les mêmes honneurs, je serai très heureux de vous prêter le concours de toute ma bonne volonté. »

Mais, malgré la bonne volonté du Ministre, l'anthropologie est menacée d'être encore longtemps exclue de notre enseignement universitaire si quelque Assemblée, aussi qualifiée que celle que vous présidez, ne prête pas à notre science le concours de son puissant appui.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon profond dévouement.

Le Secrétaire général du Congrès,
Dr VERNEAU.

La 4e Commission, tout en reconnaissant le grand intérêt de la création projetée, n'a pas cru pouvoir vous proposer de donner suite à cette proposition.

Vous accordez déjà, en effet, à l'École d'anthropologie une subvention de 9.000 francs, que la Commission vous propose de porter à 12.000 francs, et il nous a semblé que cette subvention est assez large.

D'ailleurs, une chaire d'anthropologie existe déjà au Museum d'histoire naturelle, et c'est à l'État ou à l'Université qu'il incombe de créer, s'il y a lieu, cet important enseignement à la Sorbonne. »

L'extrait du très juste rapport de M. Chautard que nous venons de reproduire montre tout le parti que peut tirer d'un Congrès international rempli de bonnes intentions un habile Secrétaire général.

Mais le Conseil municipal de Paris a repoussé les subtiles propositions qui lui étaient si discrètement présentées; il ne s'est pas laissé séduire par les promesses de gloire faites au nom d'un membre de l'Institut aussi distingué qu'anonyme, et en cela, il a eu mille fois raison.

La Ville de Paris, nous pouvons le dire à son honneur, n'a pas attendu les sages conseils contenus dans la lettre qu'on vient de lire pour encourager par tous les moyens en son pouvoir l'enseignement libre des sciences anthropologiques.

Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle a largement contribué à la fondation de l'École d'anthropologie de Paris, la plus ancienne institution de ce genre qui existe, et que c'est grâce aux subventions qu'elle lui accorde tous les ans, depuis 1876, que cette École, aujourd'hui universellement connue, a pu vivre et produire des élèves qui, devenus professeurs à leur tour, ont répandu dans le monde entier son enseignement si varié et si complet.

A. DE MORTILLET.

Mégalithes à Houssay (Mayenne).

La *Revue des voyages Cook* de 1907 annonce la découverte de monuments mégalithiques faite sur la commune de Houssay, canton et arrondissement de Château-Gontier (Mayenne), par M. Frippier, sacristain à Villiers-Charlemagne.

Un dolmen et deux menhirs enfouis sous des broussailles ont été mis à jour à la ferme des Baronnières, entre les routes de Nuillé et d'Origné. Les deux menhirs sont situés à 200 mètres environ du dolmen, séparés l'un de l'autre par une distance de 3 mètres. Quant au dolmen, c'est peut-être celui déjà signalé depuis un certain nombre d'années, à la Baronnière, par M. Émile Moreau.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ORNE

ALENÇON. — Musée d'histoire naturelle, à l'hôtel de ville, fondé en 1840 (Cons. : Ruthon). Ce musée, fondé par Blavier, est surtout dû à Letellier ; il comprend 2 séries :

1° Une départementale, complète : Coll. géologiques et minéralogiques Blavier et Letellier. Herbier de l'Orne, dû à Letellier. Zoologie (bonne collection ornithologique). Préhistorique.

2° Une générale, comprenant d'assez bonnes séries de minéralogie et de conchyliologie.

Crânes et objets en silex poli, provenant du Cambodge. Ethnographie de l'Océanie. Collection de dentelles.

SAP. — Musée cantonal, à l'hôtel de ville, fondé par M. Choisne.

PONT-FAVERGER. — Musée cantonal, à l'hôtel de ville, fondé par M. Godet.

FLERS. — Musée cantonal, Grande rue, fondé par M. R. Murie.

ARGENTAN. — Bibliothèque, à l'hôtel de ville (Cons. : Le Boucher). Numismatique.

ADDITIONS

GIRONDE

Bordeaux. — Un des monuments les plus intéressants de Bordeaux, la porte du Palais ou de Cailhau, beau spécimen de l'architecture de la fin du XV[e] siècle, habilement restauré il y a une vingtaine d'années, était resté jusqu'ici sans affectation pratique.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Bordeaux a décidé d'affecter les deux grandes salles que renferme ce monument aux collections de la Société archéologique. La Société ne pouvait souhaiter un meilleur local pour y grouper les séries d'objets d'archéologie actuellement éparses. Elle se propose, en outre, de sauver et de joindre aux collections déjà existantes tous les vestiges précieux pour l'histoire locale que la pioche des démolisseurs fait chaque jour disparaître.

La ville de Bordeaux a mis à la disposition de la Société les crédits nécessaires pour l'installation de sa bibliothèque et de ses vitrines. Parmi les donateurs de la première heure qui ont promis d'enrichir le fonds des collections de la Société, nous citerons MM. Bardié, Fourché, l'abbé Labrie, à qui l'on doit la découverte du dolmen de Curton, Condol, Minier, de Fayolle, Georges Bouchon, Charrol, Amtmann, Thomas, Duval, Omer et Servan.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

5e Année N° 5 Mai 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES DOLMENS DE LA HAUTE-VIENNE

Par **Martial IMBERT**
Membre correspondant de la Sous-Commission des monuments mégalithiques.

Chargé il y a quelques années, par la Sous-Commission des Monuments mégalithiques[1], de l'inventaire de ces monuments pour le département de la Haute-Vienne, j'ai réuni les documents utiles pour établir ce qui a été publié à ce sujet ; et après avoir dressé une liste des localités signalées, j'ai entrepris les voyages nécessaires sur place pour voir par moi-même les monuments indiqués.

En compagnie de M. Masfrand, président de la Société archéologique de Rochechouart, j'ai visité un certain nombre de communes de l'arrondissement de Bellac, et relevé les dimensions et l'orientation des dolmens qui y existent encore. Pendant que mon collaborateur en prenait les dimensions au décamètre, j'en dessinais des croquis aussi fidèles que possible, donnant la forme de la table et une vue de chaque monument. J'ai confié le soin à M. Max Audhoin de réduire ces croquis à la même échelle.

Nous commençons aujourd'hui la publication de ce travail, avant même d'en remettre les manuscrits à la Sous-Commission qui nous en a chargé, parce que nous voulons lui présenter un travail aussi complet que possible, et que la

1. Commission des monuments historiques au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

présente publication est faite pour appeler les observations des archéologues et des personnes qui pourraient avoir connaissance d'un monument non signalé, ce qui nous permettrait de rectifier l'inventaire que nous voulons dresser.

Nous prions donc les lecteurs de cet inventaire provisoire de vouloir bien s'en faire les collaborateurs en nous signalant les dolmens ou les menhirs du département de la Haute-Vienne qui seraient à leur connaissance.

Nous nous ferons un plaisir et un devoir, s'ils le permettent, de signaler leur participation à ce travail.

Déjà nous avons reçu des lettres de plusieurs. Nous devons particulièrement remercier :

M. A. Bauby, instituteur à Château-Chervix ;
M. Daudet, instituteur à Saint-Léger-Magnazeix ;
M. Foussadier, instituteur à La Croix ;
M. Faure, instituteur à La Croisille ;
M. Coutil, instituteur à Chamboret ;

qui ont bien voulu nous donner des renseignements locaux ; nous parlerons de leurs indications dans l'ordre alphabétique des communes.

Nous nous proposons de faire un prochain voyage dans le département de la Haute-Vienne pour visiter les dolmens et les menhirs que nous n'avons pas encore relevé, et pour profiter de toutes les indications qui nous parviendront.

L'inventaire entrepris par la Commission des monuments mégalithiques doit être fait uniformément pour tous les départements français, et doit comprendre pour chacun d'eux, cinq divisions :

I. — Les menhirs.
II. — Les dolmens.
III. — Les noms de lieux.
IV. — Les pseudo-mégalithes.
V. — Résumés et conclusions.

Nous conformant au modèle publié par notre regretté maître Gabriel de Mortillet pour le département de l'Ain, nous dresserons un inventaire détaillé des menhirs, des dolmens, des noms de lieux, des pseudo-mégalithes ; mais notre travail n'étant pas aussi avancé pour les menhirs et les

pseudo-mégalithes que pour les dolmens nous remettons à plus tard la publication de ces deux chapitres, et nous commencerons par la description des dolmens déjà relevés par nous, en rappelant que cette publication est faite en vue de rendre l'inventaire définitif que nous voulons dresser plus parfait par les observations que nous prions nos lecteurs de nous adresser.

Une liste des monuments mégalithiques de la Haute-Vienne a déjà été publiée par les soins de la Commission. Comme notre travail a pour but de rectifier cette liste en y ajoutant des monuments qui n'y seraient pas mentionnés, ou, ce qui est plus fréquent, en supprimant des indications de monuments qui n'ont jamais existé, mais qui ont été indiqués sur la mention faite par des auteurs qui n'avaient pas pris soin de vérifier sur place la réalité de leur indication. Nous croyons indispensable de commencer notre relevé par la publication de cette liste, ou tout au moins de celle des dolmens et des menhirs.

Arnac-la-Poste	2 dolmens	1 menhir
Azat-le-Riz	1 —	
Berneuil	6 —	
Beynac	1 —	
Blond		1 —
Breuilaufa	3 —	
Chamboret	1 —	
Chateau-Chervix	1 —	
Les Chezeaux		1 —
Cieux		1 —
Cognac	1 —	
Coussac-Bonneval		1 —
La Croix	1 —	
La Croizille	1 —	
Cromac	1 —	
Eybouleuf	1 —	
Folles	2 —	
Fromental	1 —	
Javerdat		1 —
Jouac		1 —
Meilhac	2 —	
Peyrat	1 —	

Rochechouart			1	—
La Roche-l'Abeille	1	—		
Saint-Bonnet de Bellac			1	—
Saint-Laurent-sur-Gorre	1	—		
Saint-Léger-Magnazeix			1	—
Saint-Martial	1	—		
Saint-Martin-le-Mault			1	—
Saint-Paul			1	—
Saint-Sulpice-les-Feuilles	5	—		
Saint-Yrieix	1			

Soit 35 dolmens et 12 menhirs indiqués pour le département de la Haute-Vienne.

M. Adrien de Mortillet a publié une carte des monuments mégalithiques[1] où ce même département est donné pour 36 dolmens et 13 menhirs, soit 49 monuments.

M. l'abbé Leclerc a publié également un inventaire des « *Monuments druidiques* » de la région.

M. Masfrand en donne de son côté une liste dans son ouvrage « *le Limousin préhistorique* ».

Mais ces divers inventaires n'ayant été dressés que d'après des indications anciennes ou de seconde main, de nombreuses erreurs se sont reproduites et rendent très imparfaites les listes publiées jusqu'à ce jour.

Pour marquer l'importance d'un nouvel inventaire, il nous suffira d'indiquer que les rectifications que nous pouvons déjà faire, d'après un examen sur place de la plus grande partie des monuments indiqués, ramène à moins de 30 l'ensemble des 49 monuments, menhirs ou dolmens, des listes précédentes. Plusieurs d'entre eux figurent sous les noms de deux et même trois communes différentes; d'autres n'ont jamais existé.

Dans un prochain numéro, nous commencerons l'étude des dolmens en suivant l'ordre alphabétique des communes et nous accompagnerons nos descriptions de vues des monuments d'après les croquis pris sur place. Nous donnerons des indications bibliographiques pour chacun d'eux.

1. *Rev. de l'École d'Anthrop.* Février 1901.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE L'AISNE

PAR **Pol BAUDET**

Membre de la Société Préhistorique de France et de la Société Académique de Saint-Quentin.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En 1831, Vitet fut chargé par le gouvernement de dresser un inventaire des monuments historiques du Nord de la France ; il ne s'occupa malheureusement pas des monuments mégalithiques.

Alexandre Bertrand publia dans les *Matériaux* (1864) une liste des dolmens observés en France ; 5 seulement sont notés pour l'Aisne.

Edouard Fleury étudia les mégalithes de l'Aisne dans son bel ouvrage des *Antiquités et monuments du département*, 1877, t. I, mais d'une façon incomplète et parfois inexacte.

La même année, G. de Mortillet dressa pour la *Géographie* de Reclus (t. II, *La France*) une carte de la France préhistorique sur laquelle sont figurés 8 dolmens ou allées couvertes.

Avec 1880 nous voyons se créer la Sous-Commission des Monuments mégalithiques ; Salmon collabore à « l'inventaire » et signale dans l'Aisne :

14 dolmens
21 menhirs
13 pierres diverses
2 polissoirs
1 pierre à bassin

Mais il néglige de parler des alignements et des cromlechs.

Joanne, dans sa *Géographie de l'Aisne* (1883), mentionne :

3 dolmens
4 menhirs
1 pierre

En 1887, par les soins du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en vertu de la loi du 30 mars de cette même année, sur le rapport de M. H. Proust, député des Deux-Sèvres, sont classés :

MENHIRS

Bois les Pargny : le Verziau de Gargantua.
La Bouteille : la Pierre à Gargantua.

DOLMENS

Haramont : la Pierre Clouise.
Cierges : dolmen de Caranda.

Enfin, en 1901, A. de Mortillet, dans une étude sur la *Distribution des dolmens et des menhirs en France*, indique pour notre département 19 dolmens et 29 menhirs.

NOMBRE

Grâce à une minutieuse récapitulation, nous arrivons aujourd'hui à un total de 116 monuments répartis dans les 841 communes qui constituent le département.

Nous trouvons dans les arrondissements de :

Laon	31	monuments
Château-Thierry	14	—
Saint-Quentin	8	—
Soissons	60	—
Vervins	3	—

Une remarque s'impose : nombre minime des monuments dans les arrondissements de Vervins et Saint-Quentin, et grande quantité dans le Soissonnais qui, à lui seul, possède plus de la moitié des monuments mégalithiques départementaux. En outre, seul l'arrondissement de Vervins ne possède aucun dolmen.

En examinant les communes nous constatons que

45 menhirs appartiennent à 34 communes
31 dolmens — à 28 —
31 pierres diverses — à 29 —
4 polissoirs — à 4 —
1 cromlech — à 1 —
1 pierre à bassin — à 1 —

Tous sont situés sur des plateaux. Le nombre le plus élevé relativement à une commune est 3, que nous rencontrons à Ambleny, Courcelles, Montigny-l'Engrain, Pinon, Saint-Nicolas-aux-Bois, Vaurezis, Vieil-Arcy et Montigny-sous-Crécy.

Il est intéressant de constater qu'il y avait dans la région comprenant une partie des cantons de Vic-sur-Aisne (Aisne) et d'Attichy (Oise) *neuf* allées couvertes sur une distance d'environ 11 kilomètres. Ce sont : 1 Saint-Christophe à Berry, 2 Vic-sur-Aisne, 3 Saint-Pierre-les-Bitry, 4 Ambleny, 5, 6, 7, Montigny-l'Engrain, 8 Courtieux, 9 Attichy.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

MONUMENTS	LAON	CHATEAU-THIERRY	SAINT-QUENTIN	SOISSONS	VERVINS
Dolmens	7	3	3	18	»
Menhirs........	14	3	3	24	1
Polissoirs.......	1	2	»	1	»
Alignements....	2	»	»	1	»
Pierre à bassin .	»	1	»	»	»
Cromlech.......	»	»	»	1	»
Pierres diverses.	7	5	2	15	2
TOTAL......	31	14	8	60	3

ÉTUDE SUR LES DOLMENS

La plupart des dolmens étaient recouverts d'un amas de terre rapportée ; ces tumulus bien souvent ont disparu par suite de l'érosion et des travaux agricoles.

Ceux-ci ont été fouillés souvent par des gens inexpérimentés, ne voyant dans le grès que des matériaux à utili-

ser, dans les squelettes des ossements à enfouir ; souvent aussi par des archéologues plus amateurs de bibelots que de science.

En général, leur forme est simple ; presque tous n'ont qu'une seule chambre rectangulaire aux parois formées de deux ou trois supports, recouvertes de une à trois dalles. Un dolmen découvert en 1887 à Montigny-l'Engrain fait seul exception : il est divisé en 4 chambres qui ne renfermaient pas moins de 200 squelettes.

Tous sont en grès du pays. Cependant, dans la construction du dolmen de Tannières, est entré le calcaire, dans celle du dolmen de Marchais, le bois.

Nous sommes très mal documentés sur l'orientation ; souvent elle est *Sud-Ouest*, *Nord-Est* ou *Nord-Ouest*, *Sud-Est*.

Les dimensions varient entre 2ᵐ 80 et 9ᵐ 50 de longueur. Trois dolmens ont plus de 7 mètres ; ce sont ceux de :

Missy-aux-Bois	7ᵐ 20
Montigny-l'Engrain (1887)	7ᵐ 90
Ambleny	9ᵐ 50

Parmi les autres, les dimensions des principaux sont :

Saint-Gobain	2ᵐ 80
Chouy	2ᵐ 90
Vaurezis	3ᵐ
Cierges	3ᵐ 60
Montigny-l'Engrain (1843)	4ᵐ
Neuvillette	4ᵐ
Serches	4ᵐ
Vic-sur-Aisne	4ᵐ 30

Inhumations. — On trouve à Vic-sur-Aisne un dolmen avec inhumation par couches.

L'inhumation symétrique ou assise se rencontre à Ambleny, Saint-Gobain et Tannières ?

Dans tous les autres c'est le genre ordinaire : dépôt des cadavres sans ordre. Les squelettes reposaient sur un dallage assez régulier.

Age. — Celui-ci nous est indiqué d'une façon indubitable

par les objets trouvés. Ils remontent tous à la période néolithique pure. Remarquons cependant que 3 hachettes de bronze accompagnées d'objets de pierre polie ont été trouvées dans le dolmen ouvert en 1843 à Montigny-l'Engrain. Il existe en France de nombreux mégalithes renfermant des objets en bronze.

Le mobilier funéraire consiste en : haches polies, avec ou sans emmanchures en corne de cerf, poinçons, pointes de flèches, outils en silex, perles en os et en schiste, pendeloques, poteries grossières; une hache polie percée en porphyre vert rayé et une hache en mélanite.

Zoologie. — Remarque intéressante, dans le dolmen de Cierges fut trouvée une dent de castor. C'est le seul reste de cet animal rencontré dans la région, d'ailleurs voisine de la Marne, comme remontant à l'époque néolithique.

Cupules et dalles percées. — On observe à :

Ambleny	3 cupules
Montigny-l'Engrain (1845)	20 trous dans la dalle supérieure
Vic-sur-Aisne	1 trou dans la dalle supérieure.

Noms. — Ils sont les plus divers et doivent parfois leur origine à des circonstances drolatiques, tel le dolmen de Missy-aux-Bois, appelé *Rochers à Rogomme* pour avoir servi de refuge à un individu coupable du vol d'un porc. Citons encore : le *Tombois*, la *Pierre Laye*, le *Dolmen du Mont Ganelon* qui nous rappelle le traître de la chanson de Roland.

Pour les Menhirs : la *Haute Borne*, la *Patte d'Ours*, la *Pierre à Bénit*, la *Pierre de la Mariée*, le *Pas du Diable*, la *Pierre Trouée*, le *Pas de Saint-Antoine*, le *Verziau de Gargantua*, la *Pierre à Gargantua*, etc.

Pour les Pierres diverses : le *Rocher Boyard*, la *Hottée de Gargantua*, etc.

LIEUX-DITS

De nombreux monuments ont été détruits sur tout le sol départemental ; aussi devons-nous compléter la liste de ceux encore debout ou dont l'existence fut certaine (plu-

sieurs ayant été débités par des paveurs et démolis surtout dans le Laonnois par les ouvriers de la Manufacture de Saint-Gobain en quête de sable dur pour polir les glaces) par une nomenclature la plus complète possible des lieux dits qui ont pu tirer leur origine du monument antique qui s'élevait sur l'emplacement qu'ils désignent. Cette liste de lieux dits est incomplète ; l'enquête qu'elle a nécessité demande à être poursuivie. Nous sommes arrivés au total de 49, dont 25 pour le nom de *Haute Borne*.

MONUMENTS A CONSERVER

Il est grand temps de protéger les monuments encore intacts offrant un véritable intérêt historique ; quatre seulement sont classés ; combien tomberont sous les coups d'un marteau destructeur et iront empierrer les quelques chemins de leur voisinage, si une décision administrative n'intervient.

J'attire l'attention de la Commission des sites et monuments naturels du département de l'Aisne sur les suivants :

DOLMENS

Marchais, Montigny-l'Engrain, Ambleny, Missy-aux-Bois, Taux, Serches, Vic-sur-Aisne.

MENHIRS

Montigny-sur-Crécy, Pinon, Tugny, Saint-Nicolas-aux-Bois, Ambleny, Villers-Cotterets.

Alignements. — Orgeval, Epagny.

Polissoirs. — Neuilly-Saint-Front[1].

BIBLIOGRAPHIE

LEMAITRE. — *Notice sur les monuments celtiques ou romains du département de l'Aisne.* 1822, t. 4. Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

1. Gabriel de Mortillet, en 1883, comptait seulement 127 polissoirs disséminés dans 30 de nos départements.

Brayer. — *Statistique de l'Aisne*. 1824.

Annuaire du département de l'Aisne. 1828.

Lecomte. — *Les monuments gaulois dans le canton de Braisne*. Bull. Soc. Archéol. de Soissons. 1848.

A. Bertrand. — *Inventaire des dolmens observés en France*. Matériaux. 1864, p. 308.

Wattelet. — *L'âge de la Pierre et les sépultures de l'âge de Bronze dans le département de l'Aisne*. 1866.

Stan. Prioux. — *Répertoire archéologique du canton de Braisne*. 1861.

C. Lecocq. — *Notice sur le dolmen de Neuvillette*. 1875. Saint-Quentin.

C. Lecocq. — *Notice sur lé menhir et la station néolithique de Tugny*. 1876. 16 p. 2 pl. in-8°.

C. Lecocq et Pilloy. — *L'époque néolithique dans l'arrondissement de Saint-Quentin*. 1876.

J. Pilloy. — *L'époque néolithique sur les bords de l'Ourcq*. 1877.

J. Pilloy. — *Coup d'œil général sur les découvertes d'antiquités faites dans le département de l'Aisne depuis 1851*. 1889.

Fred. Moreau. — *Collection Caranda*. 1877. Nécropoles de Caranda, 84 p. in-4°, 56 pl.

A. de Mortillet. — *Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France*. Rev. de l'École d'anthropologie. 1901.

Édouard Fleury. — *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*. 1877, t. I.

Fossé Darcosse. — *Mélanges pour servir à l'histoire du Soissonnais*.

Martin. — *Histoire de Rozoy*. T. I.

Matton. — *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*.

Papillon. — *La Thiérache*. I, 7.

Ch. Gomart. — *Essai historique sur le canton de Ribemont*.

De Nadaillac. — *Mœurs et Monuments des Peuples préhistoriques*. Paris, 1888.

Joanne. — *Géographie de l'Aisne*. 1883.

Coet et Lefèvre. — *Histoire du canton de Marle*.

Ch. Brossard. — *Géographie pittoresque et monumentale de la France*. (L'Aisne.)

Amédée Piette. — *Les Itinéraires gallo-romains*. 1 vol. in-8°, avec cartes. 1856-1862.

Carlier. — *Histoire du Valois*. L. I.

Dictionnaire archéologique de la Gaule = Époque celtique. 1875.

Inventaire des monuments mégalithiques et blocs erratiques de France et d'Algérie, dressé par la Sous-Commission des Monuments mégalitiques (Bull. de la Soc. d'anthropologie 1880).

C. Boulanger. — *La Pierre de Sainte-Radegonde et le Grès de Saint-Martin*. 1899, in-8°, 44 p. avec 4 simili-gravures.

Journal de l'Aisne. 1897. Article signé Berriot.

Bull. Soc. archéol. de Vervins. 1874. T. II, p. 145.

Journal Officiel. 1887, p. 1522. Loi du 30 mars 1887 sur les monuments historiques.

L'Anthropologie. 1906, p. 133.
Bull. de la Soc. Préhistorique de France. 1906, p. 206.
Le Progrès de l'Aisne. Décembre 1864. Article signé Michaux.
Argus soissonnais. 20 juin 1841. — 1er juillet 1869.
Le Vermandois. 1873 — 1876.
Congrès de Boulogne-sur-Mer. Afas. 1899.
Compte rendu du Congrès tenu à Laon, par la Société pour la conservation des monuments historiques. 1851.
Compte rendu du Congrès archéologique de Laon. 1858.
Congrès de Monaco. 1906.
Congrès des Sociétés savantes. Paris. 1906.
L'Homme préhistorique. 1905, p. 361. — 1906, p. 87, 264, 373.

Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme :

1864	p. 308.	1881	p. 129.
1869	p. 281, 414.	1886	p. 333-336.
1877	p. 150.		

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris :

1872	p. 764.	1892	p. 574.
1880	p. 85.	1893	p. 600.
1887	p. 710, 723.	1899	p. 71.
1888	p. 455.	1906	p. 207.
1891	p. 187.		

Bulletin de la Société archéologique de Soissons :

1848		1862
1850	p. 70.	1869
1851		1879
1856	p. 240.	1897
1858	p. 54.	

Bulletin de la Société académique de Laon :
Tome VIII p. 144. IX p. 20.

Bulletin de la Société académique de Saint-Quentin :
Tome XII 3e série. 1906.

BRACELETS PALÉOLITHIQUES EN IVOIRE

Par **A. de MORTILLET**.

Doux au toucher, d'un aspect agréable à l'œil par sa couleur, la finesse de son grain et sa demi-translucidité, l'ivoire a toujours et partout séduit l'homme. Cette matière, facile à travailler, acquérant rapidement un beau poli, a même puissamment contribué au développement de ses goûts artistiques.

De tout temps, les peuples qui ont eu à leur disposition des défenses d'éléphant ont confectionné avec elles des bracelets ou des anneaux divers. On sait que ces défenses sont naturellement creuses sur près de la moitié de leur longueur : il suffit, par conséquent, de découper des tranches de cette partie évidée de la dent pour avoir, à peu de frais, des bracelets parfaits. Les anneaux ainsi obtenus se prêtant très bien, par leurs dimensions, à la parure corporelle, on comprend sans peine qu'on ait de bonne heure songé à les employer comme ornements de bras ou de jambes, suivant le diamètre du vide intérieur.

C'est ce que font encore, en Afrique aussi bien qu'en Asie, les peuplades plus ou moins incultes qui habitent les régions où vit actuellement l'éléphant. C'est ce qu'ont également fait, ainsi que nous allons le voir, nos vieux ancêtres contemporains du mammouth.

En examinant, l'année dernière, la remarquable collection provenant des fouilles pratiquées par A. de Maret dans la grotte du Placard, à Vilhonneur (Charente)[1], nous avons

1. A. de Maret : *Fouilles de la Grotte du Placard* (Extr. du Congrès de la Société française d'archéologie, Vienne, 1879). — A. de Mortillet : *La Grotte du Placard et les diverses industries qu'elle a livrées* (Extr. du Congrès préhistorique de France, Vannes, 1906).

observé quelques pièces qui ne laissent aucun doute à cet égard.

Huit niveaux contenant des industries différentes, niveaux nettement séparés par des dépôts stériles, étaient superposés au Placard. La 3e couche archéologique, en partant du fond de la grotte, appartient au Solutréen supérieur, caractérisé par les pointes de javelots en pierre des types en feuille de saule avec ou sans cran latéral. Cette couche a également donné de nombreux objets en matières osseuses, dont 17 en ivoire. Parmi ces derniers, on remarque des pointes de sagaies à soie pointue, des baguettes d'usage indéterminé et des anneaux.

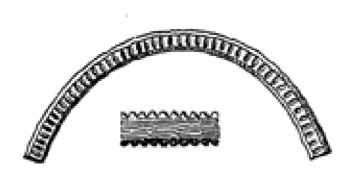


Fig. 40
Fragment de bracelet en ivoire.

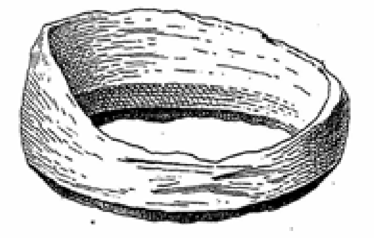


Fig. 41
Ebauche d'anneau en ivoire.

Grotte du Placard, à Vilhonneur (Charente). 3/4 gr. nat.

Les anneaux en question consistent en :

1° quatre fragments de minces bracelets ;
2° une rondelle cylindrique assez irrégulière.

Bien que ne paraissant pas appartenir tous à une seule et même pièce, les quatre fragments ont tout au moins dû faire partie de pièces identiques. Ce sont incontestablement des débris de bracelets, formés d'un ruban d'ivoire, large de 6 millimètres et épais d'environ 3 millimètres, dont la tranche est ornée, en haut et en bas, d'une série ininterrompue de petites entailles (fig. 40). D'après leur courbure, on peut calculer que le vide intérieur devait avoir environ 5 centimètres de diamètre, ce qui est parfaitement suffisant pour le passage d'une fine main de femme ou de jeune fille. Certains bracelets en bronze n'ont pas un diamètre supérieur et portent une ornementation analogue.

Quant au cylindre en ivoire recueilli au même niveau (fig. 41), sa forme rappelle un peu celle de nos liens de serviette actuels. Il est entier, mais il n'est pas symétrique. Le pourtour n'a pas, sur toute sa circonférence, une largeur égale. Il mesure extérieurement 58 millimètres de diamètre, sur une hauteur variant de 10 à 25 millimètres.

Ce n'est évidemment pas un objet terminé. C'est très vraisemblablement une ébauche de bracelet du genre de ceux décrits ci-dessus. On voit sur toute sa surface, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des traces plus ou moins accentuées de sciage et surtout de raclage. Un anneau semble même avoir déjà été détaché de la partie inférieure, qui est assez régulièrement coupée en double biseau.

Nous ne connaissons, dans le paléolithique européen, qu'un seul objet qui puisse être rapproché des pièces de la grotte du Placard que nous venons de signaler. Il a été récolté dans les dépôts archéologiques de la terrasse qui s'étend au-devant de la grotte de Spy, dans la province de Namur (Belgique).

En explorant cette terrasse, Marcel de Puydt et Max Lohest [1] y ont constaté la présence de trois niveaux ossifères superposés. Le deuxième niveau en partant du haut, niveau situé immédiatement au-dessus de celui qui renfermait les squelettes humains auxquels ce gisement doit sa renommée, a livré une industrie qui n'est pas sans analogie avec celle de la couche solutréenne supérieure du Placard. On retrouve de part et d'autre le même choix minutieux de matières minérales belles et variées ; les mêmes procédés de taille de la pierre sur une seule face, avec des pointes d'aspect moustérien et des lames dont les tranchants sont très délicatement retouchés ; le même fréquent emploi de l'os, de la corne et de l'ivoire ; les mêmes objets en matières osseuses : poinçons très effilés, tubes en os d'oiseaux garnis de rangées longitudinales d'entailles diversement disposées, lissoirs, etc.

La seule différence marquante qui existe entre les deux gisements réside dans l'absence de pointes en pierre à cran

1. Marcel de Puydt et Max Lohest : *L'homme contemporain du mammouth à Spy* (Extr. du Congrès de Namur, 1886).

latéral à Spy et l'absence de pointes en os à base fendue au Placard.

En fait d'objets en ivoire, le deuxième niveau de Spy était assez riche. Il a fourni des perles, des pendeloques, des baguettes rondes ou aplaties, parfois décorées de fines stries, et des débris de pointes de sagaies arrondies, en plus de la pièce, malheureusement incomplète, qui nous intéresse spécialement.

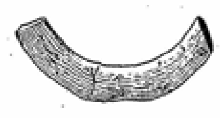


Fig. 42
Fragment d'anneau en ivoire.
Grotte de Spy (Belgique)
3/4 gr. nat.

Cette dernière est un fragment d'anneau plat, mesurant 35 millimètres de longueur (fig. 42). La partie pleine a 6 millimètres de largeur. Mais on ne s'explique guère à quel usage était destiné ce petit anneau discoïde. Les faibles dimensions de son ouverture, dont le diamètre devait être d'environ 3 centimètres, semblent bien exclure toute idée que ce puisse être un bracelet, à moins toutefois qu'il ait été fait pour le poignet d'un très jeune enfant.

Quoi qu'il en soit, cet anneau n'en est pas moins un objet fort rare, que nous ne pouvions nous dispenser de comparer aux anneaux, plus grands et mieux travaillés, recueillis au Placard dans un milieu datant de la même époque.

En ce qui concerne ces derniers, qui peuvent être sans hésitation régardés comme des bracelets, ils constituent, avec les perles en ivoire de Spy, les plus anciens bijoux artificiels rencontrés jusqu'à présent dans nos contrées.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Le Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu cette année à Montpellier, s'est ouvert le mardi 2 avril dernier.

Parmi les travaux présentés à la section d'archéologie, dans les séances des 2, 3 et 4 avril, nous nous bornerons à signaler ceux qui sont de nature à intéresser les préhistoriens.

M. Boulanger : Notice sur un rhyton gallo-romain trouvé à Abbeville, dans les dragages de la Somme. Ce vase en verre a la forme d'une corne ; il est orné de quatre serpents ondulés en verre blanc et noir. C'est un produit de l'art gallo-romain, mais les barbares, surtout les Scandinaves, ont fabriqué des rhytons, sans doute à l'imitation des vases en corne qui étaient en usage chez eux. On en a retrouvé des spécimens dans la vallée du Rhin, en Belgique et en Suède.

M. Carrière : Communication sur de curieux instruments en fer recueillis dans des sépultures à incinération au bas de l'oppidum du Mont-Menu, au lieu dit Coste-Fère, près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône). On a recueilli avec eux des vases en terre grossière, noire ou rougeâtre, une aiguière, des fibules et un vase à puiser en bronze. En fait d'objets en fer, on a rencontré un bracelet et deux instruments à douille munis de trois griffes. Ces derniers sont probablement des crochets destinés à remuer les charbons des foyers.

M. Audollent : Étude sur deux textes anciens relatifs au temple du Puy-de-Dôme et à la statue de Mercure qui en était le principal ornement. M. Héron de Villefosse fait à ce sujet remarquer qu'on a trouvé des inscriptions dédiées au Mercure arverne sur le Puy de Dôme et sur les bords du Rhin. Il pense que ce Mercure pourrait être identifié avec le dieu gaulois Vasso Caleti, mentionné dans l'inscription de Bittburg.

M. Espérandieu : Résultats de la 1re campagne de fouilles au Mont Auxois, sur l'emplacement d'Alésia. On sait maintenant qu'Alésia fut dévastée deux fois et qu'elle disparut vers le commencement du Ve siècle, d'après les monnaies. Parmi les statuettes découvertes, signalons une déesse mère, un chef gaulois qui ressemble aux représentations des arcs d'Orange et de Saint-Remy. Parmi les objets en bronze découverts, se trouve une applique représentant un Gaulois mort. Les fouilles en question ont été faites par la Société des sciences de Semur, sous l'habile direction de M. Espérandieu.

M. Pilloy : Sur une sépulture par incinération, du IIe siècle, à Berteaucourt-Pontru (Aisne). On y a recueilli une cruche en terre rou-

geâtre à bec trilobé ; l'anse ressemble à d'autres spécimens ornés de têtes féminines, conservés au musée de Namur. A côté se trouvaient deux petits vases avec l'estampille MAR, un plateau avec le même sigle, déjà signalé en Angleterre, à Compiègne, à Boulogne : c'était donc un potier du Nord dont l'atelier pouvait se trouver à Vermand, où l'on a trouvé tant de débris de tuiles et de vases fabriqués avec la même argile blanche.

M. Félix Mazauric : Recherches archéologiques sur le Larzac. Les paysans recueillent beaucoup de haches en pierre polie verte ou noire, dont une mesure 30 centimètres, mais comme ils y attachent des vertus curatives, il est difficile de s'en procurer. L'exploration des grottes a donné des débris de céramique, des crânes dolichocéphales, des poteries lustrées de l'âge du bronze avec cannelures en travers. Les dolmens sont très nombreux : on y a trouvé des colliers et des ossements humains. A Aurières, un dolmen fouillé par M. Mazauric contenait une sépulture par incinération avec des monnaies romaines de la seconde moitié du IIIe siècle.

La date de beaucoup de menhirs serait postérieure à l'âge du bronze, car l'un d'eux était posé sur un tumulus hallstattien. On les trouve au bord des voies romaines en des chemins dits ferrés, aux points culminants des routes et il semble qu'ils aient surtout servi de bornes. Les tumulus de Larzac sont du 1er âge du fer et plus jeunes que ceux de la région de Belvezet. Enfin, on rencontre dans les oppida gaulois du pays des débris de bronze et de la céramique.

M. Cazalis de Fondouce fait observer que, dans les Cévennes, beaucoup de menhirs, servant de limites à des paroisses, peuvent être de simples bornes du moyen âge.

M. l'abbé Bossard dit que beaucoup de menhirs bretons et irlandais sont placés au confluent de deux rivières et que les jeunes filles qui veulent se marier viennent y piquer des épingles.

M. E. Cartailhac, parlant des menhirs des Causses, explique comment les pierres levées servent aux paysans pour indiquer les chemins et se demande s'ils n'ont pas exercé une influence sur le tracé des routes au lieu d'avoir été plantés après coup comme des bornes.

M. Pézières : Travail sur un tumulus et des sépultures du Causse de Rouet (Hérault), aux environs de Ferrières. Ces tombes, creusées dans le calcaire, ne renferment que des ossements ; elles étaient recouvertes par des dalles. La plupart des tumulus de ce causse, déjà fouillés par des bergers, renfermaient des ossements et des poteries.

M. Ulysse Dumas : Sur le paléolithique dans le Gard. L'auteur a constaté dans ce département la présence de l'Acheuléen et du Moustérien. A Fossaguet, des pièces en quartzite sont accompagnées de fragments de silex. On y voit des pointes, des disques et des racloirs. La couche inférieure de ce gisement a une allure acheuléenne.

La station des Châtaigniers a fourni de nombreuses pièces moustériennes : elle se trouve sur le territoire de Baron. A côté, l'auteur signale une industrie à apparence magdalénienne.

Dans la vallée du Gardon, une station néolithique a été reconnue,

ainsi qu'un atelier très riche en pièces en feuille de laurier, associées à des silex polis.

Enfin de nombreux silex de très petites dimensions, recueillis aux Châtaigniers, rappellent l'industrie tardenoisienne.

M. Lhermitte : Note sur les cabanes de pierres sèches de forme carrée ou circulaire qui se trouvent à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

M. Cartailhac dit que ces huttes en pierre sèche furent construites à toute époque par les paysans. Voûtées par encorbellement, elles atteignent des grandes dimensions aux Baléares, mais on en trouve aussi de nombreux exemples dans le Quercy. Le Dr Issel, de Gênes, réunit les éléments d'une étude complète sur cette question.

M. Calle : Compte rendu de fouilles dans la station néolithique de Laroquebrou (Cantal). M. Calle y a recueilli 150 pièces et notamment des petites lames d'aspect magdalénien, provenant de la partie profonde du gisement.

M. le Dr Marignan : Quartzites grossièrement taillés, trouvés à Saturargues (Hérault), à la surface du sol (Voir : *L'Homme préhistorique*, 1907, p. 38).

M. Cartailhac engage l'auteur à faire des expériences sur la technique de la taille de ces cailloux, qui pourrait être accidentelle.

M. Léon Coutil : Notices sur les monnaies gauloises de la Seine-Inférieure et sur le cimetière mérovingien de Bueil.

M. Émile Chanel : Sur des pitons de bronze à bague gallo-romains, trouvés à Montréal-Lacluse (Ain). Ces objets, assez répandus, devaient servir à suspendre des pièces de mobilier.

M. Vasseur : Mémoire sur la céramique indigène dans les Garrigues de l'Hérault au IVe et au Ve siècle avant notre ère. Les vases trouvés à Mourèze, près de Lodève, se rapportent à l'époque de la colonie grecque de Marseille et présentent de lointaines analogies avec des poteries trouvées en Provence.

M. le Dr Capitan : Rapports entre les industries de l'époque de la pierre dans le nord et le sud de la Gaule. L'auteur insiste surtout sur les différences qui existeraient entre les industries de ces deux régions, différences d'ailleurs beaucoup moins grandes qu'il semble le croire. Il néglige une foule de rapprochements qui pourraient être utilement faits, aussi sa communication lui attire-t-elle de justes observations.

De longues discussions, dit M. E. Cartailhac, pourraient s'engager à ce sujet, mais je me bornerai à insister sur quelques points. D'abord M. Capitan a parlé de « passage » entre le paléolithique et le néolithique. En fait, les découvertes bien connues de M. Piette au Mas-d'Azil ont révélé un prolongement fort intéressant du paléolithique, mais cette phase industrielle n'est nullement un passage donnant accès au néolithique. Nous ignorons encore tout ce qui concerne l'origine du néolithique, chez nous et en Europe.

Il est très curieux de voir que le néolithique le plus ancien, celui qui est représenté dans les amas de coquilles du Danemark et par le campignien de M. Salmon, dans le nord de la France, manque dans le midi méditerranéen.

Le second néolithique de ce Midi est si largement pénétré par les

objets de cuivre ou de bronze, qu'il mériterait, peut-être tout entier, le nom d'enéolithique adopté en Italie.

Il est très difficile de reconnaître une chronologie de nos sépultures, dolmens, cists et cavernes, de ce néolithique récent. On observe que la céramique des dolmens est différente de celle des stations et ossuaires des cavernes, qui semblent, à d'autres égards, contemporains des dolmens. Une étude géographique des pointes de flèches en silex donnerait peut-être des résultats utiles.

M. Cartailhac aurait pu ajouter que la solution du problème doit être cherchée dans l'examen impartial de bons exemples de superposition et dans l'étude des gisements néolithiques riches et purs, comme les camps du Peu-Richard et de Chassey et certaines stations lacustres ne renfermant aucune trace de métal.

Dans la section de Géographie historique et descriptive nous signalerons les travaux suivants :

M. Auguste Pawlowski : Deux nouveaux chapitres sur l'histoire des transformations du littoral français.

Dans le premier, consacré à l'étude du Talmondais vendéen, de la Tranche aux Sables d'Olonne, M. Pawlowski a utilisé une série de cartulaires du bas Poitou, des rapports officiels de la Marine et de la Guerre, etc., qui lui ont permis de constater deux faits typiques : 1° l'érosion de la côte dont les platins décèlent l'antique développement ; 2° l'atterrissement des zones basses, havre de Jard, golfe profond de Talmont. Ce second havre, jadis considérable, est, à l'heure actuelle, disparu.

Il en est de même du port de Joude-Vache, de celui du Plomb, près La Rochelle, du port de Laleu, devenu de La Pallice de nos jours, du Port-Neuf dont l'auteur parle plus au long dans sa seconde partie, qui englobe l'histoire du port de La Rochelle, à travers le temps.

M. Emile Belloc : Déformation des rivages lacustres. Les sources d'alimentation des lacs de haute montagne sont incontestablement les glaciers. Or, l'action glaciaire ne s'exerce pas toujours d'une manière profitable pour les dépressions lacustres. Dans la plupart des cas, au contraire, les lacs n'ont pas de pires destructeurs que les glaciers.

M. Belloc communique aussi le résultat de ses dernières recherches sur l'extension de l'ancien glacier de la Garonne. Ce glacier s'étendait beaucoup plus bas dans la plaine sous-pyrénéenne qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Des preuves irrécusables montrent que cet ancien fleuve de glace, dont la longueur peut être évaluée actuellement à 90 kilomètres environ, avait profilé son front terminal tout au moins jusqu'à Saint-Gaudens.

L'ancien lac, aujourd'hui comblé et remplacé par la plaine fertile du pays de Rivière, était entièrement recouvert par un vaste glacier qui prenait naissance sur le versant septentrional de la haute chaîne centrale des Pyrénées.

M. Buchet : Quelques sépultures anciennes du Nord-Ouest du Maroc. Les vestiges rencontrés par l'auteur sont des ruines d'en-

ceintes et d'habitations primitives construites en pierres sèches, paraissant avoir des origines diverses et être parfois en rapport avec des ruines antiques. Ce sont aussi des cavernes renfermant un mobilier néolithique très varié, des amas de coquilles constituant de petits kjökkenmöddings, et enfin des sépultures de diverse nature d'apparence archaïque.

Ces dernières sont de deux types principaux, paraissant appartenir à deux groupes ethniquement différents. Le premier comprend des tombes mégalithiques, qui se rattachent aux monuments précédemment découverts par Fissot; le second, plus difficile à classer et nouveau pour ces contrées, est formé de fosses creusées dans le sol et recouvertes de petites dalles brutes. Ces deux ordres de monuments appartiennent à une époque où le bronze était déjà connu, mais où le fer n'était pas encore en usage.

M. Paul Guebhard : Recherches au Fouta-Djalon. Fouilles d'une série de grottes abris aux environs de Pita, portant les noms de Peté-Tounté, Peté-Oré-Amou et Peté-Ciré. Ces abris, curieusement installés au pied de rochers en surplomb, ont donné d'intéressantes séries d'instruments en pierre polie et des poteries ornées, envoyés par l'auteur des recherches au musée du Trocadéro.

Parmi les distinctions accordées, à l'occasion du Congrès de Montpellier, par le Ministre de l'Instruction publique, nous relevons celles qui suivent :

Officiers de l'instruction publique : MM. Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi, à Puydaniel (Haute-Garonne); J.-M.-E. Bonnet, conservateur de la Société archéologique de Cette (Hérault); Pierre-Joseph Chédeville, préhistorien, à Gisors (Eure); E.-J.-B.-J. Combes, conservateur du Museum de Perpignan; Louis-Ulysse Dumas, à Baron (Gard); L.-F.-R.-L. Moreau, conservateur du Musée de Sens (Yonne); Jules Reboul, à Nîmes; Germain Sicard, archéologue, à Caunes-Minervois (Aude).

Officiers d'académie : MM. l'abbé H.-E.-Prosper Breuil, à Lausanne (Suisse); César Ceribelli, de la Société des conférences anthropologiques, à Boulogne (Seine); le père Edmond Huguenot, préhistorien, à Ouargla (Algérie); Paul Pallary, à Eckmühl (Oran).

Nous adressons à ces collègues nos très vives félicitations.

NOUVELLES

Dissémination de l'industrie du Pressigny.

Dans la notice que *L'Homme préhistorique* a consacrée dernièrement (1907, p. 66) à la trouvaille de la Croix-Blanche, commune de Moigny (Seine-et-Oise), nous avons donné quelques indications sur la dissémination des produits de l'industrie néolithique du Grand-Pressigny. Nous y signalons la présence de silex taillés de cette provenance dans 44 de nos départements.

Notre savant collègue M. J. de Saint-Venant, qui s'est occupé spécialement de la question et a réuni à ce sujet de nombreux matériaux, nous adresse des renseignements fort intéressants, augmentant considérablement la liste que nous avons publiée.

« J'ai encore dans mes fiches, nous écrit-il, 26 départements qui ne figurent pas sur votre tableau ; en faisant la part des pièces douteuses à vérifier, il y en a bien 20 qui y figurent sûrement à bon droit. Il est vrai que la plupart, qui sont en dehors des grandes zones que j'ai signalées, en ont donné très peu jusqu'ici, au moins à ma connaissance : 1 ou 2 objets, rarement plus, dans les Hautes-Alpes, l'Ariège, l'Aveyron, Belfort, les Bouches-du-Rhône, le Cantal, l'Hérault, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie et la Vaucluse ; le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne aussi, mais ils auraient besoin d'être revus. Il y en a un peu plus dans la Corrèze, la Creuse, le Gers, la Gironde, le Nord, la Nièvre (plus de 6), la Charente-Inférieure (au moins 10 découvertes), l'Ille-et-Vilaine (plus de 10 bien nets) et le Pas-de-Calais. Mais les reliques de cette espèce sont tout à fait nombreuses dans la Dordogne et les Côtes-du-Nord. Pour ce dernier, les musées du département, la collection du Châtellier et d'autres en contiennent de beaux spécimens. »

En ajoutant aux 44 départements que nous avons cités les 21 que M. de Saint-Venant a l'obligeance de nous signaler, nous obtenons un total de 65 départements ayant fourni des silex d'origine pressinienne, plus le territoire de Belfort. Pour 4 départements il subsiste quelques doutes.

Sur nos 85 départements continentaux, il n'en reste donc que 16 dans lesquels nous ne connaissons pas encore de découvertes de pièces provenant des grands ateliers d'Indre-et-Loire. Ce sont les suivants : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Aude, Doubs, Haute-Garonne, Haute-Loire, Manche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Var et Vosges.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui posséderaient des documents

pouvant permettre de compléter cet utile inventaire, de bien vouloir nous les adresser. Nous nous ferons un plaisir de les publier sous leur nom.

A. DE MORTILLET.

Congrès de Gand.

La Fédération archéologique et historique de Belgique tiendra cette année sa XX[e] session à Gand, du 2 au 7 août. Le programme du Congrès comprend, entre autre, la visite du musée archéologique et de collections particulières, ainsi qu'une excursion à Saint-Nicolas et au puits romain de Thielrode.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour de la section de préhistoire et de protohistoire figurent les suivantes :

1. Résumé des connaissances acquises sur la préhistoire de la *Flandre à l'époque de la pierre.*

2. Résumé des connaissances actuelles sur la préhistoire de la Flandre pendant l'âge du métal.

3. Contributions à l'élaboration de cartes de la Basse-Belgique correspondant aux diverses époques de la pierre et du métal.

a) Extension du Campinien (M. Mourlon).

b) Répartition en Belgique des stations tardenoisiennes.

c) Stations néolithiques des environs de Gand (Raeymaekers).

d) Stations belgo-romaines dans le pays de Waes (G. Willemsen).

4. Ancienneté relative des vestiges de la période hallstattienne en Belgique (L. Stroobant).

5. Déterminer et figurer les instruments qui caractérisent le tardenoisien en Belgique (Raeymaekers).

6. Quelles sont les divisions à établir dans le néolithique de Belgique?

7. A quel peuple convient-il d'attribuer les objets barbares rencontrés dans les stations de La Panne-Bray-Dunes : Francs, Saxons ou Frisons? (B[on] A. de Loë).

8. A quelle époque faut-il attribuer les poteries affectant la forme de tampons ou de couvercles à maniques diversement ornées et d'un grain dur, recueillies dans la Flandre maritime ? A quel usage ces objets étaient-ils destinés? (B[on] Ch. Gillès de Pélichy).

Doubles grattoirs inversés.

M. L. Thiot nous informe qu'il possède dans sa collection deux grattoirs doubles inversés, trouvés sur la commune de Therdonne, près Beauvais (Oise), mais provenant de deux stations néolithiques différentes, situées à 2 kilomètres l'une de l'autre.

Le premier, de forme ovale, porte à ses extrémités deux grattoirs tête-bêche, dont les parties retaillées sont un peu moins étendues que sur l'échantillon de Pommiers représenté dans *L'Homme préhistorique* (1907, p. 86, figures 26 et 27). Il mesure 58 millimètres de longueur sur 36 de largeur et 18 d'épaisseur, et conserve encore sur les deux faces des portions de croûte vers la partie retouchée. On dirait une tranche de saucisson coupée en sifflet.

Le second, de forme allongée, mesure 58 millimètres de longueur sur 15 de plus grande largeur. Sur cette pièce, les deux grattoirs ne sont pas dans le même plan, par suite de la cassure irrégulière du silex : tandis que l'un est dans un plan horizontal, celui qui lui est opposé est dans un plan vertical.

En faisant faire un demi-tour au premier exemplaire, chaque grattoir apparaît, alors qu'il suffit pour le second d'un quart de tour.

Société normande d'études préhistoriques.

La Société doit se réunir le dimanche 5 mai à Longueville (Seine-Inférieure). Le programme de la journée comprend : visite de la collection de M. Harel, à Longueville ; visite de la collection de M. Roussel, aux Grandes-Ventes ; recherches à la station néolithique de La Boissette, commune de Torcy-le-Petit ; fontaine dite de Saint-Ribert, qui est l'objet d'un culte superposé à de vieilles superstitions préromaines ; visite de la collection de M. O. Costa de Beauregard, au château de Sainte-Foy.

Collection Du Chambon.

Nous apprenons que la belle collection préhistorique formée par M. Du Chambon, à Moulins, n'existe plus ; elle vient d'être vendue à un marchand antiquaire de cette ville, qui recherche dès à présent un ou plusieurs acquéreurs.

Cette collection, exclusivement formée en Bourgogne et en Bourbonnais, comprend plus de 1200 pièces, entre autres une des plus grandes pointes de la cachette de Volgu, de superbes lames retouchées, en silex du Pressigny pour la plupart, plus de 600 flèches remarquables par leurs dimensions, leur matière, et surtout par la perfection du travail.

Le Chelléen, le Moustérien, le Solutréen, le Robenhausien, sont largement représentés par des pièces de choix.

La dispersion d'une collection locale comme celle-ci, est infiniment regrettable pour les études préhistoriques de la Bourgogne et du Bourbonnais. Il est peu probable qu'un musée régional en fasse l'acquisition.

F. P.

LIVRES ET REVUES

Georges Bonnet. — **Étude sur le Charollais préhistorique.** (*Académie de Mâcon*, séance du 4 août 1904, 84 p., 5 pl.).

Dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, année 1904, nous trouvons une communication de M. Georges Bonnet, ancien agent voyer et archéologue, sur le *Charollais Préhistorique*.

Cette étude, très intéressante et très documentée, semble répondre aux objections présentées à plusieurs reprises à propos de haches, flèches, instruments divers, provenant de Saône-et-Loire et en particulier du Charollais, dont la perfection de taille et la belle conservation avaient fait supposer qu'il s'agissait de faux; nous croyons devoir en donner un résumé.

Le Charollais, nous dit M. Bonnet, n'a pas été étudié dans un travail d'ensemble au point de vue préhistorique, cependant il a fourni des quantités considérables d'instruments en silex; leur grande beauté a fait leur fortune. Beaucoup de notes et de renseignements publiés sont éparpillés dans des revues diverses où il est parfois difficile de les trouver.

Pourtant cette contrée semblait être prédestinée à une étude bien complète. M. Bonnet nous apprend que le grand-père de Boucher de Perthes fut contrôleur général des Fermes du Roi à Chalon-sur-Saône et qu'il épousa en Charollais Mlle Roze, dont la famille, originaire de Digoin, habitait le fief de Maréchal, à une lieue de Paray.

Le père de Boucher de Perthes naquit de ce mariage à Paray-le-Monial en 1757, son nom était Boucher de Crève-Cœur, il devint contrôleur général de la Somme et il se livra à l'étude de l'histoire naturelle et en particulier de la botanique.

Il mourut en 1844, à 87 ans, laissant un herbier, résultat de 50 ans de travail, composé de 25.000 plantes, une collection de plus de 20.000 gravures anciennes, et un médaillier de plus de 10.000 monnaies grecques, romaines et françaises.

En 1787, il avait épousé Mlle de Perthes, descendante en ligne directe d'un oncle de Jeanne d'Arc. Les fils, ne voulant pas laisser perdre le nom de famille de leur mère, obtinrent l'autorisation, en 1818, de s'appeler Boucher de Crève-Cœur de Perthes, dont ils ont fait : Boucher de Perthes.

C'est la Somme qui fut le champ d'études de Boucher de Perthes, le Charollais aurait été digne des recherches de ce grand maitre.

Mais revenons à la question Préhistorique :

La plus ancienne station de la région charollaise est celle d'Oudry, canton de Palinges ; elle est située sur un plateau légèrement ondulé,

qui sépare la rivière d'Arroux à l'ouest, de celle de l'Oudrache à l'est, à 15 kilomètres nord de Paray.

Le sol du plateau est à une hauteur de 50 mètres au-dessus du niveau de la rivière de l'Oudrache. De formation tertiaire, il appartient au pliocène supérieur. Aucune fouille n'a été faite dans le sous-sol, et les instruments recueillis proviennent de la surface. Leur taille, leur forme amygdaloïde accusent l'époque acheuléenne, déjà représentée par la station de Charbonnières en Mâconnais [1].

La plupart des grosses pièces, haches ou coups de poing, ont le talon laissé à l'état brut, plus ou moins arrondi pour en faciliter la préhension. On a trouvé aussi des racloirs, mais les lames plus ou moins allongées, les scies sont d'une très grande rareté.

Les silex d'Oudry ramassés par milliers, par les valets de ferme des environs, sont vendus aux amateurs, particulièrement de la Nièvre.

Cette station a été découverte en 1878 par M. Pouly, agent voyer à Génelard.

M. Bonnet estime que depuis 1868, les routes des communes d'Oudry et de Chassy ayant été encaissées avec les cailloux siliceux provenant des champs situés entre Oudry et les hameaux d'Ange et des Bardots, il est sorti de ces champs 5.500 mètres cubes de cailloux. A raison de un silex taillé par mètre cube cela ferait un total de plus de 5.000 pièces écrasées par les roues des charrettes et les pieds des chevaux.

Des trouvailles semblables auraient été faites à Sanvignes, canton de Toulon-sur-Arroux, et Martigny-le-Comte, en remontant le cours de l'Oudrache.

Les pièces moustériennes sont excessivement rares dans le Charollais et M. Bonnet explique cette rareté par la disparition de l'homme de cette contrée pendant l'époque glaciaire ; l'absence de grottes et d'abris en serait la principale cause.

« A mon avis, dit-il, la très petite quantité de pièces portant l'empreinte du type moustérien et l'absence des lieux de refuge dans le Charollais, alors que les deux époques, antérieure et postérieure, pendant lesquelles les tribus ayant vécu dans des campements de plein air accusent des populations relativement nombreuses, sera certainement une des particularités intéressantes de l'histoire du préhistorique dans le département de Saône-et-Loire. »

Si l'on a pu constater à Oudry un centre de fabrication, un campement fixe, il n'en est plus de même pour l'époque néolithique aux environs de Digoin.

« Dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de cette ville, les preuves et les indices du séjour de l'homme postquaternaire abondent. Nulle part, dans ce vaste périmètre qui s'étend le long de la Loire de Gilly à Saint-Yan, et englobe, outre ces deux communes,

1. Une station acheuléenne a été signalée à Rosereuil-Igornay, par M. Arnon. Voir *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun* (17e Bulletin, année 1904).

celles de Saint-Agnan, La Motte-Saint-Jean, Digoin, Rigny-sur-Arroux, Vigny-les-Paray, Saint-Léger-les-Paray et Vitry-en-Charollais (appelé souvent aussi Vitry-les-Paray), on ne peut reconnaître un emplacement présentant les caractères d'une station proprement dite, comme Oudry, Charbonnières, le camp de Chassey ou Solutré.

On a seulement relevé quelques traces de rares foyers éloignés les uns des autres. En fait d'ateliers, on en a trouvé un, il est vrai, mais de minime importance.

En dehors de cela, les investigations n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à sauver de la destruction des objets isolés, tels que flèches de toutes les formes, haches de toutes les grosseurs, couteaux et lames de toutes les longueurs, nucléus et perculeurs de toutes les dimensions, mais tous ces instruments de silex, sauf en quelques endroits que je n'omettrai pas de signaler, sont épars sur le sol ou à une faible profondeur.

Les pointes de flèches délicatement ciselées qui sont inconnues des périodes précédentes se rencontrent le plus souvent dans les habitations lacustres, dans certaines grottes, dans les camps retranchés, dans les dolmens et tumuli, mélangées à des hachettes polies, mais autour de Digoin, comme au Mont Dardon, au Mont-Saint-Vincent et à Oudry, il n'y a rien autre que l'instrument de silex à fleur de terre ou enfoui dans la couche arable à moins de 20 centimètres de profondeur. »

Nous ne pouvons que donner la liste des communes et hameaux cités par M. Bonnet ; elle permettra de suivre sur une carte l'emplacement occupé par les populations néolithiques qui ont fabriqué en si grand nombre ces belles pointes de flèches aux formes si variées et sur lesquelles tout leur art semble s'être concentré.

Gilly-sur-Loire, canton de Bourbon-Lancy — Hameau Le Grand Chirac : nucléus, haches.

Saint-Agnan, canton de Digoin. — Hameaux de Saint-Denis, Issangy, La Bandue : haches, flèches et autres objets d'une grande variété de formes.

La Motte-Saint-Jean et l'atelier de La Goulène, canton de Digoin. — A la Varenne, aux Grands-Marions, aux Cornons, autour du village de La Motte : lames minces et allongées retouchées finement des deux côtés, perçoirs, grattoirs, flèches de différentes dimensions ; à La Rochette, hameau du Verdier, atelier de La Goulène, où furent découvertes environ 1.500 lames dans une cachette ; celles-ci sont actuellement pour la presque totalité au musée de Roanne.

M. Bonnet ne pense pas que ces lames puissent être attribuées à l'époque moustérienne, mais bien plutôt au robenhausien.

Digoin. — De ce point partant trois directions, la première sur la rive droite de la Loire jusqu'à Saint-Yan ; la seconde comprend la vallée de l'Arroux jusqu'à Rigny-sur-Arroux et la troisième la vallée de la Bourbince jusqu'à Paray.

Dans la première direction, sur le bord de la haute falaise qui domine la Loire, quelques haches acheuléennes.

Varennes-Reuillon, canton de Digoin. — A Mont-Saint-André : quelques flèches, racloirs, éclats, et plusieurs débris d'une énorme statue gauloise.

Saint-Yan, canton de Paray-le-Monial. — Pointes de flèches ébauchées, grattoirs, hachettes, perçoirs, etc. Au lieu dit Bosserand : quelques pointes lancéolées.

Deuxième partie ou vallée de l'Arroux : Le hameau de La Salle a donné des pièces semblables à celles trouvées au Verdier.

Rigny-sur-Arroux, canton de Gueugnon. Neuzy-Volgu. — Dans la plaine sablonneuse comprise entre la rivière d'Arroux et le canal de Digoin à Gueugnon, appelé Rigole d'Arroux, on a trouvé un très grand nombre d'objets en silex. M. Pérot, de Moulins, a pu rassembler plus de 300 pièces provenant de cette localité : percuteurs, broyeurs, moulins avec molettes, flèches, poteries, un poignard du Grand Pressigny, avec deux crans d'emmanchure, etc.

C'est à Volgu, lors de la construction de la Rigole d'Arroux, en 1874, que furent découvertes les fameuses lames dites de : Volgu, les plus admirablement taillées qui aient été signalées en France, mesurant de 23 à 25 sur 6 à 8 centimètres et de 6 à 9 millimètres d'épaisseur.

Cette cachette se composait de 17 lames : 11 sont au musée de Chalon, 3 ont été brisées par la pioche des ouvriers, 3 autres auraient disparu au moment de la trouvaille.

Vigny-les-Paray. — *Saint-Léger-les-Paray*, canton de Paray-le-Monial. — Dans la troisième direction, vallée de la Bourbince, à La Trèche, aux Grands-Buissons, au Grand-Mardiaugue, à Vernisse : nombreux silex ; flèches, racloirs, nucléus, percuteurs, etc., disséminés dans les champs. De même aux hameaux de La Varenne et Laveau.

Selon M. Bonnet, le Grand-Mardiaugue, ainsi que Neuzy-Volgu, sont les deux endroits qui offriraient le plus de probabilités pour retrouver des traces certaines de stations, si des fouilles étaient essayées.

Paray-le-Monial. — Dans les champs qui bordent la rivière la Bourbince, à part quelques rares silex, on trouve fort peu de chose des temps préhistoriques.

Vitry en Charollais ou *Vitry-les-Paray*, canton de Paray-le-Monial. — Cette localité est le foyer préhistorique du Charollais, si l'on peut ainsi parler, en raison du si grand nombre de flèches recueillies sur son territoire, nombre trop grand, au dire de quelques-uns.

La présence des pointes de flèches a été reconnue à Vitry en 1882 par M. Sorgues, instituteur dans cette commune, et ses écoliers contribuèrent à former sa collection ; mais saisissant bientôt le côté pratique de ces trouvailles, ceux-ci s'empressèrent de les ramasser pour les vendre aux étrangers. Les recherches se poursuivent de nos jours ; elles portent sur une étendue de plus de 18 kilomètres carrés.

M. Pérot, de Moulins, a évalué à 15.000 le chiffre des flèches ramassées à Vitry et aux environs et M. Bonnet ne semble pas trop effrayé de ce nombre ; voici les raisons qu'il donne pour l'expliquer.

La nature du terrain de toute la partie de Vitry, à part une bande

de 1000 à 1500 mètres de longueur, formée de terrains sableux et caillouteux, assainis par leur inclinaison vers la Bourbince, se compose d'une épaisse couche d'argile pouvant atteindre jusqu'à 22 mètres en certains endroits ; par sa nature, le terrain était donc plus ou moins marécageux et pouvait représenter un territoire de chasse pour les préhistoriques, particulièrement de gibier à plumes.

Les flèches retrouvées aujourd'hui seraient des flèches perdues, admirablement conservées dans cette argile et dans l'humus qui la recouvre, et la conviction de M. Bonnet s'appuie sur ce fait que la partie où l'on rencontre le plus d'instruments en silex, le plus de flèches, est celle où les débuts de la culture remontent à une cinquantaine d'années et où des dessèchements et des défrichements ont été accomplis.

Ainsi en 1832, lors de la confection du cadastre, la contenance des bois et étangs de la commune de Vitry était de 342 hectares, actuellement elle n'est plus que de 50 hectares.

Le grand nombre de flèches recueillies devait faire douter de leur authenticité. Voici ce que M. Bonnet dit à ce sujet :

« Prétendre que ces flèches sont fausses, comme cela, en bloc, parce qu'il y en a trop, est un peu absurde, mais, d'autre part, opiner hardiment dans le sens contraire est, selon moi, peut-être un peu risqué.

On a prétendu que les terres de Vitry étaient une mine inépuisable. C'est inexact. Il peut très bien se faire qu'on y découvre encore des flèches au XXIe siècle, mais depuis plusieurs années on en trouve beaucoup moins et leur rareté augmente tous les jours dans une sensible proportion.

L'absence de patine n'est pas toujours une certitude de fausseté, parce que les flèches qui sont restées enfermées dans l'humus argileux de Vitry, jusqu'au moment de leur découverte, ont conservé, particularité assez inexplicable, le brillant des premiers jours de leur taillage. »

Les localités suivantes, un peu plus éloignées des rives de la Loire, peuvent aussi être citées comme ayant fourni des silex divers.

Marcigny, chef-lieu de canton, et Baugy, canton de Marcigny.

A La Maladière, sur le bord de la Loire : silex taillés, pointes de flèches et éclats divers.

Baugy, au plateau de Reffy : silex semblables.

Vindecy, commune voisine de Baugy, sur les bords de la Loire : une lame du Grand-Pressigny de 20 centimètres de longueur, sur 3 centimètres de largeur.

Bourbon-Lancy. — Groupe du Mont-Dardon — Uxeau, canton de Gueugnon, et Toulon-sur-Arroux, chef-lieu de canton.

Continuant son étude sur le Charollais préhistorique, M. Bonnet signale les pierres entaillées, dont plus de 300 ont été recueillies par M. F. Pérot, qui est leur inventeur et historien ; il les a signalées en 1883, dans une étude publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône sous le titre : *Pierres entaillées des foyers préhistoriques de Neuzy et de la Vallée de l'Arroux*.

Ces pierres, en général des cailloux roulés, en arkose ou en schiste, portent des entailles sur une ou plusieurs faces. M. Pérot y voit des « Pierres de souvenir ». M. Bonnet inclinerait pour des enclumes, mais la discussion n'est pas close.

Des pierres figures ont été réunies dernièrement par M. Dumont, ébéniste et marchand d'antiquités à Paray-le-Monial. Toutes ces silhouettes de découverte récente proviennent des parties argileuses de La Varenne, commune de Saint-Léger-lès-Paray, ramassées à travers champs. Elles représentent des profils humains, tête nue ou coiffures de différentes espèces.

Mais, ajoute M. Bonnet, ces profils ont-ils été taillés par les contemporains de l'Ours des Cavernes ou par ceux des automobiles ? Malgré cette pointe d'ironie, il donne une raison plus scientifique : « Tous les travaux de l'homme reflètent plus ou moins le temps où ils ont été exécutés et cela est vrai surtout en matière d'art ».

Les hommes qui ont si habilement travaillé les flèches de Digoin étaient capables de faire ce qu'ils voulaient avec le silex dont ils s'étaient rendus maîtres et pourtant ils se copiaient entre eux comme les chelléens et les acheuléens l'avaient fait antérieurement et comme leurs descendants continuèrent à le faire ; les mêmes types se reproduisent presque invariables.

« Je crois pouvoir prétendre que s'ils avaient eu l'intention d'imiter le profil du visage humain, ils l'auraient reproduit avec plus de perfection et de régularité dans le taillage, et qu'ensuite on constaterait dans la plupart des spécimens retrouvés, sensiblement le même galbe dans le dessin, la même forme dans la coiffure. »

Dans les silex provenant de La Varenne on ne rencontre pas le type révélateur, cependant M. Bonnet ajoute qu'il présente son avis comme personnel.

L'auteur pense que des fouilles entreprises sur certains points du Charollais auraient donné des résultats plus nombreux et plus probants que ceux qu'il a pu signaler. Il cite la découverte, en 1884, d'une pirogue, dans le lit de la Bourbince, entre Usigny et le château de Beauregard, commune de Saint-Aubin-en-Charollais, à 3 mètres de profondeur sous les alluvions.

Cette pirogue a été offerte à la Société Eduenne par le propriétaire, M. le comte Philibert de Moreton Chabrillan.

Bien conservée, cette barque mesure 5 mètres de longueur sur 83 centimètres de largeur. Comptant l'aubier et l'écorce enlevés, cela représente un arbre de plus d'un mètre de diamètre. Elle a été creusée dans un chêne au moyen du feu et avec la hache en silex.

Les collections locales suivantes peuvent être consultées :

Quatre cents pièces recueillies par M. le baron de Sarachaga, au musée du Hiéron à Paray-le-Monial.

Quatre cents pièces chez M. Dumont, Faustin, ébéniste et marchand d'antiquités à Paray-le-Monial.

Cent cinquante, collection de M. Bonnet.

Cinquante conservées par M. Sorgues, instituteur à Vitry-en-Charollais, révélateur du gisement de cette commune.

Nous terminerons par la citation suivante :

« D'autres pièces de formes nouvelles, inconnues jusqu'à ce jour et d'un genre de taillage très inégal, attirent l'attention ; elles ont fait déjà l'objet de vives discussions. Seront-elles admises et reconnues comme authentiques par les connaisseurs autorisés et les maîtres de la science anthropologique ? on peut en douter, mais, là aussi, le temps et les recherches patientes feront leur œuvre. »

Une planche représentant ces types accompagne la communication, permettant de les comparer avec ceux des flèches de Vitry ; il n'est guère possible de s'arrêter longtemps à discuter les premières, qui ne répondent à aucun usage pratique.

M. Bonnet nous parle ensuite de l'époque du bronze, qui n'est que bien pauvrement représentée dans le Charollais, et des monuments mégalithiques, qui n'existent plus guère qu'à l'état de lieux dits et de souvenirs.

Le troisième Congrès Préhistorique de France, qui doit se réunir à Autun, au mois d'août prochain, a inscrit à son ordre du jour la question suivante :

« Authenticité des pointes de flèches du Charollais. »

Le travail de M. Bonnet pourra être d'une grande utilité par sa précision des localités et par les nombreuses indications qu'il fournit, aussi avons-nous été heureux de le citer et de le résumer en le signalant aux personnes que cette question peut intéresser.

Nous aurons probablement à revenir sur le Charollais préhistorique.

C.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, XIII, 1905. Louviers, 1906.

Comme les précédents, le tome XIII contient d'intéressants mémoires, illustrés de nombreuses et belles planches. Citons notamment les suivants :

Albert Caren. *Le gisement de Valteville (Seine-Inférieure).*

G. Poulain. *L'abri du mammouth, à Métreville (Eure).* — Fouilles au *Camp du Goulet (Eure).*

Pinchon. *Sur un casse-tête en silex trouvé dans l'Eure.*

P. J. Chedeville. *Les fonds de cabanes d'Orgeville (Eure).*

G. Morel. *Deux outils néolithiques extraits d'un même nodule de silex.*

J. Philippe. *Tumulus à incinération au Plessis-Rohan (Eure).*

L. Coutil. *Les Unelli, les Ambirariti et les Curiosolitae.*

A. Desloges. *Histoire de Rugles (Eure).*

E. Amaury. *Objets mérovingiens des environs de Vernon (Eure).*

On trouvera également dans ce volume les comptes rendus des excursions de la Société à Gisors, Trye-Château et Boury ; à Laigle et Rugles ; au camp de Sandouville (Seine-Inférieure).

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

ORNE

Flers. — Le musée et la bibliothèque se sont beaucoup enrichis depuis quelques années.

La bibliothèque possède des documents intéressants, imprimés et manuscrits, sur l'histoire et l'archéologie de la Basse-Normandie.

Le musée (Cons. : E. Foucault) renferme des séries régionales très variées : Géologie, Minéralogie, Numismatique. Fossiles de la contrée : nombreux et beaux échantillons du silurien de Bagnoles ; faune et flore du lias de Sainte-Honorine, remarquables empreintes de fougères, de cycadées, etc.

Préhistorique : importante collection d'instruments en pierre provenant des riches ateliers des environs de Falaise : La Brèche au Diable, le Champ des Longrès, Olendon. Cette collection, donnée par E. Foucault, comprend des spécimens de toutes variétés : haches, ciseaux, tranchets, disques, nucléus, percuteurs, grattoirs, perçoirs à pointes multiples particuliers à la Brèche au Diable, etc.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

5e Année — N° 6 — Juin 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTE SUR LA GROTTE MAGDALÉNIENNE D'ARLAY (JURA)

Par **Julien FEUVRIER**
Archiviste de la ville de Dôle.

Arlay, commune du canton de Bletterans, à 13 kilomètres de Lons-le-Saunier, est assise sur la rivière de la Seille et distante de 7 kilomètres du pied de la première chaîne du Jura. Elle se compose de plusieurs agglomérations dont l'une des principales, Saint-Vincent, possède la mairie et l'église.

Le bassin de la Seille, très spacieux depuis le débouché de la vallée de Baume, se resserre brusquement à Saint-Vincent, où des falaises rocheuses de 8 mètres d'élévation minima ne laissent entre elles qu'un intervalle de 250 mètres par où s'échappe la rivière.

C'est dans la falaise de la rive droite appartenant au jurassique inférieur (calcaire à entroques), au nord et à une centaine de mètres de la Seille, derrière la maison Guérin, que s'ouvre la grotte.

Son existence était restée ignorée de notre génération jusqu'en 1889. En cette année, Denis Guérin, propriétaire-cultivateur à Arlay, en extrayant de la pierre derrière chez lui, pratiqua une ouverture dans la paroi d'un couloir conduisant à une petite salle où se virent des stalactites et des stalagmites d'une blancheur immaculée. En continuant son travail, il mit à jour des dents et des ossements d'*Elephas primigenius*. Mon excellent et regretté ami, Charles Berthelet, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, l'hôte accueillant

du vieux castel voisin, à qui l'inventeur soumit ses trouvailles, dirigea tout d'abord les recherches que Denis Guérin, sous son impulsion, se mit à exécuter, et fit part des premiers résultats au monde savant [1]. C'est alors que fut commencée à recueillir l'intéressante série d'objets magdaléniens conservée avec soin par Denis Guérin, propriétaire de la grotte. Les fouilles se continuèrent pendant quelque temps sous la direction de M. Abel Girardot, le distingué conservateur du musée de Lons-le-Saunier [2]; mais, depuis plusieurs années, Denis Guérin s'était réservé le soin de fouiller seul et à ses heures le précieux gisement. Sa mort, survenue en juillet dernier, laisse les fouilles inachevées.

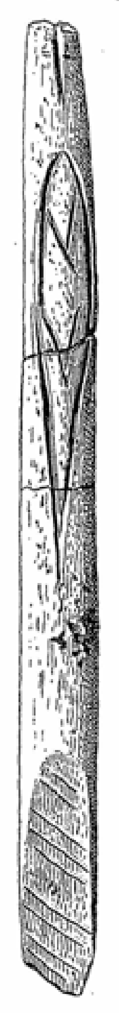


Fig. 43. — Pointe de sagaie en bois de renne. Grotte d'Arlay (Jura). Gr. nat.

Le dépôt archéologique, de 0m80 d'épaisseur, est inclus entre deux planchers stalagmitiques. Il renferme une faune ainsi composée :

Canis lupus — *Ursus spelæus* — *Cervus tarandus* — *Cervus elaphus* — *Elephas primigenius* — *Bos primigenius* — *Equus caballus* — et un petit carnassier non déterminé.

Contrairement à ce qui se présente dans une autre station de la région, au *Trou de la Mère Clochette*, à Rochefort, — fouillée en partie par moi pendant la saison dernière — où les silex se trouvent en grand nombre et où les belles pièces se rencontrent fréquemment, ils sont à Saint-Vincent plutôt rares et peu sont finement retouchés.

En revanche, les objets en os et en bois de cervidés, fort bien travaillés, existent

1. Je tenais à mettre en évidence ce point laissé jusqu'ici un peu dans l'ombre.

2. M. Abel Girardot a fait, en 1904, au Congrès de l'Association franc-comtoise à Besançon, une communication fort intéressante sur cette station ; nous regrettons vivement qu'elle n'ait pas été publiée.

en abondance ; ils composent la partie véritablement intéressante de la collection.

Les pointes de sagaies sont variées de formes et de dimensions : la plus longue mesure 175 millimètres; leurs bases offrent les trois dispositions connues, en cône, en biseau et en fente. Les unes portent une gouttière longitudinale, d'autres, une petite entaille semi-cylindrique vers l'extrémité.

Sans parler des stries transversales destinées à augmenter l'adhérence de l'arme à la hampe, beaucoup sont ornées de traits : lignes droites transversales, obliques, onduleuses, se coupant en croix de Saint-André, en chevrons.

Sur un fragment inférieur de pointe de sagaie en bois de renne, à double biseau, se voit gravée la reproduction très sommaire d'un poisson (Fig. 43).

Un os, long de 44 millimètres, — peut-être un outil — plat sur l'une de ses faces, sculpté en ronde-bosse sur l'autre, celle-ci portant en creux des lignes brisées en Y



Fig. 44. — Poisson en bois de renne. Grotte d'Arlay (Jura). Grandeur naturelle.

accolés, et qui se termine par un appendice en queue d'hirondelle échancrée, nous représente évidemment aussi le même animal (Fig. 44).

On croit encore distinguer vaguement, sur la pointe de 175 millimètres, deux serpents affrontés dont les corps se développent en sinuosites dans deux directions opposées [1].

Exception faite pour deux menues aiguilles à chas longues de 36 millimètres, le reste du mobilier en os, poignards, perçoirs, lissoirs, spatules, etc., n'offre rien qui doive mériter une attention spéciale.

Nous avons, dans cette courte note, insisté sur les manifestations de l'art magdalénien à Arlay ; à ce point de vue

1. Ces trois derniers objets font aujourd'hui partie de la collection de Mme Charles Berthelet, à Arlay.

des comparaisons, non dénuées d'intérêt, seront ainsi possibles avec d'autres stations de la même époque, notamment avec celles de la région franc-comtoise dont le nombre encore fort restreint, à la vérité, s'accroîtra certainement par les patientes recherches de ses archéologues.

BIBLIOGRAPHIE

Abel Girardot, *Le préhistorique en Franche-Comté*, dans les Comptes rendus de l'A. F. A. S. (Besançon, 1893).

Armand Viré, *Recherches préhistoriques dans le Jura*, dans les Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 1897.

Chantre, *L'homme quaternaire dans le bassin du Rhône*, p. 165.

M. Piroutet, *Coup d'œil sommaire sur le préhistorique en Franche-Comté*, dans l'Anthropologie (juillet à décembre 1903).

H. Marlot, *Une visite à la grotte magdalénienne d'Arlay*, dans les procès-verbaux de la Société d'histoire naturelle d'Autun, 1903.

Chantre et Savoye, *Le département du Jura préhistorique*, dans les Comptes rendus de l'A. F. A. S. (Grenoble, 1904).

A. Girardot, *Quelques mots sur les âges préhistoriques en Franche-Comté*, dans les Annales franc-comtoises, 1905.

LES MENHIRS DE LA SOMME[1]

PAR **A. PONCHON**

I. — *Le Menhir de Doingt.* A tout seigneur, tout honneur, et le seigneur des menhirs de la Somme, c'est celui de Doingt ; c'est la *Pierre de Gargantua* autour de laquelle les fées des bois de Rocogne et les sorciers viennent, la nuit, danser en rond en se tenant par la main.

La légende rapporte que le héros de Rabelais, passant par Doingt, au lieudit le Bosquet des Vignes, sentit dans sa galoche un gravier qui l'incommodait. Il lança la pierrette du côté de Flamicourt et elle en tomba à environ 1.500 mètres, sur la rive droite de la Cologne.

Les vieux du village disaient jadis que si cette pierre était tombée un peu plus loin, c'est-à-dire sur l'autre rive du petit cours d'eau, *« al plache d'ét' des geins, ein érouait été des kiens »*.

Ce grès, de forme assez régulière, mesure 4m 15 environ au-dessus du sol ; il est enterré de 2m 50. Sa largeur moyenne est de 2 mètres et son épaisseur d'environ 75 centimètres (Fig. 45).

Il est situé à l'ouest de Doingt et à 100 mètres de la route nationale de Château-Thierry à Béthune, cette antique chaussée qui passe par Ham, Athies, Péronne et Bapaume.

La Pierre de Gargantua est régulièrement orientée ; chacune de ses faces est tournée vers l'un des points cardinaux, les deux plus grandes vers le Nord et le Sud.

Des fouilles faites en 1864 à la base du menhir et aux environs n'ont amené la découverte d'aucun vestige du passé.

1. Extrait de : *Les Vieilles Pierres de la Somme*, par A. Ponchon (Conférences des Rosati Picards. XXVI). — Voir à ce sujet : *Les Mégalithes de la Somme*, par Ponchon (Soc. d'Anthrop., Paris, 1889), et *Les monuments mégalithiques de la Somme*, par C. Boulanger, 1900. C'est à ce dernier ouvrage que sont empruntées les figures ici reproduites. — Voir aussi : *Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques*, tome III, 1903-1904, p. 80.

II. — *Le Menhir de Bavelincourt*, canton de Villers-

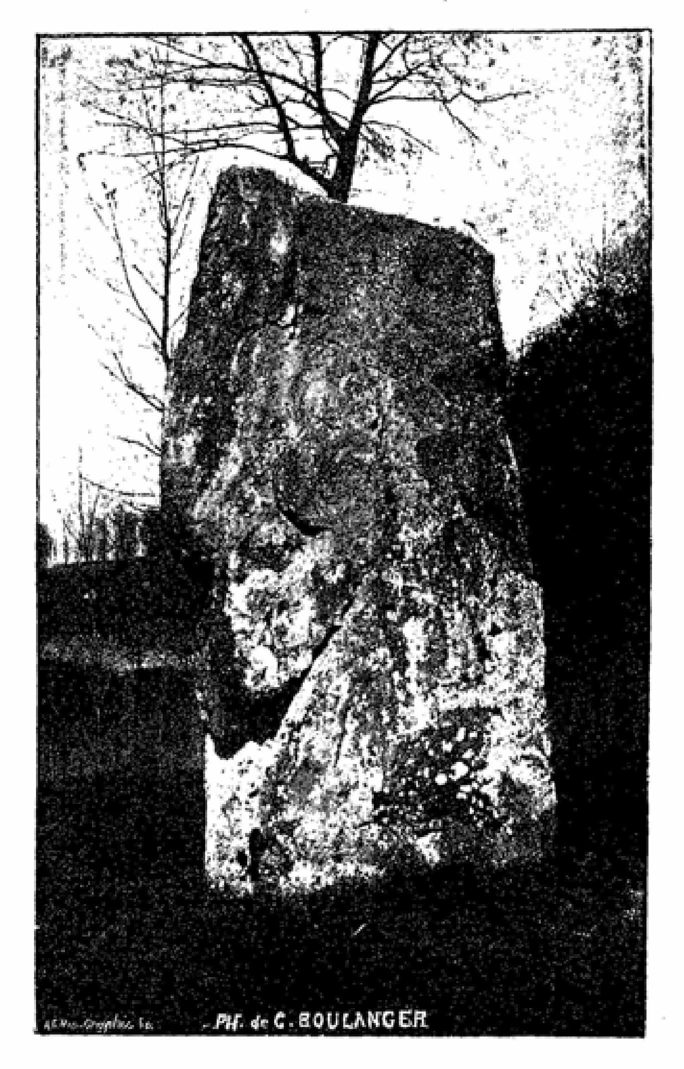


Fig. 45. — La Pierre de Gargantua, à Doingt (Somme).
Photographie de C. Boulanger.

Bocage, dit *Pierre d'Oblicamp*, mérite d'attirer l'attention des archéologues.

Ce mégalithe est situé à 1.500 mètres de Bavelincourt, sur la limite du plateau qui sépare les vallées de l'Hallue

et de l'Ancre. Du pied de cette pierre on découvre toute la vallée et, bien loin, les collines qui bornent l'horizon.

Son orientation est Nord-Ouest — Sud-Est. Ce bloc se



Fig. 46. — La Pierre d'Oblicamp, à Bavelincourt (Somme). Photographie de Riquier.

trouvait autrefois au milieu d'un bois, reste de l'antique forêt de Baisieux, et, il n'y a que peu d'années, était encore entouré de très vieux arbres. Sa largeur moyenne est de 1m 80 sur les deux faces principales, et de 30 à 40 centi-

mètres sur les deux autres. Sa hauteur, au-dessus du sol, est de 2^m 40, et la partie qui s'enfonce en terre de 1^m 25, ce qui donne à ce monolithe une longueur totale de 3^m 65. La face tournée vers le Sud-Est est à peu près unie, tandis que la face opposée est plus accidentée et donne l'idée de plusieurs pierres superposées ; mais c'est là, je crois, un effet des pluies et des vents du Nord. Les visiteurs et les gamins utilisent ces aspérités pour se hisser péniblement au sommet (Fig. 46).

On remarque, dans un bois voisin, une excavation profonde de 3 à 4 mètres, de laquelle on a retiré beaucoup d'ossements et quelques vestiges de l'époque gallo-romaine. Un cippe grossièrement sculpté qui en provient se trouve dans la collection de feu M. Comte, à Albert, Villa des Rochers.

La tradition locale rapporte qu'au temps des fées et des sorciers, la pierre-fiche marquait un lieu principal de réunion, et les paysans des environs lui attribuent toujours des vertus surnaturelles. Ils affirment (ils affirmaient plutôt) qu'elle pousse, qu'elle parle et qu'elle danse, à certains jours de l'année.

III. — *Le Menhir d'Eppeville.* Ce monolithe étant accompagné de quatre autres également espacés et disposés dans la même direction, ne doit-on pas voir dans cet ensemble une espèce d'alignement ? Je l'ai décrit en 1889, mais M. C. Boulanger l'ayant étudié à nouveau avec le soin scrupuleux qui caractérise ses recherches, qu'il me permette de rapporter ce qu'il en a dit :

« Cet alignement, composé de cinq monolithes, est situé dans une prairie qui dépend du terroir d'Eppeville, à deux kilomètres de Ham, sur la gauche du canal et à environ 15 mètres du chemin de halage. Il a 27 mètres de long, il est orienté de l'Est à l'Ouest (Fig. 47).

« Le plus gros des grès qui le composent, formant le point terminus Est de l'alignement, est appelé *la Pierre qui pousse* ; il est plat, de forme à peu près triangulaire, et il mesure 1^m 84 de haut sur 1^m 94 de largeur à sa base ; son épaisseur moyenne est de 0^m 60.

« Le second grès se trouve dans un fossé d'écoulement et n'est point apparent dans l'ensemble.

« Le troisième et le quatrième tendent à disparaître sous

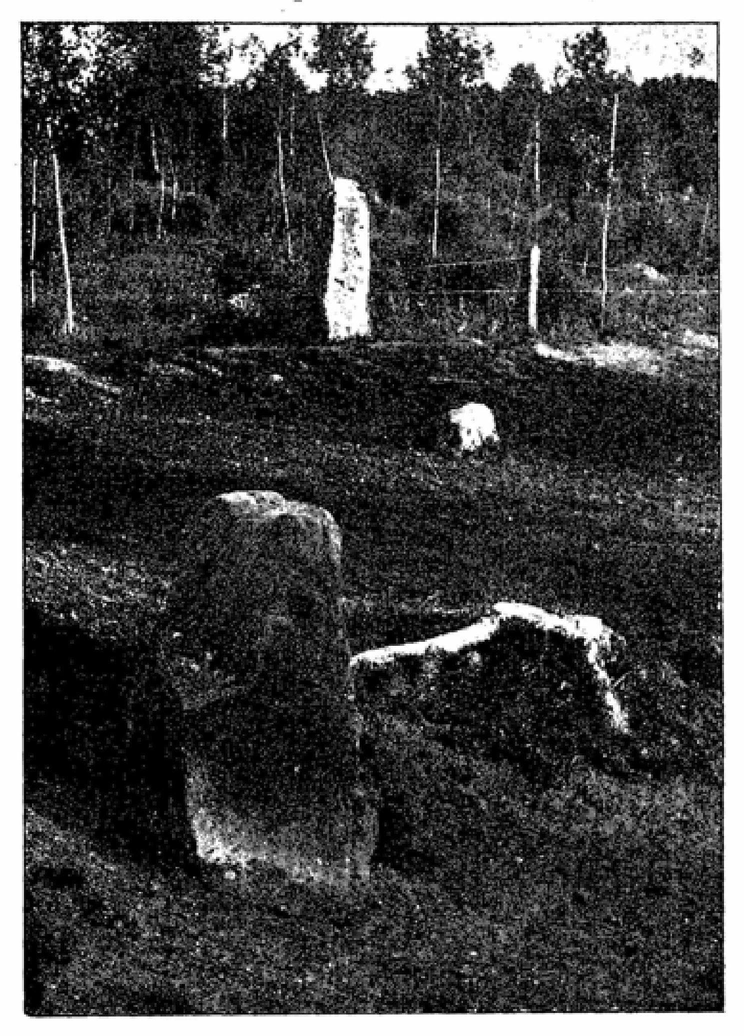


Fig. 47. — Alignement d'Eppeville (Somme).
Photographie de C. Boulanger.

la vase que l'on retire chaque année de ce fossé et que, sans plus d'égards, l'on rejette de leur côté.

« Enfin le cinquième, qui forme l'extrémité Ouest de l'alignement, émerge encore de 0^{m} 90.

« La partie la plus volumineuse de ce grès est celle qui est en terre ; sur l'autre extrémité, la plus effilée, on ne remarque aucune trace de travail quelconque.

« Les grès formant l'alignement reposent sur un banc de craie qui se trouve à environ un mètre, sous le terrain tourbeux de la prairie.

« Comme on ne rencontre de carrière de grès qu'à deux kilomètres de là, ceux dont nous nous occupons ont donc été placés intentionnellement en cet endroit, et dans le sens où nous les voyons encore aujourd'hui.

« *La Pierre qui pousse* a donc accompli un voyage d'une demi-lieue ; on la nomme aussi *Pierre tournante*, parce qu'elle fait, dit-on, un tour sur elle-même, chaque année, pendant la nuit de Noël.

« Nous voyons encore le géant Gargantua intervenir ici dans la légende. On raconte qu'un jour, parcourant la contrée, il se sentit gêné dans son sabot ; il le prit, le secoua et en fit tomber les cinq grès qui ont formé l'alignement.

« Souvent, la nuit, le voyageur attardé qui passe sur la digue du canal, frissonne et allonge le pas en entendant la pierre qui pousse gémir et se lamenter. Dans la saison des brouillards, du sein des vapeurs blanches et diaphanes qui s'élèvent des marais, par une illusion d'optique, et l'imagination aidant, il voit surgir dans les masses vaporeuses des fantômes, des fées et des sorciers qui s'agitent ou dansent des rondes infernales autour de ces pierres mystérieuses. Hanté par une crainte insurmontable ou une folle terreur, il ne s'approcherait pas de la *Pierre qui pousse*, fût-ce pour un empire.

« Cet alignement est unique dans le département de la Somme ; mais, non loin de là, dans le département de l'Aisne, on en rencontrait autrefois deux autres : l'un, proche les sources de l'Escaut, au lieudit le *Château des Hautes-Bornes* ; l'autre, près de l'abbaye de Vaucelles. »

Non loin de la *Pierre qui pousse*, à quelques kilomètres, dans l'Aisne, se trouve la *Pierre à bénit* et, un peu plus loin, près de Fère-en-Tardenois, un autre curieux mégalithe : *Le Grès qui va boire*.

IV. — *Le Menhir de Soyécourt*. En plein champ, sur le terroir de Soyécourt, canton de Chaulnes, et à environ

180 mètres de l'ancienne voie romaine d'Amiens à Vermand, se trouve, culbuté sur une couche de craie disposée



Fig. 48. — Le Menhir de Soyécourt (Somme). Photographie de C. Boulanger.

intentionnellement, un énorme grès long de 1m 90, épais de 0m 40, ayant 0m 93 dans sa plus grande largeur et une forme assez régulière (Fig. 48). Il n'a plus de légende.

C'est M. L. Thomas, de Lihons, qui me fit voir en 1887

ce mégalithe déchu. Il gisait là depuis bien des siècles, quand les labours profonds pour la culture des betteraves à sucre révélèrent sa présence. Cet objet de superstition était tombé victime des prescriptions superstitieuses qui ordonnaient, pour chasser les démons qui stationnaient au pied des menhirs, d'enfouir profondément ces pierres, de telle sorte que leurs adorateurs ne puissent les retrouver (Concile de Nantes en 658).

V. — *Menhirs christianisés*. Le grand empereur à la barbe fleurie, lui-même, dans un de ses capitulaires, fulmine contre le culte des pierres, tandis que dans l'Ouest, en Armorique, où les vieilles pierres sont restées si nombreuses, quelques apôtres de la religion chrétienne avaient prêché que « la Pierre est bonne avec l'Evangile ». Ne pouvant détruire le culte des pierres, le clergé finit par les christianiser en les marquant d'une croix, en les transformant en croix. C'est le procédé recommandé dans le code théodosien, au ve siècle, et nos collections de clichés renferment plusieurs croix de pierre qui paraissent avoir été taillées dans un mégalithe : celle de *Barleux*, par exemple, pour laquelle les habitants de la commune professent une grande vénération et qu'ils parent encore de fleurs ; celle de *Feuillères*, d'un seul morceau, mesurant à peine un mètre de hauteur. Enfin, celle de *Wanel*, canton d'Hallencourt, située en plaine, loin de toute habitation, au carrefour de deux très vieux chemins, dont un est dit le *chemin des Morts*.

Ce monolithe, curieux par sa forme et sa rareté, a aussi sa légende. Prolongement d'une pierre plus large d'environ 0^{m}80 de côté qui se termine au ras du sol, cette croix a 1^{m}90 de hauteur et 0^{m}30 d'épaisseur sur chaque face. Les deux bras débordent d'environ 0^{m}20 et s'élargissent beaucoup aux extrémités, comme dans la croix de Malte ; leur orientation est exactement Nord-Sud. Il paraît qu'à certaines dates et à une certaine heure de la nuit, autrefois bien connues des sorciers, la croix de Wanel, tournant sur elle-même, laisse à découvert des trésors dont il est possible de s'emparer, et l'on dit de quelqu'un qui fait de bonnes affaires, qui s'enrichit vite, sans que l'on sache trop comment : « Il va à la croix de pierre ».

Point n'est besoin d'aller chercher bien loin des exemples de cette christianisation des monuments mégalithiques. Nous avons, dans la Somme, aux portes d'Amiens même, le *Menhir christianisé de Clairy-Saulchoix*, qui se trouve à environ 1.500 mètres de cette localité, dans la direction du château de Saulchoix.

Comme le menhir de Soyécourt et la pierre de Saint-Agnan d'Ablaincourt, ce mégalithe avait été enfoui au temps du christianisme naissant.

Découverte en 1842 par M. A. de Gillès, non loin de la place où elle est aujourd'hui, cette pierre levée fut dressée sur l'emplacement d'un vieux cimetière et surmontée d'une croix en fer. Au pied, sur une plaque de bronze, a été gravée une inscription[1] rappelant que ce calvaire a été érigé, le 9 octobre 1864, pour conserver le souvenir du cimetière de Saint-Vast, désaffecté en 1785.

Ce lech, taillé en losange, a 2m 10 de haut, non compris les 0m 80 qui sont dans le sol. Il est large à sa base de 1 mètre et vers le milieu de 1m 30 ; son épaisseur est de 0m 50 environ.

M. de Gillès, en explorant ce vieux cimetière, a exhumé des tombes gallo-romaines et, sur la colline, non loin de cet ancien lieu de repos, on a ramassé quantité de pointes de flèches et de tranchets en silex.

On remarque en outre à Clairy une butte imposante dans laquelle les archéologues croient voir un tumulus. Pour l'affirmer, il faudrait au moins y faire des fouilles.

Le menhir de Clairy présente, sur une de ses faces, plusieurs cavités naturelles, dont une, plus grande que les autres, a été agrandie par le frottement, surtout à la partie inférieure, trace probable d'une superstition dont la légende aura été inhumée avec le mégalithe.

Vers le haut du grès, une perforation naturelle bien régulière, mais de peu d'étendue, traverse la pierre dans toute son épaisseur.

A ce propos, nous ne serions pas surpris que quelqu'un

1. Cette inscription, publiée en 1902 par C. Boulanger : *Le Menhir christianisé de Clairy-Saulchois* et *les Croix de pierre de Barleux et de la Chaussée Tirancourt* a été reproduite dans *L'Homme préhistorique*. 1re année, page 61.

des Rosati picards découvrît, dans notre région, des traces de la vertu thérapeutique attribuée aux « vieilles pierres », aux menhirs percés, ainsi que cela se constate ailleurs.

Par exemple, à Fouvent-le-Haut (Doubs), on fait passer les nouveau-nés à travers un menhir percé pour les préserver des maladies ; à Polaincourt (Haute-Saône), le trou d'une haute borne ayant vaguement la forme d'un œil a la spécialité de guérir les maux d'yeux. Il existe en Bretagne des ouvertures semblables dans lesquelles on fait passer bêtes et gens pour les guérir. A défaut de trou, il suffit de passer entre un mégalithe et le sol. A Ymare (Seine-Inférieure), on se glisse sous un ancien dolmen pour guérir le mal de reins ; à Cressat (Creuse), les femmes passent sous le dolmen pour avoir des enfants ; dans le Finistère, les pèlerins se traînent à genoux sous les tables dolméniques.

Dans un département voisin, à Saint-Josse (Pas-de-Calais), le jour de la fête patronale, on peut de même voir les campagnards se bousculer pour passer « à quatre pattes » sous la châsse soutenant les reliques du saint.

Et c'est ainsi que, malgré des additions, des transformations, les vieilles croyances subsistèrent toujours telles que nous les retrouvons un peu partout.

C'est bien là le culte des pierres, et ce culte existe encore, quoique fort affaibli.

J'ai vu, il y a trente ans, un village de l'Amiénois, Blangy-sous-Poix, s'ameuter et chasser le vicaire desservant, parce qu'il avait brisé le patron de la paroisse, un antique petit saint de pierre, difforme, pour le remplacer par un beau saint doré, plus pimpant et tout à fait au goût du jour !

Cette pierre sanctifiée avait été, pendant la Terreur, cachée dans une grange, et un habitant du village dont je me rappelle encore le nom couchait toutes les nuits à côté de l'idole. J'ai laissé dire, à la veillée, que maintes fois, quand le batteur entrait dans l'aire, dès patron minette, il avait entendu cet homme parler au saint comme à un camarade et lui dire : « Ertire-té d'lo, san Médard ! Ertire-té ; tu m'étouffes ! »

Ainsi, nos pères, les paysans du XIXe siècle, parlaient à leurs vieux saints en pierre, les priaient tout comme nos

lointains ancêtres invoquaient les pierres brutes. Maintenant que le vieux saint Médard n'était plus, tous les maux allaient fondre sur le village, et la plupart des familles recueillirent un morceau de la vieille pierre déifiée, pour la conserver précieusement comme une relique protectrice du foyer.

Nous en avons fini avec les menhirs du département de la Somme qui ont échappé à la destruction : mais, pour que ce travail soit complet, il faudrait s'occuper de ces nombreux petits menhirs désignés dans nos campagnes picardes sous le nom de *Hautes-Bornes*, d'une hauteur qui varie entre 0^{m} 80 à 1^{m} 20, et qui sont souvent attrayants par leur situation et les indices qu'ils présentent à leur surface : petites cuvettes, rainures, traces de polissage ou d'usure, petites cupulus et signes cruciformes.

Nous en avons déjà relevé un certain nombre qui ne se trouvent pas à proximité des vieilles chaussées, qui ne servent à limiter ni terroir, ni propriété, et qui, pour ces motifs, nous intriguent davantage. Nous y reviendrons, car il y aurait lieu d'en dresser la carte distributive pour le département.

MENHIRS DE L'AISNE

Par **Pol BAUDET**

I. ARRONDISSEMENT DE LAON.

Bois-les-Pargny. Canton de Crécy-sur-Serre — Deux menhirs : l'un appelé la *Haute Bonde*, la *Haute Borne*, *Verziau de Gargantua* ou *Pierre de Gargantua* (Fig. 49) ; l'autre a été débité en pavés vers 1830 par le propriétaire de la terre où il se trouvait.

La *Haute Borne* est en grès dur, adossée à un petit taillis qui lui fait repoussoir, sur le versant sud-est d'une colline, sur les confins des terroirs de Bois-les-Pargny et de Sons et Ronchères. A 100 mètres au nord du menhir on voit un tumulus encore inexploré. Les dimensions du monument sont les suivantes :

Hauteur 5 mètres environ,
Largeur 1^m 50 à la base.

Il a été publié pour la première fois par Amédée Piette (1851, page 15, des comptes rendus du Congrès tenu à Laon par la Société Française pour la conservation des monuments historiques), puis par Edouard Fleury, Ch. Gomart, Coet et Lefèvre. MM. Baudet et Delvincourt en ont fait une monographie très détaillée, publiée dans *L'Homme préhistorique* (1905, page 361).

Ce dernier a été classé parmi les monuments historiques en 1887 par les soins du Ministère de l'Insruction Publique et des Beaux-Arts en vertu de la loi du 30 mars 1887 (*Journal Officiel*, 1887, page 1522).

Cerny-en-Laonnois. Canton de Craonne. — Deux menhirs détruits au lieu dit les *Hautes Bornes*.

Courtecon. Canton de Craonne. — Il y avait deux menhirs au lieu dit les *Hautes Bornes*.

Laniscourt. Canton d'Anizy-le-Château. — Monolithe de grès ayant environ 2 mètres de long, retiré de terre et relevé en 1874.

Montigny-sur-Crécy. Canton de Crécy-sur-Serre. — Deux pierres levées, dont une brisée, se trouvent au midi à cent mètres du pays. Elles mesurent :

		1re		2e
Hauteur		2 mètres		1 mètre
Largeur face	base	0, 65	base	0, 57
	milieu	0, 60	haut	0, 50
	haut	0, 55		

Largeur côté nord	base	0, 62
	milieu	0, 57
	haut	0, 27

Quatre mètres les séparent. Elles sont toutes deux orientées du nord au sud (Pol Baudet, *L'Homme préhistorique*, 1905, p. 87).



Fig. 49. — Le Verziau de Gargantua, à Bois-les-Pargny (Aisne). D'après une photographie.

Pinon. Canton d'Anizy-le-Château. — Un menhir cité dans l'inventaire de 1880. Il fait probablement partie de l'alignement appelé *Les Allées celtiques.*

Saint-Nicolas-aux-Bois. Canton de La Fère. — Trois menhirs cités par Salmon dans l'inventaire élaboré par la commission. 1880.

Mons-en-Laonnois. Canton d'Anizy-le-Château. — *La Grande Borne.*

II. ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY.

Courmont. Canton de Fère-en-Tardenois. — Menhir connu sous le nom de la *Patte d'Ours*, détruit en 1760 (Carlier, *Histoire du Valois*, I, page 8).

Fère-en-Tardenois. — Sur une butte sablonneuse qui domine l'Ourcq se dresse le *Grès qui va boire*. Large par la base, il se termine en pointe, inclinée vers le cours d'eau ; près de lui se rendait la justice, se signaient les contrats et transactions.

Mont-Saint-Père. Canton de Château-Thierry. — Un menhir, inventaire de 1880.

III. ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN.

Beaurevoir. Canton du Catelet. — Lieu dit la *Haute Borne*, menhir (Inventaire de 1880).

Fieulaine. Canton de Saint-Quentin. — Un menhir porté sur l'inventaire de 1880.

Tugny. Canton de Saint-Simon. — Un menhir connu sous le nom de *Pierre à bénit*, orienté N.-N.-E., S.-S.-O., mesurant : 0^m 78 de haut ; 0^m 65 de large au sommet ; 0^m 15 de large à sa base.

Une fouille pratiquée démontra que le monolithe avait une hauteur totale de 2^m 25 et 0^m 90 d'épaisseur maxima. Au sommet, on voit une entaille énigmatique (C. Lecocq, *Notice sur le menhir et la station néolithique de Tugny*, Saint-Quentin, 1876, 16 p., 2 pl. in-8°).

IV. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS.

Acy. Canton de Braisne. — Lieu dit la *Borne Trouée*, menhir détruit au début du xixe siècle, séparait le territoire d'Acy et de Serches.

Ambleny. Canton de Vic-sur-Aisne. — Deux menhirs : la *Pierre Droite* et la *Haute Borne*, détruite au début du xixe siècle.

Brenelle. Canton de Braisne. — Deux menhirs détruits : la *Haute Borne* et la *Grosse Pierre*.

Bucy-le-Long. Canton de Vailly. — Un menhir : la *Pierre de la Mariée* (Joanne, 1883, Brossard).

Chaudun. Canton d'Oulchy-le-Château. — Un menhir (Inventaire de 1880).

Chavigny. Canton de Soissons. — Un menhir au pied duquel on rendait la justice au moyen âge (renseignement fourni par Fleury).

Ciry Salsogne. Canton de Braisne. — Deux menhirs : la *Pierre aux flans* et la *Pierre Laurent*.

Courcelles. Canton de Braisne. — Un menhir: la *Roche aux Fées* ou *Pierre aux Fées* (Joanne, 1883).

Crouy. Canton de Soissons. — La *Pierre Frite*, menhir présentant des cassures et des tailles bizarres. Il domine la vallée de l'Aisne.

Dhuizel. Canton de Braisne. — Un menhir : la *Pierre aux Champs* ou *Pas du Diable* ou *Chaise du Diable*.

Jouaignes. Canton de Braisne. — Deux menhirs détruits au XIXe siècle : la *Pierre la Hourde*, la *Borne Trouée*. Cette dernière était cachée dans le bois de Jouaignes. Large et plate, percée au centre d'un trou naturel par lequel on passait la tête pour se préserver des mauvais sorts.

Limé. Canton de Braisne. — Un menhir au lieu dit : les *Hautes Bornes* (Inventaire 1880).

Longpont. Canton de Villers-Cotterets. — Un menhir (Inventaire de 1880).

Morsain. Canton de Vic-sur-Aisne. — La *Pierre Trouée*.

Ostel. Canton de Vailly. — La *Pierre*, monolithe de 15 mètres de haut sur lequel fut dite la messe de la Fédération en 1790 (Ed. Fleury).

Retheuil. Canton de Villers-Cotterets. — Un menhir cité par Ch. Brossard dans sa *Géographie pittoresque et monumentale de la France* ; de même par Joanne, en 1883, dans sa *Géographie de l'Aisne*.

Vaurezis. Canton de Soissons. — Un menhir : la *Pierre Nable* ou *Noble*. Haut de 2 mètres et large de 1m 50. Il était placé sur la voie publique. On y rendait la justice.
Un second menhir : la *Pierre Bordoin*.

Vieil-Arcy. Canton de Braisne. — Un menhir : la *Borne Trouée*.

Villers-Cotterets. — Un menhir dans la forêt : le *Pas de Saint-Antoine*.

V. ARRONDISSEMENT DE VERVINS.

La Bouteille. Canton de Vervins. — Menhir appelé la *Haute Bonde*, monolithe rectangulaire, long de deux mètres environ et dressé sur un tertre. Fleury cite ce menhir comme ayant été détruit ; il est encore debout et se trouve même classé parmi les monuments historiques du département de l'Aisne.

DISTRIBUTION DES MENHIRS
DANS LE DÉPARTEMENT

I. — *Arrondissement de Laon :*

Canton de	Anizy	2	
—	Craonne	4	
—	Crécy-sur-Serre	4	
—	La Fère	3	
—	Laon	1	
		14	14

II. — *Arrondissement de Château-Thierry :*

Canton de	Château-Thierry	1	
—	Fère-en-Tardenois	2	
		3	3

III. — *Arrondissement de Saint-Quentin :*

Canton de	Le Catelet	1	
—	Saint-Quentin	1	
—	Saint-Simon	1	
		3	3

IV. — *Arrondissement de Soissons :*

Canton de	Braisne	10	
—	Oulchy	1	
—	Soissons	5	
—	Vailly	2	
—	Vic-sur-Aisne	3	
—	Villers-Cotterets	3	
		24	24

V. — *Arrondissement de Vervins :*

Canton de	Vervins	1	1

Département de l'Aisne = 45

HACHES POLIES DE VENDÉE

ANCIENNE COLLECTION B. FILLON.

Les haches en pierre polie sont particulièrement abondantes dans le département de la Vendée. Elles présentent dans cette région une assez grande variété comme matière, formes et dimensions.

A elle seule, la remarquable Collection réunie par Benjamin Fillon renfermait 110 haches polies d'origine vendéenne en parfait état de conservation.

Rangées suivant la nature des roches dont elles sont faites, ces haches se répartissent ainsi :

SILEX

2 Avrillé.
1 Bessay (zonée).
3 Chambretaud (2 marbrées)
2 Evrennes.
1 Falleron (zonée).
2 Fontenay-le-Comte.
1 La Garnache (zonée).
5 Forêt de Gralas (1 zonée)
1 Les Herbiers.
1 Jousseaume.
1 Mouchamps.
2 Sainte-Cécile (1 zonée)
1 Saint-Hilaire de Talmont.
1 Saint-Martin des Noyers.
1 Saint-Mesmin.
1 Saint-Vincent-sur-Graon.
1 Le Tablier.
1 Vendrennes.
2 La Verrie.
1 Sans localité.

Total : 31, sur lesquelles il y en a 5 de zonées et 2 de marbrées.

FIBROLITE

1 Azenay (marbrée).
3 Chambretaud.
(2 marbrées, 1 compacte)
4 Forêt de Gralas.
(3 grenues, 1 compacte).
1 Les Herbiers (marbrée).
1 Nouailles (compacte).
2 Saint-Martin des Noyers.
(compacte)
1 Pouzauges (grenue).
1 Sans localité (grenue).

Total : 14. Les grenues et les marbrées ressemblent assez à celles de Bretagne, les compactes appartiennent à une

variété qui paraît plus spéciale à la Vendée. Mais, il y a passage insensible entre toutes les variétés.

JADÉITE

1 Avrillé.
1 Le Bernard.
1 Le Bourg-sous-la-Roche.
5 Forêt de Gralas
1 Grand-Luc.
1 Mervent.

Total : 10. Celle du Bernard est en jadéite très compacte, pas translucide, plate. Les autres sont en jadéite un peu moins amorphe, avec plus ou moins de cristaux d'amphibole.

GNEISS OU SCHISTE AMPHIBOLIQUE

1 Forêt de Gralas
1 Mareuil-sur-Lay.
1 Mortagne-sur-Sèvre.
1 Saint-Martin des Noyers.

Total : 4, qui se relient un peu à la jadéite par la pâte, mais l'amphibole abonde et rend parfois la roche schistoïde.

DIORITE ET APHANITE

1 Apremont.
2 Le Bernard.
2 La Bretonnière.
1 La Bruffière.
1 Chaillé.
1 La Copechanière.
2 Falleron.
1 La Garnache.
1 La Grabière, Forêt de Gralas.
4 Forêt de Gralas.
1 Gré de la Loyne.
1 Grues.
1 Machet.
1 Mareuil-sur-Lay.
2 Forêt de Mervent.
1 Moussireigue
1 Les Moutiers-les-Maufaits.
1 Nesmy.
1 Olonne.
1 L'Orberie.
1 Puyravault.
1 La Rabastelière.
2 Rosney.
1 Saint-André d'Ornay.
2 Saint-Etienne du Bois.
2 Saint-Hilaire de Voust.
1 Saint-Hilaire la Forêt.
2 Saint-Martin des Noyers.
1 Saint-Michel-Mont-Mercure.
1 Saint-Philbert.
1 Saint-Vincent sur Graon.
1 Le Tablier.

Total : 43, en diorite avec cristaux d'amphibole plus ou moins développés, passant à l'aphanite, qui n'est que de la diorite compacte dont les éléments ne se sont pas séparés par la cristallisation. Parmi ces haches en diorite, plusieurs sont du type à bouton, et toutes les haches à bouton de la Collection sont en diorite. Comme aspect et altération, ces diverses haches en diorite offrent des variétés assez grandes.

ROCHES DIVERSES

1 Fougeré.
1 Forêt de Mervent.
1 Sainte-Florence.
1 Saint-Lac de Pissotte.
1 Saint-Sornin.

Ces 5 haches sont en roches difficiles à bien définir. Elles paraissent amphiboliques et tenir ainsi de la diorite, mais d'autre part ont un certain aspect serpentineux.

1 Chasnay.
1 Saint-Hilaire la Forêt.

Ce sont deux haches fort grosses, à peu près les plus grosses de la Collection. Elles paraissent en roches trappéennes.

Enfin, 1 hache, indiquée comme trouvée à L'Ile-d'Elle, est étroite et fort allongée, presque cylindrique, à sommet devenant pointu. D'une forme et d'une roche toutes particulières, elle pourrait bien être de provenance exotique.

RÉCAPITULATION

Haches en Diorite et Aphanite	43
— en Silex	31
— en Fibrolite	14
— en Jadéite	10
— en Schiste amphibolique	4
— en roches douteuses	8
Total	110

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Cachette de la Croix-Blanche.

M. A. Dubus nous adresse, au sujet de la cachette d'instruments en silex du Grand-Pressigny découverte à la Croix-Blanche, sur la commune de Moigny, canton de Milly (Seine-et-Oise), les renseignements qui suivent :

« A notre réunion en janvier, à Rouen, de la Société normande d'Études préhistoriques, notre président, M. Desloges, de Rugles, nous a présenté deux splendides lames de poignards qui firent l'admiration de tous.

« En lisant la note parue dans *L'Homme préhistorique*, en mars, je fus frappé de la ressemblance des poignards trouvés à la Croix-Blanche avec ceux qui nous avaient été présentés par notre collègue. Je profitai de notre réunion de dimanche 5 mai pour faire part à notre président, au cours de l'excursion à Longueville et aux environs, des remarques que j'avais faites et attirer son attention sur la similitude des deux objets en question avec ceux que vous avez décrits. J'ai depuis envoyé en communication à M. Desloges le numéro de la revue.

« Voici ce qu'il me répond :

« J'ai reçu *L'Homme préhistorique* que vous aviez promis de m'envoyer, et je ne veux pas attendre pour vous dire que vos soupçons sont réalisés.

« Mon correspondant habite Milly et par conséquent mes deux lames viennent de la cachette de la Croix-Blanche décrite par Adrien de Mortillet.

« La plus grande porte encore le conchoïde ; elle mesure 310 millimètres de long, 40 millimètres de large, pèse 145 grammes, et l'arc de cercle qu'elle forme a 20 millimètres de flèche.

« La plus petite est retaillée au talon, ce qui a fait disparaître le conchoïde ; elle mesure 197 millimètres de long, 27 millimètres de large et pèse 51 grammes. Elles sont toutes deux ornées de retouches très fines des deux côtés. »

Ces deux nouvelles indications portent donc à 12 le nombre des pièces composant la cachette de la Croix-Blanche actuellement connues.

Nous saurons peut-être un jour ce que sont devenues les autres et pourrons ainsi reconstituer la trouvaille entière, qui comprenait de 15 à 20 pièces.

Sépulture gauloise dans le Finistère.

MM. Le Rouzic, gardien du musée de Carnac, et le Dr Kermarrec, de Landerneau, ont découvert, au cours de récentes explorations aux environs de Kerdonnort, commune de Plounéventer (Finistère), une sépulture mégalithique de l'âge des métaux, d'un type rare.

Elle consiste en une dalle de granite de 3 mètres de long sur 2 de large, reposant sur un coffre rectangulaire de maçonnerie en pierres sèches.

On a trouvé à l'intérieur des ossements et les fragments de deux vases en poterie sans ornementation.

Il s'agirait, dit-on, d'une tombe gauloise ayant quelque analogie avec les sépultures de la Marne.

L'abri de Laussel.

M. E. Rivière nous informe que l'abri sous roche de Laussel, qui a fait l'objet d'une note de M. Charles Schleicher parue dans le fascicule d'avril de *L'Homme préhistorique*, a été exploré et étudié par lui en 1894, sur l'aimable invitation du Dr Rudelle, alors propriétaire du château de Laucelles et des terrains où se trouve ledit abri. M. Rivière a fait à ce sujet plusieurs communications aux Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Montauban, en 1902, et à Lyon, en 1906.

Nous ferons remarquer, à cette occasion, que la carte de l'État-Major et le *Dictionnaire topographique de la Dordogne* donnent : *Laussel*, et non *Laucelles*, comme l'écrit M. Rivière.

NOUVELLES

Distinction honorifique.

Par décret du Président de la République en date du 4 mai 1907, rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, M. Rivet, médecin-major de 2e classe au Service géographique de l'armée, membre

de la Mission géodésique française de l'Équateur, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur (14 ans de services, 6 campagnes).

Nous applaudissons, de tout cœur, à cette distinction si bien méritée.

M. le Dr Rivet a fait preuve. dans des conditions climatériques terriblement dures et particulièrement malsaines, des qualités les plus solides d'endurance physique, de ténacité dans ses projets et d'aptitude scientifique. Il a su récolter, malgré des difficultés considérables et avec des ressources très exiguës, d'inestimables collections archéologiques, anthropologiques et d'histoire naturelle qui ont fait l'admiration de tous ceux de nos amis qui les ont examinées au Muséum où elles sont actuellement exposées.

C'est plaisir de voir l'ardeur au travail et le zèle scientifique de ce jeune savant pour lequel va s'ouvrir certainement une belle carrière.

Tous nos vœux l'accompagnent.

A. C.

Le don d'ubiquité.

Nous apprenons que M. Verneau vient d'être nommé conservateur du Musée d'Ethnographie, en remplacement de M. Hamy, *démissionné* à la suite d'incidents qui ont défrayé la Presse, en décembre dernier.

Nous espérons que M. Verneau aura enfin trouvé ses apaisements et qu'il ne nous donnera plus le lamentable spectacle du malheureux arriviste qui n'arrive pas. Le voilà enfin arrivé, et nous nous en félicitons avec lui. Il pourra donc jouir en paix d'un repos bien mérité, après le courageux et inlassable labeur de quémandeur universel qu'il s'était imposé, depuis de longues années, par amour pour la science.

Il faut souhaiter également que l'arrêté ministériel qui organise, en sa faveur, le *trust* des musées lui confèrera, par la même occasion, le don d'ubiquité sans lequel il lui serait, véritablement, difficile de vaquer à toutes ses fonctions.

Assistant : 1° de la chaire, 2° du laboratoire, 3° du Musée d'anthropologie au Muséum, 4° professeur complémentaire à l'Ecole d'anthropologie, etc. etc., il va lui falloir trouver encore le temps de s'occuper du Musée d'Ethnographie. La chose n'est pas facile.

Le plus simple sera de suivre l'exemple de son prédécesseur qui avait la douce habitude, depuis une quinzaine d'années, de ne pas mettre les pieds dans son musée du Trocadéro même pour toucher ses appointements... qu'il se faisait porter à domicile. Il a émargé, de ce fait, une soixantaine de mille francs à ne rien faire, pendant que le petit personnel du musée, qui faisait sa besogne, se serrait gentiment le ventre ou mourait littéralement de faim.

Congrès de Reims.

L'Association française pour l'avancement des sciences se réunira cette année à Reims du 1er au 6 août.

La Section d'Anthropologie, présidée par le Dr O. Guelliot, promet d'être des plus intéressantes. Elle assistera probablement à des fouilles, à la préparation desquelles notre collègue Émile Schmit a pris une part active. Une exposition préhistorique régionale, organisée par le Dr Guelliot, réunira quelques collections de la Marne et des Ardennes.

Deux questions figurent à l'ordre du jour :

1° *Les Camps retranchés* (Rapport du Dr Guébhard).

2° *L'Époque marnienne* (Rapport de E. Fourdrignier).

Au Musée de Valence.

Le Musée de Valence (Drôme) possède deux belles épées en bronze, seulement ces deux vénérables lames sont assez malencontreusement placées dans une panoplie composée de toutes sortes d'armes.

Des casse-têtes en bois des archipels océaniens, des sabres modernes, une arquebuse, des piques, etc., etc., sont groupés et ficelés avec les épées ci-dessus indiquées, un peu trop à la merci des visiteurs qui voudraient emporter un souvenir.

Il serait à désirer que ces précieuses épées soient déposées dans des vitrines et que par la même occasion les tableaux de Corot récemment donnés au musée soient mis hors de l'atteinte des doigts et des parapluies des visiteurs.

H. M.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

MORBIHAN

Vannes. — Musées de la Société polymathique, 8, place des Lices. Cette importante société provinciale a été fondée sous le titre de Société archéologique du Morbihan en 1847 ; elle reprit en 1860 sous le titre de Société polymathique

du Morbihan, perpétuant le souvenir d'une société analogue, fondée à Vannes en 1819 et disparue au bout de quelques années.

Elle fit de nombreuses fouilles dans le département et put ainsi organiser un musée, dont certaines séries sont uniques au monde ; malheureusement la Société est logée dans un antique immeuble où ses importantes collections sont complètement annihilées. Nous faisons tous nos vœux, renouvelant ainsi l'appel du Dr Baudouin, lors du Congrès préhistorique de Vannes, pour que les musées soient prochainement installés dans un local digne, et ainsi exposés à l'étude scientifique et à la curiosité de tous.

La Société polymathique possède deux musées :

1° Muséum d'histoire naturelle (Cons. : Leguillon-Guyot). Les collections minéralogiques et géologiques sont de peu d'importance. Herbier du Morbihan (de Taslé et Arrondeau). Belle collection de conchyliologie (coll. Pradier). Entomologie, quelques poissons, reptiles et mammifères exotiques. Série des mammifères du Morbihan formée par de Taslé.

La plus belle collection est celle d'ornithologie, divisée en une série générale, intéressante, don des frères Pradier, et une série locale, objet de prédilection du conservateur actuel, commencée par de Taslé. Toutes les espèces du Morbihan sont représentées ; dernièrement, MM. Leguillon et Lallement ont commencé une intéressante collection de nids d'oiseaux du département.

2° Musée archéologique (Cons. : Le chanoine Le Mené ; un certain nombre de membres de la Société, parmi lesquels nous citerons MM. Ducourtioux et Lallement, s'occupent également du musée). Il existe un catalogue dû à l'abbé Le Mené, malheureusement un peu ancien (Vannes, Galles, 1881, 8° de 72 pp. et 3 pl.) ; dernièrement, la Société a édité quatre cartes postales représentant les plus belles pièces de la collection préhistorique ; enfin M. Cardinal, photographe à Vannes, vient de faire une importante série de clichés superbes représentant tous les objets importants du musée. Ce dernier est en effet le plus riche de France et du monde pour les antiquités de l'époque des dolmens et bon nombre des objets qu'il renferme sont encore seuls de leur espèce à l'heure actuelle.

Préhistorique :

Époque néolithique locale. — 3 fouilles ont surtout enrichi le musée ; ce sont les suivantes :

A. — Fouilles de la butte de Tumiac, à Arzon (par la société en 1853) : 32 haches polies, dont plusieurs percées et quelques-unes intentionnellement brisées, en chloromélanite, jadéite, fibrolithe, aphanite (toutes les roches de la collection furent déterminées par Damour) ; 3 colliers en callaïs, dont un à 107 grains et 10 pendeloques.

B. — Fouilles du tumulus du Mont-Saint-Michel, à Carnac (par la Société en 1862) : 37 haches en chloromélanite, jadéite, diorite et surtout fibrolithe ; un collier en callaïs.

C. — Fouilles du tumulus du Mané-er-Höeck, en Locmariaker (par R. Galles et Lefebvre, en 1863) : 103 haches en chloromélanite, diorite, protogine, jadéite et surtout fibrolithe, dont les deux plus grandes, en diorite et en chloromélanite, mesuraient 0,440 et 0,465 ; un grand anneau plat en jadéite, un collier et des pendeloques en callaïs.

Un grand nombre d'autres fouilles ont également très enrichi le musée, qui possède ainsi une des plus belles séries connues de la céramique du temps des dolmens. Ces fouilles furent pratiquées par MM. R. Galles, Lefebvre, de Closmadeuc, de Cussé, abbé Collet, abbé Lavenot, etc... dans les monuments dont les noms suivent :

Tumulus de Kercado, à Carnac ; tumulus du Mané-Lud, à Locmariaker ; tumulus de Crubelz, à Belz ; tumulus de Kergonfalz, à Bignan ; tumulus du Moustoir-Carnac ; dolmen de Kerroh, à Locmariaker ; tumulus de Gavr'hinis en Baden ; dolmen du Resto, à Moustoir-Ac ; rocher dans la lande de Kmorin, en Plouhinec ; dolmen d'Er Roh, en Arradon ; Carnac ; Plougoumelen ; dolmen de l'île de Rhéno, en Baden ; tumulus du Petit-Mont, à Arzon ; tumulus d'Er-Hourig, la Trinité-sur-Mer ; tumulus de Men-er-Roh, la Trinité-sur-Mer ; dolmen de Kervilor, la Trinité-sur-Mer ; dolmen de Mané-Han, en Locmariaker ; dolmen de Mané-Clud-er-Yer, en Carnac ; dolmens de Keryaval, en Carnac ; tumulus de Bilgroez, Arzon ; cromlech d'Er Lannig, Arzon ; monument de Crocollé, à Quiberon ; dolmen de Mané-Meur, à Quiberon ; dolmen de Keric, à Carnac ; dolmen de Roh-en-Tallec, Carnac ; tumulus du Mané-Bogdad, à Plœmel ; caveau de Trechuinec, à Saint-Pierre de Vannes ; dolmens

de Roh-Vras et de Roh-Vihan, dans l'île aux Moines; de Bruté, à Belle-Ile; dolmen du Roh, la Trinité-sur-Mer; etc...

Enfin le musée contient un grand nombre d'objets, haches, poteries, etc..., recueillis isolément dans le département du Morbihan, dont une très belle hache marteau, et surtout 3 disques en jadéite, trouvés en 1906 à Bréhan-Loudéac.

Paléolithique français. — Représenté par quelques objets de Saint-Acheul et de la Madeleine.

Néolithique français, extra-départemental. — Série de haches, don de la Monneraye; série de la station de Campigny (S.-I.), don Le Roy des Closages.

Préhistorique étranger. — Série de coups de poings et de disques, de l'Inde, don Seton-Karr; série d'objets du Fayoum égyptien, don Seton-Karr; objets des deux Amériques et des Antilles, dont une merveilleuse hachette sculptée en jadéite, dons de la Monneraye, Miln, de Cussé, Hawck, Dr Fouquet, etc...

Ethnographie. — Riche collection, surtout formée par les dons de la Monneraye, Dr Fouquet, Nicolas, Bohard, Dr Mauricet, Lorois, Brondel, etc... : Afrique, Pérou, Mexique, Extrême-Orient et surtout d'intéressantes armes en pierre d'Océanie : Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Guinée, Iles de l'Amirauté, Archipel de Cook.

Objets antiques (surtout céramique) de la Grèce et de l'Italie ancienne : dons Le Roy, Lelièvre, Galles, Carpentier.

Série égyptienne, don de F. Cailliaud.

Age du bronze. Série locale. — Pas très nombreuse, mais riche en spécimens d'un haut intérêt.

Trouvaille de la lande « le Parc aux Bœufs » près Questembert, en 1863; nombreuses haches, pointe de lance, fragments nombreux; trouvaille de Calastrenn, en Bangor, à Belle-Ile; tumulus de Saint-Galles, en Arradon (fouille de R. Galles, en 1854); fouille de Kerhar, Guidel; fouilles de Kergal, Guidel; fouilles du Cornhospital, à Croisy (don Martin); nombreuses pièces importantes trouvées isolément.

Haches en plomb et en alliage, trouvées à Darun, Saint-Dolay (don Geffray et Le Roy).

Bronze extra-départemental. — Epées, haches, bijoux, etc... de France et d'Angleterre, don de la Monneraye.

Gallo-romain local. — Céramique, statuettes en bronze et en terre cuite, etc... des endroits suivants : Route de Nantes à Vannes (cimetière) ; Toulvern, en Baden ; Lancul, Caden ; Kerbernard, à Moustoir-Ac ; Saint-Christophe, à Elven ; Le Lodo, en Arradon ; Tréalvé, Saint-Avé ; Saint-Symphorien, Vannes ; Mané-Bourgerel et Kerau, en Arradon ; et un grand nombre d'objets trouvés isolément.

Sigillographie. Numismatique.

Tous les objets, débris de sculptures, moulages encombrants, etc... ne pouvant être conservés dans le local de la place des Lices, sont entreposés dans les magasins du théâtre municipal.

Carnac. — Musée Miln (Cons. : Sageret ; gard. : Z. Le Rouzic). Fondé par J. Miln en 1881, et installé par le frère de l'archéologue, M. R. Miln, dans un bâtiment spécialement construit et aménagé, qui est tout à fait remarquable. Le musée contient surtout des objets de provenance locale. Il en a paru un catalogue (Vannes, Le Beau, 1894, 12° de VI-51 pp., 1 portr.). Des cartes postales, éditées par Le Rouzic, donnent la vue de quelques objets du musée.

Néolithique local. — Stone-Cists, de Carnac et de l'île Thinic.

Très nombreux objets, haches, colliers, céramique, etc... provenant des fouilles des monuments des environs de Carnac par J. Miln, et depuis par Le Rouzic et d'autres, notamment dans les mégalithes suivants : dolmens de la pointe Saint-Philibert ; dolmen de Mané-Kernaplaye ; dolmen de Run-Mori ; allée couverte de Kerléarec ; dolmen du Bois du Latz ; dolmen du Mané-er-Gongre, en Locmariaker ; dolmen de Mané-Gragueux, en Carnac ; dolmen de Grand-Trimen ; monuments quadrilatères de Mané-er-Uien et Mané-Ty-ec ; sépulture circulaire de Nignol : sépulture circulaire de Coet-à-Tous ; allées couvertes de Mané-Roullarde, à la Trinité-sur-Mer ; tumulus du Mont-Saint-Michel ; alignements de Kermario, etc...

Préhistorique extra-local : Aube, Seine-Inférieure, Charente-Inférieure.

Ethnographie. — Inde, Chine, Algérie, Sénégal, Amérique du Sud, Antilles, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles Hébrides, Archipel de Cook.

Gallo-romain local. — Très nombreuses statuettes en terre cuite et en bronze, bijoux, céramique, etc... provenant des fouilles suivantes : camp romain de la petite Métairie, à Carnac ; villa gallo-romaine du Bourg Saint-Philibert ; villa gallo-romaine de Kerléarec ; et surtout de la villa gallo-romaine du Bossenno, Carnac, fouillée par J. Miln en 1875.

Série d'histoire naturelle.

Pontivy. — Musée Le Brigand, au château (1485), place Egalité (Cons. : J. Le Brigand).

Ethnographie bretonne : types locaux, mobilier, objets d'industrie locale, bijoux, broderies, dentelles, imagerie.

Archéologie : Néolithique et âge du bronze de la région. Antiquités gallo-romaines ; poteries mérovingiennes.

Numismatique.

Lorient. — Musée municipal. Quelques objets d'archéologie et d'histoire naturelle.

— Salles d'armes, à la Direction d'artillerie. Armes modernes et trophées exotiques.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

5e Année. N° 7 Juillet 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

L'AURORE DU BRONZE DANS LES CÉVENNES

LA GROTTE HAUTE DE LA FOURNARIÉ

A Saint-Hippolyte (Gard)

PAR

Le Lieutenant E. GIMON et L. CARTEIRAC

(*Planches III et IV*)

En 1903, l'un de nous, M. Carteirac, remarqua, vers le sommet de la falaise qui borde au Nord le pic de Roquedalais (cote 539), une excavation ayant des allures d'ouverture de grotte. Il repéra ce point et étudia la possibilité de l'aborder. Par le sommet de la falaise, il se suspendit à une corde et put atteindre une étroite corniche de 1 mètre de largeur, non sans avoir affronté un sérieux danger. L'ouverture en question n'était qu'une coupure du rocher peu profonde et sans valeur.

Il allait remonter, lorsqu'il aperçut, dans un coin de la corniche, un petit mur bâti à chaux et à sable, ayant l'air de boucher une ouverture. Il démolit cette construction et se trouva en présence d'une grotte inconnue.

Par l'ouverture, de 60 centimètres de hauteur, il se glissa dans un couloir descendant, à pente de 30 degrés environ et de 10 mètres de longueur. Ce couloir débouchait dans une petite salle de 7 mètres de longueur sur 1m 80 de lar-

geur et 1^m50 à 2 mètres de hauteur, avec étranglement des parois dans la partie centrale.

Dans le fond et à la surface du sol, il recueillit un cadenas fortement altéré par la rouille, et la première fouille qu'il entreprit le mit en présence d'une grande quantité d'ossements humains et des objets suivants : 2 petites hachettes en serpentine (?), une scie en silex brun lacustre, un poinçon en os, une canine d'ours partagée dans le sens longitudinal et percée d'un trou, 2 perles en ollaire [1].

Les fouilles, délaissées un moment, furent reprises par lui en 1906 et 1907 et, à deux reprises différentes, par nous deux.

En 1906, l'un de nous, M. Gimon, signala ce gisement à la Société Préhistorique de France [2] et fit remarquer que le sol avait été anciennement bouleversé, que les ossements n'étaient point dans leurs rapports anatomiques et que la terre n'était pas suffisamment tassée.

Etant bien établi, qu'avant 1903, aucun curieux, aucun chercheur n'avait pénétré dans cette cavité invisible de n'importe quel point, M. Gimon se persuada vite que les Camisards étaient pour quelque chose dans le bouleversement du sol, en vue de la recherche d'un trésor, et que la construction du mur remontait à cette époque [3].

Les recherches qu'il effectua à la mairie de Saint-Hippolyte vinrent changer cette hypothèse en certitude. Dans un registre de délibérations, il découvrit le document suivant :
« 6 décembre 1705. — Par les Sieurs Consuls, a esté pro-
« posé que M. de La Laye, gouverneur, a reçu ordre de
« M. le marquis de La Lande, de faire fermer, à pierre,
« chaux et sable, toutes les baumes et cavités de cette
« paroisse, afin que les rebelles, s'il y en a qui restent encore
« à se soumettre, ne puissent pas s'y cacher et requérant
« l'assemblée d'y délibérer. »

Cette grotte est donc restée close pendant deux siècles et le mobilier néolithique devait encore s'y rencontrer. C'est ce que les fouilles ont confirmé.

1. Ces objets ont été égarés et n'ont pu, par suite, figurer sur les planches ci-jointes.

2. *Bulletin* n° 4, année 1906.

3. Comme tous les murs des entrées de grottes, dans la région.

La grotte s'ouvre sur une petite corniche dont le bord est sur la verticale du surplomb et à 5 mètres au-dessous du sommet de la falaise. La corniche se termine, à un mètre de la grotte par un à pic absolu de 30 mètres, suivi de pentes extrêmement raides jusqu'au fond de la vallée. Pour parvenir à la grotte, il faut se suspendre dans le vide et, tant bien que mal, atteindre la corniche.

Cette gymnastique présente de réels dangers et, pour l'exécuter, l'explorateur doit être en possession de tous ses moyens physiques et, surtout, n'être point sujet au vertige.

La falaise qui contient l'ouverture est constituée par les rochers calcaires de l'oxfordien.

Le sol de la grotte est composé d'une terre grise avec nombreux cailloux anguleux, de 70 centimètres à 1 mètre de profondeur, reposant sur une argile caillouteuse constituant le sol primitif, de profondeur inconnue. La première couche seule contient les vestiges néolithiques.

Qu'était cette grotte ? — Sépultures, évidemment. Mais a-t-elle servi d'ossuaire ou a-t-elle contenu des cadavres ?

Le sol ayant été bouleversé, les divers ossements auraient pu, par cela même, perdre leurs relations anatomiques ; aussi ce dernier fait ne saurait-il appuyer l'hypothèse d'un ossuaire que d'autres considérations nous ont amené à adopter.

Il est certain que si une modification a pu être apportée dans le profil de la falaise depuis l'époque néolithique, les autochtones n'en auraient pas moins éprouvé de grandes difficultés pour descendre les cadavres dans cette cavité. Il était plus facile d'y apporter un simple squelette.

En second lieu, l'étroit espace disponible et la quantité d'ossements, que nous estimons avoir appartenu à une vingtaine de corps au moins, permettent d'affirmer que des ossements seuls pouvaient trouver leur place, non des corps entiers.

Nous savons, de plus, que de grands feux étaient allumés dans les grottes où les corps étaient simplement exposés sur le rocher[1]. Les miasmes étaient ainsi dissipés avant

1. Grottes du Salpêtre de Coutach, près de Sauve, et de l'Aven-Laurier, près de Ganges.

chaque cérémonie funèbre ; mais ces grottes étaient vastes et aérées, quoique bien cachées ou d'un accès difficile. Ici, rien de pareil. Aucune trace de feu, car il eût été impossible d'en faire.

Autre observation : La couleur grise de la terre semble assez indiquer qu'il n'y a eu sur ou dans le sol aucune décomposition cadavérique. Si l'on tient compte de la quantité de corps déposés dans cette grotte, la terre, à coup sûr, eût été plus noire.

Nous avons, en outre, recueilli un humérus entouré d'un gros fragment de concrétion calcaire.

Cette stalagmite cassée nous a laissé voir, à l'intérieur, un humérus, un fragment de côte, une dent, un métacarpien, une deuxième phalange de la main.

En supposant le corps accroupi et les bras repliés vers les clavicules, il est parfaitement admissible que, dans un bloc stalagmitique, on puisse rencontrer normalement les os ci-dessus. Aussi ne devons-nous pas prendre à la lettre l'hypothèse de l'ossuaire, mais considérer ces sépultures comme effectuées au moment où le corps, à peu près décomposé, conservait encore les ligaments reliant les différents os.

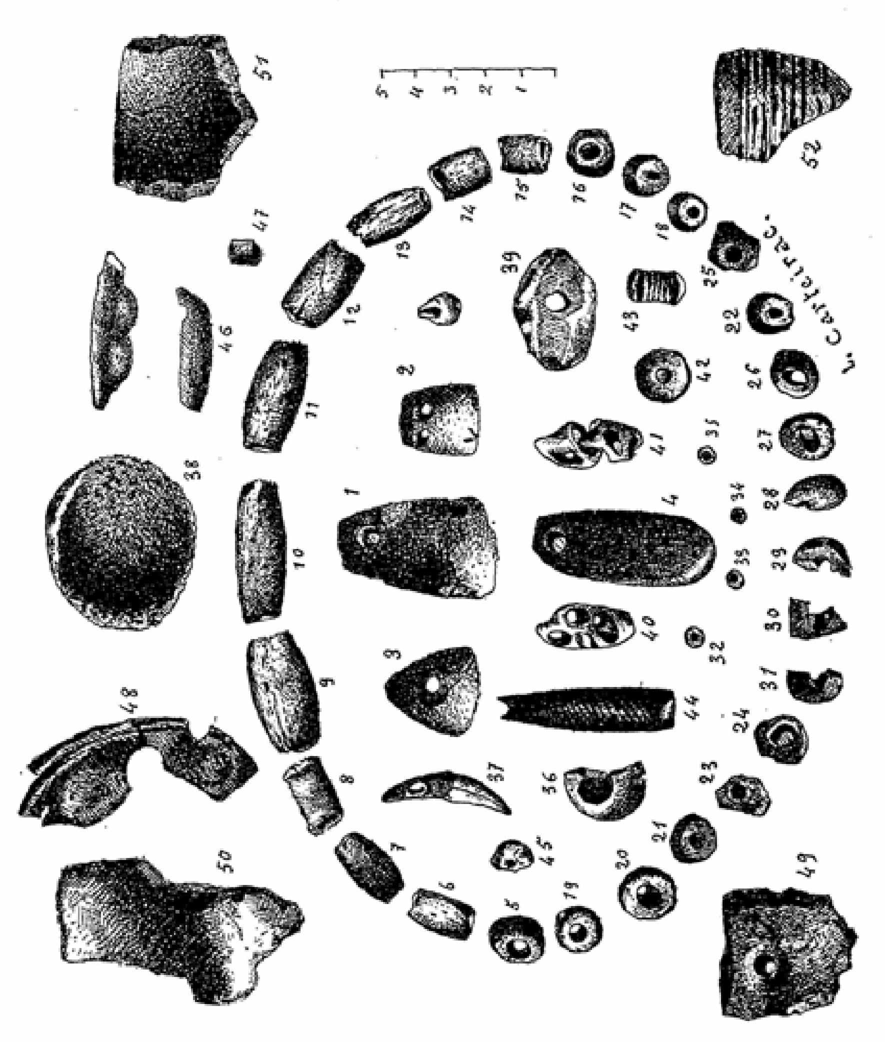
Il ne nous a pas été possible d'extraire de cette grotte le moindre ossement utilisable. Sur les nombreux fragments de tibias et de fémurs recueillis, nous n'avons pu constater un seul cas de platycnémie ou de platymérie appréciable. Aucune des cavités olécrâniennes des humérus n'est perforée. Les crânes, quoique très fracturés, paraissent indiquer une race dolichocéphale. Sur les nombreuses dents récoltées, aucune lésion de carie n'a été constatée.

Cette fragmentation des ossements peut s'expliquer, puisque nous avons admis une violation de ces sépultures dans les débuts du XVIIIe siècle.

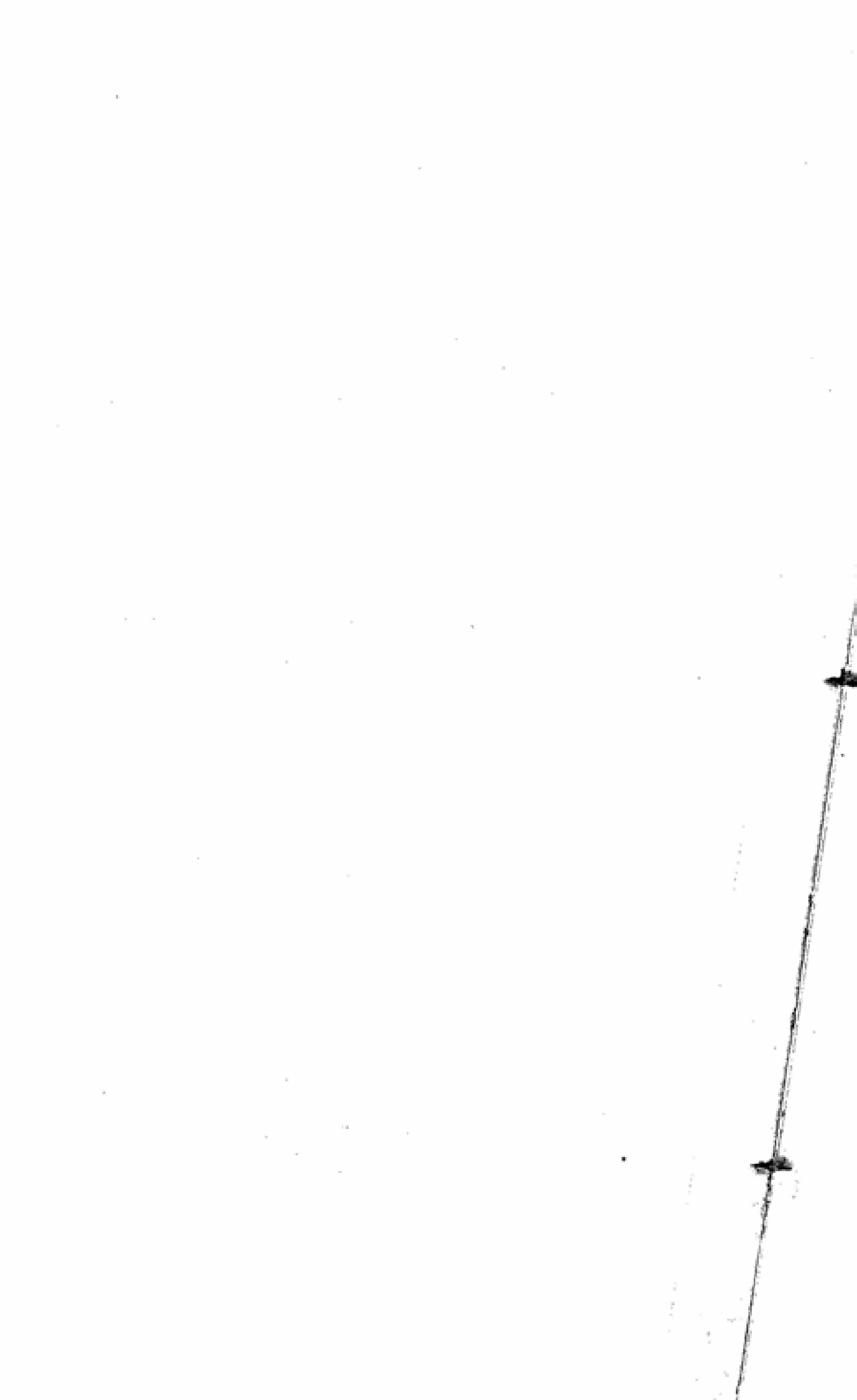
En revanche, les objets recueillis sont nombreux, beaux et variés. Ce sont :

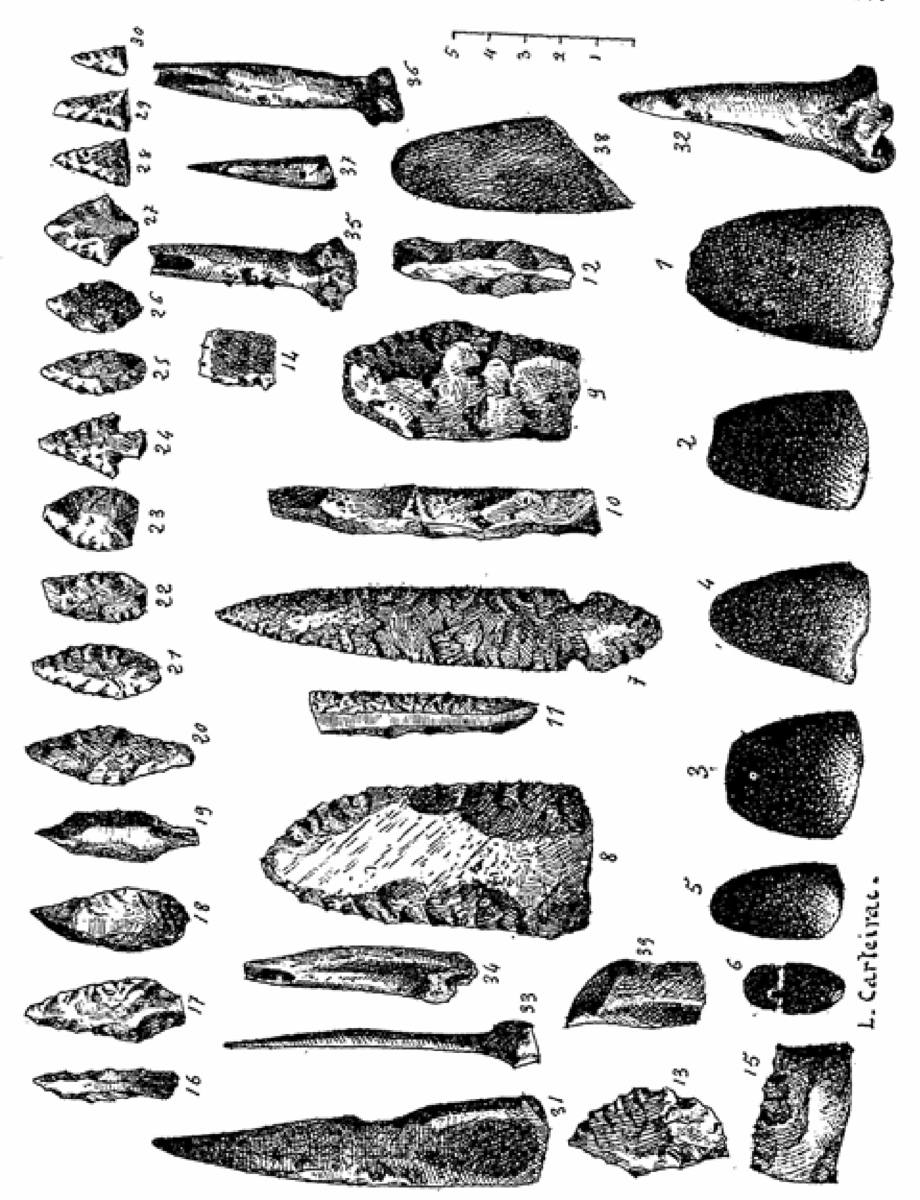
Objets de parure. — Une petite hachette en aragonite percée d'un trou de suspension, de 45 millimètres de longueur sur 29 de largeur à la base, à tranchant oblique (pl. III, fig. 1).

Une petite hachette en aragonite de 22 millimètres de



Objets recueillis dans la Grotte Haute de la Fournarié,
à Saint-Hippolyte (Gard)





Objets recueillis dans la Grotte Haute de la Fournarié
à Saint-Hippolyte (Gard)

longueur sur 20 millimètres de largeur à la base, à tranchant oblique, percée de deux trous de suspension (fig. 2).

Ces deux hachettes sont de forme trapézoïdale.

Une hachette en aragonite, de forme triangulaire, de 26 millimètres de hauteur sur 27 millimètres à la base, percée d'un trou en son centre (pl. III, fig. 3).

Une belle pendeloque formée d'un galet roulé jaune, percée d'un trou de suspension et de forme amygdaloïde, finement polie. Ses dimensions sont de 52 millimètres de longueur sur 22 millimètres de largeur maxima (pl. III, fig. 4).

Une amulette en roche verte, entourée, vers le haut, d'une rainure profonde; dans cette rainure, mais non dans l'axe, on distingue un commencement de perforation (pl. IV, fig. 6).

Onze perles en aragonite, de forme olivaire, dont les longueurs varient de 37 à 11 millimètres et les épaisseurs de 18 à 11 millimètres (pl. III, fig. 5 à 15).

Six perles en aragonite, de forme cylindrique, et une de même forme en calcaire (pl. III, fig. 16 à 22).

Cinq perles plates en aragonite (pl. III, fig. 23 à 27).

Trois fragments de perles plates en aragonite (pl. III, fig. 28 à 30).

Un fragment de perle plate en ollaire (pl. III, fig. 31).

Quatre petites perles plates en ollaire (pl. III, fig. 32 à 35).

Une moitié de grosse perle sphérique, en calcaire verdâtre, percée d'un trou de 9 millimètres de diamètre (pl. III, fig. 36).

Une canine de renard percée à la racine (pl. III, fig. 37).

Une coquille de pectoncle dont le trou est accidentel (pl. III, fig. 38).

Une coquille de pectoncle fortement usée par les sables et percée d'un trou central (pl. III, fig. 39).

Deux coquilles du genre *Cerithium vulgatum* fortement usées (pl. III, fig. 40 et 41).

Une perle plate formée d'une rondelle en os, avec trou central de suspension (pl. III, fig. 42).

Une pendeloque en os rectangulaire avec petits côtés arrondis, portant, vers le sommet, un profond sillon dans

lequel a été percé un trou. Au-dessous du trou, une série de cinq traits parallèles sont fortement gravés tout autour de la pendeloque (pl. III, fig. 43).

Une pendeloque en os tronconique, arrondie dans le bas, avec un trou de suspension dont il ne reste qu'une moitié (pl. III, fig. 44).

Un fragment de pâte de verre bleuâtre (pl. III, fig. 45).

Une pendeloque en roche schisteuse micacée percée d'un trou (pl. III, fig. 49).

Armes et outils. — Trois hachettes en diorite (?) d'une longueur respective de 55, 44, 39 millimètres, et de 41, 39, 38 millimètres de largeur maxima. Les deux plus petites sont à tranchant oblique (pl. IV, fig. 1 à 3).

Une hachette en roche verdâtre (peut-être en chloromélanite), très aplatie, de forme triangulaire et de 45 millimètres de hauteur sur 35 millimètres à la base (pl. IV, fig. 4).

Une petite hachette en roche verdâtre, de forme allongée et à tranchant oblique, de 38 millimètres sur 20 millimètres (pl. IV, fig. 5).

Une magnifique lame de poignard en silex blond foncé translucide, de forme lancéolée et de 126 millimètres de longueur sur 24 de largeur maxima. Cette arme, finement taillée, porte, vers la base, deux encoches demi-circulaires. Elle a reçu un commencement de polissage sur les deux faces. Sa perfection même peut la faire considérer comme une arme exclusivement votive (pl. IV, fig. 7).

Une tête de lance formée d'une plaquette de silex brun de la formation éocène lacustre, avec parties de gangue striées par le polissage. — Longueur : 95 millimètres. — Largeur : 47 millimètres (pl. IV, fig. 8).

Une plaque de silex blond foncé translucide, arrondie sur un des petits côtés. Cet instrument a été poli sur les grandes faces latérales et sur la base. Sa forme ne permet pas de l'attribuer à la série des armes. C'était là un instrument d'un emploi indéterminé (pl. IV, fig. 9).

Une lame en silex blanc de 92 millimètres de longueur, légèrement incurvée et à section triangulaire. Son arête dorsale est une ligne courbe sinueuse (pl. IV, fig. 10).

Une lame en silex blanc à section trapézoïdale et à tranchants abattus (pl. IV, fig. 11).

Une lame-grattoir en silex gris de 52 millimètres de longueur (pl. IV, fig. 12).

Un éclat de silex blanc avec tranchant retouché demi-circulaire, instrument où l'on peut reconnaître un petit racloir (pl. IV, fig. 13).

Un double grattoir en silex blond translucide de 18 millimètres sur 24 (pl. IV, fig. 14).

Un fragment de scie formée d'une plaquette de silex brun (pl. IV, fig. 15).

Un perçoir en silex jaunâtre, rappelant la matière du Grand-Pressigny. Cet outil, de 42 millimètres, présente plusieurs arêtes de la taille usées par le polissage (pl. IV, fig. 16).

Quatorze pointes de flèche dont les dimensions en longueur varient de 45 à 18 millimètres (pl. IV, fig. 17 à 30). Une seule en silex blanc porte deux barbelures (fig. 24). Une autre, de forme lancéolée, est polie sur les deux faces (fig. 20). Deux sont formées d'une lame taillée à grands éclats sur une seule face (fig. 18 et 19), et la pointe n° 19 est pédonculée. Toutes les autres sont taillées à petits éclats sur les deux faces. Leurs formes sont triangulaire, losangique ou ovalaire.

Un poinçon en os, très fort, de 119 millimètres, formé d'un os long refendu (pl. IV, fig. 31).

Un poinçon en os, très fort, de 77 millimètres (pl. IV, fig. 32).

Un poinçon en os, tibia de lièvre, de 91 millimètres, très effilé (pl. IV, fig. 33).

Trois poinçons en os dont les extrémités sont cassées (pl. IV, fig. 34 à 36).

Une extrémité de poinçon en os (pl. IV, fig. 37).

Un lissoir à poteries formé d'un os long refendu et parfaitement poli (pl. IV, fig. 38).

Un fragment de défense de sanglier où l'on distingue le travail d'un couteau de silex (pl. IV, fig. 39).

Objets en métal. — Un fragment de fibule (?) en bronze (pl. III, fig. 46).

Une petite lamelle de bronze recourbée en forme de perle (pl. III, fig. 47).

Un fragment d'ornement en bronze, portant un bord replié au marteau. Près du bord, un trou de 10 millimètres a

été percé. Cet objet devait former une assez grande plaquette bombée et circulaire, percée de plusieurs trous. Nous voyons là un *ornement* de manteau ou pectoral (pl. III, fig. 48).

Un lingot ou fragment informe de bronze [1].

Poteries. — Nous n'avons trouvé que d'assez rares fragments brisés. La plupart des vases devaient être de petites dimensions. Leur *ornementation* consiste en empreintes digitales ou en traits horizontaux. Cette poterie, à pâte grossière, présente tous les caractères de la poterie néolithique (pl. III, fig. 50 à 52).

L'énumération de tous ces objets fait ressortir, une fois de plus, un fait remarquable, commun aux sépultures de la région : c'est l'abondance des ornements et particulièrement des perles. Les colliers qui ornaient les morts étaient, en grande partie, composés de perles en aragonite, de dimensions inusitées et d'un beau fini.

L'aragonite provenait de la dolomie de l'infraliasique ou du calcaire à gryphées du sinémurien inférieur. Il existe de tels terrains dans les bois de Montaud et dans les environs de la grotte des Morts à Durfort.

Les pendeloques sont finement polies pour la plupart et variées comme aspect.

Nous signalons tout particulièrement la présence de hachettes polies, percées d'un ou deux trous de suspension. Elles sont en aragonite, c'est-à-dire en roche tendre et montrent, par leur composition même, qu'elles n'ont pu servir à aucun usage, si ce n'est à celui de la parure. Une fois de plus, s'établit la consécration de la hache comme objet votif et aussi le respect qui s'attachait à cette forme, sans doute à cause d'une idée mystique qui, de temps immémorial, avait fait considérer la hache de pierre comme l'instrument sacré.

Dans un inventaire des haches polies percées, publié par M. Paul de Mortillet dans « *L'Homme préhistorique* », il n'en est mentionné que deux pour le Gard, l'une trouvée près de Calvisson par le Dr Marignan, l'autre recueillie dans la grotte d'En-Quissé, à Russan, par le groupe spéléo-

1. Nous avons recueilli, à 70 centimètres de profondeur, un canif en fer fortement rouillé, dont la forme rappelle celle du canif actuel. Cette trouvaille vient encore confirmer la violation des sépultures au XVIIIe siècle.

archéologique d'Uzès. Il convient donc d'ajouter, puor le département du Gard, les trois hachettes mentionnées ci-dessus.

Les rares objets en métal que nous avons recueillis dans ce gisement, représentent des ornements, non des armes ou des outils. Un des fragments que M. Thomas, directeur du laboratoire municipal de Nîmes, a bien voulu nous analyser, a donné la composition suivante :

Cuivre...........	97,5 %
Etain............	2 %
Impuretés........	0,5 %

Les objets métalliques sont donc en *bronze* à faible quantité d'étain [1].

Il convient maintenant, d'après le mobilier fourni, d'assigner une date approximative à ces sépultures.

Nous sommes encore en plein âge lithique, mais dans le néolithique récent.

Dans notre région, cette époque se caractérise surtout par l'importation timide du métal bronze. Ce métal est apporté dans nos montagnes par les peuples côtiers, à la recherche, sans doute, de gisements de cuivre.

L'époque néolithique se prolonge ici outre mesure, mais elle est néanmoins à son déclin. Les séculaires coutumes n'ont point encore disparu. Les procédés d'incinération n'ont pas prévalu sur ceux de l'inhumation ou du dépôt du cadavre desséché [2]. La beauté du mobilier et le polissage de certaines pièces indiquent une main d'œuvre parvenue au degré suprême de l'habileté. Les haches de pierre, les armes, les outils conservent la forme habituelle qu'on constate au plein de l'époque. Mais on sent déjà une technique spéciale et l'infiltration de mœurs nouvelles ; nous voulons parler de l'abondance des perles d'ornement QU'ON NE RENCONTRE PAS à l'époque néolithique pure. Les dents percées, jadis abondantes, deviennent bien plus rares. Les colliers de perles tendent à remplacer les colliers de dents [3].

1. Le minerai de cuivre des Cévennes ne contenant pas d'étain, on ne saurait considérer la présence de ce dernier métal comme une impureté, mais comme la preuve d'un alliage bien intentionnel.

2. L'inhumation ou l'exposition du corps desséché n'étaient point des coutumes absolues. On peut constater, au plein du néolithique, des cas d'incinération partielle (Salpêtre de Coutach).

3. Dans la grotte du Salpêtre de Coutach, fouillée et décrite par

Cette morphologie du mobilier est *identique* dans la plupart des gisement des Basses-Cévennes.

Les grottes sépulcrales de Mus, de l'Esprit, de Banières, de la Roquette rive droite et rive gauche, de Gourgas, du Sangle, de Vesson, des Morts à Durfort, de Labry, les dolmens des Rascassols, de Graniès, de l'Aoubret contiennent tous un mobilier *rigoureusement semblable* à celui de la Fournarié, sauf prédominance plus ou moins accentuée de telle ou telle pierre.

Abondance des perles en pierre ou en métal ; fragments de pâte de verre, présence du métal bronze ou cuivre, ornementation simple de la poterie, plus grande rareté des dents percées, formes délicates et de même faciès pour les armes votives, pratique de l'inhumation ou de la simple exposition après dessèchement préalable du cadavre : tels sont les points qui établissent une concordance morphologique parfaite entre ces divers gisements de nos montagnes cévénoles.

En datant notre grotte de la Fournarié, nous pouvons ajouter, sans regret, que toutes les sépultures ci-dessus mentionnées sont du même temps. On ne peut guère reprocher à cette conclusion d'être trop générale puisqu'elle ne s'étend que sur une surface de pays relativement restreinte.

Nous insistons donc sur deux faits significatifs : l'*apparition du métal bronze* et l'*abondance des perles de colliers*, et nous n'hésitons pas à voir, dans cette modification de la parure, l'événement saillant qui dénote une infiltration timide mais avérée de nouvelles peuplades.

Certes, la race autochtone ne subit, pour l'instant, que peu de mélanges. L'aurore de ces temps nouveaux apparaît sans secousses ; nous ne pensons pas qu'il y ait eu une invasion violente à cette époque, rien ne nous autorisant à le supposer. Il y a plutôt infiltration des peuples côtiers, possesseurs du bronze, échanges ou relations commerciales, si l'expression peut ici s'appliquer. Nous ne saurions mieux faire que d'appuyer cette conjecture par l'avis auto-

MM. Gimon et Faucher, il fut rencontré un grand nombre de dents percées, mais pas de perles et pas de métal.

Même constatation pour la grotte du Paradon, découverte et fouillée par M. Carteirac.

risé qu'exprime M. Cazalis de Fondouce dans son ouvrage sur l'Hérault préhistorique : « Pendant que les hommes du bronze occupaient le littoral, nos néolithiques, retirés sur les montagnes, étaient sans doute en rapport de commerce avec eux, mais ils conservèrent, longtemps encore, leurs usages, leurs armes primitives, leur industrie et ne se laissèrent que très lentement pénétrer par une civilisation nouvelle. »

Ces relations pacifiques avec un peuple possesseur du métal et d'une civilisation supérieure eurent la conséquence d'apporter quelques modifications dans les coutumes antérieures. Celle d'un changement dans la parure fut une des premières et caractérisa les débuts d'une époque nouvelle : L'AURORE DU BRONZE, dans nos pays.

Le contact des Néolithiques cévénols avec les peuples côtiers eut donc pour premier résultat exclusif l'introduction du métal bronze dans les objets de parure. On ne voit pas encore les haches, armes ou outils caractéristiques du Morgien. C'est bien l'époque néolithique qui se continue, mais avec une amorce de modification profonde qui va entraîner l'époque du plein bronze.

La grotte des Morts, l'abri de Vesson et plusieurs autres gisements ont fourni des perles olivaires en cuivre pur et en bronze, de formes d'ailleurs *identiques*.

Les perles métalliques de Labry, considérées, par M. Jeanjean, comme en cuivre pur, mériteraient d'être soumises à une analyse et nous ne serions nullement surpris que la plupart d'entre elles continssent de l'étain.

Mais le métal devait être *rare*, à cette époque [1], quoique les gisements de cuivre soient abondants dans les Cévennes. Aussi, nos néolithiques, séduits par la beauté de ces perles importées, cherchèrent-ils à les imiter en se servant de la pierre qu'ils étaient si habiles à polir. Les perles en pierre furent donc *copiées sur les perles métalliques*. Cette opinion est, d'ailleurs, celle de M. Cazalis de Fondouce qui a traité la question dans l'ouvrage précité.

Voilà donc une époque assez nettement définie, celle de

1. Le gisement qui en contenait le plus, la grotte des Morts à Durfort, n'a guère livré que 25 perles métalliques et, cependant, les terres ont été tamisées ou lavées.

l'introduction du bronze chez les peuplades néolithiques cévénoles. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Race dolichocéphale ou sous-dolichocéphale en grande majorité.

Inhumation ou simple exposition du cadavre desséché.

Persistance des armes et outils du néolithique pur.

Perfection plus grande des armes votives et polissage partiel de ces mêmes armes.

Tendance à l'abandon des colliers de dents percées.

Introduction de quelques ornements de bronze et même de plomb (plaquettes de pectoraux, perles, etc...).

Apparition de nombreuses perles en pierre dont la plupart affectent une forme olivaire, copiées sur les perles métalliques.

Apparition de la pâte de verre [1],

Peu de changements dans la poterie.

Ces quelques caractéristiques ont largement suffi pour établir une différenciation entre le néolithique pur et l'époque morgienne. Un terme est né qui tend à définir cet état de fait. En raison de ce que la grotte des Morts, à Durfort, avait présenté les particularités ci-dessus et notamment une assez forte proportion de perles en cuivre pur (?), *l'époque Durfortienne vit le jour*. Ajoutons que l'honneur rendu à la grotte des Morts lui vient, en grande partie, de ce qu'elle fut la première de son espèce sérieusement étudiée dans notre région.

Il avait même été question d'un *âge du cuivre*, mais la plupart des palethnologues ont abandonné cette coupure des temps préhistoriques que rien ne justifie, dans les Cévennes tout au moins. On s'en tient aujourd'hui à la dénomination de *Durfortien* pour caractériser l'apparition des faits nouveaux.

Si l'on exigeait qu'une expression nouvelle fût nécessaire pour indiquer une modification dans une époque bien définie, nous pourrions accepter ce terme de *Durfortien*, comme nous aurions toléré celui de *Fournarien* ou tout autre. Mais

1. Nous ne pouvons guère citer que quelques fragments de pâte de verre trouvés à Labry par M. Jeanjean et un autre fragment découvert par nous-mêmes à la Fournarié. L'apparition du verre, à cette époque, est un point obscur, contestable encore.

n'est-il pas plus simple et surtout plus scientifique de dire : *Aurore du bronze. — Débuts du bronze*?

A supposer que toutes les perles de Durfort soient en *cuivre* (ce qui est au moins douteux), le seul fait d'avoir rencontré le cuivre *à l'état pur* dans cette grotte et de dénommer cette époque : Durfortienne, peut prêter à ambiguïté et entraîner l'erreur de croire que tous les gisements *identiques* doivent contenir le cuivre. Or, *il n'en est rien.*

Aussi, estimons-nous que le mot de Durfortien met en relief une *circonstance trop locale, trop accidentelle.*

Pour ces raisons, nous rejetons absolument l'expression de *Durfortien*, pour lui substituer, s'il en faut une, celle de M. Chantre : *Époque Cébénienne*, plus générale, ou, mieux encore, celle de : *Aurore du bronze.*

Nous devons encore insister sur ce point qu'à Durfort, comme à la Fournarié, comme ailleurs, la technique du mobilier, les pratiques funèbres sont *rigoureusement semblables*, avec la seule différence, toutefois, que certains objets sont en cuivre pur (?), d'autres en bronze.

Comment alors expliquer la pureté du métal sur certains points, l'alliage sur d'autres (nous pourrions dire sur la plupart)?

L'explication pourrait être plus simple qu'elle n'en a l'air. Si l'on remarque que la teneur en étain est, en général, assez faible [1], ne faut-il pas envisager tout simplement l'extrême rareté de l'étain ? Par contre, le cuivre étant abondant dans nos montagnes, pourquoi n'aurait-on pas imité avec ce métal, comme on l'avait fait avec la pierre et le plomb, ce qui s'était vu en bronze ?

N'aurait-on pas fondu et refondu avec du cuivre pur les perles importées en vrai bronze, très rares et d'autant plus désirées ? C'est ce qui expliquerait la faible teneur en étain et même le cuivre pur.

Les modèles de bronze importés durent avoir un grand succès, et c'est pour satisfaire la vogue de cette nouveauté,

1. Montélius constate bien que la faible teneur en étain caractérise le premier âge du bronze, mais il dénomme cette transition de la pierre polie au bronze comme nous voudrions précisément la dénommer : *Aurore du bronze.*

nous pourrions dire la mode, que les néolithiques imitèrent en cuivre, en plomb, en pierre les perles convoitées [1].

Dans le cas où ces dernières explications seraient admises, il faudrait assigner une légère antériorité aux gisements avec bronze sur ceux qui contiennent du cuivre, c'est-à-dire sur la grotte de Durfort elle-même.

Pour finir, nous désirons rétablir, une fois pour toutes, la vérité sur ces déterminations de cuivre pur, *dans notre région*.

La plupart des auteurs qui ont traité la question du Durfortien n'ont pas manqué de s'appuyer sur les écrits de M. Jeanjean et de citer les gisements où cet éminent auteur avait trouvé du cuivre. Ces gisements sont : La Roquette [2], le dolmen de Graniès, les Morts à Durfort, Labry. Pour les deux premiers, il y a une erreur ; les objets métalliques contiennent peu d'étain, mais ils en contiennent ; ils sont donc en bronze [3]. Nous ignorons si, pour les deux derniers, on n'a pas qualifié : cuivre *pur* des objets pouvant contenir un peu d'étain. En 1866, une analyse fut faite sur un échantillon de métal provenant de la grotte d'Alcas. Le docteur Saintpierre, de la Faculté de Montpellier, déclara que c'était du cuivre, sans quantité *appréciable* d'étain. Il y avait donc de l'étain ! mais quelle était cette quantité ? Était-ce 1 °/₀, 2 °/₀ ? Dans ce cas, on aurait eu affaire à du bronze [4].

Voilà pour les gisements décrits par M. Jeanjean. Quant aux autres, *identiques*, nous l'avons dit, le dolmen des Rascassols, Banières, l'abri de Vesson, la Fournarié-Haute, l'analyse a donné du bronze à faible teneur en étain et non du cuivre pur. Cela fait, en tout, huit gisements cités : six contiennent du bronze, deux du cuivre pur, du moins l'a-t-on écrit.

1. Les gisements de cuivre et de plomb sont tellement nombreux dans la région étudiée, qu'on peut logiquement admettre la fabrication sur place de tous les objets métalliques.

2. La grande grotte de La Roquette ne saurait entrer en ligne de compte dans la discussion. Le sol y est entièrement bouleversé par les anciennes inondations du Vidourle et par les affouillements des blaireaux. On y rencontre, aux mêmes niveaux, des silex peut-être moustériens, des instruments magdaléniens et néolithiques voisinant avec le bronze, le fer, les poteries samiennes, wisigothiques et les vases vernis du moyen âge. C'est l'histoire du pays brassée dans un même creuset.

3. M. A. de Mortillet dit fort bien que, si faible que soit la teneur en étain, on a du bronze et non du cuivre.

4. L'influence des peuples côtiers ou les excursions de nos néolithiques jusque sur le littoral sont démontrés par la présence de coquilles marines et d'un galet roulé par la mer.

ÉTUDE D'UN CRANE NÉOLITHIQUE

A DOUBLE TRÉPANATION

PAR le Dr **Marcel BAUDOUIN**
Secrétaire général de la *Société Préhistorique de France*

Le crâne, qui a été soumis à notre examen et que M. Pol Baudet a eu l'amabilité de nous confier pour une étude complète, a été trouvé dans les conditions suivantes.

En août 1905, notre collègue fouilla une sépulture néolithique au lieu dit le *Champ à fosses* (section B, n° 350), dépendant de la commune de Montigny, canton de Crécy-sur-Serre (Aisne) ; et celle-ci donna 67 sujets, dont de nombreux enfants, reposant sur un dallage de pierres plates [1].

Parmi les ossements, non orientés et indiquant des sépultures par inhumation plutôt qu'un ossuaire, il distingua *deux crânes*, plus particulièrement intéressants, dont l'un est celui que nous avons à décrire, et qui présente deux trépanations.

Cette pièce est d'autant plus précieuse que c'est la première fois, croyons-nous, qu'on trouve une trépanation sur un crâne néolithique [2] dans le département de l'Aisne.

I. ETUDE ANATOMO-ANTHROPOLOGIQUE. — La tête en question [3] ne présente plus la moindre trace des *os de la face*, qui ont tous disparu. Il ne persiste que le seul crâne pro-

1. Congrès des Sociétés savantes, Paris, séance du 19 avril 1906 (Sect. d'archéologie).

2. En effet, le crâne trépané, découvert par M. J. Pilloy, près Gauchy (arrondissement de Saint-Quentin), semble dater du VIe au VIIe siècle, et celui de M. Vauvillé vient d'un cimetière *gallo-romain*, près Soissons.

3. Cette pièce a été présentée à la *Société d'Anthropologie de Paris*, le 19 avril 1906 [Voir Delvincourt et Pol Baudet : *Découverte d'une double trépanation préhistorique à Montigny-sur-Crécy*. *Bull. et Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1906, n° 3, 207-208].

prement dit ; mais sa base est intacte et permet toutes les mensurations. Ce crâne nous paraît être celui d'un *adulte* assez âgé, ayant atteint la cinquantaine. En effet, la *suture frontale* est soudée en totalité ; de plus, la *suture interpariétale* est oblitérée à sa partie moyenne ; enfin les sutures *frontopariétales* sont soudées dans presque toute leur étendue, sauf toutefois au niveau de leur partie moyenne, et surtout en bas et des deux côtés. Les sutures sont *compliquées* sur la ligne sagittale, et sur les côtés en avant.

Il y avait un petit *os wormien* au-dessus du lambda ; mais il est confondu avec les pariétaux, quoique isolé de l'occipital. Les bosses frontales sont peu développées ; les bosses pariétales sont saillantes (aspect trapézoïdal de la norma superior, voir fig. 50). Sur la norma lateralis (fig. 51), la courbe postérieure du crâne est très marquée, en forme de « chignon » à sommet correspondant à la crête occipitale. La suture lambdoïde est *ouverte* : ce qui est un caractère important à indiquer.

Nous croyons avoir affaire au *sexe masculin*, quoique les contours soient arrondis et les empreintes musculaires peu saillantes. Les mastoïdes sont volumineuses.

Rien à noter à la surface extérieure du crâne, en dehors des deux trépanations.

Mesures. — Voici les mensurations qu'on a pu faire :

1° Diamètres

antéro-postérieur	maximum :	170
	métopique :	175
transversal	maximum :	140
	biauriculaire :	105
	bimastoïdien :	115
frontal	maximum :	115
	minimum :	90
vertical :	basio-bregmatique :	140

2° Courbes

horizontale	totale :	505
	préauriculaire :	270

transversale	totale :		460
	sus-auriculaire :		330
antéro-postérieure	sous-cérébrale :		20
	frontale :		100
	pariétale :		135
	occipitale	supérieure :	70
		inférieure :	40

3° Autres Mesures

a) Largeur	a)	bizygomatique maximum :	125
		bimaxillaire maximum :	105
	b)	biorbitaire externe :	100
		interorbitaire :	25
b) *Trou Occipital*		longueur :	35
		largeur :	30

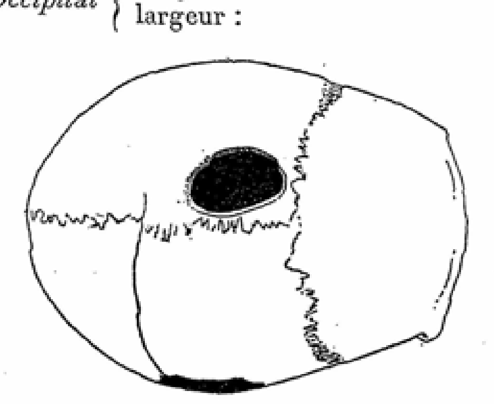


Fig. 50. — Crâne trépané de Montigny-sur-Crécy. *Norma superior.*

Voici les indices qui ont pu être calculés :

Indice céphalique (larg.-long.) :	82.35
Indice hauteur-longueur :	82.35
Indice hauteur-largeur :	100.
Indice frontal :	76.52
Indice occipital :	85.71

Ces chiffres indiquent un crâne nettement *brachycéphale*, qui n'a pas un trop grand développement transversal, car les bosses pariétales sont peu saillantes. Mais l'indice hau-

teur-largeur montre qu'il est aussi haut que large, c'est-à-dire qu'il est en somme *très élevé*. L'indice frontal est faible (lignes temporales très divergentes), de même que l'indice occipital. C'est un *brachycéphale néolithique probablement de la race dite de Grenelle*.

D'ailleurs, il présente les aspects suivants :

Vue de face : Frontal élargi du haut (Indice stéphanique : 76.52), mais pas très élevé. Arcades sourcilières peu accentuées, de même que les bosses frontales.

Vue de profil : Crâne arrondi, presque globuleux (Indice céphalique : 82.35). Saillie très notable, en forme de *chignon*, au niveau de l'écaille de l'occipital.

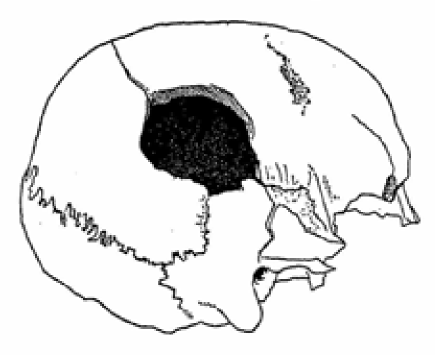


Fig. 51. — Crâne trépané de Montigny-sur-Crécy. *Norma lateralis.*

Vue postérieure : Contour régulièrement arrondi, sans saillie notable ; lignes d'insertions musculaires peu marquées.

Vue supérieure : Aspect régulièrement ovalaire, mais un peu renflé au niveau des bosses pariétales.

II. Etude des Trépanations. — Les deux trépanations, qui n'ont pas du tout les mêmes caractères, siègent à une certaine distance l'une de l'autre. La plus régulière est presque *médiane* et correspond au voisinage de la fontanelle antérieure, à l'angle antéro-supérieur du *pariétal gauche* (fig. 50) ; l'autre se trouve sur le côté *droit*, au-dessus de la fosse *temporale*, presqu'au milieu du bord inférieur du *pariétal* (fig. 51).

1° *Trépanation pariétale gauche*. — Elle a la forme d'un orifice irrégulièrement ovalaire, à grand axe presqu'antéro-

postérieur, et parallèle à la suture sagittale. En effet, le *bord interne* est plus rectiligne que l'externe, beaucoup plus concave; et sa courbe est différente (fig. 52).

Le bord interne est situé à 10 millimètres de la suture sagittale en avant, et presqu'en contact avec elle en arrière, au niveau de sinuosités très marquées. Son extrémité antérieure n'est éloignée que de 3 millimètres de la suture fronto-pariétale, oblitérée à ce niveau. Elle est de forme régulière, à bords formant un ovale imparfait, de 40 millimètres de long sur 30 millimètres de large. A son niveau, la suture interpariétale n'a pas disparu et a un aspect très compliqué.

L'ouverture montre un crâne épais de 5 millimètres. Les bords sont réguliers et sans la moindre aspérité osseuse. Ils résultent de la section de l'os par un instrument coupant.

La section n'est pas perpendiculaire à l'os en général. Le *bord interne*, le moins épais, est taillé en biseau, aux dépens de la table externe, dans sa moitié *antérieure*. De plus, dans cette partie antérieure surtout, on remarque qu'il y a eu *éclatement* de la table interne, qui manque sur une certaine étendue. A l'arrière, ce bord est vertical.

Le *bord externe* est au contraire *vertical* en avant, et taillé à pic; de ce côté-là, aucun éclatement de la face interne à l'intérieur du crâne: en arrière, il est taillé un peu en biseau, aux dépens de la face externe.

Fig. 52. — Schéma de l'orifice de la trépanation pariétale gauche [2/3 grandeur naturelle].

Légende: F, os frontal unique; — Sf, suture médiofrontale, oblitérée; — OMd, suture interpariétale, dont la partie *cd* est oblitérée; — O*b*, O*b'*, sutures fronto-pariétales droite et gauche, dont les parties *ab*, *a'b'* sont oblitérées; — AB, CD, diamètres de la trépanation; — ADB, bord interne, plus rectiligne.

On note des traces de l'action du silex sur le côté interne

et aussi sur le côté externe, en arrière, où l'os a été aplati.

Il faut conclure de ces constatations qu'on a commencé l'ablation de l'ovale cranien par la partie externe et que l'action de la pierre coupante ou sciante était complète de ce côté, quand on a attaqué l'autre. Sur celui-ci, on n'a scié l'os qu'aux 2/3 ; le 1/3 inférieur a été fracturé par *soulèvement*.

Comme il n'y a pas la moindre trace de reproduction osseuse au pourtour de l'orifice, il faut en conclure que la trépanation a été faite : soit *très peu de temps avant la mort*; soit *après la mort*. Mais l'opération *postmortem* est la plus probable [1] ; toutefois il est impossible de dire si elle a été faite sur la tête normale (c'est-à-dire avant son inhumation), ou après ablation ou disparition des parties molles (tête desséchée, c'est-à-dire d'ossuaire).

A noter que cette trépanation n'est pas exactement *médiane*, sans qu'on sache pourquoi, et semble avoir été faite pourtant presqu'au niveau de ce qui est dans l'enfance la fontanelle antérieure.

2° *Trépanation pariétale droite.* — Elle diffère complètement d'aspect et de forme avec la précédente. Elle correspond à la partie supérieure de la fosse temporale *droite*, et au niveau du bord inférieur du pariétal. Elle est située à 30 millimètres de la suture fronto-pariétale *oblitérée*, à 40 millimètres au-dessus de l'orifice auriculaire, à 40 millimètres de l'astérion et de la suture pariéto-occipitale non disparue, à 80 millimètres du lambda, et à la même distance de l'autre trépanation, c'est-à-dire de la ligne médiane.

Sur le cadavre, elle devait correspondre à la partie du crâne située au-dessus de l'oreille droite. Elle intéresse de 4, 5 centimètres le pariétal et comprend 1 centimètre de l'écaille du temporal (fig. 53).

De forme plutôt ovalaire qu'arrondie, elle a un grand axe oblique de haut en bas et d'arrière en avant, long de 60 millimètres ; un petit axe n'ayant que 40 millimètres. C'est dire qu'elle est un tiers plus grande que la précédente.

A son niveau, le crâne est *fracturé* ; mais cette fracture

1. C'est l'opinion de M. Manouvrier.

peut être soit *postérieure* à sa production, soit *contemporaine*. Pourtant, il semble bien que ladite fracture soit une conséquence de la trépanation. En effet cette ligne de fracture est exactement *parallèle* au grand axe de la rondelle.

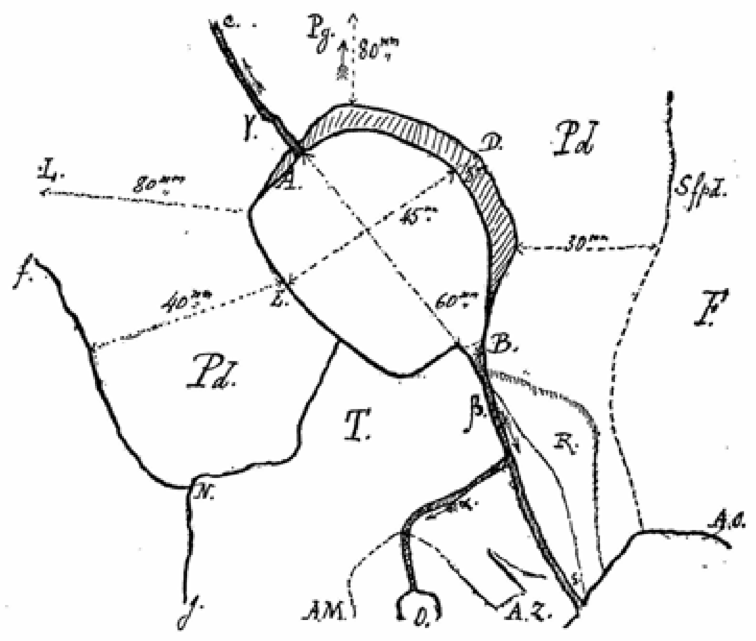


Fig. 53. — Schéma de l'orifice de la trépanation pariétale droite [2/3 grandeur naturelle].

Légende : Pd, pariétal droit ; — Pg, direction du pariétal gauche ; — T, temporal ; — F, frontal ; — AO, apophyse orbitaire externe ; — O, conduit auditif externe ; — AM, apophyse mastoïde ; — N, point d'union avec l'occipital ; — R, fosse temporale ; — L, direction du lambda ; — fg, suture occipito-temporo-pariétale droite ; — ADBE, orifice de la trépanation ; — cγ, ligne de fracture du Pd ; — βαα, ligne des fractures du temporal ; — sfpd, suture fronto-pariétale droite ; — AZ, apophyse zygomatique.

Elle se poursuit sur le pariétal en arrière de 8 centimètres [1], en avant, sur la partie antérieure de l'écaille du temporal, jusqu'à sa base : si bien que la pointe antérieure de cette écaille s'est détachée et a disparu ; une autre ligne de frac-

1. Elle dépasse même la ligne médiane et empiète sur le pariétal gauche.

ture part de la partie moyenne de la fracture temporale et rejoint le conduit auriculaire.

Le bord *supéro-antérieur* est taillé en biseau d'une façon des plus manifestes, de haut en bas, aux dépens de la table externe, si bien que ce biseau a presque 5 millimètres de large dans sa partie centrale la plus étalée. Cela indique que le travail d'isolement de la rondelle a commencé de ce côté et a été exécuté de haut en bas et d'avant en arrière.

Le bord *inféro-postérieur*, dans sa partie *postérieure*, a été taillé à pic, perpendiculairement à l'os ; mais jusqu'à une certaine profondeur seulement, car il y a un éclatement très visible de la table interne. A la partie moyenne de ce bord, traces très nettes de coups de silex.

La partie antérieure de ce bord a été fracturée par éclatement de haut en bas, de façon moins nette.

Aucune trace de réparation osseuse également.

De ces constatations il faut conclure qu'on a commencé par *sectionner* l'os par le haut ; mais, en bas, on n'a eu qu'à le *fracturer*, après *amorçage* au silex, en raison de la faible épaisseur de l'écaille temporale à ce niveau et de sa résistance bien moindre.

Et, à notre avis, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce soit cet éclatement qui ait produit la fracture de l'écaille du temporal que présente ce crâne ; mais il faut ajouter que l'hypothèse d'une fracture récente, postérieure à l'inhumation, peut très bien être soutenue [1].

Le choix du *siège de cette trépanation* est aussi à souligner (fosse temporale). Elle a été exécutée dans les mêmes conditions que la précédente.

La façon dont les rondelles ont été ici enlevées est intéressante à souligner, car, dans les deux trépanations, l'opération a été conduite de la même façon. On a débuté par une attaque au silex de la partie osseuse à enlever ; quand celle-ci n'a plus été retenue que par un pédicule mince ou un point osseux peu résistant, on a terminé par une fracture par bascule de ce point osseux, que celui-ci ait été ou non diminué au préalable dans son épaisseur par une intervention de l'outil.

1. Cette fracture, pourtant, n'est pas contemporaine de l'exhumation, car les *traits de fracture* sont patinés.

D'autre part, il est manifeste qu'aucune réparation osseuse ne s'est faite ni d'un côté ni de l'autre. Il faut donc conclure seulement à une double *trépanation postmortem*, pratiquée dans le but d'obtenir des *rondelles craniennes* humaines, destinées sans doute à fabriquer des *amulettes*, sur des sujets venant de mourir, et inhumés ensuite dans une sépulture commune.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 Avril

Communication de MM. Cartailhac et Breuil sur les résultats de leur visite aux cavernes de Niaux (Ariège) et de Gargas (Hautes-Pyrénées).

Sur les parois de cette dernière, ils ont compté 120 mains humaines cernées de couleur rouge ou noire semblant avoir été projetée contre le rocher sur lequel était appliquée la main. Ces mains, presque toutes gauches, présenteraient un, deux ou plusieurs doigts repliés ? On voit aussi des points rouges semés irrégulièrement et des essais grossiers de gravures murales. Les auteurs pensent que la décoration de cette caverne remonte aux plus anciens temps de ce qu'ils appellent l'âge du renne.

A Niaux, caverne de 1.400 mètres de profondeur découverte l'été dernier par le capitaine Malard, ils ont relevé en divers points des galeries des figures qu'ils regardent comme symboliques et des signes peints en rouge qui rappelleraient ceux des galets coloriés du Mas-d'Azil. Mais le caractère symbolique de ces figures reste à démontrer et l'authenticité des fameux gallets du Mas-d'Azil est loin d'être prouvée.

Certains dessins de Niaux ressembleraient aux massues que peignaient les Australiens sur les murs de leurs cavernes ; d'autres simulent des sagaies à hampe empennée.

Des figures d'animaux : bisons, chevaux, bouquetins, cerfs, toutes dessinées en noir sur les parois d'une vaste rotonde à 800 mètres du

jour, sont les plus artistiques et les mieux conservées qu'on connaisse de cette époque.

Au voisinage de la salle aux peintures noires, le sol est composé d'une argile sableuse très compacte et bien sèche. MM. Cartailhac et Breuil croient avoir reconnu à sa surface des traces du passage des anciens hommes, genoux et pieds nus, et aussi des vestiges de dessins incisés représentant un poisson, des chevaux, des bisons, des bouquetins.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 29 avril.

M. de Lapparent analyse les recherches de M. Jean Brunhes, de Fribourg (Suisse), sur les relations entre l'érosion glaciaire et l'érosion fluviale. Il y a grande analogie entre les vallées glaciaires et celles que forment les eaux courantes quand le cours d'eau est encore dans le cycle de l'enfance. Les gradins de confluence, les paliers de rupture de pente, le profil, même les contrepentes se retrouvent dans les deux cas.

M. A. Gaudry communique une note de M. A. Favraud sur la découverte d'une mâchoire humaine dans une brèche quaternaire à industrie paléolithique, à Petit-Puymoyen, près d'Angoulême (Charente). Ce terrain est rempli d'instruments en silex et d'os de divers animaux, notamment de renne.

La mâchoire en question a un menton droit au lieu d'être bombé en avant. Elle ressemble, par ce caractère, à celles de la Naulette, d'Arcy, etc.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nouvelles fouilles de la Tène.

Les fouilles de l'importante station de l'âge du fer de la Tène, située sur le bord du lac de Neuchâtel, au point où commence la Thièle, ont été récemment reprises. La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, numéro du 2 mai 1907, a publié à ce sujet une intéressante lettre de F. Louis Ritter dont nous extrayons les passages qui suivent :

Les nouvelles fouilles entreprises avec l'appui du gouvernement à la fameuse station de la Tène sont commencées depuis le 18 mars 1907. Comme ces fouilles vont être exécutées très méthodiquement, la première opération a été de déboiser la forêt située au sud d'Épagnier, puis d'installer un petit chemin de fer Decauville pour le transport des déblais et une pompe pour les creusages et les recherches au-dessous du niveau des eaux.

Jusqu'à présent, le champ des fouilles n'a rien offert de particulièrement remarquable. A chacune de mes visites j'y ai rencontré des archéologues connus : Heierli, de Zurich, le Dr P. Vouga et le professeur William Wavre, qui, avec Naëf, archéologue fédéral et quelques autres, forment le « Comité des fouilles de la Tène ».

De 1880 à 1889, les ouvriers de E. Vouga et des frères Borel ont creusé à la Tène 19 trous, et les matériaux provenant de ces fouilles, faites sur un espace de 180 mètres, ont été amassés à proximité des creux.

Les ouvriers actuellement employés, au nombre de six, sont en train de découvrir le vieux lit de l'ancien bras de la Thièle, au N.-E. des fouilles antérieurement exécutées, entre Préfargier et le pont de « la Directe ». Profitant de l'expérience acquise lors des explorations Vouga et Borel, le Comité de la Tène a commencé à creuser entre les deux derniers fossés précédemment pratiqués.

Les fouilles actuelles ont surtout pour but d'atteindre, en se dirigeant vers le Sud-Ouest, les deux grandes excavations qui occupent à peu près le milieu de l'espace sur lequel ont porté les anciennes recherches. C'est là que le chenal est le plus profond. Le terrain, en cet endroit, n'a pas été partout remué et l'on peut espérer y faire des récoltes fructueuses.

Les frères Borel ayant malheureusement travaillé sans prendre de notes, il est difficile de reconnaître exactement ce qu'ils ont fouillé et de dire quels seront les résultats qu'obtiendra le Comité actuel.

Quoiqu'il en soit, une grande partie de la station reste à fouiller, et les creux qui se trouvent près du lac n'ont pas été explorés à fond, faute de pompe assez puissante. Le travail à entreprendre est donc considérable.

Ajoutons que les trouvailles faites jusqu'ici sont assez encourageantes. On peut s'en rendre compte d'après le résumé du rapport de William Wavre à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, paru dans le numéro du 8 mai de la *Feuille d'Avis*.

« Après de vaines recherches dans ce qu'on a appelé la station gauloise, on a mis au jour à la station de la Tène proprement dite, près du pont F [1], une cinquantaine de poutres et des pilotis consolidés par

1. Cette lettre se rapporte au Plan des fouilles de la Tène, édité par Hermann Zintgraff, de Saint-Blaise, le promoteur des nouvelles recherches. Nous donnerons, dans le prochain fascicule de *L'Homme préhistorique*, une reproduction de ce plan, ainsi qu'une notice de Zintgraff sur la station de la Tène.

un cailloutis assez riche en débris de poterie. Un vase recouvert par ce cailloutis donne à penser qu'il est antérieur à la maison construite dessus, et que par conséquent la station est plus ancienne qu'on ne le croyait. Les objets en bronze découverts sont peu nombreux : un bouton, une faucille. Les découvertes de l'âge du fer se chiffrent par 166, dont 32 anneaux, 39 fibules, 16 boucles de ceinturon, 8 couteaux, des fers de lance, 2 barres de fer, 2 brucelles, un mors de cheval, une extrémité d'épée, et d'autres objets parmi lesquels une mention spéciale est due à un marteau de 23 centimètres de longueur avec manche en corne, assez semblable par la forme au petit marteau des horlogers. On a donc lieu d'être satisfait des fouilles, que la hauteur des eaux a fait interrompre, mais qui réservent des surprises lorsqu'elles seront continuées vers l'ouest, en un terrain qu'on a des raisons de croire plus productif. »

NOUVELLES

Les silex de l'île de Riou

Nous lisions dans le *Gil Blas* du 4 mai dernier la nouvelle suivante :

« On a quelque peu ri hier, à la grave Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'aventure du docteur Capitan et de l'abbé Arnaud d'Agnel.

« Le bon docteur Capitan, au mois d'août dernier, faisait part à l'Académie de la découverte dans l'île Riou, au sud de Marseille, par lui et l'abbé Arnaud, d'une belle collection de silex égyptiens. Or, le docteur Capitan est revenu, hier, dire à l'Académie qu'on s'était joué de lui et du confiant abbé. Un vieillard, en ce moment gravement malade et que hante la frayeur d'emporter dans la tombe un tel secret, avait, ces jours-ci, mandé le directeur du musée Borély, M. Clerc, et lui confessait qu'il avait acheté ces silex égyptiens chez un brocanteur de Marseille, pour les porter dans l'île Riou et se moquer des archéologues et de l'abbé Arnaud d'Agnel.

« On se méfiera désormais des Marseillais à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. »

Le 14 mai, le *Journal officiel* donnait le texte exact de la note présentée à l'Académie par le docteur Capitan :

« Dans la séance du 11 août 1905, j'ai communiqué à l'Académie, au nom de l'abbé Arnaud d'Agnel et au mien, des silex néolithiques, incontestablement égyptiens, qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel,

avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au sud de Marseille. J'en avais moi-même recueilli en place.

« Des doutes se sont élevés de divers côtés non sur l'authenticité des objets, mais sur celle de la trouvaille. Ils n'étaient que trop justifiés. Un vieillard aujourd'hui très malade, qui désire que son nom ne soit pas connu, vient de faire des aveux circonstanciés à M. Clerc, conservateur du musée Borély, à Marseille. Il lui a raconté que les silex en question, acquis à Marseille, avaient été déposés par lui dans l'île Riou afin de tromper l'abbé Arnaud d'Agnel.

« Ayant eu l'honneur d'entretenir l'Académie de la découverte de ces silex égyptiens à Riou — fait dont les conséquences historiques étaient considérables — j'ai le devoir de l'aviser de la supercherie qui a été commise et qui est aujourd'hui avouée par son auteur. »

Mais il faut entendre la justification du docteur Capitan jusqu'au bout. Dans le fascicule de mai de la *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, après avoir reproduit sa laconique note à l'Académie, il la fait suivre des explications — nous n'osons dire des éclaircissements — que voici :

« Etant donnée l'importance de la découverte de l'île Riou, la question de l'authenticité de la trouvaille elle-même avait vivement préoccupé depuis quelque temps plusieurs savants, tels que MM. Reinach, Cartailhac, Jullian, Clerc, Vasseur, etc. Diverses enquêtes avaient été faites par eux et les avaient amenés à la conviction morale qu'il y avait eu surpercherie, si habilement machinée que j'avais pu m'y laisser prendre, même après des recherches très attentives sur place.

« Désirant ardemment savoir exactement la vérité afin de pouvoir la proclamer immédiatement, je pensai, avec mes amis, qu'une enquête dans le gisement même était nécessaire. Mais l'accès de l'île Riou étant fort difficile, et cette enquête ne pouvant être faite que par quelqu'un de très compétent n'ayant pas été mêlé aux enquêtes antérieures, il fut peu aisé de la réaliser. Enfin, sur ma demande, mon excellent et éminent ami, M. de Morgan, de passage à Marseille, voulut bien s'en charger, et se rendit seul à Riou le 19 avril dernier. Il trouva à la surface du sol, bien en vue, deux silex égyptiens placés là évidemment pour le cas d'une enquête redoutée ; il examina soigneusement les lieux, et, en fouillant, ne trouva aucun silex égyptien. Sa conviction était faite, la supercherie était évidente.

« Sur ces entrefaites, M. Clerc reçut les aveux d'un personnage auquel il est fait allusion dans la note ci-dessus. Il n'y avait donc plus à hésiter ; c'est pour cela que j'ai fait immédiatement à l'Académie des Inscriptions cette courte communication. Au point de vue scientifique, l'incident est clos ; c'est tout ce que je désirais. Reste à établir d'autres responsabilités, à élucider nombre de points obscurs et louches ; c'est une besogne dont je laisse le soin à d'autres. »

Voilà, en effet, assez longtemps qu'on nous berne avec les silex égyptiens de l'île Riou. La question était déjà tombée d'elle-même dans le plus complet discrédit, et nous pouvions espérer qu'on se contenterait de n'en plus parler. Mais, puisqu'elle est de nouveau mise sur le

tapis, il serait vraiment trop commode de la clore avec une pareille désinvolture. Il importe qu'elle soit une fois pour toutes entièrement élucidée, qu'on ne laisse subsister aucun doute sur les véritables responsabilités en jeu, quelle que soit la personnalité de ceux qui les ont encourues.

On conviendra que les explications fournies jusqu'à présent sont loin d'être satisfaisantes. Nous n'avons encore entendu que le principal intéressé ; cela n'est peut-être pas suffisant.

En attendant que la vérité entière se fasse jour, quelques réflexions s'imposent.

Pour répondre tout d'abord au *Gil Blas*, nous ferons remarquer que c'est bien injustement que ce journal plaisante les Marseillais, puisque c'est un docteur parisien, *aficionados* du *bluff*, qui est l'auteur de toute la réclame faite, tant à l'Académie que dans les revues savantes et la presse quotidienne, autour de cette mirifique découverte.

Nous devons aussi constater que la sensationnelle révélation à l'Académie a causé, dans les milieux où l'on s'occupe de préhistoire, plus de stupéfaction que de surprise. La plupart de nos collègues, et particulièrement nos distingués confrères de Marseille, n'ont jamais eu, on peut le dire à leur honneur, qu'une médiocre confiance dans la prétendue trouvaille du docteur Capitan. La Société Préhistorique de France, entre autres, n'a à aucun moment songé à la prendre au sérieux et à la discuter, tant la supercherie était manifeste.

Nous ignorons ce que nos collègues pensent de l'histoire du vieillard chancelant qui, malgré « l'accès fort difficile » de l'île Riou et sans motif apparent, pousse l'amour de la mystification jusqu'à aller y semer des silex achetés à Marseille.

Pour notre part, nous avons quelque peine à avaler ce personnage providentiel, venant juste à point pour sauver la situation et rentrant aussitôt dans la coulisse. Cela sent diablement le roman-feuilleton. Ponson du Terrail n'aurait certainement pas désavoué ce mystérieux personnage, qui demande à rester dans l'ombre, sans doute parce qu'il n'est pas en état de supporter le grand jour.

D'ailleurs, qu'il s'agisse d'un savant facétieux, d'un vulgaire farceur ou d'un être imaginaire, il est de toutes façons peu charitable de mettre sur le dos d'un moribond tout le poids d'une charge trop lourde pour les épaules de ceux qui se portent bien. Outre ce qu'il a de choquant, ce dénouement ne tendrait à rien moins qu'à faire du coupable une victime, car il ne faut pas oublier que le succès de son entreprise est dû surtout à la complaisance qu'a eue le docteur Capitan d'aller recueillir les pièces qu'il avait semées et de les faire connaître au monde entier.

Examinons donc ces silex, rapportés en si grande pompe de Riou. Un premier point est parfaitement établi : leur pays d'origine est incontestablement l'Egypte. Ils sont égyptiens non seulement par la matière, par la forme et par le travail, ce qui, à la rigueur, pouvait encore passer, mais ils le sont aussi par la patine, ce qui était véritablement de trop. Leur caractere égyptien est si franchement accusé

qu'on peut même reconnaître sans peine de quelle partie de l'Egypte ils viennent. Il est dès lors évident qu'ils ont été apportés en France tout patinés. On ne saurait admettre un instant qu'ils aient pu acquérir, sur l'îlot rocheux auquel ils ont valu une éphémère célébrité, une patine exactement semblable à celle des instruments récoltés dans les sables de la région désertique du Fayoum.

Comment une aussi frappante, une aussi étrange ressemblance n'a-t-elle pas éveillé les soupçons des fouilleurs de Riou ? C'est ce qu'il est difficile de s'expliquer.

Si nous nous reportons au mémoire dans lequel le docteur Capitan a exposé le résultat de ses recherches à l'île de Riou (*Rapports de l'Egypte et de la Gaule à l'époque néolithique*), qu'y voyons-nous ? Pas la moindre trace de la circonspection que commandait en pareil cas la plus élémentaire prudence, mais, au contraire, des affirmations catégoriques, avec, à l'appui, des cartes, des plans, des coupes et des dessins, propres à éblouir le lecteur que ne rend pas méfiant cet excès même d'affectation scientifique.

L'auteur nous apprend qu'il a exploré un dépôt de sable et de fragments de calcaire, d'une puissance de 1m 19, dans lequel il a reconnu six couches d'âges différents. Il ne lui a pas fallu longtemps pour les « dater exactement » et établir la superposition des époques suivantes :

1. Quaternaire (?) — 2. Néolithique locale. — 3. Néolithique égyptienne. — 4. Ligure. — 5. Grecque. — 6. Romaine.

Décrivant la troisième couche, il dit : « C'est dans ce milieu et même parfois s'enfonçant dans la couche sous-jacente que nous avons recueilli nos silex égyptiens et jamais dans les couches supérieures. Leur position stratigraphique est donc ainsi nettement définie et élimine toute cause d'erreur. Ils ne peuvent dater d'une autre époque que celle de la couche qui les contient. Ils y étaient disséminés sans ordre. Cette constatation était extrêmement importante. Nous l'avons faite avec tout le soin possible, fouillant nous-mêmes, sans jamais avoir eu d'ouvriers avec nous. »

Une fois en aussi bonne voie, le candide docteur ne s'arrête pas en chemin. Il fait aborder à l'île Riou des navigateurs égyptiens, qui s'installent et abandonnent les produits d'une industrie identique à celle du Fayoum sur les sables où avaient vécu précédemment les néolithiques autochtones. Il nous donne même la date de l'arrivée de ces audacieux voyageurs.

Enfin, insiste-t-il encore plus loin, « il y a là l'indication précise d'un fait historique tout à fait nouveau... et gros de conséquences. »

Si prévenu que l'on soit, ce n'est pas sans quelque stupeur que l'on voit des conclusions d'une telle gravité, formulées avec une pareille assurance, aboutir à une rétractation aussi piteuse.

Certes, c'est bien de reconnaître ses erreurs, mais il eut été encore mieux de prendre les précautions nécessaires pour ne pas s'exposer à les commettre. En présence de découvertes aussi inattendues que celles de Riou, il aurait été pour le moins prudent d'avoir, avant de se prononcer d'une façon aussi doctorale, la certitude absolue que les

couches n'avaient pas été bouleversées et que les pièces insolites qu'elles ont livrées n'y avaient pas été glissées récemment. L'inobservance de ces indispensables mesures de précaution semble être une des causes des résultats désastreux auxquels ont été conduits les explorateurs de l'îlot méditerranéen.

En somme, tout cela donne une singulière idée de la manière dont certains de nos collègues comprennent et pratiquent les recherches archéologiques. Loin de servir la science, les fouilles qu'ils entreprennent avec une légèreté sans égale, les conclusions qu'ils en tirent avec autant de précipitation que d'imprévoyance, sont plutôt faites pour déconsidérer nos études. C'est là le côté réellement fâcheux de la triste aventure qui a eu pour berceau l'île de Riou.

A. de Mortillet.

Congrès préhistorique de France.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la 3e session de ce Congrès se tiendra cette année à Autun, sous la présidence de M. A. Guébhard. Elle durera du 12 au 18 août.

Le programme, définitivement arrêté, comprend :

Lundi 12 août. — Séance d'inauguration, au théâtre, le matin. Dans l'après-midi, séance de travaux. Visite du Musée de la Société Éduenne, Hôtel Rollin. Le soir, réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

Mardi 13 août. — Le matin et l'après-midi, séances de travaux. Excursions aux environs : station néolithique, camp et alignement du Champ de la Justice. Visite du Musée de la Société d'histoire naturelle d'Autun, au Collège. Le soir, conférence au théâtre par le Dr A. Guébhard, sur les Camps et Enceintes.

Mercredi 14 août, — Séances de travaux, le matin et l'après-midi. Visite aux monuments romains d'Autun : Murailles, portes, temple de Janus, Pierre Couard, etc. Visite du Musée de l'Hôtel de Ville et du Musée lapidaire.

Jeudi 15 août. — Excursion au Mont-Beuvray (Oppidum gaulois de Bibracte) : fouille d'une habitation gauloise et coupe du rempart, par M. Déchelette.

Vendredi 16 août. — Excursion aux environs de Chagny : Camp néolithique de Chassey, dolmens et abris sous roche.

Samedi 17 août. — Excursion à Mâcon : Station classique de Solutré, fouille du gisement préparée par M. Arcelin fils.

Dimanche 18 août. — Excursion à Alise-Sainte-Reine, sous la direction du Ct Espérandieu : fouilles du Mont-Auxois (ruines d'Alesia).

Société d'Excursions scientifiques.

La Société a fait le dimanche 23 juin aux environs d'Etampes, sous la direction de MM. A. de Mortillet et G. Courty, une excursion préhistorique et géologique, dont voici le programme :

Lardy-Janville. — La Pierre-Levée, dolmen. La Roche d'Amyot. Pétroglyphes préhistoriques. Meulières de Brie.

Chamarande. — Le Loess. L'Anticlinal du Roumois.

Fontaine-Livault. — Dolmen d'Etréchy.

Jeurre. — Parc de M. le comte de Saint-Léon : le Temple de Vesta, le Mausolée de Cook, la Colonne rostrale des frères Delaborde. Sables fossilifères Stampiens. Horizons de Jeurre et de Morigny.

NÉCROLOGIE

LÉON LEJEAL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Lejeal, professeur d'un cours complémentaire d'américanisme au Collège de France (fondation du duc de Loubat).

M. Lejeal avait été frappé il y a quelque temps d'une congestion cérébrale. Il a succombé subitement le 19 juin à Châteauroux, dans la famille de sa femme, où il s'était retiré pour trouver du repos et des soins. Nous adressons nos sincères regrets à sa famille.

LIVRES ET REVUES

Pro Alesia. — Revue mensuelle des fouilles d'Alise et des questions relatives à Alesia, publiée sous le patronage de la Société des sciences de Semur, par M. Louis Matruchot, professeur à l'École normale supérieure (Librairie A. Colin, Paris) [1].

Cette très intéressante revue, dont le premier numéro a été publié en juillet 1906, vient bien à son heure : grâce à elle, le grand public pourra à l'avenir se tenir au courant des fouilles entreprises sur le plateau du Mont-Auxois, près d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

1. Le prix de l'abonnement annuel est de 6 fr. pour la France, et de 8 fr. pour l'étranger.

En présentant ce recueil au public, M. Louis Matruchot, son très distingué directeur, l'informe que *Pro Alesia* est un organe de vulgarisation, un agent d'informations, en même temps qu'une source de documents.

Certes les neuf premiers numéros parus (dont nous donnons ci-dessous les sommaires) sont bien faits pour intéresser les nombreuses personnes qui s'occupent d'archéologie, et nous nous empressons d'en recommander la lecture à tous ceux que leurs occupations empêchent de visiter les fouilles, comme à tous ceux qui pourront, en assistant au prochain Congrès de la Société préhistorique de France (août 1907), se rendre compte du gigantesque travail entrepris à Alise, sous la direction du très savant Commandant Espérandieu : aux uns comme aux autres *Pro Alesia* donnera toutes les indications utiles, les plans, cartes, vues des fouilles en cours et des principaux objets recueillis ; les nombreuses planches, exécutées avec le plus grand soin, constituent déjà un véritable musée de l'art et de l'industrie de nos ancêtres, et contiennent de précieux documents pour l'histoire de nos origines.

Sommaire des principaux articles publiés dans les neuf premiers numéros :

Plan parcellaire du Mont-Auxois. — Ct Espérandieu : Buste antique de silène ayant servi de peson de balance (1 planche). — Note sur un étrier gallo-romain (1 planche). — Hirschfeld : Inscriptions antiques d'Alise. — Héron de Villefosse : Le silène de Narbonne (1 planche). — Ct Espérandieu : Images de Divinités (1 planche). Nouvelle inscription celtique d'Alesia (2 planches). — S. Reinach : La Vénus d'Alesia (1 planche). — Allmer : Une divinité locale d'Alesia « Ucuetis ». — Ct Esperandieu : Un bronze d'applique représentant un Gaulois mort (1 planche). — Poteries rouges, dites samiennes (2 planches). — Alesia dans les Commentaires de J. César (texte et traduction). — Ct Espérandieu : Note sur une statue de chef gaulois (1 planche). — La région du Mont-Auxois (carte). — C. Pitollet : Alesia dans la littérature du xve au xviiie siècle. — V. Pernet : Les fouilles de Napoléon III. — Héron de Villefosse : Un miroir découvert à Alise (1 planche).

Chaque numéro contient en outre le Bulletin des fouilles, par M. le Ct Espérandieu, avec nombreuses figures et planches hors texte et de très intéressantes notes sur Alise et ses environs par M. V. Pernet.

Pro Alesia est en réalité un guide illustré de premier ordre et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

C. S.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

5e Année. N° 8 Aout 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTES SUR LA TÈNE

Par H. ZINTGRAFF

HISTORIQUE DES FOUILLES

La Tène, la célèbre station gauloise, se trouve à l'extrémité nord-est du lac de Neuchâtel, à 20 minutes de Marin et à quelques minutes seulement d'Epagnier, de même que de Préfargier.

Cinq chercheurs marquants ont fouillé la Tène, trois avant la correction des eaux et deux après l'abaissement du niveau du lac.

Les trois premiers sont : Schwab, Desor avec son dragueur Kopp, puis enfin Dardel-Thorens, de Saint-Blaise, qui a étudié et exploré la Tène pendant vingt ans au moyen de la pince.

Les deux derniers sont : Vouga, instituteur à Marin, l'archéologue qui connaissait le mieux la Tène, et Borel, concierge du musée de Neuchâtel.

En dernier lieu, E. Vouga continuait seul, à la Tène, les recherches qu'il avait commencées depuis plus de 20 ans. Il ne restait qu'une faible surface à explorer, lorsqu'on lui enleva le droit de fouiller cette intéressante station, qu'il avait si puissamment contribué à faire connaître et dont il n'existera bientôt plus que l'emplacement.

Nous allons retracer très brièvement l'histoire de cette localité au point de vue des recherches qui y ont été entreprises.

Pendant l'hiver de 1853 à 1854, Ferdinand Keller découvrit la première station lacustre au lac de Zurich, et depuis lors les recherches commencèrent un peu partout.

De 1858 à 1859, les eaux du lac de Neuchâtel baissèrent tellement qu'on put s'occuper sérieusement à recueillir des objets lacustres. C'est alors qu'on commença à étudier la Tène.

On trouvait bien au bord du lac de Neuchâtel : à Concise, Saint-Aubin, Colombier, Auvernier, Saint-Blaise, La Sauge, Estavayer, etc., des armes et des objets en fer, mais on ignorait qu'il existait des stations purement gauloises, formant un trait d'union entre les temps préhistoriques et les temps modernes.

I. Schwab et Desor [1] exécutèrent leurs fouilles au moyen de la drague et de la pince, car la Tène était alors sous l'eau d'environ 60 à 90 centimètres. Ils retirèrent de la première couche une masse d'objets uniques et parfaitement conservés qui font aujourd'hui l'ornement des musées de Bienne et de Neuchâtel. Restait à déterminer l'âge de ces objets. A la suite de comparaisons faites avec ceux découverts à Alise (Côte-d'Or), l'ancienne *Alesia* de César, où des fouilles importantes venaient d'être entreprises, Desor n'eut pas de peine à reconnaître que la Tène était une station gauloise.

En 1864, Desor retirait de la même couche les premières monnaies gauloises, semblables à celles trouvées à la Tiefenau, près Berne.

Schwab, qui travaillait en même temps que Desor retira les magnifiques objets qui figurent au Musée de Bienne.

II. Alexis Dardel-Thorens, économe à Préfargier, fit aussi ses recherches à la pince et parvint à recueillir les beaux spécimens que nous nous proposons de publier et une importante série de monnaies gauloises et romaines.

Puis les travaux pour la correction des eaux commencèrent et au bout de quelques années la plupart des stations lacustres furent en partie à sec. C'est ce qui eut lieu à la Tène.

III. En 1880, arriva Vouga, instituteur à Marin, qui

1. Dardel-Thorens, qui a vu travailler Desor avec son pêcheur, dit que ce dernier maniait une drague de 25 pieds de longueur et que parmi les objets retirés par lui une partie seulement, ceux qui se trouvaient entre les pieux, viennent de la couche archéologique.

entreprit le premier des fouilles méthodiques et rassembla dans ses notes de précieuses observations.

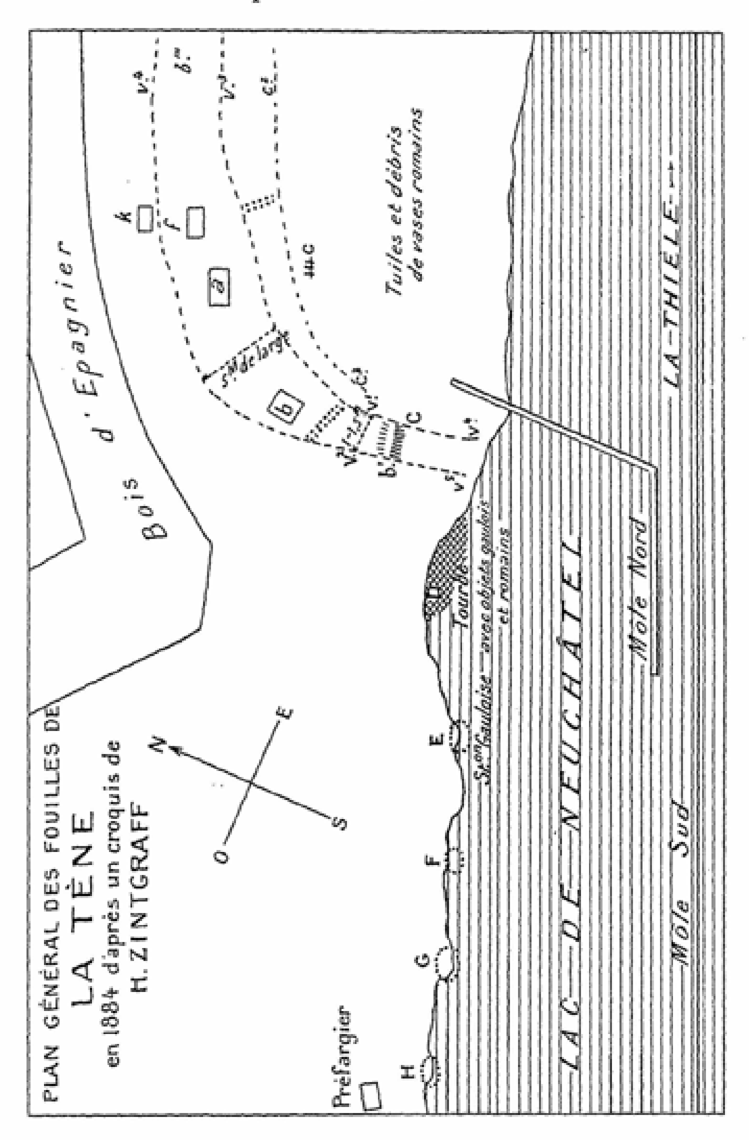


Fig. 34. — Plan dessiné par Maurice Borel, cartographe, publié en 1906 par H. Zintgraff.

A partir de ce moment, j'ai dessiné avec l'aide de Vouga et Dardel tous les objets gaulois remarquables qui ont été

rencontrés. On put alors commencer leur étude, c'est-à-dire séparer ces objets des objets romains et les classer.

Après plusieurs mois de fouilles laborieuses, Vouga rencontra une habitation gauloise à peu près intacte, comprenant le plancher et une partie des parois, puis plus tard les restes de six à huit autres. Il constata qu'elles étaient bâties sur le lit d'une ancienne rivière, dont il rechercha les deux rives. Etant parvenu à les retrouver, il n'eut qu'à suivre cette ancienne Thielle (ou Thièle) de l'époque gauloise.

Ses recherches lui montrèrent que la Tène n'était pas, comme on le prétendait, un village ou une ville, mais bien une suite d'établissements ou de magasins dans lesquels les Gaulois déposaient leurs approvisionnements.

A cette époque, la Thielle passait à peu près à 150 ou 200 mètres en deçà du canal actuel et à peu près parallèlement à ce canal.

Des mesures, prises le 6 janvier 1884, nous ont donné, pour la véritable station de la Tène, c'est-à-dire la partie où se trouvent les objets gaulois, une largeur d'environ 35 à 45 mètres sur une longueur de 180 à 200 mètres de b à b''' (Fig. 54). Au delà, en b''', on ne rencontre presque plus rien.

En 1881, Vouga explora aussi l'ancien lit de la Thielle vers sa sortie du lac, mais en partie seulement, car le reste étant sous l'eau avait été comblé par du sable et recouvert de gravier. C'est là que se trouvaient les magasins d'où provenaient les armes et les outils en fer que possèdent les Musées de Bienne et de Neuchâtel.

A 50 pas du lac, près du môle Nord, en C, Vouga, creusant dans les graviers amenés par les vagues, constata la présence d'une barre formée par lesdits graviers, derrière laquelle avaient été rejetés une quantité d'objets consistant en épées, lances, ustensiles en bois : poches, fragments de grandes écuelles, pièces de voitures dont une roue complète.

C'est ce point que Vouga allait continuer à explorer, quand vint Borel, qui s'en empara en son absence et y entreprit des travaux.

Ce dernier fouilla presque toute la Tène, à l'exception de 40 ou 50 mètres au plus qui restent à explorer. Il a

retiré de la couche archéologique sept squelettes humains, qui étaient couchés sur le dos. L'un d'eux a été vendu au Musée de Berlin, et Virchow, qui l'a étudié, en a fait une race spéciale, sa *race de la Tène*.

Telle est, à grands traits, l'histoire des fouilles de la Tène.

COUCHES ARCHÉOLOGIQUES

Ce n'est que depuis que Vouga a entrepris de fouiller la Tène qu'on est descendu pour la première fois jusqu'à la véritable couche archéologique, dont la profondeur atteint jusqu'à 6 mètres, l'eau empêchant, à certaines places, de mettre à nu le lit de la rivière.

Tous les objets des collections Desor et Schwab qui sont aux musées de Neuchâtel et de Bienne ne proviennent nullement de cette couche, que la drague ne pouvait atteindre. Ce sont très probablement des objets perdus en dehors de la Thielle et disséminés un peu partout. Seules les pièces se trouvant sur les bords de la rivière, où la profondeur est faible, ont pu être ramenées par la drague. Dans ces conditions, on ne pouvait être certain de l'âge des objets, car on en trouvait de romains et de gaulois mélangés les uns avec les autres, tandis que la vraie couche archéologique n'a jamais fourni du *romain*.

Le dépôt qui remplit l'ancien lit de la rivière se compose de couches différentes. On distingue les quatre suivantes :

1° *Graviers*. — Depuis le lac, en descendant jusqu'en *b*, les graviers vont en diminuant de plus en plus, de telle sorte qu'en *b* et en *a* ils ne recouvrent que le sol. Ils ont été amenés par les vagues. On est souvent obligé d'en enlever jusqu'à 2 mètres et plus avant d'arriver au sable. En V^1 V^2 il y en a encore 1 mètre.

On ne trouve dans ce gravier que des fragments de tuiles et des débris de poterie rouge, que Keller et Desor regardaient comme romaines, mais sans en être sûrs.

2° *Sables*. — Près du lac il faut descendre assez profondément avant de rencontrer le sable, mais déjà en *b* on le trouve à 1 mètre sous les graviers, et pour arriver à la tourbe il faut en enlever 3 ou 4 mètres.

Ce sable contient rarement des objets, à moins que ce ne

soit à la surface de la tourbe. On y rencontre pourtant de temps à autre des débris de poterie gauloise, des morceaux de bois, etc.

C'est en enlevant le sable, à une certaine profondeur, que l'eau commence à arriver abondamment, véritable fléau pour les ouvriers qui creusent. Dès qu'elle arrive, on est obligé d'installer des pompes que l'on fait fonctionner tout le temps et plus particulièrement lorsqu'on se trouve dans la vraie couche archéologique, où il est nécessaire d'opérer très rapidement si on veut l'explorer tout entière. Le jour suivant l'excavation est remplie d'eau et il faut de nouveau la vider avec deux ou trois pompes.

Aux environs de *b*, la Thielle atteint sa plus grande profondeur, au moins 6 mètres, et il y a justement en cet endroit des sources qui empêchent de vider complètement l'eau, à moins d'avoir à son service une pompe à vapeur ou des pompes supérieures à celles employées jusqu'ici. C'est là que Vouga a creusé en février 1884 avec quatre ouvriers et qu'à force de pomper et de travailler, il retira lui-même du fond de la tranchée un torque en or et quelques jours après deux pièces de monnaie de même métal [1]. L'eau les a empêchés d'aller plus profond et ils ont dû renoncer à continuer la fouille.

3° *Tourbe*. — Immédiatement après le sable on rencontre la tourbe, et c'est l'indice qu'on est à peu près au fond du dépôt archéologique. Son épaisseur varie de 10 à 60 centimètres, mais elle est en moyenne de 20 centimètres. A certains endroits on voit un lit de tourbe, un lit d'argile et ensuite un dernier lit de tourbe.

Cette tourbe est composée de détritus grossiers de plantes aquatiques. On la coupe à la pelle et on arrive enfin aux objets qui gisent pêle-mêle sur les graviers reposant dans le lit de la rivière.

4° *Boue argileuse et graviers*. — En enlevant 20 à 30 centimètres de graviers mélangés à une boue argileuse, on touche le lit même de la rivière. C'est la fin de la fouille.

Cette boue argileuse, qui se montre aussitôt après la tourbe, contient des coquilles appartenant à diverses espèces

1. Ce sont des imitations des monnaies de Philippe de Macédoine.

de mollusques. Elle est assise sur des graviers entraînés et charriés depuis le lac dans la Thielle gauloise, qui doit

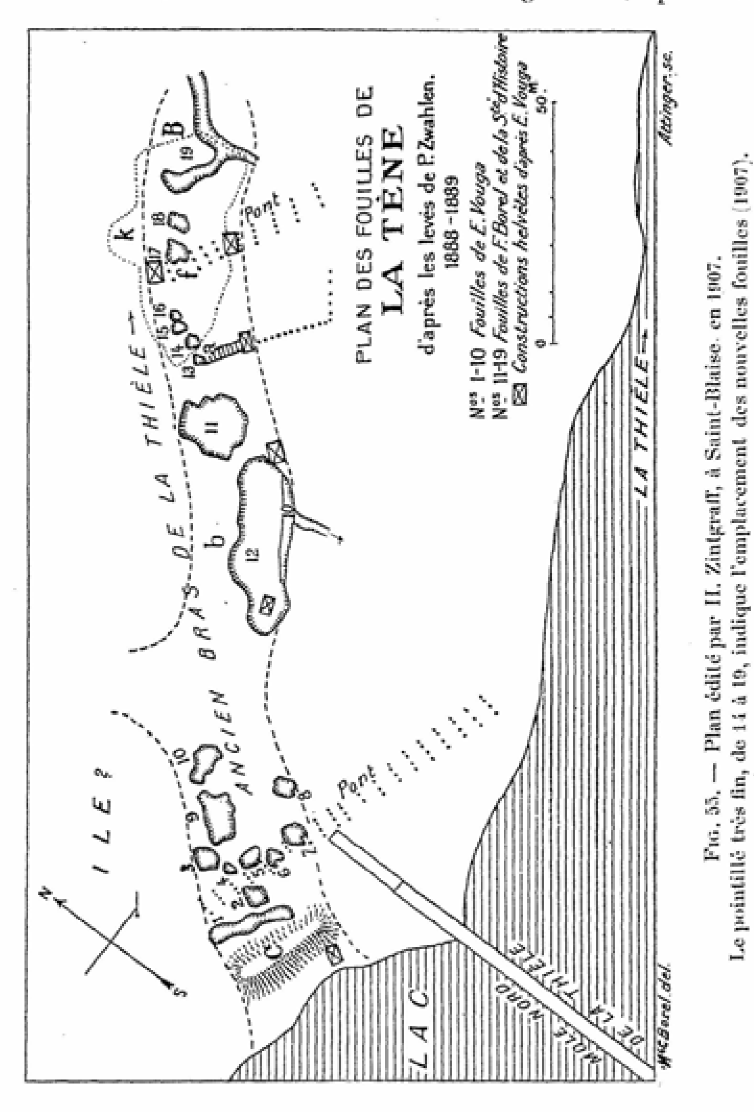


Fig. 55. — Plan édité par H. Zintgraff, à Saint-Blaise, en 1907. Le pointillé très fin, de 14 à 19, indique l'emplacement des nouvelles fouilles (1907).

avoir passé non loin du village d'Epagnier, à environ une portée de fusil. Dans ces graviers sont plantés de nombreux pilotis.

La station proprement dite de la Tène ne renferme des pilotis qu'aux endroits anciennement occupés par les magasins. C'est sous leurs débris qu'on retrouve le plus d'objets. Dès qu'on rencontre des traverses en bois on est presque sûr de tomber sur du fer.

Les couches indiquées ci-dessus diffèrent naturellement suivant les accidents du terrain, la pente de la rivière et la conformation de ses bords, qui, à certains endroits, ont peu de profondeur.

Au fond de ces couches gisent les grandes traverses déjà mentionnées et quantité d'autres pièces en bois, au milieu desquelles reposent les objets d'industrie.

Les épées et les lances sont surtout très nombreuses, ainsi que les fibules et les boucles en fer. On récolte parfois des objets en bronze, mais ils sont assez rares. Il en est de même des couteaux et des pointes de flèches en fer.

Les lances ne portent presque jamais de dessins. Par contre, les fourreaux d'épées sont plus fréquemment ornés. Ces derniers sont généralement en fer; pourtant le Musée de Berne et celui de Bienne possèdent des fourreaux en bronze qui viennent de la Tène. Les épées sont encore le plus souvent dans leur fourreau.

Dardel-Thorens a récolté des ciseaux recouverts d'étoffe très bien conservée. Les rasoirs sont assez communs.

La poterie est en général cassée. Elle diffère complètement de la poterie romaine, en ce qu'elle n'est jamais rouge. Elle se rapproche au contraire de la poterie de l'âge du bronze, avec laquelle elle a une grande ressemblance comme couleur, épaisseur, pâte et fabrication; mais les formes sont différentes.

Les ossements humains sont très fréquents. On a déjà découvert un certain nombre de crânes entiers, ainsi que plusieurs squelettes complets, Quelques têtes présentent des marques de coups d'épées et de lances.

Il y a aussi de nombreux crânes de chevaux, semblant appartenir à la race arabe, et de magnifiques mors en fer, dont un est recouvert de bronze.

LES HABITANTS DE LA TÈNE

Selon toute probabilité, ce sont les *Helvètes* qui ont habité la Tène à l'époque gauloise, mais l'on ne possède à cet égard aucune preuve certaine.

Cet endroit a d'ailleurs été occupé à diverses époques. Voici quels sont les restes caractéristiques de chacune d'elles qui y ont été signalés.

Avant d'arriver à la Tène proprement dite ou aux magasins gaulois, nous trouvons toute une suite de stations appartenant, ainsi que nous allons le voir, à des âges différents:

H. *Station de la pierre avec cuivre.* — Elle est caractérisée par ses haches en pierre polie, bombées d'un côté et plates de l'autre, presque toutes taillées à l'aide de la scie en silex dont elles portent les traces. On y trouve, en outre, des objets en cuivre, tels que des perles et des haches. Dardel-Thorens y a recueilli 22 perles en cuivre pur presque toutes sur le même point, c'est-à-dire dans un espace de 1 mètre carré.

G. *Station de la pierre.* — Très pauvre en objets.

F. *Station de la pierre.* — Les haches en pierre y sont mieux faites et très bien polies.

Ces trois stations, surtout H et F, ont fourni en grand nombre de très belles haches en roches transparentes. Ce sont en majeure partie des *grünsteins* (pierres vertes) ou jadéites suisses. Dardel-Thorens y a également trouvé de superbes néphrites.

E. *Station nouvellement découverte (gauloise).* — Vouga y a reconnu les restes d'une paroi de hutte très visible. On y remarque, sortant du sol de 5 centimètres, une longue rangée de petites planches entrelacées par une sorte de clayonnage en osier.

Entre D et E les cailloux sont recouverts d'une couche d'oxyde de fer, provenant probablement d'objets plus ou moins détériorés se trouvant dans le sous-sol et appartenant à la station E, qui peut s'étendre jusqu'en D et peut-être même jusqu'en F.

D. *Tourbe avec fibules en bronze, monnaies gauloises et romaines, etc.* — Cette tourbe pourrait bien se trouver sur une station gauloise qui doit s'étendre de E en D. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que cet endroit soit l'empla-

cement des habitations des Gaulois de la Tène, puisque c'est là qu'on a recueilli toutes les monnaies.

Vouga y a fait exécuter en février 1884 un sondage, mais l'eau arrive trop vite et il est pour l'instant impossible d'étudier ce point encore inconnu. On le considère, sans doute avec raison, comme le commencement du chenal sur lequel étaient construits les magasins.

C'est là, sur ces bords (de D en F et plus loin) et à plusieurs mètres en avant dans le lac, que Dardel-Thorens a pu faire pendant vingt ans, à côté de Desor et de Schwab, des études sur les monnaies gauloises et autres objets retirés par lui-même.

Les monnaies gauloises gisant à la surface du sol étaient recouvertes d'une couche de calcaire qui les empêchaient d'être aperçues. Ce n'est qu'après un long apprentissage que Dardel-Thorens parvint à en trouver quelques-unes, et dès lors sa collection s'augmenta rapidement. Ses longues et minutieuses recherches lui ont procuré environ 200 monnaies gauloises et autant de monnaies romaines allant d'Auguste à Constantin, c'est-à-dire de 31 avant à 337 après J.-C. Il a également découvert trois monnaies d'un type nouveau, ayant la forme d'un sphéroïde allongé : deux en or, pesant 2.558 et 2.296 milligrammes, une en bronze du poids de 2.296 milligrammes.

Après avoir rencontré les premières monnaies gauloises, Dardel-Thorens présuma que la station de la Tène, située vis-à-vis de l'embouchure de la Broye et à proximité immédiate de la sortie de la Thielle du lac de Neuchâtel, avait dû être une station essentiellement commerciale, dont les relations devaient s'étendre le long du cours du Rhône et jusqu'à la Méditerranée. Des découvertes postérieures confirmèrent ses prévisions. Il recueillit des monnaies coloniales de Lyon, de Vienne en Dauphiné, de Nîmes, et enfin plusieurs oboles de Marseille.

Ces intéressantes découvertes semblent indiquer que la Tène était un poste important, qui commandait la route traversant toute la Suisse du lac Léman au lac de Constance. C'est très vraisemblablement pour cette raison que les Helvètes y avaient établi leurs magasins [1].

1. Ces magasins n'étaient pas fortifiés, comme quelques archéologues

Les nombreuses monnaies de potin, d'argent et d'or de différents pays, trouvées de D en F, prouvent avec évidence que la Tène a été un lieu de rendez-vous et probablement d'approvisionnement pour les armes, les fibules, etc. Il suffit pour s'en convaincre de songer à l'énorme quantité d'épées encore munies de leur fourreau, de lances et autres objets en fer sortis de la couche archéologique.

On a retrouvé à la Tène beaucoup de saumons de fer qui ne sont autre chose que des barres destinées à être transformées en épées ou des épées à peine commencées, qui indiquent que l'on fabriquait ces armes sur place. Lorsqu'on rencontre un de ces saumons, on est sûr que des épées complètement terminées se trouveront dans le voisinage.

LES MAGASINS GAULOIS

Vous venons de jeter un coup d'œil rapide sur toutes les stations qui s'étendent de H à D et nous avons vu que la dernière (D) était considérée comme gauloise, mais sans en avoir encore de preuve certaine. Si l'on est tenté de la regarder comme appartenant à cette époque, c'est à cause des nombreuses monnaies et autres objets ramassés sur l'emplacement qu'elle occupe. Mais ce n'est qu'une simple supposition, appuyée uniquement sur des objets trouvés à sa surface, car on n'a aucun renseignement sur la couche archéologique.

Dans la partie du lac qui s'étend, depuis le môle jusqu'en H, tout le long de ces stations et en avant de celles-ci, il existe un nombre considérable de pilotis. Les archéologues n'en ont point encore déterminé exactement l'âge.

Dardel-Thorens et d'autres chercheurs ont pêché à la pince, dans ce bas-fond, une foule d'objets gaulois et romains, parmi lesquels les monnaies dont il a été question plus haut et des tuiles romaines entières avec la marque de la XXI[e] légion.

Pour Dardel-Thorens, ces pilotis situés en avant des stations de l'âge de la pierre seraient les restes des habitations des Helvètes.

le prétendent. On ne voit du reste à la Tène aucune fortification, aucun camp retranché, aucune trace de combat. Il n'y a même presque pas de traces de feu; on n'a trouvé que quelques très rares morceaux de bois carbonisés.

Considérons-les pour le moment comme la suite des magasins de la Tène proprement dite et passons à ceux-ci.

Nous savons maintenant que ces magasins comprenaient un petit nombre de huttes de forme carrée, placées sur l'ancienne Thielle et qu'ils contenaient une quantité d'armes : épées, lances, javelots, flèches, faux de combat, haches et boucliers, des roues de chariots, des objets de parure, des forces ou ciseaux, des couteaux, des rasoirs, des mors de chevaux, des scies et jusqu'à des marmites en bronze, parfois rapiécées.

Les fouilles nous ont appris qu'il est survenu, à une époque que nous connaîtrons plus tard à l'aide des monnaies provenant de la couche archéologique, une catastrophe qui a tout détruit, puisqu'on rencontre tant de squelettes et d'objets paraissant avoir été brisés dans un moment où tout espoir s'évanouit. On a, en effet, trouvé des armes à côté des squelettes et les crânes portant des traces de lésions occasionnées par des instruments tranchants. Toutes les épées dans leur fourreau qui se trouvent au fond de la couche et les lances tordues sembleraient indiquer que les Helvètes ont été attaqués et que les derniers combats ont été livrés autour des magasins où ils s'étaient réfugiés. Voyant que tout effort était devenu inutile, ils auraient précipité à la hâte leurs armes dans la rivière, en même temps que les objets précieux, pour les soustraire à leurs ravisseurs. La moitié du torque en or recueilli par E. Vouga semble bien, par sa cassure franche, avoir été brisée intentionnellement. Du reste, la plupart des objets fragmentés auraient un tout autre aspect s'ils étaient tombés entiers dans le lac. Cette hypothèse expliquerait aussi pourquoi les épées se retrouvent en nombre considérable encore munies de leur fourreau, car la Tène ne présente presque pas de traces de feu, et, par conséquent, les magasins n'ont pas dû être incendiés.

D'après E. Vouga, les établissements de la Tène auraient été détruits subitement, avant le commencement de notre ère. C'est ce que semblent démontrer l'absence de tout vestige romain dans les dépôts profonds et l'existence d'épais bancs de gravier, de sable et de limon entre la couche gauloise et la couche romaine. Si les objets de la Tène n'étaient pas tombés tous ensemble dans le lit de la Thielle, on ne les retrouverait pas tous sous la couche de tourbe inférieure. Quant aux pièces récoltées par Desor et Schwab, E. Vouga admettait, pour expliquer leur présence, que la station gauloise avait dû être ravagée à diverses reprises avant son anéantissement définitif.

LES DOLMENS
DE LA HAUTE-VIENNE

Par **Martial IMBERT**

Nous allons suivre la liste donnée dans le précédent article[1]. Cette liste est le premier inventaire préparatoire de la Sous-Commission des monuments mégalithiques, qui fut publié en 1880, dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie*.

Arnac-la-Poste. — Hameau *du Bost*, lieu-dit *aux Chirons*, au Nord de la cote 283.

Ce dolmen en granit est aujourd'hui détruit ; il a été exploité comme pierre de taille.

Lors de notre visite sur place, en 1897, nous vîmes, M. Masfrand et moi, un débris de ce dolmen portant les traces des trous de mine avec lesquels les carriers avaient fait éclater la pierre. Des débris ou épanelures de granit et une excavation marquent seuls aujourd'hui l'emplacement de l'ancien monument.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1875, p. 79, le décrit ainsi :

« Dolmen, dit *Four des Fées*, près du hameau de Bost : table irrégulièrement circulaire de 2^{m} 25 de diamètre et de 50 à 60 centimètres d'épaisseur, sur cinq supports, formant une chambre carrée de 1^{m} 50 de côté. La face Sud fermée par une pierre de 2 mètres de long ; celle de l'Ouest par une autre de 1^{m} 50 ; celle du Nord par deux ; celle de l'Est par une seule, au tiers de la hauteur.

En voulant détruire ce monument, on a fait glisser la table qui ne porte plus que sur un support et forme ainsi demi-dolmen. [De Beaufort]. »

M. de Beaufort a décrit des monuments archéologiques de la région dès le milieu du XIXe siècle ; les Mémoires de

1. *L'Homme préhistorique* du 1er mai 1907, p. 131.

la Société des antiq. de l'Ouest de 1851 renferment des études faites par lui. Il est fort probable que les détails donnés par le *Dic. arch.* de 1875, remontent à une époque plus ancienne, et que le dolmen que nous étudions menaçait ruine il y a déjà un demi-siècle.

— L'inventaire de 1880 indique deux dolmens dans la commune d'Arnac-la-Poste ; les fiches de la Commission portent comme emplacement de ce second monument le village de L'Héritière.

Il n'existait qu'un seul dolmen véritable dans la commune, c'est celui que nous venons de décrire et qui est aujourd'hui détruit.

Le dolmen désigné sous le nom de *L'Héritière* n'est pas sur cette commune, mais bien sur celle de Meilhac au lieu dit *Peux-de-la-Tache*. Nous le décrirons à ce nom.

Le hameau de L'Héritière n'est qu'à 2 k. 1/2 du dolmen de Peux-de-la-Tache, et à 4 k. d'Arnac-la-Poste, ce qui a dû permettre la confusion.

— Une énorme pierre à légendes qui existait sur la rive droite du ruisseau La Benaize, à la cote 288, entre le hameau du Bost et le dolmen de ce nom, a pu contribuer à faire attribuer deux dolmens à Arnac-la-Poste.

Cette pierre, qui portait le nom de Pierre-Vironaire, ou pierre qui tourne, est mentionnée par le *Dictionnaire archéologique* de la Gaule, qui en décrit la forme. Une légende dit « que la veille de Noël, à minuit, elle allait boire à la rivière ».

Cette pierre a été malheureusement détruite, pour aller former le seuil d'un couvent d'Arnac, qui fut construit il y a une quarantaine l'années. Elle occupait le bord d'un petit mamelon, absolument inculte et presque incultivable, dominant le ruisseau ; aucune raison agricole ne portait à cette destruction, ainsi qu'à celle du dolmen voisin, car ces deux mégalithes se trouvaient sur un sol où les blocs de granit abondent. Il est triste de constater l'indifférence des gens ignorants pour les vieux souvenirs : dolmens ou pierres à légendes devraient être respectés, surtout quand aucune nécessité, comme c'était le cas, n'autorise la destruction.

Nous n'avons pas à aborder la question du droit de propriété, mais qu'il nous soit permis de faire remarquer que

nos neveux n'auront pas le ridicule scrupule de laisser à un monsieur quelconque le droit de détruire un monument existant depuis des millénaires sur le sol de la commune, dont il constitue une page d'histoire et une des curiosités.

Le sieur Deverine, tailleur de pierres au village du Bost, nous montra les deux emplacements des anciens mégalithes d'Arnac-la-Poste et nous donna quelques détails.

Bibliographie : Abbé Leclerc, *Les monuments druidiques*, Bull. Soc. Arch. du Limousin, tome XV, 1865. — *Dictionnaire Arch. de la Gaule*, 1875 (M. de Beaufort). — Masfrand, *Le Limousin préhistorique*, p. 88. — Joanne, *Géographie de la Haute-Vienne*. — Inventaire de 1880.

Azat-le-Ris. — Ce dolmen, signalé par plusieurs autorités, a été détruit en 1850, dit l'abbé Leclerc.

Bibliographie : Abbé Leclerc, *Monuments druidiques*, 1865, p. 5. — *Dictionnaire arch. de la Gaule*, signalé par M. Bonat, page 108. — Masfrand, *Le Limousin préhistorique*, p. 88.

Berneuil. — Hameau de *La Borderie*, à 2 kilomètres Ouest de Berneuil, à 1 kil. de la station du chemin de fer.

Le dolmen (Fig. 56) est en partie dans un terrain communal et touche le village de *La Borderie* ; il est à droite du chemin en venant de La Leu. Le dolmen de La Leu n'est qu'à 600 mètres de celui de La Borderie.

Orientation : Est-Ouest.

Nature : En roche granitique.

Nombre des supports : Cinq supports.

Table : Une seule table de recouvrement.

Dimensions : La table, presque ronde, mesure $4^{m}40$ de l'Est à l'Ouest et $4^{m}35$ du Nord au Sud. Sa plus grande épaisseur, à l'Est, est de 1 mètre ; sur ce côté elle porte sur deux supports de $1^{m}40$ au-dessus du sol. A l'opposé, sur le côté Ouest, elle repose sur une sorte de petit mur très bas, en sorte que de l'extérieur elle semble porter sur le sol.

Un ou deux supports du côté de l'Ouest ont été enlevés, et lors de leur disparition la table bascula et vint s'appuyer sur la murette qui devait exister avant la dégradation qui a fait basculer la table. Un déplacement s'est produit du Nord au Sud d'au moins 50 centimètres, car les trois

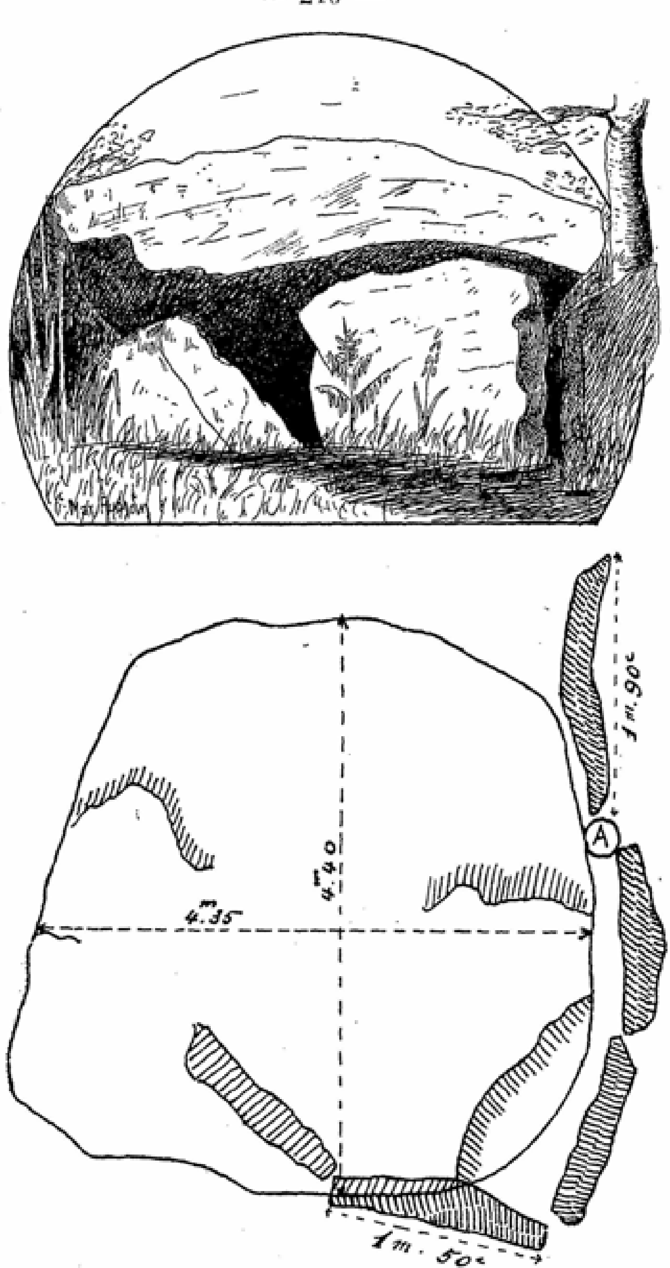


Fig. 56. — Dolmen de La-Borderie,
à Berneuil (Haute-Vienne). Vue et plan.

supports du côté Nord ne sont plus en contact avec la table de recouvrement. La présence d'un arbre entre deux des supports et une végétation vigoureuse formant haie de

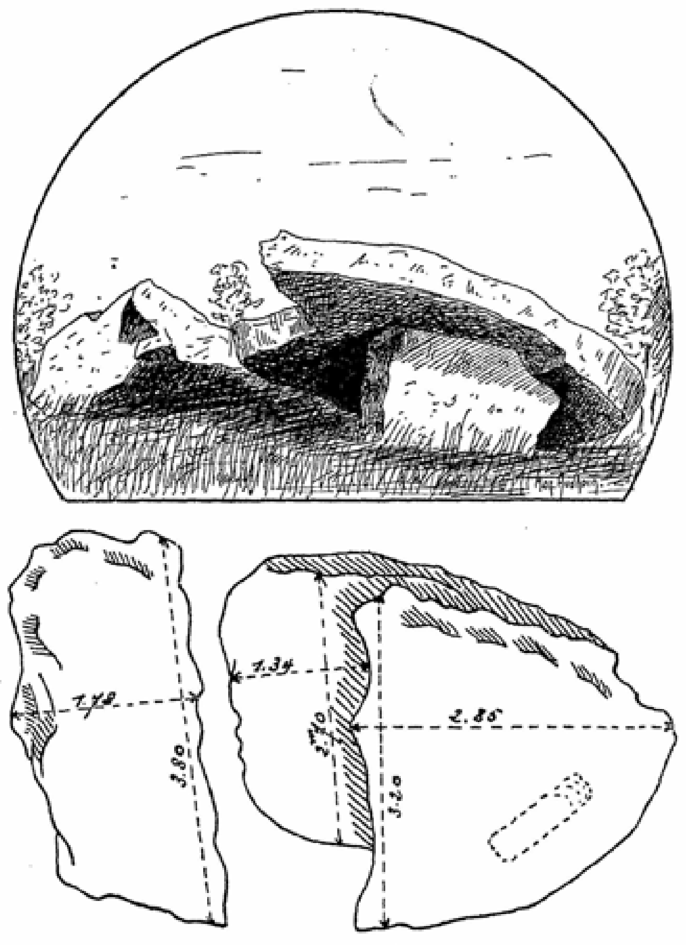


Fig. 57. — Dolmen de La Leu, à Berneuil (Haute-Vienne). Vue et plan.

chaque côté du monument permettent de penser que cette cause naturelle a pu contribuer à la dégradation du dolmen.

Actuellement, la table est inclinée de l'Est à l'Ouest et ne repose plus que sur deux des cinq supports encore debout.

Dans une fouille superficielle, M. Bidaud a trouvé sous ce dolmen une belle lame de silex de 12 centimètres qu'il reproduit dans un article publié pour les Matériaux (voir Bibliographie).

Aucune légende.

— Village de *La Leu*. Dolmen (Fig. 57) au Nord du village, au-dessus du point de jonction des routes venant de la station du chemin de fer et de La Leu, à main droite en se dirigeant vers La Borderie. Propriété de M. Brillant.

Orientation : Semble avoir été orienté Ouest-Est. Le seul support encore debout l'est dans cette direction.

Nature : En roche granitique à apparence schistoïde.

Nombre des supports : Deux supports existen', dont un seul est encore debout.

Table : Une seule table de recouvrement devait exister, mais actuellement on voit deux dalles, qui ne semblent être que les fragments d'une même pierre ; la cassure de la plus grande offre une sorte de clivage qui autorise à croire à une rupture de la table.

Dimensions : La table dans son entier avait 13 mètres de tour ; le grand fragment mesure encore 4m 19 dans un sens et 3m 50 dans l'autre. Le deuxième fragment, qui s'emboitait dans le grand, mesure 3m 80 sur 1m 78.

Le support debout sur lequel repose un côté de la table a une hauteur de 85 centimètres au-dessus du sol ; il a 1m 15 de largeur et 30 centimètres d'épaisseur.

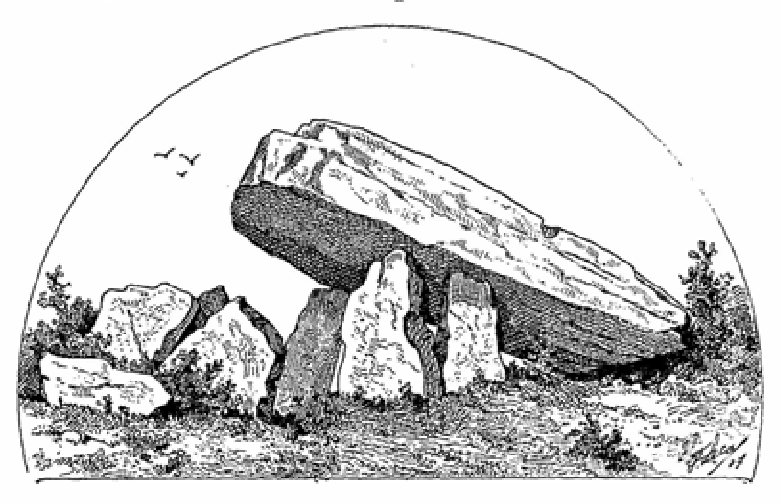
Le deuxième support renversé mesure 1m 34 de longueur.

Pas de légendes connues sur ces deux dolmens de Berneuil, les seuls qui existent sur cette commune.

Bibliographie : Abbé Leclerc, *Monuments druidiques*, p. 5. — *Dictionnaire arch. de la Gaule*, p. 147. — Masfrand, *Le Limousin préhistorique*, p. 88. — Joanne, *Géographie du département de la Haute-Vienne*. — Inventaire de 1880. — Bidaud, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, année 1874, pp. 193 et suiv. (Cet auteur donne une planche des objets trouvés dans les dolmens de La Borderie et des Betoules, dont nous allons parler.)

Beynac. — Cette commune est donnée par l'Inventaire de 1880 comme renfermant un dolmen. Aucune autorité n'est indiquée ; nous ne l'avons trouvé mentionné ni dans l'abbé Leclerc, ni dans aucun autre ouvrage.

Des personnes ayant habité la région n'en ont pas eu connaissance. M. Mathey, membre de la Société archéologique de Rochechouart, entre autres, a déclaré à M. Masfrand que ce dolmen n'existe pas.



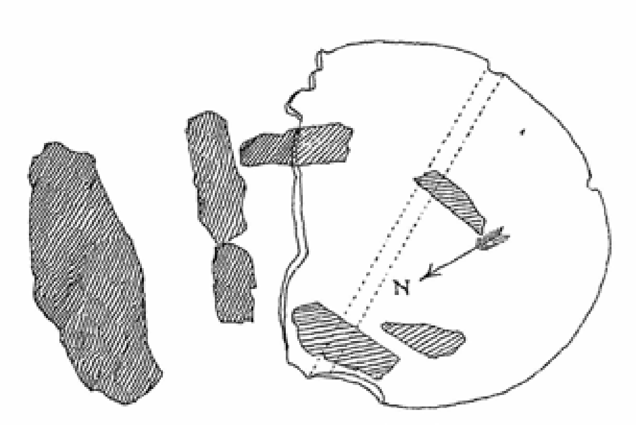


Fig. 58. — Dolmen des Betoules,
à Breuil-au-Fa (Haute-Vienne). Vue et plan.

Breuil-au-Fa. — Dolmen (Fig. 58) lieu-dit : *des Betoules*, à 600 mètres au Nord du village du Got et à une même distance vers l'Est du village de La Lande. Il est situé dans un champ à droite de la route allant du Got à La Borderie,

et visible de la route. Propriété de M. Montvaillier, aux Essarts, ainsi que les deux dolmens suivants :

Orientation : Sud-Ouest, Nord-Est (?)
Nature : En granit.
Nombre des supports : Sept supports, dont un couché.
Table : Une seule table de recouvrement de 80 centimètres d'épaisseur.

Dimensions : La table, de forme irrégulière, approchant du triangle curviligne, mesure 3m 35 dans un sens, et 3m 10 dans l'autre.

Les supports :	1°	hauteur	0 m. 70 ;	largeur	0 m. 55
—	2°	—	1 m. 10 ;	—	1 m. 10
—	3°	—	0 m. 90 ;	—	0 m. 70
—	4°	—	1 m. 15 ;	—	1 m. 25
—	5°	—	1 m. 10 ;	—	1 m.
—	6°	—	0 m. 65 ;	—	0 m. 70

Le 7e support couché a 2m 50 de long sur 1m 10 de largeur et 60 à 80 centimètres d'épaisseur.

On a essayé de couper la table en deux morceaux, car elle porte à sa face supérieure et dans toute sa largeur une profonde entaille de 15 centimètres de largeur.

Cette lourde table de recouvrement a été déplacée ; on est parvenu à la faire basculer et glisser sur un côté du dolmen. Une de ses extrémités porte sur le sol et reste appuyée sur deux supports, étant ainsi inclinée de plus de 30 degrés.

Vers 1870, M. Bidaud, par une fouille superficielle, trouva des silex sous ce dolmen ainsi qu'un fragment de poterie portant des ornements primitifs ; 4 flèches à pédoncule et à ailettes, dont 2 très remarquables ; un petit tranchet dit flèche à tranchant transversal ; 2 lames de silex dites couteaux, et 2 éclats de silex sans signification. Le fragment de poterie présente bien les caractères de la poterie des dolmens.

Dans une fouilles du dolmen de Dampsmesnil (Eure), faite par nous il y a une douzaine d'années, nous avons trouvé 3 flèches à ailettes, un tranchet et des lames qui ont les plus grands rapports avec les objets signalés par M. Bidaud. Voir *L'Homme préhistorique*, n° 1, 1903, et

Inventaire des menhirs et dolmens de France : EURE, par M. L. Coutil, Louviers, 1897, qui reproduit plusieurs des objets trouvés dans notre deuxième fouille du dolmen de Dampsmesnil en 1896 [1].

— Mêmes localités que le précédent, mais à gauche en venant du Got, dans un champ cultivé, est un second dolmen. De la route on ne voit qu'un petit massif de broussailles à 15 ou 20 mètres. Il est à moins d'une centaine de mètres du précédent.

Orientation : La table est orientée Ouest-Est ; elle est à plat sur le sol.

Nature : En roche granitique.

Nombre des supports : Deux visibles, dont un debout à côté de la table ; il mesure 1 mètre au-dessus du sol et a également 1 mètre de largeur.

Le 2e support, de mêmes dimensions, est couché au Nord-Est de la table.

Table : La dalle de couverture, de forme rectangulaire assez régulière, mesure 2 mètres de largeur sur 3 mètres de longueur moyenne ; son épaisseur est de 40 centimètres.

Observations : Un fouillis de ronces, de buissons, de fougères, enveloppe ce qui reste du dolmen, et les cultivateurs y jettent les pierres que rencontre la charrue ; dans ces conditions, il est difficile de se rendre compte si des supports couchés ne se trouvent pas sous la table.

— Mêmes localités, même champ à gauche de la route en allant du village du Got à la Borderie, à 40 mètres de la route, au milieu d'un massif de ronces et de buissons, on peut reconnaître, avec beaucoup de peine, les débris d'un troisième dolmen.

Il ne reste de ce monument que trois supports en partie renversés et disposés comme en triangle. La table n'existe plus. La plus grande des pierres mesure 1m 85 de longueur, les deux autres ont environ 80 centimètres. Il y a peut-être d'autres débris, mais, pour les reconnaître, il faudrait procéder à un véritable défrichement.

1. Nous tenons à signaler ce rapprochement sur le mobilier de deux dolmens appartenant à des types très dissemblables : l'allée couverte de l'Eure et le dolmen à dalle unique de couverture, de la Haute-Vienne. Dans les conclusions de notre inventaire, nous reviendrons sur ce sujet.

— Mêmes localités, vers le Nord-Ouest, dans un périmètre de 50 à 100 mètres des dolmens précédents, existe un 4e dolmen indiqué et décrit par M. Bidaud, que nous n'avons pas visité, M. Masfrand et moi, lors de notre voyage d'étude des dolmens de cette commune, n'ayant pas alors connaissance de cette indication, et l'inventaire de 1880, ainsi que celui de M. l'abbé Leclerc, n'en mentionnant que 3 dans cette localité. Les haies et les broussailles sont cause également de cette omission ; de plus, ce 4e dolmen étant ruiné, les habitants interrogés n'ont pas pensé à l'indiquer.

M. Bidaud donne de ce 4e dolmen les éléments suivants :

« Il est tout à fait à plat sur le sol. Il mesure 2 m 70 de long sur 1 m 13 de largeur moyenne et 62 centimètres dans la plus grande épaisseur. Du côté sud-est de ce bloc granitique, deux de ses supports sont encore debout. »

Bibliographie : *Dictionnaire arch. de la Gaule*, p. 258. — Abbé Leclerc, ouv. cité. — Bidaud, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, année 1874, pp. 193 et suivantes. (L'auteur donne deux vues des dolmens de Berneuil, *La Borderie*, et de Breuil-au-Fa, *Les Betoules*, ainsi qu'une planche des objets trouvés dans les deux dolmens. Il confond les deux communes de Berneuil et de Breuil-au-Fa.)

LES PALAFITTES DU LAC DE BIENNE

Par **Théophile ISCHER**

Dès le milieu du siècle dernier, peu après la première découverte de la palafitte de Meilen dans le lac de Zurich, le colonel Schwab commença ses recherches préhistoriques dans le lac de Bienne [1].

Jusqu'en 1872, cependant, la totalité des palafittes se trouvant à plusieurs pieds au-dessous du niveau des eaux du lac, elles ne pouvaient être explorées qu'à l'aide de la drague à main et d'une façon très superficielle.

L'établissement du canal de Hagnek et de celui de Nidau-Buren amena un abaissement important du niveau du lac, ce qui assécha les parties marécageuses et mit à découvert, sur la rive émergée, la plupart des palafittes. Comme, le plus souvent, la couche archéologique affleure ou n'est recou-

1. Le lac de Bienne, qui a environ 15 kilomètres de longueur sur 4 de largeur, ne possède pas moins de 30 stations. Bon nombre d'entre elles ayant été désignées sous plusieurs noms différents, en langue française ou allemande, nous croyons utile de donner ici les divers synonymes :

1. — *Fenil* (franç.) : *Vinelz* ou *Vinelez* (all.).
2. — *Locras* ou *Locraz* (franç.) : *Lüscherz* (all.).
3. — *Hagnek*, *Hagneck* ou *Hageneck*.
4. — *Täuffelen* ou *Teuffelen*.
5. — *Gérofin* (franç.) : *Gerolfingen* ou *Gerlafingen* (all.).
6. — *Oefeli* : station inférieure de *Gérofin*.
7. — *Moeringen*, *Möringen* ou *Mörigen*.
8. — *Latringen*, *Lattringen*, *Lattrigen* ou *Latterigen*.
9. — *Steinberg* : une des stations de *Nidau*.
10. — *Vigneules* (franç.) : *Vingelz* ou *Vingels* (all.).
11. — *Wingreis*, *Weingreis* ou *Vingreis*.
12. — *Douanne* ou *Douane* (franç.) : *Twann* (all.).
13. — *Gleresse* (franç.) : *Ligerz* ou *Liegerz* (all.).
14. — *Chavannes* (franç.) : *Schaffis* ou *Schafis* (all.).
15. — *Petite-Ile* ou *Ile des Lapins* (franç.) : *Kleine Insel* ou *Kanincheninsel* (all.).
16. — *Ile de Bienne* ou *Ile de Saint-Pierre* (franç.) : *Peterinsel* (all.).

Ces deux îles sont aujourd'hui reliées à la rive méridionale du lac par suite d'un abaissement du niveau des eaux.

verte que d'une très mince couche de sable, les recherches devinrent extrêmement faciles.

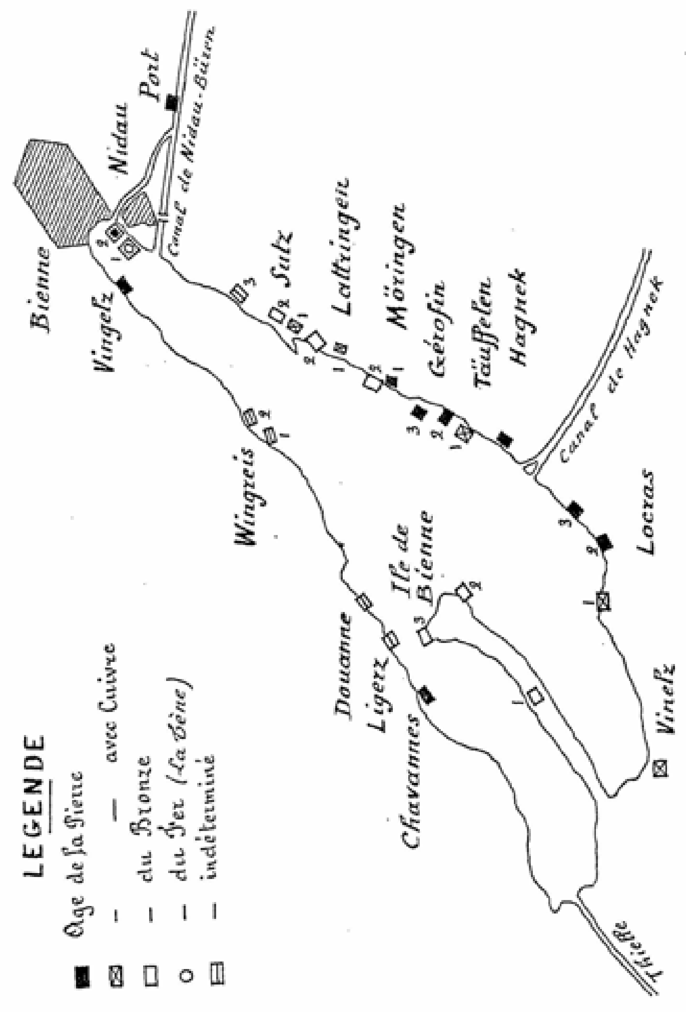


Fig. 59. — Carte des palafittes du lac de Bienne, par T. Ischer.
Vinelz : 1. Locras : 3. Hagnek : 1. Taüffelen et Gérofin : 3. Möringen : 2. Lattringen : 2. Sutz : 3. Port : 1. Nidau : 4. Vingelz : 1. Wingreis : 2. Douanne : 1. Ligerz : 1. Chavannes : 2. Petite-Ile : 1. Ile Saint-Pierre : 2.

Attirés par la valeur des objets qu'on pouvait recueillir sans peine, les habitants des localités voisines se mirent à

les récolter, et ils trouvèrent là un profit inattendu. C'est ainsi que, par exemple, les pêcheurs de Locras apportaient au marché, dans des paniers, avec leur poisson, les pièces qu'ils avaient ramassées. Tout le monde se livra à cette peu pénible et lucrative exploitation.

Ce n'est que plus tard, en 1873, que commencèrent les premières fouilles officielles sous la direction de Jenner et du préhistorien Fellenberg.

A de courts intervalles furent découvertes les stations de la pierre de Locras et de Chavannes et la palafitte du bronze de Möringen. Depuis, le nombre des collectionneurs resta malheureusement limité.

On commit la faute déplorable de n'observer aucune uniformité dans les dénominations des stations. On prit également la facheuse habitude de désigner des groupes entiers de stations sous un même nom, ordinairement celui de la localité voisine de ces stations. Voilà comment il se fait qu'on voit aujourd'hui dans les collections, confondus sous les noms de Gérofin ou de Täuffelen, les objets provenant de trois stations dont le caractère est foncièrement différent. Les trouvailles de Lattringen, de Sutz, et aussi les objets des deux stations de Nidau, le Nidau Steinberg et la grande station de Nidau, n'ont pas non plus été séparés.

On cherche aujourd'hui à remédier à cette confusion, dont souffrent tous les musées, par des indications topographiques exactes et par des dénominations uniformes.

Les stations du lac de Bienne se répartissent, en l'état actuel de nos connaissances, de la manière suivante :

I. — *Stations de la Pierre* : Locras (2), Haguek (1), Gérofin ou Täuffelen (2), Möringen (1), Port (1), Nidau (1), Vingelz (1), Chavannes (1)[1].

II. — *Stations de la Pierre avec Cuivre* : Vinelz (1), Locras (1), Täuffelen (1), Lattringen (1), Sutz (1).

III. — *Stations du Bronze* : Nidau, Sutz, Lattringen, Möringen, stations des Iles (de saint-Pierre et des Lapins).

IV. — *Stations du Fer* (époque de la Tène) : Nidau-Steinberg.

V. — *Stations d'âge inconnu* : Sutz (1), Wingreis (2), Douanne (1), Ligerz (1).

1. Chavannes a deux stations, distinctes comme âge mais non comme localité.

Les stations de la pierre peuvent, suivant leur âge, être divisées en trois périodes. Cependant, à cause du matériel incomplet fourni par plusieurs d'entre elles, il n'est pas encore possible de ranger avec certitude toutes les stations dans ces divisions.

Chavannes est généralement regardée comme la plus ancienne station.

Les deux stations de la pierre de Locras (n°s 2 et 3) appartiendraient à la seconde période.

Enfin, on place dans la troisième période toutes les stations où il y a du cuivre.

La plus intéressante de celles-ci est Vinelz, dont les produits se trouvent au musée de Berne. Une seconde série importante provient de la palafitte avec cuivre de Sutz. Elle fait partie d'une collection particulière. Dans les autres stations avec cuivre, il n'a été rencontré qu'un très petit nombre d'objets en métal.

Parmi les palafittes du bronze, les plus célèbres sont, sans conteste, celles de Möringen et de Nidau. Les objets en provenant se trouvent dans les musées de Berne, de Bienne et principalement au musée national de Zurich, qui possède la remarquable collection du Dr Gross, de Neuveville.

Les autres stations de cette époque, celles de Sutz, Lattringen, etc., n'ont jusqu'à présent livré que fort peu de matériaux.

A proximité de la station de Steinberg (Nidau) existe une petite station de l'époque de La Tène. Les objets qui y ont été recueillis appartiennent pour la plupart à des particuliers.

Quant aux stations indiquées sous le titre : âge inconnu, elles n'ont pu jusqu'à présent être explorées par suite de circonstances difficiles

Il est actuellement question d'entreprendre des fouilles méthodiques et de lever des plans exacts, qui viendront compléter et permettront d'améliorer la carte jointe à cette note.

Le gouvernement du Canton de Berne soutient vigoureusement l'entreprise. On peut donc espérer que, dans un avenir très prochain, l'exploration des stations du lac de Bienne aura fait un grand pas.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Grotte préhistorique au Cap Martin.

Le *Journal de la Corniche*, du 15 juin 1907, publie une note de J. Lefèvre, signalant la découverte d'une grotte dans le massif rocheux qui forme la base du Cap Martin (Alpes-Maritimes).

Cette grotte, qui a pu échapper longtemps aux regards des promeneurs par sa situation élevée au-dessus du sentier du Dragon, a sa voûte en partie effondrée. On y pouvait pénétrer par une ouverture en forme d'entonnoir, assez étroite et surbaissée, sise à environ 2 mètres au-dessus du chemin. Ce passage franchi, il fallait descendre de 1 m 50 environ pour atteindre le sol de la caverne. On se trouvait alors en présence d'un espace libre, large et haut de 4 à 5 mètres sur 6 à 7 de longueur. La moitié à peu près est à ciel ouvert par suite de l'effondrement dont il a été question plus haut. La caverne paraît se prolonger plus loin sous le roc.

L'ouverture ayant été dernièrement agrandie, J. Lefèvre, examinant les terres de la tranchée pratiquée dans ce but, y a trouvé des débris d'os assez nombreux, paraissant tous provenir de ruminants, sauf un qui est celui d'un oiseau d'assez forte taille. La plupart de ces ossements devaient être originairement brisés.

J. Lefèvre pense qu'il y a eu là une station paléolithique, dont l'âge ne saurait être fixé que par des fouilles méthodiques.

Cette grotte est depuis peu enclavée dans une propriété particulière, et il est regrettable qu'elle n'ait pas été comprise dans le nombre de celles que le prince de Monaco a fait explorer sous la savante direction du chanoine de Villeneuve avec tant de succès.

Cachette de haches en bronze.

Un sabotier de Cret, près de Gex (Ain), M. Penet, qui extrayait de la pierre à bâtir non loin de son habitation, a trouvé entre deux bancs de calcaire quatre haches en bronze. Ces haches mesurent 23 centimètres de longueur sur 8 de large au tranchant, et pèsent chacune 640 grammes.

Découvertes à Saint-Maurice (Suisse).

Une note publiée par les journaux nous apprend que Saint-Maurice, dans le canton du Valais, attirait déjà des baigneurs au premier âge du fer.

Des travaux de terrassement qu'on est en train de faire près de la Source ont mis à jour une collection d'objets préhistoriques, notamment des épées du type hallstattien. A côté, il y avait des baignoires très primitives faites de troncs d'arbres creusés, qui indiquent que cette station thermale était alors connue.

Le fait n'est d'ailleurs pas isolé. Des vestiges bien antérieurs à l'époque romaine ont été retrouvés sur l'emplacement de plusieurs de nos sources thermales françaises. On peut citer, entre autres, celles de Bourbon-Lancy, dans le département de Saône-et-Loire.

NOUVELLES

Étude de la Céramique.

M. H. Müller a déposé au secrétariat de l'Assiociation française pour l'avancement des sciences, afin qu'il en saisisse les membres de la section d'anthropologie au Congrès de Reims, un programme d'études pratiques pouvant apporter quelque lumière sur le classement de la céramique depuis les temps néolitiques jusqu'à nos jours.

Nous en donnons ci-dessous la substance :

Plusieurs d'entre nous ont tenté des essais de classement de la céramique néolithique et ont même procédé à quelques expériences de fabrication. Inspiré par ses fouilles personnelles, par l'aspect toujours un peu différent que présente la poterie d'une région à l'autre, chacun de nous a des bases d'appréciation et de comparaison qui peuvent différer.

Si ces chercheurs se communiquaient leurs idées, si les observations de chacun étaient mises en commun, si les fouilleurs du Nord et du Midi apportaient leurs échantillons les plus typiques et se les communiquaient, il est évident que l'horizon de nos connaissances générales en céramique s'élargirait. Sans pouvoir espérer une fixation d'époques et d'évolution industrielle aussi nette que celle que permettent, pour la Crète ancienne, les récentes découvertes, il est certain qu'un grand progrès jaillirait de l'effort commun.

Cela inciterait peut-être certains d'entre nous à publier des monographies sur tel ou tel genre de céramique, à l'instar du travail de M. de Saint-Venant sur les *pégauds* et le monument de M. Déchelette sur les poteries dites sigillées. MM. Vasseur, Fourdrignier et tant d'autres également autorisés feront certainement acte de présence au cours de cette scientifique manifestation.

Voici le texte du programme que je désire soumettre à la 11ᵉ section :

1° Etude des procédés de fabrication aux diverses époques.

2° Fixation approximative, pour les différentes régions, de l'appa-

rition des divers types, pâtes, formes, vernis, lissages, peintures, etc.

3° Analyse des argiles employées et des matériaux dits de dégraissage. Procédés de cuisson.

4° Présentation d'essais céramiques.

L'utilité de cette série d'études n'est pas discutable. Chacun pourra apporter sa contribution à l'œuvre. Plusieurs de nos collègues, MM. Ch. Cotte, le Dr Jullien, U. Dumas, Pagès-Allary, etc., ont déjà réuni des matériaux et commencé des essais.

Les observations de tous pourraient être réunies et publiées en un travail général, dans lequel chacun conserverait toute liberté. Une commission pourrait, s'il y a lieu, être nommée pour rédiger des conclusions.

Grandes haches en pierre américaines.

M. A. Guébhard nous signale la figuration, dans le *Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*, U. S., 2e série, vol. X, p. 23 et p. 458, de haches très longues, et relativement étroites, trouvées par Clarence B. Moore dans des fouilles de *sand-mounds* de St-John's River, en Floride. La plus grande a 13 pouces (0m 325) de longueur. Dans ce même ouvrage, il est rapporté que M. Upham, directeur du Musée national, regarde comme la plus grande de toutes les haches de son musée, un exemplaire de 13 1/2 pouces (0m 337), venant de l'Alabama.

Exploitation de la Tourbe.

La *Revue scientifique* du 7 janvier 1905 a fait mention d'essais de transformation de la tourbe en charbon au moyen de l'électricité, faits aux usines Johnson et Phillips, à Charlton.

Une installation va s'ouvrir ou est déjà ouverte en Irlande.

Il est facile de prévoir que, si cette industrie prend de l'importance, beaucoup de tourbières seront activement exploitées. Il faut aussi prévoir le danger que ces exploitations feront courir aux objets préhistoriques que l'on rencontre si fréquemment dans les tourbières, notamment aux objets en bois souvent si bien conservés dans ces milieux et jusqu'à présent si mal étudiés.

Il est donc nécessaire que les fouilleurs et les archéologues prennent à temps les précautions nécessaires pour éviter des pertes irréparables. Nous souhaitons que cet appel soit entendu et que l'exploitation industrielle de la tourbe puisse servir aussi la préhistoire.

H. M.

LIVRES ET REVUES

G. Courty. — **Principes de Géologie stratigraphique, avec développement sur le Tertiaire parisien.** Paris, A. Hermann, 1907.

Nous tenons à signaler ce traité de géologie, d'abord parce que cette science intéresse tous les palethnologues et aussi parce que ce livre a la grande qualité d'être essentiellement pratique.

Le joli volume de M. George Courty, d'un bon format de poche, écrit dans un style clair, précis et agréable, met facilement le lecteur au courant de la géologie générale et plus spécialement du tertiaire parisien. De plus, son excellente division le rend très commode à consulter.

Après une intéressante préface de M. Stanislas Meunier, l'ouvrage débute par la définition de la géologie stratigraphique, puis par un tableau donnant la nomenclature des terrains sédimentaires.

Chaque étage est ensuite décrit, avec ses roches, leur mode de formation et les principaux fossiles qu'on y rencontre. Enfin vient l'indication de l'aire géographique de chaque système.

Un chapitre donne les caractères généraux des grandes périodes géologiques : Les temps primaires qui se distinguent par l'uniformité des faunes et des flores et le développement des *invertébrés*, puis des *poissons* et de quelques *vertébrés* à *respiration aérienne*. Le climat était alors très chaud et très humide. — Les temps secondaires, avec climat chaud mais moins uniforme, sont remarquables par le développement des *reptiles*. — Les temps tertiaires pendant lesquels apparaissent et se développent les *mammifères*. Parmi eux il importe de comprendre les précurseurs du genre *homo*. La température s'est progressivement refroidie, elle reste cependant chaude, avec des périodes de pluies. — La faune des temps quaternaires renferme surtout des *mammifères* et des *oiseaux*, et enfin l'*homme*. Le climat a continué à se refroidir, il est devenu très humide. Le quaternaire semble caractérisé par une grande extension glaciaire bien constatée.

Cet intéressant ouvrage se termine par une table alphabétique très complète des localités fossilifères des environs de Paris, table qui à elle seule est appelée à rendre les plus grands services aux amateurs de géologie et de palethnologie.

Nous souhaitons donc à l'excellent travail de M. George Courty tout le succès qu'il mérite.

P. de Mortillet.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

BASSES-PYRÉNÉES

Pau. — Musée de la ville, dépendance de l'ancien asile, fondé en 1864 (Cons. : Paul Lafond). Histoire naturelle de la région, comprenant la collection Schlumberger (entomologie) et les herbiers pyrénéens du Dr Bergeret et de Forestier. Ethnographie locale et coloniale. Préhistorique, Gallo-romain et mérovingien de la région. Numismatique.

Bayonne. — Musée d'histoire naturelle, à la bibliothèque, fondé en 1862-1869 (Cons. : L. Hiriart). Ce musée, un des plus intéressant de nos départements, fut complètement détruit en 1889 par un incendie. Depuis on l'a reconstitué peu à peu. Ses collections, très importantes, sont avant tout régionales. La série la plus riche est celle de l'ornithologie pyrénéenne. Il a incorporé les collections Brard (minéralogie), Gorceix (nummulites) et Bérillon (conchyliologie).

— Musée Bonnat. A ce musée, avant tout artistique, offert à la ville avec ses propres collections par l'éminent peintre, se trouvent rattachées des collections archéologiques, surtout régionales, appartenant à la ville.

Morlaas. — Musée cantonal, fondé en 1884.

HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes. — Musée, au jardin Massey, fondé en 1853 (Cons. : Lataste). Ce musée est installé dans un vaste immeuble légué à la ville avec le jardin environnant par M. Massey en 1853. Séries d'histoire naturelle dont la plus intéressante est une collection d'oiseaux et d'œufs, renfermant la majeure partie des espèces de la région. Ethnographie : Chine, Japon, Cochinchine, Amérique du Sud, Afrique. Poteries étrusques du Musée Campana. Gallo-romain et mérovingien de la région. Numismatique.

— Collections de l'Ecole d'artillerie.

Bagnères-de-Bigorre. — Musée, à l'établissement thermal, fondé par la Société Ramond, qui n'a jamais cessé de s'en occuper et de l'enrichir. Bonnes collections d'histoire naturelle, locales, renfermant la collection Davezac (Géologie). Spécimens des mammifères quaternaires des grottes de Malarnaud et de Lourdes. Préhistorique : objets, de l'époque magdalénienne, trouvés dans la grotte d'Aurensan. Archéologie régionale. Numismatique.

— Musée Frossard. Histoire naturelle, préhistorique et ethnographie des Pyrénées.

Luz. — Musée pyrénéen, dans une tour de l'église. Ethnographie et archéologie.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan. — Musée, à l'ancienne université, rue de l'Université; fondé en 1820 (Cons. : Blanquier et Cronchaudeu). Bonnes collections d'histoire naturelle régionale, commencées par le Dr Companyo et très enrichies par le Dr Donnezan. La partie la plus remarquable est la série des vertébrés fossiles, Mammifères et Reptiles, des terrains tertiaires du Roussillon. Collections générales de mollusques et de lépidoptères. Ethnologie : crânes trouvés au Vieux-Saint-Jean; crâne préhistorique dit de Saint-Paul. Ethnographie : Algérie, Chine, Japon, Nouvelle-Calédonie. Palethnologie : Néolithique local; hache en chloromélanite des Escaldes, longue de 25 centimètres. Antiquités d'Italie, de Sardaigne et d'Égypte. Objets gallo-romains, trouvés à Roscino. Mérovingien de la région.

— Bibliothèque de la ville. Numismatique.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

5e Année. N° 9 Septembre 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PROGRAMME GÉNÉRAL D'UN COURS D'ETHNOLOGIE[1]

Par **A. de MORTILLET**.

La chaire que j'occupe depuis sa création, en 1889, à l'Ecole d'Anthropologie, a d'abord porté le titre de : *Ethnographie comparée*, qu'elle a conservé jusqu'en 1898. En 1899, il fut, sans mon acquiescement, changé en celui de *Technologie ethnographique*.

Le mot « technologie » a une signification très spéciale, qui ne répond pas entièrement à l'ensemble de l'enseignement professé. Malgré son incontestable importance, la technologie ne forme qu'une partie assez restreinte de l'ethnographie. Elle se borne à l'examen des procédés employés dans les arts et les métiers.

Quant au mot « ethnographie », ce n'est pas non plus le terme qui convient ; c'est bien à tort qu'on l'applique chez nous à la branche de l'anthropologie dont il est traité dans ce cours. Le mot « ethnologie » serait incontestablement préférable.

En effet, l'ethnographie, comme on la conçoit aujourd'hui, n'est pas purement descriptive. Elle ne constitue même véritablement une science que grâce au caractère largement comparatif qu'elle a pris. On n'a d'ailleurs pas tardé à le comprendre, et l'on a alors senti la nécessité d'ajouter au nom « ethnographie » l'adjectif « comparée », sans songer à l'évidente opposition qui existe entre les deux mots.

1. Cette courte notice a été rédigée pour un volume que l'École d'Anthropologie de Paris devait publier à la fin de l'année dernière, à l'occasion du trentenaire de sa fondation.

Les anthropologues de l'Amérique du Nord ont assurément été mieux inspirés en remplaçant tout simplement « ethnographie » par « ethnologie ». Ce dernier terme, plus pratique et plus conforme au sens exact des mots, a également été adopté en Italie, et il s'imposera certainement en France avant qu'il soit longtemps. Je ne vois, pour ma part, que des avantages à l'employer dès à présent dans cette acception.

L'ethnographie comparée, ou mieux l'ethnologie, embrasse l'étude de toutes les manifestations de la vie matérielle et intellectuelle de l'homme à ses différents degrés de civilisation. Parmi les sujets, aussi nombreux que variés, qui rentrent dans son domaine, les principaux peuvent être groupés de la manière suivante :

I. — VIE MATÉRIELLE

1. *Feu.* — L'art de le produire et ses usages.
2. *Outils.* — Leurs diverses destinations. Leur évolution.
3. *Exploitation et travail des matières premières.* — Pierre, bois, os, métaux, etc.
4. *Armes.* — Armes offensives et défensives : classement et évolution.
5. *Parure.* — Peinture corporelle. Déformations artificielles. Mutilations ethniques. Bijoux. Ornements divers.
6. *Vêtement et coiffure.* — Nudité. Enduits. Origine des diverses parties de l'habillement. Deux types principaux : un méridional, ample et flottant ; l'autre septentrional, ajusté et fermé.
7. *Habitation et mobilier.* — Abri temporaire ; demeure durable, mobile ou fixe. Habitations terrestres, souterraines, aquatiques et aériennes.
8. *Sépulture.* — Abandon, destruction, inhumation, incinération et conservation des cadavres.
9. *Alimentation.* — Nourriture. Boissons. Stimulants, excitants et narcotiques.
10. *Chasse et pêche.* — Engins et procédés divers.
11. *Domestication et élevage des animaux.* — Origine et dispersion des différents animaux domestiques. Services qu'ils rendent.
12. *Agriculture.* — Plantes cultivées : origine et emploi. Instruments agricoles.
13. *Céramique.* — Poteries et récipients de toute nature (pierre, bois, écorce, peau, corne, métal, verre, etc.).

II. — VIE PSYCHIQUE

1. *Arts.* — Sculpture. Peinture. Danse. Chant. Musique.

2. *Jeux et fêtes.* — Les sports, les spectacles, etc.

3. *Folk-lore.* — Littérature populaire orale et écrite. Superstitions. Coutumes. Traditions.

4. *Religion.* — Animisme, fétichisme, polythéisme, monothéisme, athéisme. Amulettes, fétiches, idoles. Vœux. Sacrifices. Mythes et symboles.

5. *Sciences.* — Manières de compter. Division et mesures du temps (calendriers, horloges). Premiers instruments de précision. Appareils mécaniques primitifs. Plans et cartes géographiques. Médecine et pharmacie (sorciers, féticheurs, etc.).

III. — VIE COLLECTIVE

1. *Famille.* — Naissance. Éducation. Initiation. Mariage. Droits et devoirs. Occupations de l'homme et de la femme. Mort.

2. *Organisation sociale.* — La gens, le clan, la tribu et autres groupements primitifs. Régime féodal, théocratique, monarchique, démocratique, fédéral, communiste, etc. Propriété, individuelle ou collective. Lois : leur origine. Privilèges. Castes. Esclaves.

3. *Procédés de transmission des idées.* — Gestes. Signaux. Langage sifflé. Langues parlées. Objets et marques mnémotechniques (message-sticks, wampums, quipos, etc.). Pictographie. Écritures.

4. *Industrie et commerce.* — Division du travail. Échanges. Marchés. Relations commerciales. Monnaies. Poids et mesures.

5. *Moyens de transport.* — Par terre, par eau et par air.

6. *Guerre.* — Lutte pour l'existence. Razzias. Invasions. Systèmes d'attaque et de défense. Camps, souterrains-refuges, etc.

Cette liste donne, en somme, le programme assez complet d'un cours d'ethnologie. Une grande partie des matières qu'elle comprend a déjà fait l'objet de leçons professées à l'Ecole d'Anthropologie.

Je me suis toujours attaché à suivre, pour chacun des sujets dont j'ai eu à m'occuper, un ordre aussi méthodique, aussi rigoureux que possible. Lorsqu'il s'est agi, par exemple, des outils et des armes, j'ai dû, avant d'aborder leur étude, établir un classement reposant sur des données scientifiques, car il n'en existait aucun. J'ai ainsi été amené à dresser les deux tableaux reproduits ci-dessous, dans lesquels sont rationnellement disposés les types primordiaux, qui, en se modifiant, en se perfectionnant, en se dédoublant et en se combinant, ont donné naissance à tous les modèles existants d'outils et d'armes.

1° CLASSIFICATION DES OUTILS

I. — OUTILS SERVANT A COUPER

Agissant par :

1. Pression. — Couteau. Plane. Cisailles.
2. Choc. — Hache. Herminette. Ciseau. Gouge.
3. Frottement. — Scie.

II. — OUTILS SERVANT A RACLER OU RAPER

1. Pression. — Racloir. Grattoir.
2. Choc. — Bush-hammer.
3. Frottement. — Râpe. Lime.

III. — OUTILS SERVANT A CASSER OU A ÉCRASER

1. Pression. — Retouchoir.
2. Choc. — Marteau. Pilon.
3. Frottement. — Broyeur. Molette.

IV. — OUTILS SERVANT A PERCER

1. Pression. — Poinçon. Perçoir.
2. Choc. — Pic.
3. Frottement. — Vrille. Vilebrequin. Foret.

2° CLASSIFICATION DES ARMES

I. — ARMES CONTONDANTES

1. De Main. — Coup-de-poing.
2. D'Hast. — Massue. Fléau d'armes.
3. De Jet. — Balle lancée directement à la main ou à l'aide de la fronde, de l'arc, de la sarbacane. Bolas. Flèche à sommet contondant.

II. — ARMES PERÇANTES.

1. De Main. — Broche. Poignard. Épée.
2. D'Hast. — Lance. Pic d'armes.
3. De Jet. — Sagaie et harpon lancés directement à la main ou au moyen d'un appareil : amentum (fixe ou mobile), propulseur (à poche ou à crochet). Flèche lancée à l'aide de la fronde, de la sarbacane, de l'arc, de l'arbalète.

III. — ARMES COUPANTES

1. De Main. — Sabre.
2. D'Hast. — Fauchard. Hache d'armes.
3. De Jet. — Boumerang. Trombash. Tchakaram. Flèche à tranchant transversal.

Mais, pour être fructueuses, les comparaisons auxquelles se livre l'ethnologue ne doivent pas être limitées aux peuples incultes et demi-civilisés modernes.

Bien que nous retrouvions chez ces populations des états de civilisation plus ou moins arriérés, ces civilisations ne présentent, la plupart du temps, pas grand lien entre elles, et elles ont trop fréquemment subi l'influence de contacts avec des civilisations plus avancées. Il serait difficile de reconstituer, avec elles seules, la chaîne ininterrompue des progrès humains.

L'étude des populations anciennes offre, au point de vue industriel surtout, une source bien autrement riche d'information, que l'ethnologue ne saurait négliger. Elle nous permet parfois de suivre pas à pas et sans interruption les civilisations qui se sont succédé dans une région donnée durant un fort long espace de temps.

Les constatations faites dans le passé et celles faites dans le présent s'associent et se complètent, du reste, souvent de la façon la plus utile, la plus heureuse.

On sait quels services mutuels se rendent journellement l'ethnologie et la palethnologie. Cette dernière science, avec l'abondance des matériaux qu'elle a livrés, l'importance des données qu'elle a fournies, est toujours pour l'ethnologue une base sûre, à laquelle il est constamment obligé de revenir.

En ce qui concerne particulièrement l'Europe, nous avons déjà, pour les temps préhistoriques et protohistoriques, une succession d'industries parfaitement établie, que l'on a pu diviser en un certain nombre d'époques nettement caractérisées. Le tableau de la classification de G. de Mortillet, que nous reproduisons ci-dessous, en donne l'énumération.

CLASSIFICATION PALETHNOLOGIQUE

TEMPS	AGES	PÉRIODES	ÉPOQUES
ACTUEL	FER	Mérovingien.	*Wabénien.*
		Romain.	*Champdolien.*
			Lugdunien.
		Galatien.	*Beuvraysien.*
			Marnien.
			Hallstattien.
	BRONZE	Tsiganien.	*Larnaudien.*
			Morgien.
	PIERRE	Néolithique.	*Robenhausien.*
			Tardenoisien.
QUATERNAIRE		Paléolithique.	*Tourassien.*
			Magdalénien.
			Solutréen.
			Moustérien.
			Acheuléen.
			Chelléen.
TERTIAIRE		Éolithique.	*Puycournien.*
			Thenaysien.

Certaines de ces divisions pourront sans doute être un jour subdivisées, d'autres pourront être ajoutées, principalement dans le tertiaire, lorsque des découvertes positives viendront relier le Thenaysien au Puycournien et ce dernier au Chelléen ; mais, en l'état actuel de nos connaissances, nous manquons d'éléments suffisamment précis pour permettre d'introduire de nouvelles coupures. Multiplier les divisions d'une classification générale de la palethnologie de l'Europe occidentale ne pourrait avoir, présentement, d'autre résultat que de nuire à sa clarté, sans profit aucun pour la science.

INSTRUMENTS EN PIERRE DU FAYOUM

Par **H. W. SETON-KARR**

Des instruments en silex ont été trouvés en Égypte, au sud du Caire, par moi-même, lorsqu'il n'y a pas d'autre indication, aux endroits qui suivent :

Le Caire (Mokattam), par Haynes, en 1878, et Stopes (*coups de poing*). — Helouan (*lames*). — Dachour (J. de Morgan). — Fayoum (*instruments spéciaux à la région*). — Wadi-esh-Sheikh, vis-à-vis Maghâgha, de 10 à 15 milles du Nil (*Mines de silex exploitées à différentes époques*, découvertes par Johnson Pacha et explorées par moi). — Gebel-Toukh (J. de Morgan), quelques lames au Musée de Saint-Germain. — Abydos (Petrie, etc.). — Farshoot (j'ai fait à 10 milles dans le désert une expédition qui ne m'a pas donné de grands résultats). — Dendera (Petrie). — Keneh (sur les deux rives). — Nagada. — Thèbes. — Luxor (désert, 10 milles à l'Est). — Qibah (vis-à-vis Gebelên). — Esna (sur les deux rives). Ici le silex disparaît. — El Kab. — Darawi (désert, 15 milles à l'Est, *instruments non en silex*, actuellement dans la collection du professeur Sayce) [1].

Chaque localité peut être subdivisée en plusieurs, si l'on entre dans les détails ; à Thèbes, Esna, Maghâgha et dans le Fayoum, par exemple, les endroits contenant des instruments en pierre occupent une étendue de plusieurs milles.

Plus de cent musées possèdent des instruments recueillis à la surface du désert égyptien dans les localités ci-dessus mentionnées. J'ai aussi exploré, mais sans résultat, nombre

1. Cet article ayant été écrit pendant un voyage dans l'Inde, l'auteur n'a pu comparer ses notes avec les publications de J. de Morgan. Voir la liste des localités préhistoriques de l'Égypte donnée par ce dernier dans : *Recherches sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique*, 1897, p. 25.

d'autres localités, parmi lesquelles Feshn, Monfalut, Asyout et Girga.

Mon expédition au Fayoum a eu lieu en octobre 1903, à la suite d'indications qui m'avaient été fournies par M. Beadnell, du service géologique.

Au Fayoum, les instruments en silex se rencontrent non seulement sur le bord de l'ancien lac, mais aussi sur tous les points voisins répondant aux conditions suivantes : là

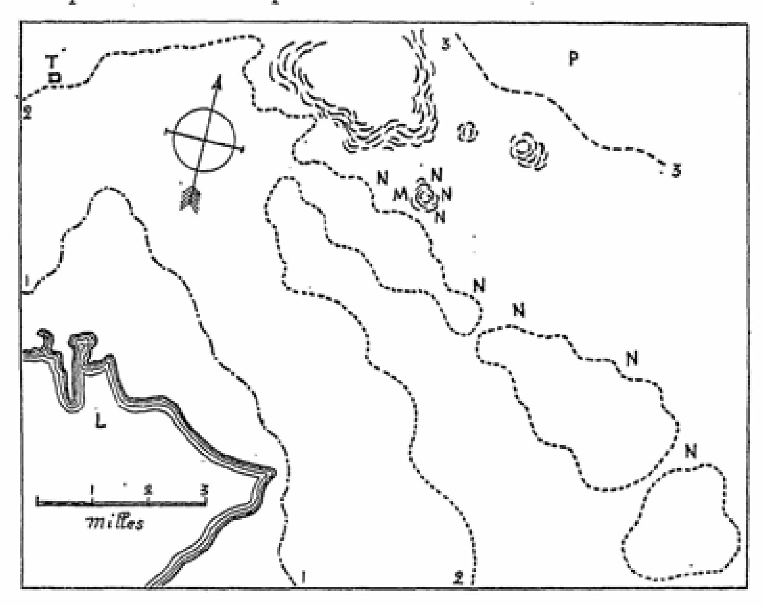


Fig. 60. — Croquis d'une partie du désert du Fayoum, par H. W. Seton-Karr, 1905.

Légende : L. Lac Kuran actuel (*Birket-el-Karoun*). — 1. Limites récentes du lac. — 2. Une des anciennes limites du lac. — 3. Limites du bas plateau. — N. Emplacements d'établissements néolithiques sur l'ancien bord du lac. — M. Petite colline sur laquelle étaient dix meules et des molettes, actuellement au Musée du Caire, ainsi que des traces évidentes d'une longue occupation. — P. Bas plateau. — T. Temple en ruine (*Kasr-es-Sagha*).

où il n'y a pas de dépôts sédimentaires, ni de matériaux superposés provenant de l'effritement des roches ou de l'amoncellement des sables. De telles places se trouvent sur les *sommets des ondulations de terrain* où le vent dominant du Nord préserve les stations du sable, spécialement

sur les pentes regardant le Nord. On doit également trouver là la matière première sous forme de cailloux de silex et d'agate. C'est sur ou près de ces points que l'homme préhistorique semble avoir vécu.

Je crois que des instruments de plusieurs époques différentes ont été mêlés à la surface du désert du Fayoum. Quelques-uns d'entre eux sont comparables à des pièces figurées par M. de Mortillet, dans son ouvrage classique : *Le Préhistorique*. Je ne prétends pas qu'aucun de ces instruments spéciaux remonte à l'âge paléolithique, mais je rappellerai à cette occasion que j'ai recueilli, sur d'autres points de l'Égypte, beaucoup de pièces de cet âge, et que cette contrée devait très probablement être, durant les époques glaciaires, une résidence plus enviable que l'Europe septentrionale. J'estime donc qu'on peut admettre comme certain que l'Egypte a dû être habitée d'aussi bonne heure que les autres pays. Il a été montré par Lord Kelvin, dans une lecture intitulée : *L'âge de la terre*, que la vie organique a fait son apparition sur notre planète il y a environ 20 ou 30 millions d'années, et il est attesté par l'association d'œuvres de l'homme avec des ossements d'animaux éteints, à travers une période durant laquelle trois espèces d'éléphants sont apparues et se sont éteintes, ainsi que par d'autres preuves sur lesquelles je ne puis m'étendre ici, que l'homme existe au moins depuis 400.000 ans. On sait que le professeur Schweinfurth et le professeur Blankenhorn se sont occupés de cette question au sujet de Thèbes. De son côté, Darvin a dit pourquoi il est probable que l'Afrique a été le berceau de la race humaine.

Dans mon expédition au Fayoum, j'ai dû emporter de l'eau et du fourrage à environ 50 milles de toute culture, aux points les plus éloignés, et j'ai eu l'occasion de constater que les Arabes étaient très experts dans la récolte des petits objets à la surface du sol.

Les pièces que j'ai recueillies ne sont pas toutes au Musée du Caire. Avant de les distribuer à diverses collections publiques des quatre parties du monde, j'ai eu soin de faire reproduire par le dessin et la photographie un choix de quelques-uns des types des instruments découverts. C'est d'après ces dessins qu'ont été faites les figures ci-jointes.

Parmi les objets récoltés, il y en a qui étaient si voisins

que cela paraît indiquer qu'il existe entre eux quelque connexion. On peut citer notamment plusieurs pierres à moudre ou broyer le grain, qui indiquent évidemment l'emplacement d'anciennes stations.

Une série importante, qui est tout entière au Musée du Caire, représente un type particulier au Fayoum. C'est ce que j'appellerai pour l'instant le *couteau du Fayoum à écailler le poisson*. Cet instrument consiste en un couteau à double pointe avec encoche pratiquée, dans ce but, sur son contour.

L'ancien lac, à l'eau vive et pure, était des centaines de fois plus considérable en volume que le lac actuel, et, suivant Beadnell, il fourmillait en poissons. Le niveau de ce lac doit avoir grandement varié, par suite de l'évaporation plus ou moins considérable de ses eaux et de l'affluence irrégulière des eaux du haut Nil. Ses bords, également très variables, sont, dans certaines parties du Nord-Ouest, difficiles à tracer.

Description des instruments du Fayoum.

Ne pouvant reproduire ici des figures de tous les types d'instruments recueillis au Fayoum par M. Seton-Karr, nous nous bornerons à en donner une courte description. Nous ferons cependant une exception pour les pointes de flèches, si nombreuses et si variées, dont on trouvera la plupart des formes dans les croquis qui accompagnent cette notice.

Scies. — Les scies sont fort abondantes. Les plus caractérisées consistent en éclats retaillés soit sur une seule face, soit sur les deux, à bouts équarris ou pointus, avec une série de dents bien marquées d'un seul côté. D'autres, privées de dents, ont simplement leur coupant rendu rugueux par des retouches enlevées alternativement sur chacune des deux faces. Les scies à double coupant, avec ou sans dents, sont plus rares. Il en est qui sont faites dans des plaquettes soigneusement taillées au tranchant seulement.

Des instruments très spéciaux, en forme de croissant, suffisamment nombreux pour constituer une catégorie à part, semblent devoir être regardés, malgré leur épaisseur, comme des scies à coupant concave.

Grattoirs. — Les grattoirs simples sont fort rares. Il existe quelques grattoirs doubles, ayant une grande ressemblance avec ceux des stations françaises de la fin du paléolithique, et quelques pièces avec coches, probablement utilisées comme grattoirs concaves.

Perçoirs. — Quelques perçoirs sont simples. Des doubles perçoirs

épais, à deux faces bombées, ont pu servir à armer des javelines, de même que les deux extrémités pointues de certaines pointes de javelots à 3 faces, dont il sera question plus loin, ont très bien pu être utilisées comme perçoirs.

Les perçoirs ordinaires sont retouchés tantôt d'un seul côté, tantôt des deux, tantôt sur une seule face, tantôt sur les deux faces.

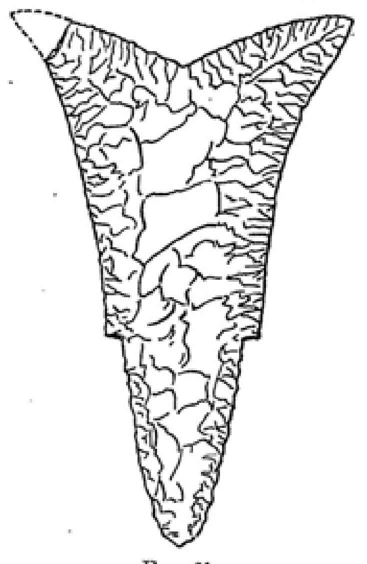


Fig. 61.
Couteau en silex du Fayoum.
Musée de Naples. 1/3 gr. nat.

Tranchets. — On rencontre au Fayoum des tranchets, mais ils appartiennent à un type qui se distingue facilement de ceux de l'Europe occidentale. Ils sont simplement taillés ; quelques-uns portent cependant des traces de polissage.

Haches. — Il y a également des haches en pierre polie, qui ne sont néanmoins pas très communes. M. Seton-Karr en a récolté quelques exemplaires à côté des pierres à moudre dont il a été parlé plus haut. Elles sont généralement cassées ou ébréchées.

En fait de haches, on rencontre surtout des ébauches non encore polies, dont la longueur ne dépasse guère 10 centimètres.

Couteaux. — M. Seton-Karr donne ce nom à de nombreux instruments de types divers, taillés dans des lames, des éclats ou des plaquettes de silex, tantôt sur une seule face, tantôt sur les deux faces. Ils ne présentent le plus souvent qu'un seul tranchant, mais ils en ont aussi parfois deux. Le bout est soit pointu, soit carré ; il prend aussi dans certains spécimens la forme d'un grattoir.

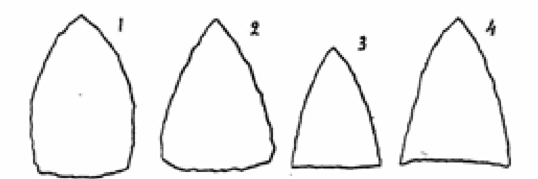


Fig. 62. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Pointes de dimensions moyennes. Les numéros 1 et 2 trouvés ensemble sur un tertre en partie couvert de sable, emplacement d'une station.

Les couteaux réguliers et terminés en pointe rappellent assez les

armatures de lance en feuille de laurier ou en triangle à base étroite.

Les pièces asymétriques sont très nombreuses. Elles conservent quelquefois un peu de croûte à la base, afin sans doute de rendre plus

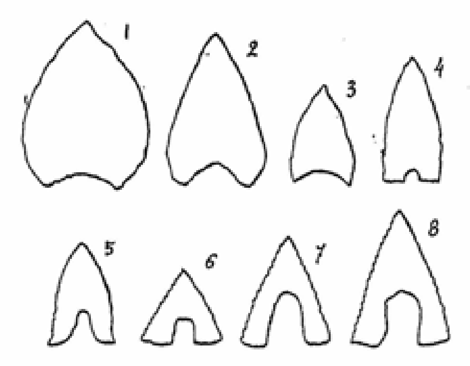


Fig. 63. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Les pièces des types numéros 1 à 4 ont ordinairement 5mm d'épaisseur.

commode la préhension. Les unes sont légèrement courbées, d'autres ont une courbure très accentuée et se terminent en bec aigu. C'est ce que M. Seton-Karr nomme « pointes à mains courbes ». Leurs bords sont très finement retaillés par compression, principalement au tranchant concave.

Des couteaux avec coupant convexe, particuliers à la contrée, sont taillés dans des éclats ou des plaquettes tordus. Par suite de cette

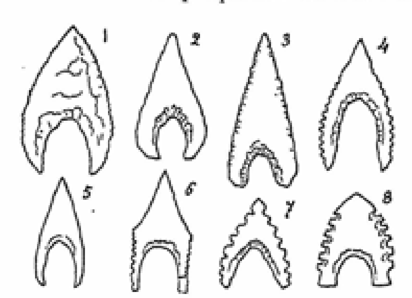


Fig. 64. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Grandeurs moyennes. Bords parfois dentelés ou crénelés.

torsion, évidemment cherchée, le plan de la lame forme un angle assez marqué, ce qui peut faciliter leur emploi comme racloirs ou comme scies.

Un type tout à fait spécial est le « couteau à poisson du Fayoum ». Il présente plusieurs variétés. La plus caractérisée consiste en un éclat taillé sur les deux faces avec fin tranchant tout autour, dont la

base porte sur un de ses côtés une entaille qui simule une petite poignée. Cette partie rentrante est celle qui est retaillée avec le plus de soin. M. Seton-Karr pense qu'elle a dû servir à racler les écailles du poisson. Dans d'autres échantillons, la retaille concave de la base, moins prononcée, dessine tout simplement une sorte de pédoncule. Ces couteaux mesurent de 6 à 25 centimètres de longueur.

Enfin, signalons encore des pièces tout à fait remarquables, d'une forme rare (Fig. 61). Un jeune Berbère qu'employait M. Seton-Karr en a recueilli une près de l'emplacement d'une ancienne station, sous un gros rocher, à proximité de quelques pierres à moudre. Elles affectent une belle forme s'élargissant au sommet, qui se termine par un angle

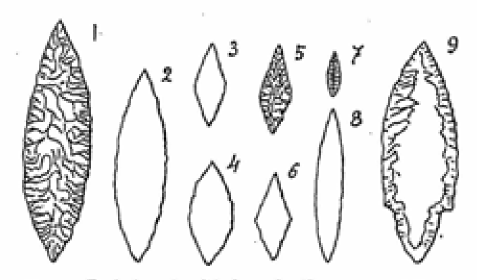


Fig. 65. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Très finement taillées. Le numéro 9, en agate rouge transparente, avec pédoncule.

rentrant très finement dentelé. Les lames en question, minces et régulières, ont deux tranchants latéraux. A leur partie inférieure est une sorte de soie rugueuse qui devait être fixée dans un manche. Ces beaux couteaux auraient été, d'après M. Maspero, employés pour les sacrifices.

Bon nombre des instruments que nous venons d'examiner paraissent avoir été plus propres à scier qu'à couper.

Poignards. — Certains couteaux symétriques, avec poignée nettement indiquée, ont quelque analogie avec les superbes poignards en silex du Danemark, mais leurs dimensions sont beaucoup plus faibles.

Flèches. — Les pointes de flèches, très abondantes, offrent une extrême variété, tant comme forme que comme dimensions. Quelques-unes d'entre elles ressemblent à celles qu'on trouve en Europe, plus particulièrement à celles récoltées dans la Péninsule Hispanique et en Irlande, mais elles sont cependant, pour la plupart, de modèles nouveaux, dont quelques-uns paraissent spéciaux au Fayoum. On aura une idée des principaux types et des différences de grandeur qu'elles présentent, en examinant les croquis que nous reproduisons, tous réduits à une échelle uniforme (Fig. 62 à 69).

Parmi les formes les plus simples, signalons celles en triangle, avec les côtés presque toujours plus ou moins arqués (Fig. 62).

Les pointes à base concave sont fort nombreuses. Elles sont plus ou moins profondément échancrées et leur contour est très varié

(Fig. 63 et 64). Dans nombre d'exemplaires, la coche basilaire est si accentuée que ses deux côtés deviennent de longues barbelures, tantôt équarries, tantôt aiguës.

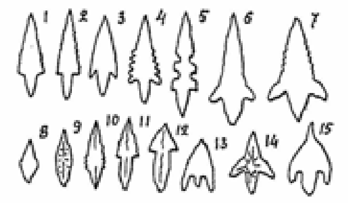


Fig. 66. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Pièces de petites dimensions. Les numéros 9 à 12 en agate translucide, le numéro 6 en agate mousseuse, les autres en silex de diverses couleurs.

Les pointes en forme de feuilles de saule ou de laurier sont également communes (Fig. 65). Généralement taillées sur les deux faces et délicatement retouchées, elles affectent parfois une forme losan-

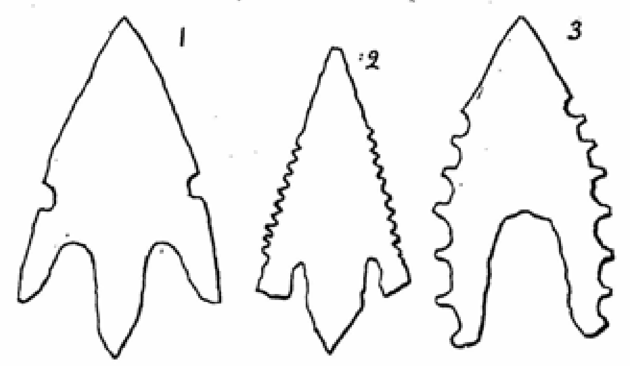


Fig. 67. — Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Très grandes dimensions. Récoltées par M. Lacau.

gique. Bien qu'elles semblent devoir être en majeure partie franchement attribuées au néolithique, quelques-unes ressemblent singulièrement aux types paléolithiques de l'époque solutréenne.

On rencontre aussi en quantité des pointes à pédoncule et à barbelures, mais elles sont d'ordinaire petites et délicates (Fig. 66). Il en est pourtant qui atteignent exceptionnellement de très grandes dimensions (Fig. 67).

Dans presque tous les types se voient des échantillons ayant les bords finement dentelés, souvent même fortement crénelés. Ces dentelures ont peut-être été pratiquées afin de permettre de les fixer plus solidement aux hampes à l'aide de ligatures de tendons, ou pour les rendre plus meurtrières.

La première de ces hypothèses est surtout applicable aux exemplaires munis de deux coches opposées (Fig. 68).

A part quelques formes tout à fait exceptionnelles (Fig. 69), il reste encore à citer un type très fréquent et fort curieux : ce sont des pièces étroites, épaisses et solides, appointies aux deux bouts. Elles ont sur toute leur longueur tantôt deux arêtes, tantôt trois. Leur forme est dans ce dernier cas à peu près prismatique. Elles mesurent en moyenne de 4 à 6 centimètres de long, sur environ 1 d'épaisseur. On peut y voir soit de robustes et lourdes pointes de flèches, soit des pointes de javelots, et même, à la rigueur, des doubles perçoirs.

Javelots et lances. — Une partie des pointes des divers modèles ci-dessus mentionnés sont si fortes qu'il n'est guère possible de les regarder comme ayant servi à armer de simples flèches. On peut

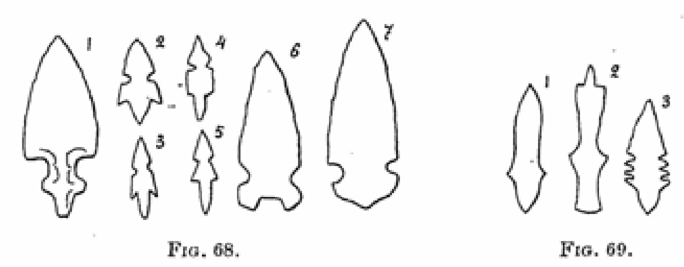


Fig. 68. Fig. 69.

Pointes de flèches du Fayoum. 1/3 gr. nat.
Pièces avec coches latérales et de formes rares.
Le numéro 1 de la figure 69 est en cristal transparent.

sans crainte les ranger dans la catégorie des pointes de javelots et parfois même dans celle des pointes de lances. Quelques-unes de ces dernières, atteignant jusqu'à près de 18 centimètres de longueur, ne laissent aucun doute.

Percuteurs. — Il y a aussi quelques percuteurs analogues à ceux des ateliers néolithiques européens.

Bracelets. — M. Seton-Karr a enfin recueilli deux fragments d'un bracelet en silex transparent, semblable à ceux découverts dans les ateliers qui se trouvent auprès des anciennes exploitations de silex de Wadi-esh-Sheikh.

Des disques provenant du Fayoum doivent être regardés comme des ébauches de ces bracelets, ainsi que l'attestent les pièces montrant leurs divers états de fabrication, récoltées à Wadi-esh-Sheikh et figurées par Charles Read dans le *Guide des antiquités de l'âge de la pierre* publié par le British Museum.

Pointes à la main. — Signalons, en terminant, des instruments de forme amygdaloïde, qui ne sont pas sans analogie avec certaines pointes de lances ou de javelots, mais qui ne semblent pas avoir été emmanchés. Ces instruments sont en général droits et réguliers, bien que le Musée du Caire en possède une série présentant une

torsion sur un côté. On peut les diviser en deux groupes. Le premier comprend des pièces dont la tranche est retaillée sur tout le pourtour et dont l'épaisseur est assez égale. Les pièces rentrant dans le second groupe conservent à la base une portion non travaillée de la croûte naturelle de la pierre. Elles ressemblent aux pointes de l'époque du Moustier, ou mieux encore aux petits coups de poings acheuléens, car la plupart d'entre elles sont taillées sur les deux faces. Leur partie inférieure est assez épaisse, ce qui complète la ressemblance et indique qu'elles devaient être tenues à la main. Leur longueur est en moyenne de 6 à 12 centimètres, sur 3 à 5 de largeur et 1 à 3 d'épaisseur à la base.

LES POLISSOIRS DE LA SOMME

Par **A. PONCHON**

Outre les menhirs que j'ai décrits dans une précédente note, le département de la Somme possède encore quelques « Vieilles Pierres » qui ne sauraient être regardées comme des monuments mégalithiques. On observe parmi elles des polissoirs, ces blocs sur lesquels les populations néolithiques ont poli leurs haches en pierre.

I. *Le Grès de Saint-Martin.* — Le plus beau, le plus volumineux de ces polissoirs est certainement la *Pierre Saint-Martin* (Fig. 70).

C'est en 1882 que, passant par Assevillers et ayant entendu parler de cette pierre, je me fis indiquer l'endroit où elle se trouvait. J'y allai et je reconnus dans cet énorme monolithe un magnifique polissoir que je dessinai et mesurai, après quoi je recueillis sur ce contemporain de la pierre polie tous les renseignements que je pus obtenir.

Le grès Saint-Martin est contre le chemin qui va d'Assevillers à Flaucourt, canton de Chaulnes, en face du lieu dit les *Proyes*. On donne ce nom dans le Santerre (Mons-en-Chaussée, Bayonvillers, Belloy...) à des terrains arides d'où émergent des grès.

Sa position par rapport à Assevillers est au Nord-Est, à environ un kilomètre, sur un point culminant, dominant un vallon qui descend vers la Somme.

L'orientation de ce monolithe est Est-Ouest. Sa partie supérieure présente une surface triangulaire qui mesure $1^{m}10$ vers la base, sur une longueur de $2^{m}60$. Elle penche sensiblement vers le sommet, puisque le grès sort de terre vers l'Est de $0^{m}50$ et vers l'Ouest de $0^{m}70$.

Elle porte deux cuvettes bien conservées, ayant, la plus grande 70 centimètres sur 55, et l'autre 50 centimètres sur 35.

Trois rainures, profondes de 3 à 5 centimètres, ont été

tracées sur la partie la plus large du polissoir et tout près d'un bassin naturel ayant, dans sa plus grande longueur,

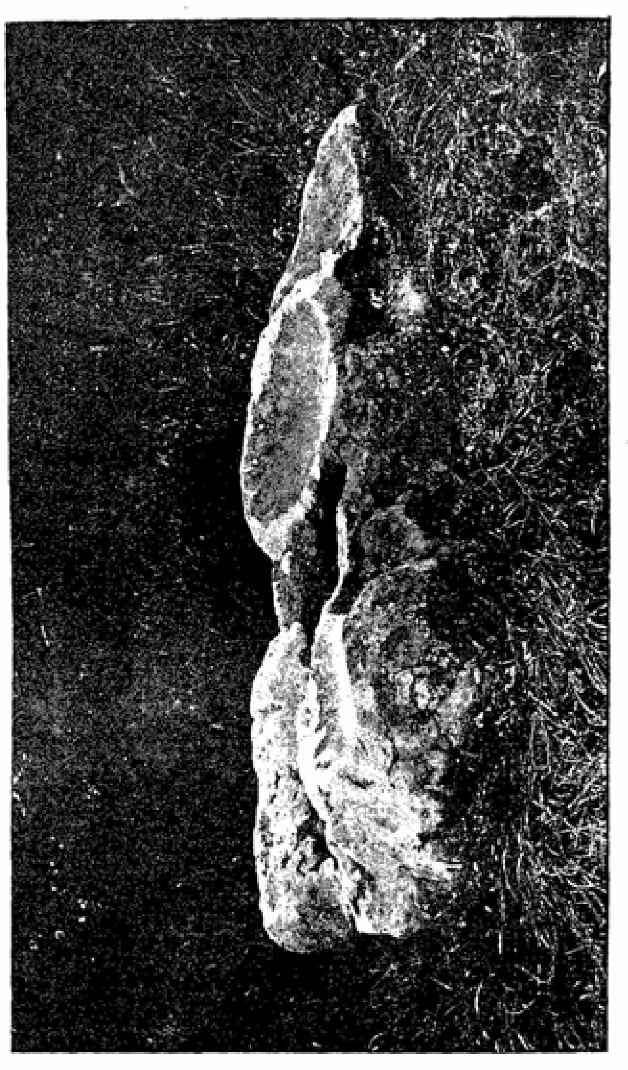


Fig. 70. — Le Grès de Saint-Martin, à Assevillers (Somme). Photographie de M. C. Boulanger.

85 centimètres sur une largeur de 25 et une profondeur de 40.

Les vieux du village me dirent qu'on l'appelait *Grès Saint-Martin*, parce que le saint, quand il passait par là,

faisait boire son cheval dans l'espèce d'auge creusée au milieu de ce grès. Cette excavation renferme toujours de l'eau de pluie.

C'est depuis cette époque que la pierre a conservé des vertus curatives. Les cultivateurs du pays y mènent boire leurs chevaux atteints de tranchées ou coliques intestinales. Par ce temps d'incrédulité, le grès a perdu beaucoup dans la croyance populaire, mais les anciens affirment qu'il suffisait de faire boire au cheval malade quelques gorgées d'eau, après qu'il avait fait trois fois le tour du grès, pour qu'il fût guéri. Les vétérinaires ne recommandent souvent que cela : promener l'animal. La même superstition existe, en Bretagne, à la chapelle de Saint-Nicodème de Plumélian (Morbihan) et ailleurs.

Les cuvettes et les rainures ne seraient, d'après la tradition, que l'empreinte du train de derrière du cheval de saint Martin.

La tradition relate aussi qu'il y a quelque cent ans, le grès était entouré d'un certain nombre d'autres grès plus petits, marqués d'une croix.

Saint Martin a dû, d'après la légende, soutenir à cet endroit une lutte terrible contre le diable, puisque son cheval, en se cabrant, est venu s'appuyer sur la pierre.

Il y a cinquante ans, des arbres séculaires, aux puissantes ramures, couvraient de leur ombrage ces contemporains des âges préhistoriques. D'anciens lieuxdits du terroir d'Assevillers rappelaient l'arbre de Saint-Martin, le chemin de Saint-Martin.

Je disais en débutant que ce beau polissoir était appelé à disparaître bientôt. En effet, le propriétaire du champ me faisait remarquer que ce grès le gênait pour ses labours, qu'il l'aurait déjà fait culbuter, mais que la besogne n'était pas commode, car on avait creusé, au pied, un trou profond de deux mètres, sans trouver la base de la pierre.

Des entrepreneurs de pavage eurent l'idée de le convertir en pavés ; mais les habitants d'Assevillers, qui ont toujours professé un grand respect pour ce grès, s'y opposèrent et firent ainsi échouer un projet qui ne réussit que trop en beaucoup d'autres endroits.

Dès 1867, feu M. Lefebvre-Marchand, de Chaulnes,

membre de la Société des antiquaires de Picardie, avait signalé le grès Saint-Martin à la Société. Voici ce qu'il en disait : « Sa forme seule pouvant nous indiquer sa véritable signification, nous osons avancer que, malgré sa ressemblance avec un menhir renversé, c'est, sans nul doute, la table d'un dolmen qui servait d'autel et sur lequel on sacrifiait à Esus ou Hesus, dieu féroce qui était aussi le dieu des combats chez les Gaulois. Les bassins creusés dans son épaisseur étaient certainement destinés à recevoir les libations ou le sang des victimes qui, trop souvent, pouvait être du sang humain. »

Ce qui était admis quand M. Lefebvre-Marchand parlait ainsi, ne l'est plus aujourd'hui : l'autel à sacrifices est simplement un polissoir de haches en silex préalablement éclatées finement.

« Puissions-nous obtenir son classement parmi les monuments historiques », écrivions-nous en 1889.

Notre souhait a été exaucé. A la demande de M. C. Boulanger, le propriétaire du grès de Saint-Martin, M. Boinet, conseiller général du canton de Chaulnes, a consenti à ce classement.

II. *Le Polissoir de Béhencourt.* — Ce polissoir n'a pas ou n'a plus de légende. N'étaient ses dimensions de 2m 18 de long sur 0m 92 de large et son épaisseur d'environ 0m 48, on pourrait le qualifier de bijou. C'est ce qui lui vaut l'honneur de figurer comme type dans le *Musée préhistorique*, publié par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, et dans quelques récentes encyclopédies [1].

Il gisait, comme un grès vulgaire, sur le bord du chemin qui mène de Béhencourt à La Houssoye, cette région des légendes et des vieux conteurs, quand M. Gourdin, conseiller général, le fit transporter à son château de Montigny ; mais il réside depuis quelques années (1893) à la Villa des Rochers, à Albert, où on peut l'admirer à l'aise.

Il porte sur la face supérieure quatres rainures et six belles cuvettes ellipsoïdales, l'axe de la plus grande ayant plus d'un demi-mètre.

1. Nous donnerons dans un prochain fascicule un dessin de ce polissoir plus exact que ceux qui ont été jusqu'à présent publiés.

Ce superbe polissoir a sa place tout indiquée au Musée de Picardie où, il faut l'espérer, il se trouvera un jour.

III. *La Pierre Sainte-Radegonde.* — Elle se trouvait sur le chemin de traverse d'Athies à Péronne, tout près d'une croix dite : Croix de Sainte-Radegonde, au terroir de Mesnil-Bruntel.



Fig. 71. — La Pierre de Sainte-Radegonde, autrefois à Mesnil-Bruntel (Somme), aujourd'hui au Musée de Péronne. Photographie de M. C. Boulanger.

Ce grès, de contexture très fine, mesure 0^{m} 90 de longueur sur 0^{m} 65 de largeur. C'est, à mon sens, le noyau d'un polissoir autrefois plus volumineux.

La croix de Sainte-Radegonde était en bois ; elle est tombée de vétusté à la fin du XIXe siècle et n'a pas été remplacée. Elle présentait ce trait particulièrement curieux pour la tradition, trait qui n'a jamais été signalé : qu'elle portait vers sa base une boîte renfermant des épingles. Les

mères venaient près de la croix, s'asseyaient sur la pierre et y « remmaillotaient » leur nourrisson, en ayant soin de remplacer les épingles qui retenaient les langes par d'autres qu'elles prenaient dans la boîte et qu'elles frottaient dévotement sur la *Pierre de Sainte-Radegonde*. Elles devaient remettre dans la boîte les épingles qu'elles avaient enlevées des langes de leur enfant, afin de remplacer celles qu'elles y avaient prises. En procédant de cette façon, le nombre des épingles de nourrices était toujours à peu près le même. C'était là un moyen certain pour préserver les enfants de toutes les maladies en général et particulièrement du carreau.

M. Fournier, ancien pharmacien, maire de Mesnil-Bruntel, qui s'intéressait aux études préhistoriques et avec qui j'étais pour ce motif entré en relations pendant mon séjour à Péronne, vers 1876, reconnut un polissoir dans la Pierre de Sainte-Radegonde. Il la surveilla et, en 1885, M. A. Danicourt la faisait transporter au Musée de Péronne, où elle est encore (Fig. 71).

La *Pierre de Sainte-Radegonde* est surtout remarquable par les légendes qu'elle a provoquées dans l'imagination populaire.

Voici ce qu'en dit le savant abbé Corblet, hagiographe du diocèse d'Amiens :

« Radegonde se trouvait alors à Athies (577), et Sifride qu'elle allait visiter demeurait à la ville d'Emme, située près de Mesnil-Bruntel. Les païens insultèrent gravement la reine, qui reçut paisiblement leurs outrages en s'agenouillant sur une pierre. On montre encore aujourd'hui l'empreinte de ses genoux sur la pierre que surmonte un calvaire, au bord de l'ancienne chaussée, à une centaine de mètres de la route de Ham.

« D'après une autre version légendaire qui nous paraît relativement récente et qui a cours à Mesnil-Bruntel, sainte Radegonde, se rendant à pied d'Athies à Péronne avec son enfant (on sait qu'elle n'en eut jamais), aurait voulu se reposer sur une pierre ; son pied aurait glissé et, en tombant, la reine aurait imprimé l'empreinte de ses genoux. Quoi qu'il en soit, la pierre en question est l'objet d'une grande vénération ; les mères y frottent des épingles avec

lesquelles elles doivent attacher les langes de leurs nouveau-nés ».

Il était plus simple de supposer que la reine s'asseyait sur ce grès quand elle passait par là ; la légende, d'ailleurs, le dit aussi ; mais il paraît que la piété raffinée de quelques-uns a préféré voir dans les deux cuvettes et les deux stries parallèles du polissoir... l'empreinte des genoux de la sainte...

Nous retrouvons à Mesnil-Bruntel, comme à Assevillers et en beaucoup d'autres lieux, le culte nouveau substitué au culte primitif.

Les habitants du village de Sainte-Radegonde, près Péronne, conservent, du passage de la sainte, une charmante légende qu'ils se transmettent de génération en génération. La jeune princesse, qui s'était échappée de la villa d'Athies, traversait, en fuyant, un champ de blé que des moissonneurs venaient de couper ; mais, à la grande stupéfaction de ceux-ci, le blé se mit à repousser spontanément à l'approche des gens du roi, afin de protéger la course de la fugitive, et ils durent le couper une seconde fois.

C'est le même miracle de la fuite en Égypte, si bien rendu par les joueurs de « cabotans ».

Voici d'ailleurs la légende dite des Avoynes, telle qu'elle est racontée dans un manuscrit du XIVe siècle (Bibl. nationale, n° 1784) :

« A l'issue du dit lieu de Séez, trouva la bonne Dame un laboureur qui semoit de l'avoyne auquel elle dist : « Mon amy, si aucun te demande si tu as veu passer par cy aucune personne, respond fermement que dès le temps que tu semois ceste avoyne, homme ne femme n'est pas ici passé. » Et par la volonté de Dieu, la dicte avoyne cette mesme heure fut crue si grande tellement que la sainte se mussa en icelle... Et, tantost après, le roy Clotaire arriva audit lieu et demanda au laboureur si aucune personne il avoit veu passer par là, qui lui dist que non, quand il sema la dicte avoyne. Lors le roy, oye la response du dict laboureur et voyant le miracle, fut plus émerveillé que jamais, et de là s'en retourna... »

Nous pouvons voir cette légende figurée sur une verrière

de l'église d'Athies. Dans une église de Poitiers, on voit, chose plus curieuse, une pierre consacrée à sainte Radegonde et portant une empreinte du pied de Jésus-Christ quand il vint, au VI[e] siècle, faire visite à la femme de Clotaire. Cette pierre, qui se trouve dans la chapelle du Pas-de-Dieu, est surmontée d'une plaque commémorative sur laquelle on lit :

MONUMENT
DU PAS-DE-DIEU
Le 3 août 587
Notre-Seigneur apparut à Sainte Radegonde.
En disparaissant, il laissa imprimée la forme de
son pied droit sur la pierre
où il était appuyé[1].

A Missy-sur-Aisne, près de Soissons, où fut célébrée

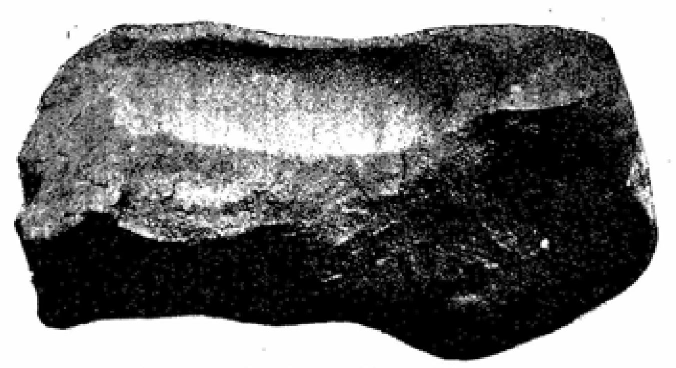


FIG. 72. — Le Grès de Bussu (Somme).
Musée de Péronne. Photographie de M. C. Boulanger.

l'union de Radegonde et de Clotaire, se trouve aussi une *Pierre de Sainte-Radegonde* creusée de deux cavités naturelles que la légende dit être l'empreinte des pieds du cheval d'un cavalier qui arrêta en cet endroit la fugitive d'Athies.

Près de Poitiers, où la sainte séjourna, est une énorme pierre levée dite également : *Pierre de Sainte-Radegonde.*

Mais revenons à nos vieilles pierres de la Somme.

1. Éd. Fleury, *Vie de Sainte Radegonde*, Poitiers, 1873.

IV. *Le Grès de Bussu.* — Il peut aussi être mentionné dans cette étude, quoique ce ne soit probablement pas un polissoir, mais bien une espèce de mortier, une meule fixe ayant servi à broyer le grain à l'époque néolithique. Il m'est arrivé assez souvent de trouver en plaine des instruments de cet âge dénommés « pierres à moudre » ; j'en possède un certain nombre dans ma collection ; mais la meule fine, l'espèce de mortier dans lequel on écrasait le grain au temps de la pierre polie, a été rarement rencontrée.

L'exemplaire dont il est ici question (Fig. 72) provient de Bussu, près de Péronne, et se trouve maintenant au musée de cette ville, à côté de la Pierre de Sainte-Radegonde.

Ses dimensions approximatives sont, comme longueur, 0^{m} 80, sur une largeur moyenne de 0^{m} 45. La cavité où, à l'aide d'une pierre à moudre, on écrasait le grain, a 0^{m} 45 de long sur 0^{m} 21 de large et environ 0^{m} 10 de profondeur.

M. Tournière-Blondeau, qui a exhumé et sauvé de l'oubli cette vieille pierre, a trouvé aux environs quantité d'instruments de l'époque de la pierre polie.

Type du moulin le plus primitif, tel qu'on le trouve encore actuellement chez quelques tribus du centre de l'Afrique, le grès de Bussu provient certainement d'une station néolithique.

ATELIER DE POINTES DE FLÈCHES

A MAROLLES-SUR-SEINE, PRÈS MONTEREAU

Par **Paul BERTHIAUX**

Je suis très heureux de pouvoir signaler aux lecteurs de *L'Homme préhistorique* un atelier de pointes de flèches néolithiques qui fut découvert et exploré par M[me] Macquin à Marolles-sur-Seine, il y a dix ans.

La Seine a son cours près de ces champs de recherches et elle nous a laissé les traces de ses anciennes ramifications ou noues dans toute l'étendue de sa vallée ; ces ramifications, de concurrence avec les bois qui couvraient les deux tiers de la vallée, il y a seulement quelque vingt ans, ont certainement attiré et décidé l'homme à se fixer à cet endroit.

Cette vallée est limitée au nord par une colline de 80 mètres environ de hauteur servant de premier contrefort au plateau de la Brie ; sur le sommet de cette colline, surplombant actuellement une carrière de calcaire grossier, a été trouvé un ensemble de pièces fort intéressantes (du reste c'est à peu de distance qu'a été découvert le tumulus de Montapot). Parmi les pièces recueillies sur ce point, citons : 1° des coups de poings triangulaires et ovoïdes taillés à grands éclats ; 2° de belles lames finement retouchées ayant probablement eu la destination de poignards ou de pointes de lances ; 3° de nombreux nucléus discoïdes et cylindriques.

Les flancs de la colline ont fourni aussi quelques pièces, telles que tranchets et percuteurs, se rapportant à l'époque de la pierre polie.

Ceci dit, passons à la découverte des pointes de flèches. En cet endroit la série des âges s'est succédé graduellement à la surface de la terre. Soumis aux mêmes besoins et placés dans les mêmes conditions, les hommes ont

presque toujours occupé à différentes époques les mêmes lieux, où ils ont laissé des traces de leur séjour. D'ailleurs nous sommes favorisés pour les recherches préhistoriques, car les habitants de notre contrée ont taillé abondamment le silex.

L'arc a été connu d'un grand nombre de peuples, dès une haute antiquité ; c'est l'instrument dont se sont servis nos ancêtres de la période néolithique pour faire la chasse aux animaux à allures rapides, avec des têtes de flèches en pierre préparées à cet effet.

Pour l'instant, je ne m'attacherai qu'à signaler ces pointes de flèches, car c'est une véritable rareté d'avoir trouvé dans nos contrées la série citée ci-dessous.

Voici le détail des flèches de la collection de Mme Macquin :

Éclats lamellaires		20
Pointes en amande		5
—	en feuille de laurier ou d'olivier	8
—	à pédoncule ou soie	10
—	à 1 aile	1
—	à 2 ailes	»
—	à ailerons sans pédoncule	1
—	à tranchant transversal	5
—	triangulaires ou losangées	3
—	à base concave	1
—	à base rectiligne	6
—	à ailerons ou barbelures	10
	Soit au total	70

Aucune pointe munie de son manche n'ayant été trouvée, on peut tout aussi bien supposer qu'il s'agit ici d'un atelier de taille de pointes de flèches, que d'un endroit de chasse.

Après avoir parlé des découvertes faites par Mme Macquin, je ne voudrais pas terminer ce petit article, sans dire quelques mots d'un de ses disciples, à qui elle a donné le goût des recherches préhistoriques. M. Hautin, géomètre à Marolles, s'occupant d'archéologie, suivit dans les mêmes champs d'exploration les traces de Mme Macquin et à la suite de persévérantes recherches dans ce lieu, il est parvenu à réunir

aussi une jolie collection de flèches du même fini que celles ci-dessus indiquées.

Voilà le détail de ces pièces :

Pointes de flèches pédonculées............	1
— de flèches barbelées	2
— en feuille de laurier à patte extérieure	1
— triangulaires, base concave........	2
— — base rectiligne..	4
— — base rectiligne avec 2 encoches sur le côté.	1
— en feuille de laurier ou d'olivier....	12
Eclats lamellaires........................	3
Pointes de javelines......................	6
Soit au total................	32

Bien d'autres personnes ont également parcouru cet endroit, et il est très probable que leurs recherches ne sont pas restées infructueuses, car nous connaissons certaines collections où figurent 2, 3 ou 4 pointes de flèches de diverses formes, provenant de Marolles ; de plus, rien ne nous prouve que ce gisement soit épuisé.

Les instruments en pierre que nous venons de citer sont travaillés avec un soin minutieux et une élégance qui nous donnent une idée de ce qu'a dû coûter leur fabrication ; aussi un certain nombre d'archéologues leur soupçonnent un tout autre usage que celui de projectiles, ces derniers étant le plus souvent appelés à ne servir qu'une seule fois. Je partagerais volontiers l'opinion des archéologues en question, qui disent : « Ces chefs-d'œuvre de l'âge de la pierre polie devaient être plutôt des amulettes, des ornements ou bien encore des flèches de parade pour les grandes circonstances, que des armes de jet, attendu qu'un éclat lamellaire employé comme flèche aurait rempli le même effet », mais nous devons nous incliner devant les constatations faites de nos jours chez nombre de peuplades arriérées. Il ne saurait y avoir de doute. Nos délicates pointes de flèches sont bien des armes usuelles, qui ont été employées soit à la chasse, soit à la guerre.

Ne dédaignons pas trop le travail de l'homme primitif,

car il marque déjà, par la recherche de la forme, des tendances artistiques. Rappelons-nous les paroles de Boucher de Perthes : « Le premier, dit-il, qui frappa un caillou contre un autre pour en régulariser la forme, donnait le premier coup de ciseau qui a fait la Minerve et tous les marbres du Parthénon ».

La surface du sol nous révèle un peu partout l'habitation de l'homme de l'âge de la pierre dans notre région. Indépendamment des pointes de flèches, l'archéologue est assuré à l'avance de trouver, çà et là, des lames, grattoirs, scies, perçoirs et des haches en beau silex laiteux, patine produite par l'altération de la pierre; ces silex sont tantôt grossièrement taillés, tantôt soigneusement polis.

On trouve également en quantité des rebuts de fabrication, sur lesquels on distingue quelques retouches, et des éclats lamellaires affectant presque les formes variées des pointes de flèches.

En quelques lignes, nous avons parcouru l'histoire générale de Marolles-sur-Seine aux temps préhistoriques; nous aurions pu nous étendre et faire un travail plus complet sur cette localité, mais nous avons préféré laisser ce soin à plus habile que nous.

NOUVELLES

Mission au Maroc.

La Commission des Missions a accordé le 8 juin dernier une subvention de 1.500 francs à M. Pallary, pour des recherches préhistoriques au Maroc.

Notre excellent collègue et collaborateur est immédiatement entré en campagne. Il nous a adressé de Mazagan les nouvelles suivantes : « Jusqu'à présent mon voyage s'est accompli dans de très bonnes conditions. A Rabat j'ai trouvé un nouveau gisement chelléen. Mais mon champ d'exploration sera entre Mogador et Agadir, à moins que l'état du pays ne me permette aucune recherche.

Congrès de l'Association française.

L'Association française pour l'avancement des sciences s'est réunie cette année à Reims, du 1er au 6 août.

A ce congrès, la section d'anthropologie, présidée par M. le Dr O. Guelliot, a été particulièrement brillante. Nous donnerons dans un prochain numéro un compte rendu des nombreux et intéressants travaux qui y ont été présentés.

M. le Dr Chervin a été nommé délégué de la 11e section et membre de la Commission des subventions, M. le Dr Paul Girod a été nommé président de la section pour la prochaine session, qui se tiendra en 1908 à Clermont-Ferrand.

C'est la ville de Lille qui a été choisie pour le Congrès de 1909.

Société d'excursions scientifiques.

La Société a fait, le dimanche 21 juillet dernier, une excursion à Amiens, sous la direction de M. A. de Mortillet, son président.

Les excursionnistes ont visité dans la matinée le vieil Amiens, sous la conduite de M. Pierre Dubois, dont les savantes explications les ont vivement intéressés, ainsi que le musée de Picardie, où ils ont été reçus par le conservateur, M. Delambre.

Dans l'après-midi, ils ont parcouru les exploitations de Saint-Acheul, guidés par M. V. Commont, qui leur avait d'abord montré en détail la remarquable collection préhistorique qu'il a réunie. Puis ils ont assisté à des expériences de taille du silex faites par un carrier que M. Commont avait eu l'obligeance de faire venir exprès d'Abbeville.

Congrès préhistorique de France.

La 3e Session du Congrès préhistorique de France, ouverte le 12 août à Autun devant une nombreuse assistance, s'est terminée le 18 août par la visite des fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Dans la séance de clôture, M. Matruchot, délégué du Ministre de l'Instruction publique, a annoncé, aux applaudissements de l'assemblée, que M. Charles Schleicher, notre sympathique éditeur, était nommé officier de l'Instruction publique, M. le docteur Ballet, président de la Société préhistorique de France, M. Henri Marot, membre du Comité de la Société d'excursions scientifiques, et M. Porte, conservateur adjoint du musée de la Société d'histoire naturelle d'Autun, officiers d'Académie.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

HAUTE-SAONE

VESOUL. — Musée, à l'hôtel de ville (Cons. : Muenier; Cons. adj. : Charton), fondé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône. Minéralogie et paléontologie; bonne série locale (Coll. Thirria, Travelet, Peticlerc). Botanique et Zoologie. Ancienne et bonne ethnographie du bassin du Sénégal, collection rapportée et donnée par le capitaine Parent et renfermant notamment deux haches polies en hématite, provenant de Bakel et de Sénondibon. Préhistorique : série locale (Coll. Bouillerot, Travelet, Peticlerc); fouilles des grottes d'Echenoz-la-Méline, de Frotey-les-Vesoul, de la Zouzette-de-Farnicourt (Marne); du Vallum du Mont Vaudois, de la montagne de Cita; du Camp-de-Chariez, etc... Gallo-romain : Vesoul, Saint-Sulpice, Beaujeu, Menoux, Chassey-les-Montbozon. Mérovingien : Saint-Sulpice, Beaujeu, La Pouge, Fouvent-le-Bas. Numismatique.

GRAY. — Musée, à l'hôtel de ville, fondé par la Société d'émulation de Gray (Cons. : Roux). Collections locales intéressantes d'histoire naturelle et d'archéologie.

LUXEUIL. — Musée, à l'ancien hôtel de ville, fondé en 1891 (Cons. : Hardin). Histoire naturelle et archéologie de la région.

— Musée archéologique, à l'Établissement thermal. Antiquités gallo-romaines, découvertes à Luxeuil.

SEINE-ET-MARNE

MELUN. — Musée, à l'hôtel de ville, fondé en 1840 (Cons. : Lhuillier). Quelques objets d'histoire naturelle. Ethnographie du Nil Blanc (Coll. Drouyn de Lhuys). Préhistorique : paléolithique et néolithique des environs de Melun; haches en bronze trouvées dans la région; torques et bracelets de l'époque gauloise, trouvés à Cély-en-Bierre et à Vaux-le-Pénil. Intéressantes antiquités gallo-romaines et franques provenant de Melun et des environs. Numismatique.

MEAUX. — Musée, à l'hôtel de ville. Archéologie et céramique.

FONTAINEBLEAU. — Musée chinois, au Château.

COULOMMIERS. — Musée, fondé en 1888 (Cons. : Ampenot). Archéologie locale.

PROVINS. — Musée, à la villa Garnier, fondé en 1840 Cons. : Bourquelot). Préhistorique, Gallo-romain et Mérovingien de la région. Numismatique.

NEMOURS. — Musée, au Château (XIIe-XIIIe s.), fondé en 1902 (Cons. : Ardail). Renferme les collections préhistoriques de E. Doigneau : magdalénien de Beauregard, instruments en grès de La Vignette, etc...

LE MÉE. — Musée. Œuvres du sculpteur Henri Chapu.

ADDITIONS

CHARENTE-INFÉRIEURE

(Voir : Année 2, p. 95.)

ROCHEFORT-SUR-MER. — Musée maritime, à l'Arsenal.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ. — Musée Cognacq : Préhistoire locale.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

MENHIR DE LA PIERRE CORNOISE [1]

(SEINE-ET-MARNE)

Par **Edmond HUE**

Historique. Bibliographie. — L'abbé Béraud ne parle pas de la *Pierre Cornoise* dans son histoire de la Bataille de Dormelles [2]. Dans les Essais historiques de Seine-et-Marne [3], Michelin dit aux pages 1828 et 1829, t. III, livre V, article Thoury-Ferrottes : « Entre Dormelles et Thoury-Ferrottes, « à l'ouest de cette commune, dans un lieu dit la *Pierre* « *Cornière alias Pierre Cornoise* (pierre druidique), on voit « une pierre d'une forme pyramidale, d'un seul bloc, tail- « lée au marteau, élevée d'environ dix pieds (3 mètres) « au-dessus du sol et qui s'enfonce en terre d'au moins « 4 pieds. La tradition rapporte qu'elle fut élevée sur la « tombe d'un général de ce nom, mort sans doute vers la « fin du VIe siècle, époque à laquelle Thierry, roi de Bour- « gogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, livrèrent en 599 « une bataille sanglante à Clotaire, roi de Soissons. *Doro-* « *mello super Aroannam* (Dormelles sur l'Orvanne). Fre- « degaire. *Histoire de France*, in-4°, par Daniel. T. I, « p. 256. »

1. Edmond Hue. *Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne*. 1er Congrès Préhistorique, Périgueux, 1905.
2. Rattier. *Perrette décoiffée*. préface de l'abbé Béraud, chez Thierrot et Belin, libraires, 11, quai des Augustins, Paris, 1822.
3. Michelin. *Essais historiques de Seine-et-Marne*. Melun, 1829, chez Michelin.

Dubarle, dans la Statistique du département de Seine-et-Marne [1], § II, Antiquités, p. 58, ligne 27, dit :

« On trouve deux *Men-hirs* sur le territoire de la com-
« mune de Thoury-Ferrottes, canton de Lorrez-le-Bocage ;
« le plus grand des deux, appelé la Pierre-Cornoise, a envi-
« ron 12 à 13 pieds de hauteur, sa forme est celle d'un cône
« assez aigu ; la forme du second est beaucoup plus dou-
« teuse. Au pied de ces monolithes on a trouvé des sque-
« lettes et des débris d'ossements. » Si le fait était exact, un des deux mégalithes a disparu. Les habitants de Thoury-Ferrottes ne se rappellent pas avoir entendu parler d'un deuxième menhir.

En 1884, Doigneau [2] écrit au sujet de la Pierre Cornoise, p. 153 : « La Pierre Cornoise, de Thoury-Ferrottes, située
« au lieu du même nom, de 4 m 90 de long, méplate et poin-
« tue aux deux extrémités ; aujourd'hui renversée sur le
« sol par le propriétaire qui cherchait à son pied « le tré-
« sor » et qui n'a rien trouvé. »

Paul Quesvers, en 1889, écrit dans sa brochure de Montereau à Château-Laudon [3], p. 35, article Thoury-Ferrottes :

« Il n'en est pas moins certain que ce pays est fort
« ancien et a été habité dès l'apparition de l'homme dans
« nos contrées. Je n'en veux pour preuve que l'énorme
« menhir qui se trouve sur le territoire de Ferrottes et que
« les gens du pays appellent la *Pierre Cornoise*. Des
« fouilles, inintelligemment faites par l'abbé Beraud, au
« pied de cette pierre celtique, l'ont fait tomber, mais sans
« la briser, heureusement.

« Percée en biais, de part en part, elle est ellipsoïdale,
« fortement renflée au milieu, mesure à chacune de ses
« extrémités 1 m 25 de diamètre environ et a 4 m 55 de lon-
« gueur. »

Paul Joanne dit à l'article Thoury-Ferrottes, dans son Dictionnaire géographique, t. VII, p. 4864.

1. E. Dubarle. *Statistique du département de Seine-et-Marne*, 1836, chez Verdière, 25, quai des Augustins, Paris.

2. Doigneau. *Conférences sur Nemours*, 1884.

3. Paul Quesvers. *De Montereau à Château-Landon*, 1889. Fontainebleau, E. Bourges, 32, rue de l'Arbre-Sec.

« Thoury-Ferrottes :..... groupe de 2 menhirs (monument « hist.) dont le plus élevé (4 mètres) est appelé Pierre de « Cornoy. »

A. Viré cite la Pierre Cornoise dans son inventaire des monuments mégalithiques de l'arrondissement de Fontainebleau [1].

Paul Quesvers attribue à tort, à l'abbé Béraud, un méfait dont il ne fut pas coupable. L'abbé Béraud s'est suffisamment signalé en inventant une grande bataille avec une audace qui lui a valu d'être copié servilement par de nombreux auteurs. Cette bataille devait expliquer la présence des menhirs de Thoury-Ferrottes et de Diant.

Quant à la *perforation en biais* dont parle M. Quesvers, elle se réduit à un simple petit boyau de 5 centimètres de diamètre, dont on ne peut prouver l'existence qu'en y introduisant une petite baguette d'osier fort flexible. C'est une de ces perforations naturelles si nombreuses dans les grès de Fontainebleau et qui n'offre, dans le cas de la Pierre Cornoise, aucune valeur au point de vue préhistorique. En effet, cette perforation est tellement contournée qu'on ne peut apercevoir la lumière du jour de part en part.: il n'y a donc pas à en tenir compte pour notre étude.

Recherches. — Des recherches furent faites, vers 1860, par le sieur Isidore Chapellier, de Flagy, sous la conduite de l'abbé Gillet, curé de Thoury-Ferrottes. Le propriétaire, en faisant cette fouille, avait imprudemment dégarni toute une face et poussé ses terrassements jusqu'à la base du mégalithe. Le menhir n'étant plus soutenu, tomba en travers de la tranchée et faillit écraser le chercheur « de trésor ».

Le conseil municipal de Thoury-Ferrottes décida que le menhir serait relevé. Le 23 mars 1895, M. Dagois, entrepreneur de maçonnerie à Ferrottes, et M. Sauvegrain, charpentier à Flagy, aidés des sapeurs-pompiers de Thoury-Ferrottes, exécutèrent ce travail en se servant de câbles, de crics, de poutres et de palans.

M. Daguenet, garde-champêtre de Thoury-Ferrottes, à qui je suis heureux ici de rendre hommage pour sa perspi-

1. Armand Viré. *Les mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau* (dans *L'Homme préhistorique*, 1906, p. 108).

cacité et sa compréhension des études préhistoriques, m'a dit qu'elle avait dû être relevée à peu près dans son orien-

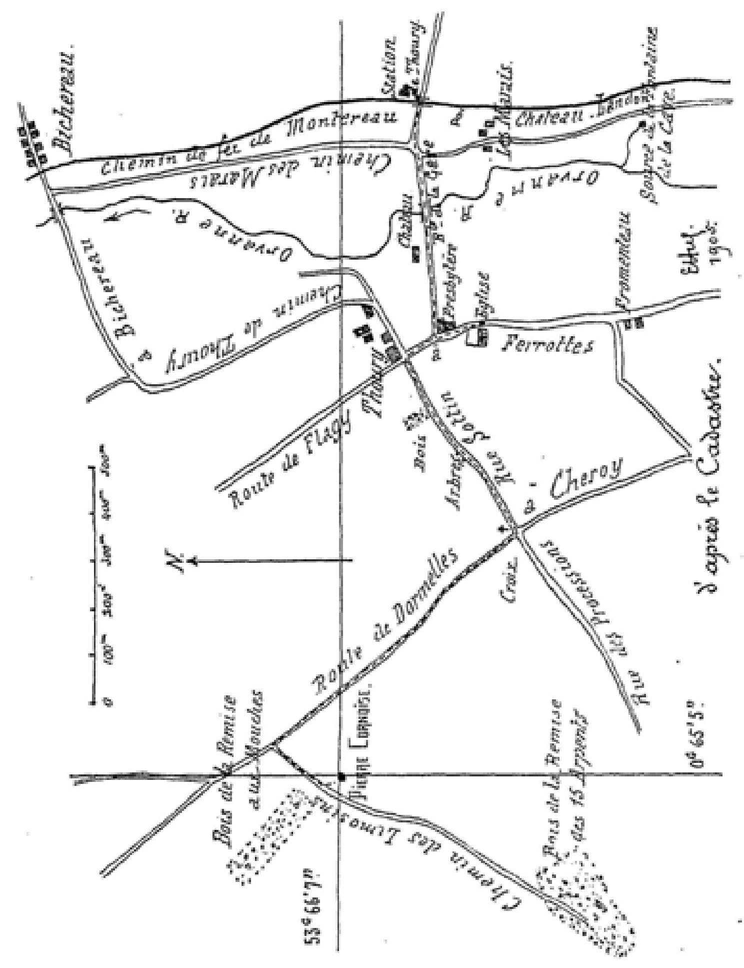


FIG. 73. — Carte des environs de Thoury (Seine-et-Marne).

tation primitive, vu qu'elle n'était pas tombée à plat, mais seulement inclinée à 45° environ, s'appuyant sur la partie supérieure de la tranchée. Mais, comme la fouille était assez large, il est fort possible que le menhir fût relevé avec un pivotement autour de son axe vertical — ce qui arrive

presque toujours — et qu'il fut fixé dans une orientation un peu différente de sa première position.

Je parlerai plus loin des nombreuses trouvailles que M. Daguenet et moi avons faites dans les environs immédiats de la Pierre Cornoise.

I. INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES

Nom. — La Pierre Cornoise est un menhir situé sur le territoire de Thoury-Ferrottes, canton de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), à 950 mètres environ de l'église de Thoury-Ferrottes, au *lieu dit* Pierre-Cornoise.

Propriétaire. — Le propriétaire actuel du champ où se trouve la Pierre Cornoise est M. Louis Naudin, de Thoury-Ferrottes.

Situation. — La Pierre Cornoise est située dans le champ n° 403, section E du cadastre, *lieu dit* de la Pierre-Cornoise (Fig. 73).

Elle s'élève dans les champs, à 25 mètres du *chemin des Limosins* et à 150 mètres du chemin de Dormelles à Chéroy. Au N.-O. de la Pierre Cornoise se trouve le *Bois de la Remise aux mouches*. A 450 mètres dans le S.-S.-O. est le *Bois de la Remise des 15 arpents*. Au sud de ce bois, on trouve une mare de 15 mètres de long sur 10 mètres de large, appelée trou des 15 arpents. Cette mare ne se dessèche pas en été. Le bois de la remise des 15 arpents domine de 5 à 6 mètres la Pierre Cornoise.

Coordonnées géographiques. — Les coordonnées géographiques sont les suivantes, d'après la carte de l'État-Major, au 80 millième.

Longitude Est : 0 ^{G} 65' 5"
Latitude Nord : 53 ^{G} 66' 7"

Altitude. — L'altitude de ce menhir est d'environ 105 mètres, vu qu'il domine de 3 mètres environ la route de Thoury-Ferrottes à Flagy et que celle-ci est à 102 mètres à ce niveau.

Voies d'accès. — A. *En partant de l'église de Thoury-Ferrottes.* — L'église de Thoury-Ferrottes est située au nord

du gros du village, près du château de la Motte, à l'ouest de la route de Ferrottes à Flagy.

Laissant l'église à sa gauche, on suit la route de Flagy

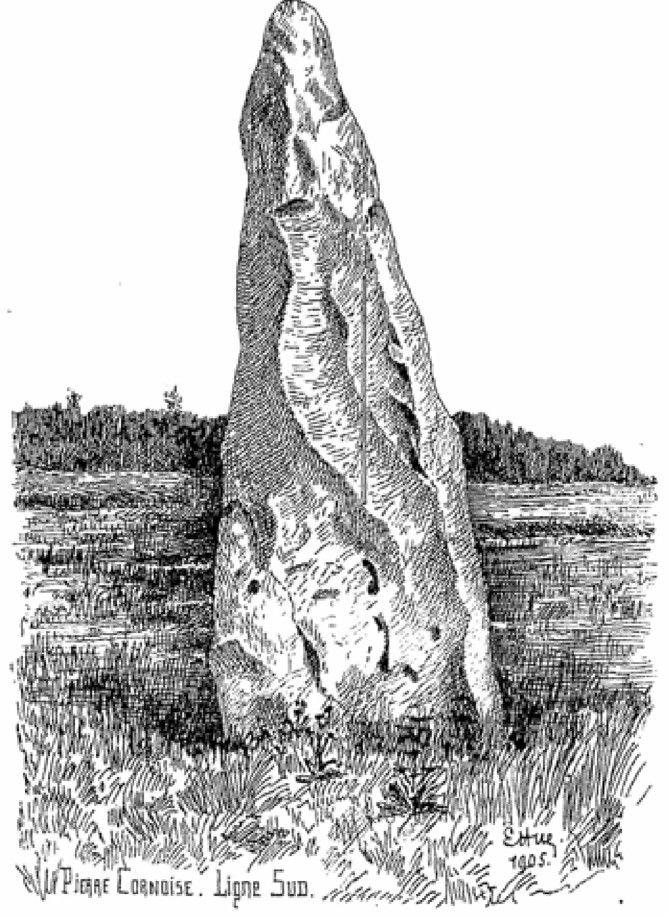


Fig. 74. — Menhir de Thoury (Seine-et-Marne). Sud.

pendant 150 mètres. En ce point, on prend à gauche un chemin d'exploitation, dit rue Sottin, qui se dirige au Sud-Ouest. A 40 mètres de l'entrée de ce chemin, on passe à l'extrémité d'un petit bois qui se trouve à droite ; 50 mètres plus loin on trouve 2 gros noyers plantés sur le côté droit du chemin.

A 400 mètres environ de l'entrée de la rue Sottin, on rencontre le chemin communal de Dormelles à Chéroy. A l'angle Nord de ce croisement de chemins se trouve une croix en fer forgé dite « Croix de Saint-Pierre », érigée en 1836.

Laissant cette croix à sa droite, on prend le chemin de Chéroy à Dormelles, direction Nord-Ouest, et on suit ce chemin pendant 650 mètres jusqu'au chemin des Limosins qui se détache à gauche. Après avoir suivi ce chemin pendant 150 mètres, on trouve la Pierre Cornoise à 25 mètres sur la gauche, à l'extrémité d'un champ.

B. *En partant de la gare de Thoury* (ne pas confondre avec la halte de Ferrottes).

En sortant de la gare de Thoury, prendre à sa droite et traverser le passage à niveau du chemin de la gare. Suivre la route de la gare, direction Ouest ; à 250 mètres, on franchit un petit pont jeté sur l'Orvanne. On longe à droite le parc du château de la Motte pour arriver au croisement du chemin de la gare avec la route de Flagy à Ferrottes (l'église se trouve un peu à gauche).

On tourne à droite le long du parc du château de la Motte et à 100 mètres environ on prend à sa gauche la rue Sottin. Il n'y a plus qu'à suivre l'itinéraire précédent.

Du passage à niveau de la gare de Thoury jusqu'à la route de Flagy à Ferrottes, presqu'en face de l'église de Thoury, il y a 500 mètres.

ASPECT. FORME. DESCRIPTION [1]. — *Ligne Sud* (Fig. 74). — Le menhir est planté verticalement au milieu d'un champ. Vu de la ligne Sud, le menhir se présente sous forme d'une pyramide triangulaire, dont le côté Ouest est presque vertical, tandis que le côté Est se trouve incliné à 35° au sommet.

La face Sud est assez accidentée. Elle présente une faille oblique partant du milieu de la base et montant jusqu'à 1 m 15 du sol, sur l'arête Ouest. Vers le milieu de la hauteur est une longue dépression verticale de 1 m 50 de longueur sur 35 centimètres de largeur et 7 environ de profondeur. La partie terminale est plus régulière, présentant seulement quelques légères excavations. Le sommet est arrondi.

1. Pour les descriptions, j'emploie toujours la méthode des lignes cardinales.

Sur la face Sud, à 80 centimètres du sol et à 25 centimètres environ de l'arête Ouest, se trouve un petit trou de

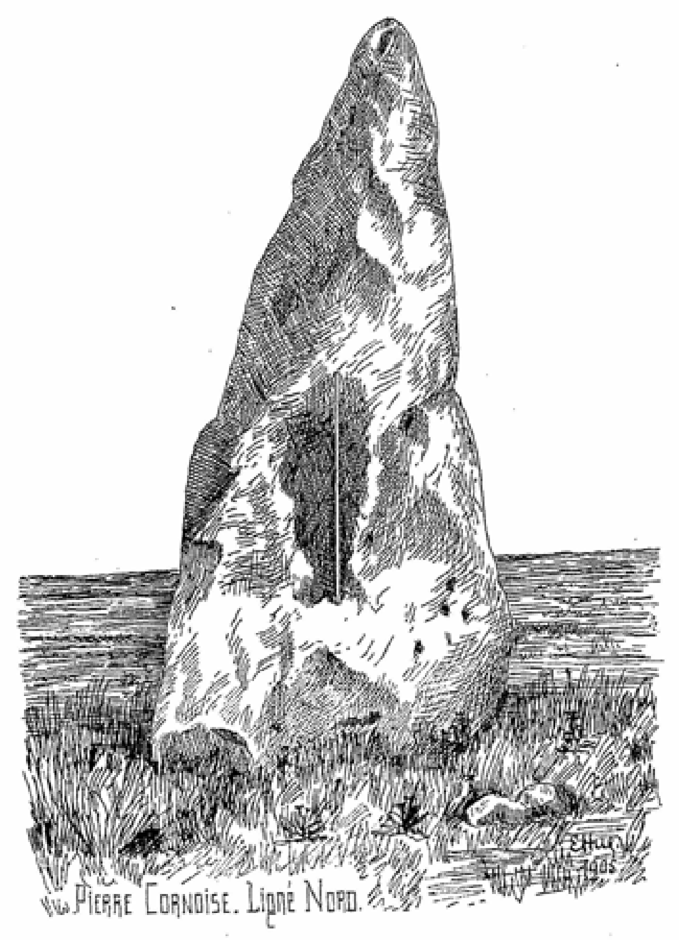


FIG. 75. — Menhir de Thoury (Seine-et-Marne). Nord.

5 centimètres de diamètre environ. Ce trou est une des extrémités d'un petit canal coudé aboutissant sur la face Nord. Ce conduit naturel ne laisse pas passer la lumière du jour. C'est la fameuse perforation dont il a été parlé plus haut.

Ligne Nord (Fig. 75). — Vu de la ligne Nord, le menhir

présente la silhouette triangulaire allongée de la ligne Sud, avec plus d'ampleur.

L'arête Ouest est verticale, mais l'arête Est, au lieu d'être à peu près rectiligne, présente en son milieu un renflement assez accentué qui se continue presque verticalement jusqu'au sol.

Cette face présente en son milieu une large et profonde dépression, anfractueuse à sa partie inférieure, plus diffuse à sa partie supérieure. Cette dépression occupe tout le tiers moyen du menhir : elle mesure 1 mètre de long sur 40 centimètres à sa plus grande largeur. La moitié inférieure de cette face est presque unie et présente de nombreuses cavités naturelles affectant des formes de cupules, surtout à l'Ouest.

La partie supérieure est plus rugueuse et présente de nombreuses dépressions peu profondes. Le sommet est arrondi.

Ligne Est (Fig. 76). — L'arête Est du menhir n'est pas rectiligne, mais décrit une sorte de ligne en S, très allongée, plus rapprochée de la face Sud à la partie supérieure et plus rapprochée de la face Nord à la partie inférieure.

Cette arête, assez anguleuse dans la moitié supérieure, s'arrondit très fortement dans la moitié inférieure. Elle ne présente que quelques dépressions naturelles cupuliformes dans sa moitié inférieure.

L'ensemble du menhir, vu de la ligne Est, est celui d'un cône assez régulier dans sa moitié inférieure, mais plus accidenté dans la moitié supérieure.

Cette partie du menhir, bosselée au Nord, redressée au Sud, se termine par une pointe obtuse.

Ligne Ouest. — L'arête Ouest est presque verticale et présente une surface rugueuse, accidentée, avec de nombreuses dépressions et de petites failles.

Orientation. — L'orientation du grand axe est dans la ligne Est-Ouest. Les deux faces sont donc Nord et Sud.

Mais, il faut tenir compte que le mégalithe a été renversé et redressé, de sorte que cette orientation n'est peut-être pas l'orientation primitive.

Dimensions. — Les dimensions prises sur place et vérifiées par la méthode des *photographies avec repère métrique*, sont les suivantes :

Hauteur maxima, prise face Sud : 3 m 30
Largeur, face Nord, à 30 centimètres du sol : 1 m 53
Largeur, face Sud, à 30 centimètres du sol : 1 m 39
Épaisseur maxima, à 30 centimètres du sol : 1 m 15

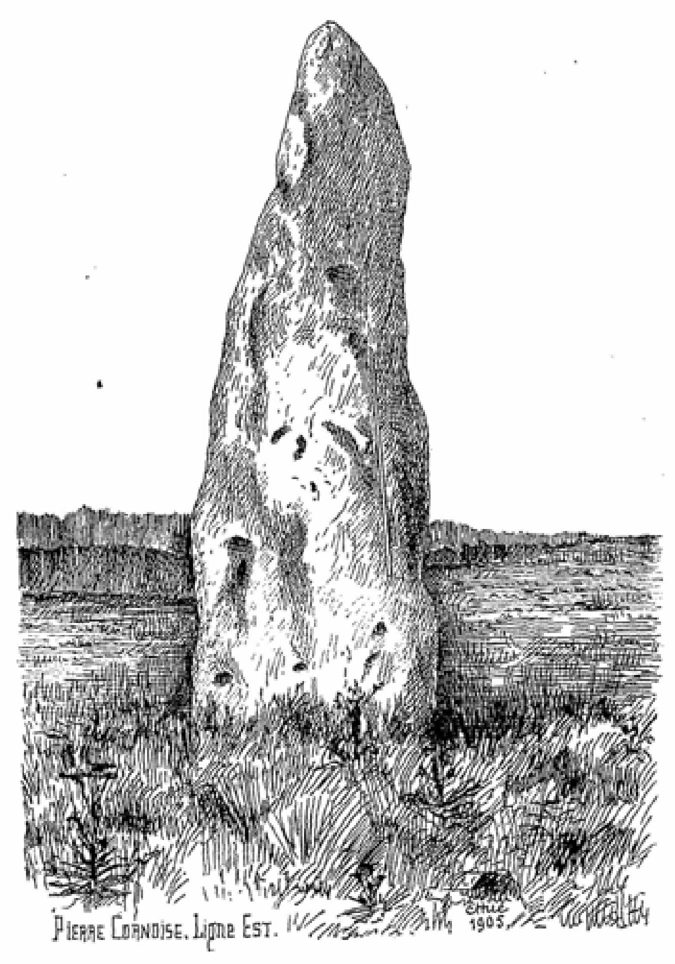


Fig. 76. — Menhir de Thoury (Seine-et-Marne). Est.

Doigneau donne 4 m 90 comme longueur totale du menhir renversé. Il y aurait donc 1 m 60 dans le sol. Mais Doigneau n'a pas vérifié lui-même cette mensuration.

Distance et direction des points d'eau naturels. — Il y a deux points d'eau naturels assez rapprochés du menhir. Le premier et le plus important est l'Orvanne, actuellement située à 1.100 mètres à l'Est de la Pierre Cornoise.

Le deuxième, plus inconstant, est le trou des 15 arpents situé à 600 mètres au Sud-Ouest, dans le bois de la remise des 15 arpents.

Photographies (*Méthode du repère métrique. Cardinales et équidistantes*).

Ligne Nord : 6 h. 30 du soir, 8" — à 10 mètres.
— Sud : 8 h. du matin, 3" — à 10 mètres.
— Est : 8 h. du matin, 3" — à 10 mètres.
— Ouest : cliché manqué.

II. INDICATIONS STRATIGRAPHIQUES

Étude géologique du menhir. — Le menhir de la Pierre Cornoise est en grès à ciment siliceux ne faisant pas effervescence avec les acides.

L'échantillon a été prélevé à la base, sur la face Nord.

Étude géologique du terrain. — Le menhir est planté dans l'argile plastique, presque aux confins de la craie, dont on trouve un affleurement plus au Sud-Est, le long du chemin des Processions, en allant vers Ferrottes.

Aucun gisement de grès de Fontainebleau ne se trouve dans le voisinage immédiat du menhir.

Les gisements de grès de Fontainebleau les plus rapprochés sont : 1° au Nord-Est, à 2.500 mètres à vol d'oiseau, le grand affleurement du Bois de la Montagne, à une altitude de 152 mètres, par conséquent à 47 mètres au-dessus de la Pierre-Cornoise. Cet affleurement est sur la rive droite de l'Orvanne, tandis que le mégalithe est sur la rive gauche.

2° Au Nord, et à 2.800 mètres à vol d'oiseau, l'affleurement du sommet du Bois de Belle-Fontaine, à une altitude de 157 mètres, donc supérieure de 52 mètres à l'altitude du menhir. Cet affleurement est sur la rive droite de l'Orvanne.

3° Au Nord-Ouest, à 3.300 mètres, l'affleurement de grès

de Dormelles, au signal de Montaigu, à 136 mètres d'altitude, donc d'une altitude supérieure de 31 mètres à celle de la Pierre-Cornoise. Cet affleurement est sur la même rive de l'Orvanne et sur le même plateau que le menhir.

TROUVAILLES

Pièces taillées.

Nº DE LA COLLECTION.	DÉSIGNATION	ROCHE	LONG.	LARG.	ÉPAIS. MAX.	OBSERVATIONS
114	Acheuléen	Silex	99	58	20	Superbe pointe avec dendrite, patine jaune.
115	—	—	81	61	27	Pointe avec une partie de sa gangue.
116	—	—	93	51	26	Patine jaunâtre avec gangue au talon.
117	—	—	78	52	19	Patine jaunâtre, veinée, traces ferrugineuses.
101	Pointe moustérienne	—	110	51	8	Très belle pièce intacte, admirablement patinée.
102	—	—	67	49	6	Extrémité retouchée.
103	—	—	82	53	9	Belle patine jaune.
104	—	—	75	49	7	Extrémité brisée, belle patine blanche.
105	—	—	87	40	12	Retouchée en dents de scie sur les deux bords.
109	—	—	101	44	17	Gangue au talon.
110	—	—	64	26	6	Retouches sur les deux bords.
111	Couteau	—	96	38	10	Sans retouches.
112	—	—	81	31	10	Retouches sur un des bords.
113	—	—	89	29	6	Extrémité brisée.
118	Racloir moustérien	—	76	72	17	Très grossier, patine très accusée.
119	—	—	80	63	15	Patine jaune, gangue sur une face.
120	—	—	104	61	27	Patine très accusée.
123	Disque	—	80	70	23	—
124	—	—	74	69	27	—
125	—	—	77	66	17	—
132	Percuteur	—	56	45	40	Presque rosé, a subi l'action du feu.
133	—	—	75	48	42	Silex translucide.
134	—	—	68	58	47	Avec deux rainures naturelles pour les doigts.
135	Solutréen	—	84	31	16	Pointe finement retouchée.
136	Grattoir	—	45	50	14	Néolithique, fines retouches.
137	—	—	47	40	14	Fines retouches.
138	—	—	54	21	8	Très patiné.
139	Retouchoir	—	65	28	10	—
140	—	—	82	21	11	Patine jaunâtre.
141	—	—	53	18	9	Patine bleuâtre.
142	Tranchet	—	60	35	17	—
143	Ciseau	—	152	42	24	Magnifique pièce.
144	—	—	105	32	27	Tranchant oblique.
145	—	—	84	28	21	—
146	—	—	82	28	22	Tranchant poli d'un côté.
148	Flèche	—	41	32	6	Jolie flèche à grands éclats.

Haches.

Nos	DÉSIGNATION	ROCHE	LONG.	LARG. MAX.	LARG. MIN.	ÉPAIS.	OBSERVATIONS
149	Hache	Silex	86	51	30	24	Ébauche.
151	—	—	53	41	25	23	Ébauche.
154	—	—	80	31	18	18	Petite hache admirablement taillée.
155	—	—	120	46	28	28	Une des extrémités en pointe, l'autre arrondie.
156	—	—	125	59	35	39	Presque entièrement polie.
158	—	—	92	54	30	27	Fragment de hache polie avec essai de retouches aux deux extrémités.
159	—	—	111	60	47	27	Fragment de hache polie avec essai de retouches aux deux extrémités.
160	—	Grès	104	53	49	35	Fragment de hache polie ayant servi de broyeur.

Toutes ces pièces ont été trouvées dans les champs, aux environs de la Pierre Cornoise, soit par M. Daguenet, soit par moi en 1887-1905 et 1906.

Tout le plateau environnant le menhir est de l'argile plastique, bordé au Nord et à l'Est par la craie qui s'étend jusqu'aux alluvions modernes de l'Orvanne.

Légendes. Coutumes. — Je ne connais pas d'autre légende que celle rapportée par tous les auteurs qui se sont inspirés de l'abbé Béraud ou qui en ont fait le tombeau d'un « grand chef de guerre ». Ainsi va l'histoire !

Malgré tous les renseignements que j'ai demandés dans le pays, je n'ai rien appris de particulier au sujet de la Pierre Cornoise comme coutumes locales actuelles ou anciennes.

Personne ne se rappelle avoir trouvé d'ossements auprès du menhir.

LES DOLMENS
DE LA HAUTE-VIENNE

PAR **Martial IMBERT**

Membre correspondant de la Sous-commission des monuments mégalithiques.

(*Suite* [1]).

FOLLES. — Village *Le Cluseau*, champ des *Boudours*, à 600 mètres au Sud-Est du village et à 900 mètres au Nord du village de Rocherolles.

Il est sur l'éminence qui domine les deux voies de chemin de fer qui font leur jonction à Rocherolles. Le dolmen est au bord du chemin allant de ce village au Cluseau. Propriété de M. Huguet, au Cluseau.

Orientation : Nord — Sud.

Nature : Granit.

Nombre des supports : Trois supports encore existants.

Table : Il ne devait y avoir qu'une table de recouvrement, mais actuellement il existe deux dalles qui ne semblent être que les fragments d'une même pierre.

Dimensions : Les deux fragments réunis ensemble donneraient un 15e de mètres de tour. La plus grande dalle mesure 3 m 80 de l'Est à l'Ouest et 3 m 12 du Sud au Nord.

Le plus grand des supports a 1 m 40 de large sur 1 m 40 également au-dessus du sol. Le plus bas a 1 mètre de large sur 60 centimètres de hauteur.

Ce dolmen est fort détérioré, il manque plusieurs supports. Deux d'entre les trois encore debout se font vis-à-vis et permettent d'évaluer la largeur de la chambre, qui était de 2 m 50.

Bibliographie : Le monument que nous décrivons a été indiqué

1. Voir : *L'Homme préhistorique*, 1907, pp. 131 et 237.

au village de Freinaret par le *Dict. arch. de la Gaule*, et entre Monjourde et Lavaud, par M. Leclerc. Le village de Freinaret ne possède ni dolmen ni menhir et Monjourde et Lavaud ne forment qu'une

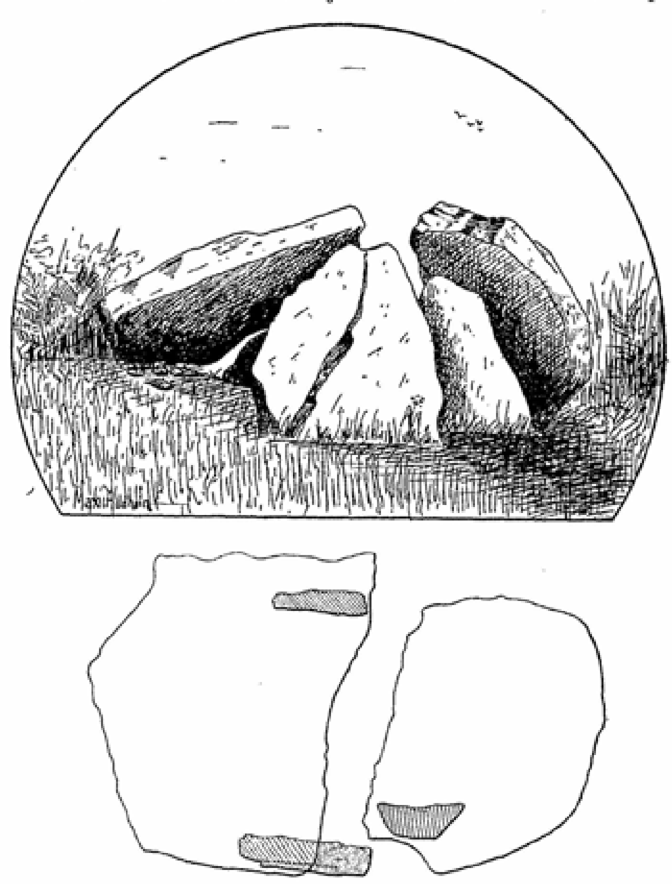


Fig. 77. — Dolmen du Cluzeau,
à Folles (Haute-Vienne). Vue et plan.

même localité à 1 kil. 1/2 au Nord-Est du dolmen. — Géographie Joanne « un beau dolmen ». — Inventaire de 1880. — En 1872, l'abbé Leclerc en a parlé dans le *Bull. Soc. Arch. Limousin*, t. XXI, p. 275.

— Village du *Monteil*, champ de la *Pierre levée*, à 1.100 mètres Sud-Ouest de Folles et à quelque 50 mètres à l'Est du Monteil. Propriété de M. de la Selle. Situation sur large mamelon.

Orientation : Sud-Est — Nord-Ouest.

Nature : Granit.



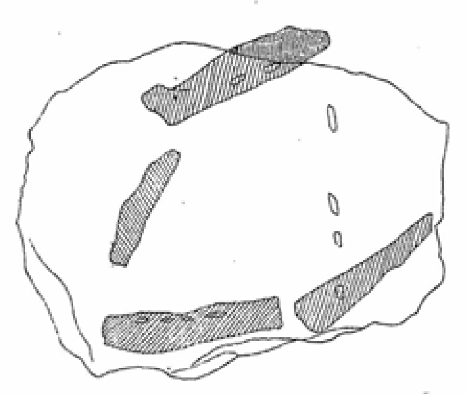


Fig. 78. — Dolmen du Monteil, à Folles (Haute-Vienne). Vue et plan.

Nombre des supports : Quatre supports.

Table : Une seule table de 3 m 50 de longueur sur 2 mètres de largeur moyenne.

Dimensions : Le tour est d'une dizaine de mètres.

La table ne porte que sur deux des supports et est inclinée dans le sens de son orientation, la partie Nord-Ouest

étant à peine à 1 mètre au-dessus du sol. Malgré cela on peut considérer le dolmen du Monteil comme assez bien conservé.

La table porte à sa partie supérieure 4 cupules disposées rectilignement en travers du sens de la longueur; ces cupules, de 10 à 15 centimètres de long et 5 à 6 de profondeur, sont espacées en partant d'un bord à 30 centimètres, puis 80 centimètres, puis 1 m 10 et la dernière 1 m 20; il ne reste plus que 20 centimètres entre elle et l'autre bord de la dalle.

Ce sont incontestablement des trous préparés à une époque indéterminée pour fendre en deux parties la large dalle de granit.

Bibliographie : Ce dolmen a été rarement indiqué. — L'inventaire de 1880 en porte 2 dans cette commune, ce qui est exact. — *L'Indicateur de l'archéologue*, juillet 1874, renferme cette note : « Annonce de fouilles au dolmen de Monteil, Haute-Vienne, par M. Callier, *Bulletin Monumental.* » — L'indication du village de Freinaret par le Dictionnaire de la commission de la topographie des Gaules est erronée. — L'abbé Leclerc l'a décrit *Bull. Soc. Arch. Limousin*, t. XXI, 1872, p. 276.

Nous ne connaissons pas de légende sur les deux dolmens de Folles.

Fromental. — Village de *Bagnol*, à 400 mètres à l'Est du Grand Bagnol. Il est indiqué par la carte au 80.000e qui le place un peu trop près de la route dont il est éloigné d'une centaine de mètres. Lieu dit : *Pierre levée.* Propriété de M. Barthélemy, au Grand Bagnol.

Orientation : Orienté Ouest — Est.

Nature : Granit blanc du pays.

Nombre des supports : Quatre supports.

Table : Une seule table de recouvrement, de forme presque rectangulaire.

Dimensions : Elle mesure 4 m 15 de l'Ouest à l'Est, 2 m 80 du Nord au Sud et 90 centimètres d'épaisseur à son extrémité Ouest (la plus épaisse).

Les supports, très fortement inclinés vers l'intérieur, ont tous quatre une hauteur au-dessus du sol de 1 m 25 et 1 m 20. Trois d'entre eux ont une même largeur de 1 m 55, et le 4e a une largeur bien approchante : 1 m 50.

L'écartement entre la base des supports opposés est de 1 m 50, ce qui donne la largeur de la chambre.

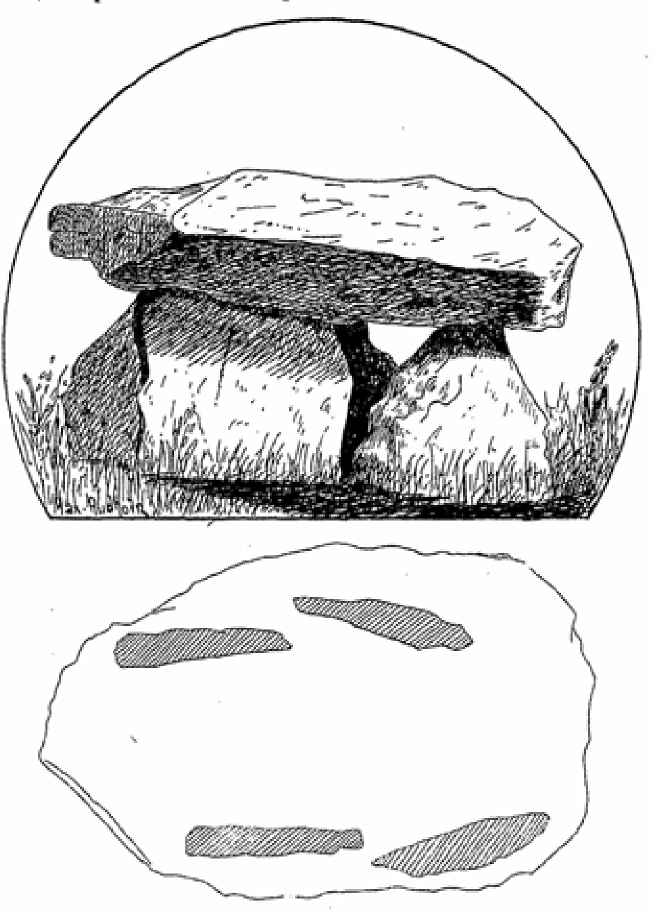


Fig. 79. — Dolmen de Bagnol, à Fromental (Haute-Vienne). Vue et plan.

Bibliographie : Abbé Leclerc, ouv. cité. — De Beaufort, *Mémoires Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XVIII, 1850, mentionne un dolmen de la pierre Magne et un menhir du même nom. Le dolmen est celui qui nous occupe, dont le nom est « Pierre levée ». Quant aux *Pierres Magne*, citées par lui et par divers autres auteurs, ce ne sont que des rochers naturels situés à quelques centaines de mètres du dolmen, au Sud, de l'autre côté de la route. — Inventaire 1880. — Le *Bull. Soc. arch. du Limousin* a publié une vue de ce dolmen.

Observation : Les dimensions de la table, données par l'abbé Leclerc, sont un peu faibles ; nous avons trouvé 4 m 15 au lieu de 3 m 80.

UNE CACHETTE
DE HACHES EN PIERRE POLIE

A CHARENS (DRÔME)

(Arrondissement de Die.)

PAR **H. MULLER**

Il y a quelques années, à *Charens* (Drôme), au lieu dit la *Coste-Plane*, la construction d'une route a amené la découverte d'un certain nombre de haches en pierre polie qui ont été recueillies à 3 mètres de profondeur, dispersées sur un espace d'environ un mètre carré. Cette cachette a été signalée par M. P. Plat, agent d'assurances à Orpierre (Hautes-Alpes), qui a bien voulu l'acquérir pour moi.

Elle comprenait un marteau et douze haches. Ces dernières sont du type des haches des Hautes-Alpes et de la Drôme. Les roches représentées sont la jadéite, la chloromélanite, l'éclogite, la diorite, la serpentine dure, etc.

La plus petite, rectangulaire, de 40 millimètres de longueur, est polie à facettes, sans traces de martelage ou piquage (les deux termes étant pris pour exprimer la même idée).

La 2e, de 43 millimètres de longueur, sans traces de piquage, est du type nº 564, figuré dans le *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet, 1903.

La 3e a 46 millimètres de longueur, 42 millimètres de largeur au tranchant ; elle porte de nombreuses traces de piquage.

La 4e, large, plate et ovalaire, a 53 millimètres ; elle a été façonnée par martelage.

La 5e a 55 millimètres de longueur ; elle est très conique du tranchant au talon, les deux côtés sont finement piqués.

Le nº 6 a 56 millimètres de longueur sur 40 au tranchant ;

elle est entièrement polie, sauf sur les deux côtés qui sont piqués.

La 7e, plate, large, irrégulière, paraît avoir été façonnée après un débitage par percussion, mais non piquée ; le talon a été affuté comme le tranchant.

La 8e a 62 millimètres de longueur : une de ses faces larges est entièrement polie, l'autre ne l'est qu'au tranchant, les côtés sont piqués ; cette hache vient d'un simple galet se prêtant par sa forme à un façonnage rapide.

La 9e, grossière et massive, a 63 millimètres de longueur, 50 millimètres de largeur maximum et 29 millimètres d'épaisseur ; elle a été piquée.

La 10e a 68 millimètres de longueur et 9 millimètres d'épaisseur, très plate ; elle paraît avoir été débitée par percussion, mais non piquée ; il lui manque environ 10 millimètres de longueur au talon.

La 11e a 78 millimètres de long ; très conique, elle a été façonnée par martelage, le tranchant est très oblique. Cette forme paraît être le résultat d'une réparation faite au tranchant.

La 12e a 92 millimètres de longueur ; elle a été façonnée par débitage et martelage ; son tranchant est également très oblique.

Le n° 13 est un marteau de 63 millimètres de longueur sur 53 millimètres de largeur et 24 millimètres d'épaisseur. Il est entièrement poli, sans traces de piquage ; la partie destinée à frapper offre une surface légèrement bombée de 13 millimètres de largeur, les angles ont été abattus comme pour restreindre la surface utile. Cette pièce est probablement à placer au début du bronze, elle a pu servir à marteler des objets de ce métal.

La plus légère des haches ci-dessus décrites, le n° 1, pèse 28 gr. ; la plus lourde, le n° 9, pèse 187 gr. ; le marteau pèse 137 gr.

Toutes ces haches ont leur tranchant plus ou moins altéré, sauf la plus grande ; il est possible de songer à des offrandes plutôt qu'à un fond de cabane qui aurait certainement donné d'autres objets.

Je n'ai pas pu savoir s'il y avait un lieu humide, marécageux ou une source à l'endroit où a été faite la trouvaille, laquelle néanmoins m'a parue digne d'être signalée.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE
DE FRANCE

3e SESSION

AUTUN — 1907

La séance d'inauguration du 3e Congrès préhistorique de France a eu lieu, lundi 12 août, à 10 heures du matin, au théâtre municipal d'Autun, sous la présidence de M. le Dr A. Guébhard, ayant à ses côtés M. Germain Périer, député; M. Le Bourdon, sous-préfet; M. le Dr Gillot, président de la Société d'histoire naturelle d'Autun, et M. Matruchot, professeur à la Faculté des sciences de Paris.

Derrière eux avaient pris place MM. A. de Mortillet, président d'honneur de la Société préhistorique de France; A. de Charmasse, président de la Société éduenne, Cossina, de l'Académie de Berlin; Oscar Montelius, conservateur du Musée archéologique de Stockholm; Valdemar Schmidt, conservateur du Musée de Copenhague; Rutot, conservateur au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles; le Dr Baudon, député; le Dr Paul Girod, directeur de l'École de médecine de Clermont-Ferrand; Gaston Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille; V. Berthier, secrétaire général du comité local; le Dr Marcel Baudouin et Louis Giraux, secrétaire général et trésorier des Congrès préhistoriques de France; le Dr Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de France; Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires du Congrès; le colonel Bazin, commandant de la place d'Autun, qui avait aimablement offert la musique du 29e de ligne, divers savants étrangers et les membres du Comité d'organisation.

Des discours, tous très applaudis, ont été prononcés par M. G. Périer, maire d'Autun; M. Gillot, président du Comité local; M. Guébhard, président du Comité d'organisation; M. Marcel Baudouin, secrétaire général du Comité, et M. Matruchot, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Dans l'après-midi, première réunion au Collège, dans laquelle, après avoir procédé à la nomination du bureau définitif, on a abordé les travaux et discussions scientifiques, qui ont occupé cinq longues séances.

Des nombreuses communications faites, nous ne pouvons guère donner que la liste. On les trouvera du reste en entier dans le Compte

rendu du Congrès, qui, grâce à l'activité du secrétaire général et des secrétaires, ne tardera pas à paraître.

A. Rutot. — *La fin de la question des éolithes.* Dans ce travail, l'auteur signale des éolithes modernes rapportés de Tasmanie. Aucun échantillon n'ayant été présenté, il a été impossible de discuter ces objets. On s'est contenté de faire observer que c'est vraiment abuser du mot « éolithe » que de l'employer à désigner autre chose que des pierres réellement taillées, antérieures aux paléolithes et aux néolithes.

Th. Baudon. — *Continuation des fouilles sur la falaise du Thelle (Oise).* Ces fouilles ont donné des industries fort grossières, d'un aspect très primitif, dont il serait intéressant de savoir exactement l'âge géologique.

G. Courty. — *Habitations préhistoriques de Beauce.* Excavations qui sont probablement des fonds de cabanes.

J. Camusat. — *Recherches à la source thermale de Grizy (Saône-et-Loire).* Poteries néolithiques et captages romains en bois.

Courmont. — 1° *Niveau stratigraphique des différentes industries représentées à Saint-Acheul et Montières.* Avec indication de la faune qui les accompagne. — 2° *Atelier de taille paléolithique ancien, avec son outillage complet.* On y voit, entre autre, des ébauches, de nombreux fragments de rebut et des éclats se superposant. — 3° *Évolution de l'industrie à Saint-Acheul, sur place, sans mélange.* Au-dessous des industries acheuléennes et moustériennes, l'auteur a rencontré une industrie à aspect magdalénien.

Porte. — *Stations préhistoriques des vallées de la Bourbince et de l'Arroux.* Récoltes faites dans le Nord-Ouest du département de Saône-et-Loire.

Chaumoneau. — *Le préhistorique en Saône-et-Loire.*

Deydier. — *Le préhistorique dans la vallée du Haut-Calavon (Basses-Alpes).*

Paul Girod. — *La Micoque.* Stratigraphie, faune et affinités de cet intéressant gisement, dans lequel on a voulu à tort, suivant l'auteur, voir divers niveaux.

G. Chauvet. — *L'époque du Moustier dans la vallée de la Charente.* Avec présentation de belles pièces moustériennes recueillies dans cette région et d'une série de boules de calcaire de diverses grandeurs, ayant probablement servi de *bolas.*

Henri Martin. — *Étude des traces humaines laissées sur les os de l'époque moustérienne.* Suite des observations faites par l'auteur sur des os, de la station de la Quina (Charente), portant des traces d'utilisation.

Paul Girod. — *La question de l'Aurignacien.* Sa position dans la vallée de la Vézère et dans la classification générale du Solutréo-magdalénien. L'auteur, s'appuyant sur des constatations très précises, repousse l'idée, émise par l'abbé Breuil, que l'Aurignacien serait antérieur au Solutréen. L'étude de la grotte du Placard a conduit A. de Mortillet à des conclusions identiques. Dans ce dernier gisement, comme à Gorge d'Enfer et à Cro-Magnon, c'est à la fin du Solutréen que correspond l'Aurignacien.

A. Rutot. — *Le présolutréen ou aurignacien en Belgique.* Cette communication ne modifie en rien la démonstration de P. Girod. Le véritable Solutréen n'ayant pas encore été rencontré en Belgique, il est difficile de dire si l'Aurignacien vient avant ou après.

E. Marignan. — *Un atelier de silex : pièces curieuses en provenant.* Éclats, dont quelques-uns naturels, mais présentant des retouches qui paraissent intentionnelles, recueillis sur les confins de l'Hérault et du Gard.

Ch. Boyard. — *Nan-sous-Thil, comme station préhistorique.* Gisement de la Côte-d'Or, ayant donné du moustérien.

Jousset de Bellesme. — *Station préhistorique de Beauvais, près Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).*

Edmond Hue. — *Un nouveau chien des palafittes.* Renseignements intéressants sur les chiens préhistoriques et particulièrement sur une espèce nouvelle découverte par Abel Girardot dans une palafitte néolithique du Jura, et à laquelle Hue a donné le nom de *Canis Girardoti.*

V. Berthier. — *Station néolithique du Champ de la Justice, près Autun (Saône-et-Loire).* Cette station, située près de Saint-Pantaléon, a fourni à Victor Berthier, Yovanne Renault, Victor Arnon et autres chercheurs, de très nombreux instruments en pierre de l'époque robenhausienne : percuteurs, haches, lames, grattoirs, flèches, etc.

X. Gillot. — *Sur quelques graines trouvées dans les foyers du Camp de Chassey (Saône-et-Loire).* Étude de graines carbonisées recueillies par le Dr Loydreau et datant probablement de l'âge de la pierre polie.

J. de Saint-Venant. — *Le préhistorique de la Nièvre.* Inventaire des découvertes faites dans ce département. L'auteur signale notamment la présence de quelques lames en silex du Grand-Pressigny.

A. Doigneau. — *Pointes de flèches de l'extrême sud tunisien.* Présentation d'une bonne série de flèches en silex de formes très variées.

A. Desforges. — *Quelques mots sur les pendeloques et aiguisoirs recueillis dans les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Allier.* L'auteur pense que quelques-unes de ces pièces ne sont que des ornements appartenant à la période néolithique. Elles semblent cependant, pour la plupart, être des pierres à aiguiser et dater de l'âge des métaux. — *La micro-industrie de Fléty et de la vallée de l'Allaine (Nièvre).* Il s'agit de deux stations tardenoisiennes, avec petits instruments en silex finement retouchés.

Emile Schmit. — *Fouilles préhistoriques à Congy : grottes et ossuaires néolithiques.* Excavations dans la craie voisines des grottes artificielles explorées par de Baye, dans le canton de Montmort (Marne).

Charles Schleicher. — *Pointes de flèches du Charollais, authentiques et douteuses.* Présentation de nombreux spécimens venant de la collection du Chambon.

Francis Pérot. — *Etude sur les formes étranges et sur l'authenti-*

cité des pointes de flèches de la Bourgogne et du Bourbonnais. Il y a incontestablement parmi ces flèches en silex des pièces fausses et des pièces bonnes, mais la distinction est parfois fort difficile.

Louis Giraux. — *Fouilles à Cro-Magnon (Dordogne).* Importantes recherches entreprises avec grand soin dans ce célèbre gisement.

Henry Corot. — *Sur des fonds de cabanes préhistoriques*, observés en Bourgogne.

Paul de Mortillet. — *Les anneaux robenhausiens en pierre.* Examen des diverses hypothèses émises au sujet de leur destination et essai d'inventaire des découvertes signalées. L'auteur considère les anneaux plats et discoïdes, aussi bien que les autres, comme des bracelets.

A. Doigneau. — *De l'obliquité du tranchant des haches polies.*

A. Rutot. — *Essai de comparaison du néolithique franco-belge avec le néolithique scandinave.* L'auteur croit retrouver toutes ses divisions du néolithique en Scandinavie, mais il est peu probable que les palethnologues scandinaves partagent ses convictions.

Tabariès de Grandsaignes. — *Note sur une barque ancienne.* Suite des excellents travaux déjà publiés par l'auteur sur les embarcations primitives.

Marcel Baudouin. — *Étude typique des menhirs de Crampoisic, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord).* Découverte d'un mégalithe funéraire inconnu, à l'aide des lignes de direction de ces menhirs.

G. Lafay et Lex. — *Un pseudo-mégalithe situé à Pierreclos, canton de Tramayes (Saône-et-Loire).*

L. Coutil. — *Architectonique et mobiliers funéraires des mégalithes de Normandie.* Documents fort intéressants sur ces monuments, dont l'auteur a déjà publié des inventaires très complets.

E. Arcelin et E. Hue. — *Un ciste à Vergisson (Mâconnais).*

F. de Zeltner. — *Disques en schiste du Soudan.* Ces plaquettes servent, dans le Nioro, de couvercles à des vases.

Hippolyte Marlot. — *Les pierres à bassin d'Uchon et leurs légendes.* Ces pierres se trouvent aux environs d'Autun.

L. Schaudel. — *Contribution à l'étude des lieux de culte préhistoriques dans les Alpes de Savoie.* Communication concernant des pierres à cupules et à gravures.

E. Menand. — *Camps et enceintes de Saône-et-Loire.*

Léon Coutil. — *Étude générale sur les camps préromains des cinq départements de la Normandie.*

Florance. — *Enceintes de Loir-et-Cher.* Il en a été constaté sur 17 communes.

Paul Goby. — *Les nouvelles trouvailles du Camp du Bois, au Rouret (Alpes-Maritimes).* — *Description détaillée du Castellaras de La Malle, à Saint-Vallier-de-Thiey (A.-M.).*

Emile Schmit. — *Données sur quelques antiques enceintes de la Marne : le camp des Louvières de Vitry-en-Perthois, le camp de la Murée de Possesse, l'enceinte de Baconnes.*

L.-C. Dauphin. — *La vérité sur les enceintes fortifiées du Cannet-du-Luc (Var).*

Pagès-Allary. — *Fouilles et découvertes dans l'arrondissement de Murat.* L'auteur pense que la défensive n'était pas la seule utilité des enceintes.

Clément Drioton. — *Enceintes défensives et non défensives.* — *Les retranchements calcinés de la Côte-d'Or.*

F. Autorde. — *Les forts vitrifiés du département de la Creuse, étude sur place de la nature et de l'origine des vitrifications.* Il est probable que ces vitrifications, qui ont nécessité une très haute température, n'ont pas été produites sur place, mais que l'on s'est servi de matériaux déjà vitrifiés.

F. Tavarès de Proença. — *Les enceintes portugaises.* Classification et types. Essai d'inventaire.

José Fontes. — *Exploration et fouilles d'enceintes fortifiées portugaises.* Description. Questions générales soulevées.

G. Lafay et Lex. — *Les enceintes préhistoriques du Mâconnais.*

A. Guébhard. — *L'œuvre d'un an de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques.* Résumé des résultats déjà obtenus par cette commission, sous l'active impulsion de son zélé président. — *Le style cyclopéen.*

J. de Saint-Venant. — *L'âge des métaux dans la Nièvre.* Inventaire des découvertes de la période du bronze et du premier âge du fer.

O. Costa de Beauregard. — *Bracelet en or trouvé en Hongrie.* Présentation du dessin d'un anneau hongrois rappelant les beaux bijoux trouvés à Lasgraisses (Tarn).

A. de Mortillet. — *Les poteries décorées de lamelles d'étain, préhistoriques et modernes.* L'auteur signale deux vases actuels en terre ornés de feuilles d'étain comme ceux recueillis dans les palafittes de l'âge du bronze. Un d'eux vient de l'Asie antérieure, l'autre de l'Afrique orientale.

O. Montelius. — *La période de la Tène, en Suède.* Indications intéressantes sur les divisions du premier âge du fer dans ce pays.

E. Schmit. — *Bronze ornementé de corail recueilli dans une fosse à char, à Condé-sur-Marne.* Pièce d'un travail admirable en corail cloisonné.

G. Chauvet. — *Quelques analyses de bronzes préhistoriques.* Analyse de divers exemplaires de haches plates en cuivre.

G. Courty. — *Sur un « fortified mound » du Haut Pérou.* Monticule en pyramide à gradins au milieu des ruines de l'antique Tiahuanaco.

Henry Corot. — *Note sur deux sépultures hallstattiennes en Bourgogne : Igé-la-Roche (Saône-et-Loire) et Minot (Côte-d'Or).*

Emile Chanel. — *Sur une sépulture de l'âge du bronze à Oyonnax (Ain).*

R. Gadant. — *Poteries préhistoriques et haches en bronze des environs d'Autun.*

J. Feuvrier. — *Les murées du Grand-Mont, territoires d'Authume et de Dôle (Jura).* Murgers datant de l'âge du fer.

Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Étude d'ensemble sur*

la nécropole à puits funéraires de Troussepoil, au Bernard (Vendée). Elle ne compte pas moins de 32 puits et de 60 fosses de l'époque beuvraysienne, dont les auteurs ont montré des plans et des coupes relevés avec un soin tout particulier.

Le 14 août, à 8 h. 1/2 du soir, dans une séance réservée aux projections lumineuses, A. L. Lewis a présenté de nombreuses vues de monuments mégalithiques anglais ; Henri Martin, des photographies d'ossements avec traces d'utilisation, de la station moustérienne de La Quina (Charente) ; F. V. Dickins de curieuses vues des dolmens et des tumulus du Japon : et Marcel Baudouin des vues prises au cours de ses fouilles dans les puits funéraires du Bernard (Vendée).

Nous donnerons dans le prochain numéro quelques renseignements sur les excursions qui ont suivi les séances tenues à Autun.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Galeries souterraines dans la Marne.

Les journaux ont annoncé le 21 août dernier que l'instituteur de la commune de Villevenard (Marne) avait découvert au lieu dit *la Crayère*, à 100 mètres environ du village, sur les bords des marais de Saint-Gond et de la rivière du Petit-Morin, de curieuses galeries souterraines.

Elles consistent en une suite de couloirs de forme ovale qui s'enchevêtrent et se croisent, descendant jusqu'à une profondeur de 4 mètre. L'ensemble forme un véritable terrier dont l'extrémité et le fond n'ont pas encore été trouvés.

Certaines de ces galeries, surtout celles du deuxième étage, sont si étroites qu'un homme ne peut s'y introduire. Un enfant n'y passe que péniblement et en rampant dans la craie. Il n'a été rencontré jusqu'à présent aucune chambre.

Les couloirs ont été remplis par de la terre meuble, dans laquelle on trouve des ossements et de petits morceaux de charbon de bois. Plusieurs personnes sont occupées, depuis huit jours, à leur déblaiement, et il a fallu, pour pénétrer dans les conduits inférieurs, percer la voûte.

Découvertes préhistoriques à l'Ile d'Yeu.

M. le docteur Marcel Baudouin vient de passer quelque temps à l'île d'Yeu (Vendée), où il s'est livré à une exploration méthodique des monuments préhistoriques qui y subsistent encore. Au cours de ses recherches, il a trouvé nombre de « restes dolméniques » qui avaient échappé jusqu'ici aux savants locaux. Il a aussi démontré l'existence, dans cette île, de nombreux « *rochers* et *pierres à cupules néolithiques* », qui n'avaient pas encore attiré l'attention. Ces dernières trouvailles font désormais de l'île d'Yeu le pays classique pour l'Ouest des « pierres à cupules », car aucun département, même le Morbihan, ne peut lutter à ce point de vue avec ce pays. M. le docteur Baudouin a photographié toutes ces pierres et a prouvé, par une fouille au « Trenneriau des Landes », leur haute antiquité, qui remonterait à la période des dolmens.

Pendant plusieurs jours, avec l'aide de M. Mairgourd, ancien maire, et de quatre ouvriers, il a fouillé le « Dolmen de la Gournaise », qu'il a restauré ensuite ; il a mis à découvert, fouillé et restauré l' « Allée couverte des Tabernaudes » et un beau cyste néolithique sur le même monticule. Tout près de là, il a mis à jour le premier *Kjœkkenmœdding* (débris et amas de nourriture de l'époque néolithique) authentique des côtes de Vendée ; et les substructions d'un monument à abside important, totalement insoupçonné : il s'agit sans doute d'une chapelle antique. Il a également mis au jour un beau monument à chambre au tumulus de la Guette où il a retrouvé les restes d'un « mât de signal » (sémaphore primitif). Les trouvailles faites dans ces sépultures, d'ailleurs violées depuis longtemps (ossements de sangliers, chèvres, etc.), montrent que l'île était réunie au continent à cette période et qu'elle était déjà couverte d'une forêt. Il est probable que cette presqu'île était en réalité le « Promontorium Pictonum » des géographes latins, ainsi que le prétend M. Marcel Baudouin depuis plusieurs années.

Découvertes à Tocane-Saint-Apre.

Des découvertes intéressantes viennent d'être faites à Tocane-Saint-Apre, près de Ribérac (Dordogne), au cours de travaux nécessités par l'installation de l'électricité au Moulin-du-Pont. On a trouvé une mosaïque romaine, des tombeaux mérovingiens et carlovingiens. Parmi les objets recueillis, on signale des piques, des coutelas, des éperons et des clés.

Découverte à Izernore.

Des fresques bien conservées, des débris de mosaïque et des fragments de colonnes ont été récemment mis à jour au hameau de Pérignat sur le territoire d'Izernore (Ain). Les fouilles ont donné des monnaies, des médailles en bronze et argent, des épingles à cheveux en os, des clochettes, des anneaux en fer, un vase en plomb, des briques et divers autres objets.

NOUVELLES

Centenaire de M. Chassant

M. A. Chassant, conservateur du musée d'Évreux et auteur de travaux archéologiques estimés, est né le 1er août 1807. La municipalité d'Évreux, qui a à sa tête notre excellent collègue M. Oursel, d'accord avec les Sociétés savantes du département de l'Eure, auxquelles s'est associée la Société normande d'études préhistoriques, a eu l'heureuse idée d'organiser une fête à l'occasion de l'entrée dans sa centième année du digne et savant ébroïcien.

Cette touchante manifestation a eu lieu le dimanche 4 août. Acclamé par une foule nombreuse, M. Chassant s'est rendu, à 11 heures et demie, au Musée, où une médaille de vermeil lui a été offerte au nom des Sociétés savantes. Le maire d'Évreux lui a, à son tour, remis au nom du conseil municipal et de la ville une plaquette de vermeil symbolisant l'archéologie.

A l'issue de la cérémonie, M. Chassant, accompagné de sa petite-fille et précédé de la musique municipale, s'est dirigé vers la salle du banquet donné en son honneur. Le repas terminé, des discours ont été prononcés par le maire d'Évreux, le secrétaire général de la Préfecture et les présidents des Sociétés de l'Eure.

M. Chassant s'est ensuite levé et a parlé un quart d'heure, montrant une extraordinaire vigueur intellectuelle et physique. Il a rappelé des souvenirs de son enfance et remercié des honneurs qui lui étaient rendus. Puis, tirant une petite pipe, complément de chacun de ses repas, il l'a fumée avec amour, pendant que l'Orphéon faisait entendre ses meilleurs morceaux.

A trois heures et demie, le doyen des archéologues français, et peut-être même du monde entier, a été reconduit chez lui en voiture.

Congrès des Sociétés Savantes

La prochaine réunion des Sociétés savantes se tiendra à Paris, à la Sorbonne, pendant les vacances de Paques de l'année 1908.

Parmi les questions proposées à la section d'archéologie figurent les suivantes :

1° Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes ou les rochers isolés, ainsi que les nouvelles découvertes de statues menhirs ;

2° Communiquer les documents nouveaux touchant l'étude des niveaux archéologiques qui se trouvent entre le moustérien et le magdalénien ;

3° Étudier les divers aspects de la période néolithique ;

4° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines, en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération ;

5° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol.

NÉCROLOGIE

H. GABEREL

Le 13 août 1907 est mort à Mézy, (Seine-et-Oise), dans sa 84e année, Honoré Gaberel, le doyen des membres de la Société d'excursions scientifiques, dont il suivait encore, il n'y a pas bien longtemps, les promenades.

Les collections nombreuses et variées qui garnissaient sa demeure ont été vendues ces jours derniers. Elles comprenaient surtout, en fait de préhistorique, une importante série de silex taillés des sablières de Flins.

E. GALLAND

La Société d'excursions scientifiques a également perdu un autre de ses membres, Eugène-Émile Galland, décédé à Paris le 30 août 1907, à l'âge de 55 ans.

G. BONNET

M. Georges Bonnet, agent voyer en retraite à Paray-le-Monial, vient de mourir à l'âge de 60 ans.

Préhistorien de la première heure, ses fonctions avaient facilité ses goûts ; il avait réuni une intéressante collection palethnologique locale qu'il a léguée, avec ses livres régionaux, à l'Académie de Mâcon.

En 1904, il avait publié une étude très documentée sur le Charollais préhistorique, dont *L'Homme préhistorique* a donné récemment le compte rendu.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

SEINE-ET-OISE

Versailles. — Musée de la ville, à la Bibliothèque, rue Gambetta, fondé en 1789-1806 (Cons. : Taphanel ; cons.-adj. : Léonardon).

— Musée historique de l'État, au Château (Cons. : de Nolhac).

Saint-Germain-en-Laye. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1873 (Cons. : Bonnot). Archéologie et numismatique.

— Musée des antiquités nationales, au Château, fondé en 1862 par l'empereur Napoléon III (Cons. : S. Reinach).

Sèvres. — Musée de la Manufacture nationale de porcelaines et céramique.

Étampes. — Musée, dans la maison dite de Henri II, ancienne maison d'Anne de Pisseleu, fondé en 1875 (Cons. : Lenoir).

Limours. — Musée, à l'École municipale, fondé en 1877

(Cons. : Lelièvre). Géologie. Palethnologie des environs de Limours.

Mantes. — Musée, à la Mairie, avec annexe lapidaire dans l'Église collégiale, fondé par Mesnil.

— Musée Briossel, fondé en 1906. Histoire naturelle.

Pontoise. — Musée Tavet, dans l'ancien Palais archiépiscopal (xv[e] s.), fondé en 1892 (Cons. : M[me] Tavet ; cons.-adj. : F. Roger). Cet intéressant musée est dû au zèle de M. et M[me] Tavet, qui ont donné à la ville toutes leurs collections. Géologie. Préhistorique : objets et crânes trépanés provenant du dolmen de Dampont ; archéologie et numismatique. Coll. Le Charpentier (souvenirs de la ville de Pontoise). Collection lapidaire, importante, exposée dans le jardin. Dolmen de Dampont, remarquable par son entrée rectangulaire, munie d'une feuillure ; ce monument est formé de 12 dalles en grès et mesure 9 mètres de long sur 2 m 60 de largeur. Nombreux sarcophages gallo-romains provenant d'Ableiges, Andrésy, Saint-Martin-de-Pontoise. Cuve baptismale en pierre provenant de l'église de Boissy l'Aillerie.

Corbeil. — Musée Saint-Jean, dans l'ancienne église de ce nom (Cons. : Dufour). Préhistoire et archéologie locales. Monuments lapidaires. Souvenirs du vieux Corbeil.

Épinay-sur-Orge. — Musée, à la Mairie, fondé par Froville. Préhistorique de la région.

Maule. — Musée, à la Mairie, fondé par Bonhomme.

Montfort l'Amaury. — Musée, en formation.

Montlhéry. — Musée lapidaire, en formation, dans la tour, ancien donjon du Château (xiii[e] s.).

ADDITIONS

ALPES-MARITIMES

(Voir : Année 1, p. 160.)

Cannes. — Le Musée régional de Cannes vient de s'enrichir d'une collection locale intéressante, donnée par le

Dr Olivier (Décène), de Caille. Cette collection comprend notamment des objets provenant des dolmens de la Verrerie-Vieille, près Fayence (Var), qui ont figuré à l'Exposition de 1878. On remarque parmi eux : une belle lame en silex blond longue de 12 centimètres, une pointe de lance longue de 9 centimètres et 14 pointes de flèches d'un travail et d'un fini parfaits. Ces dernières sont pour la plupart lancéolées comme les pointes en feuille de laurier du solutréen, deux sont losangiques, une grande est admirablement barbelée et une petite a la forme d'un losange régulier. Signalons, en outre : quatre haches trouvées isolément dans le Var ; des perles et des pendeloques en test de coquille et autres matières ; un rasoir en bronze provenant d'une sépulture, à la Colle-Basse, près Caille ; une fibule de plus de 10 centimètres, trouvée au Défens de Saint-Vallier ; une bague et deux épingles en bronze, recueillies dans la tranchée du haut des Combes ; des bracelets en bronze ; enfin des débris de plaques d'argent qui semblent avoir constitué un bracelet.

GIRONDE

(Voir : Année 3, p. 30.)

Bordeaux. — Musée colonial, au Jardin public.

— Musée de moulages, à l'École des Beaux-Arts.

— Musée commercial et industriel, à l'École de commerce.

Libourne. — Musée Perès, à l'Hôtel de Ville : Préhistoire et ethnographie.

LOIRE-INFÉRIEURE

(Voir : Année 4, p. 249.)

Vertou. — Musée cantonal.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOUVELLE COUPE DE LA STATION MOUSTÉRIENNE DE LA QUINA (Charente) ET SON INTERPRÉTATION

Par le Dr Henri MARTIN

Les coupes publiées jusqu'ici du gisement de La Quina, ne sont pas d'une exactitude rigoureuse. La première, donnée en 1896, par M. Chauvet[1], n'indique ni l'inclinaison précise des couches, ni leur étendue respective, et les grosses masses éboulées n'y sont pas figurées ; la tranchée, d'ailleurs, à cette époque, ne pouvait donner qu'une idée très vague du gisement. La coupe que j'ai publiée cette année[2], plus précise que la précédente, est encore incomplète, car mes fouilles, exécutées par intervalles, d'octobre 1905 à avril 1907, n'avaient pas été poussées assez loin pour reconnaître tous les détails de la stratification.

Ayant pris en juillet et août 1907 le temps et les dispositions nécessaires, je pus exécuter des tranchées étendues, et mettre à nu une importante partie des niveaux archéologiques.

Sans revenir sur la situation de la station, déjà publiée plusieurs fois, il me suffira d'indiquer dans cette note, que la tranchée étudiée est située dans le talus normalement à

1. In *Bull. Soc. archéol. et hist. de la Charente*. 1896, p. 313.
2. Dr Henri Martin. *Évolution du Moustérien dans la station de La Quina (Charente)*. Paris, Schleicher, 1907.

la route qui fait communiquer Villebois-Lavalette et Le Pontaroux, et que les travaux ont été poussés à 40 mètres en aval du pied de la perpendiculaire abaissée du moulin Quina sur la route.

Cette tranchée, avant le mois de juillet 1907, n'avait pas encore dénudé entièrement la paroi verticale de la falaise, dont le pied restait inexploré ; dans les travaux poussés en profondeur à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la route, j'ai pu constater plusieurs faits d'une certaine importance. Quatre points principaux méritent d'être examinés : 1° les éboulements prémoustériens ; 2° l'absence *totale* des couches archéologiques contre la falaise ; 3° le mélange des couches dans une région limitée, formant une poche de 1 m 50 en avant de la falaise ; 4° les éboulements postmoustériens.

En examinant la coupe 1 (Fig. 80), on voit, en pénétrant dans la masse du talus, une succession de couches, dont la première est une formation moderne de terre végétale (7) où s'implantent, sur une épaisseur de 40 centimètres, les racines de quelques chênes et noisetiers ; on trouve là des débris moustériens, récemment entraînés des terrasses supérieures encore inexplorées. Au-dessous (6), une forte couche d'éboulements couvrant entièrement le talus ; son épaisseur atteint en avant 1 m 20 et en arrière 5 mètres. Composée de craie sénonienne tombée des échelons supérieurs, la masse crayeuse dans sa chute a subi généralement une importante fragmentation. Les débris de petit et moyen volume ne sont pas les seuls, car il existe un énorme bloc (10) qui a roulé de la première corniche (13) sur les couches moustériennes. Cette volumineuse masse de craie dépasse 10 mètres de longueur, atteint presque 5 mètres de largeur et sa hauteur maximum est de 2 m 50. La craie qui le constitue est très dure et contient de nombreux rognons siliceux. Ce bloc est en contact direct de la couche archéologique superficielle du gisement. Ces éboulements (6 et 10) semblent coïncider avec la fin de l'activité moustérienne en ce point du gisement.

Reportons-nous maintenant à une époque beaucoup plus reculée, celle qui répond vraisemblablement à la fin de la deuxième période glaciaire dans cette vallée, et qui laissa

un dépôt important. En effet, une puissante couche de fragments calcaires de grosseur très variée, mais ne dépas-

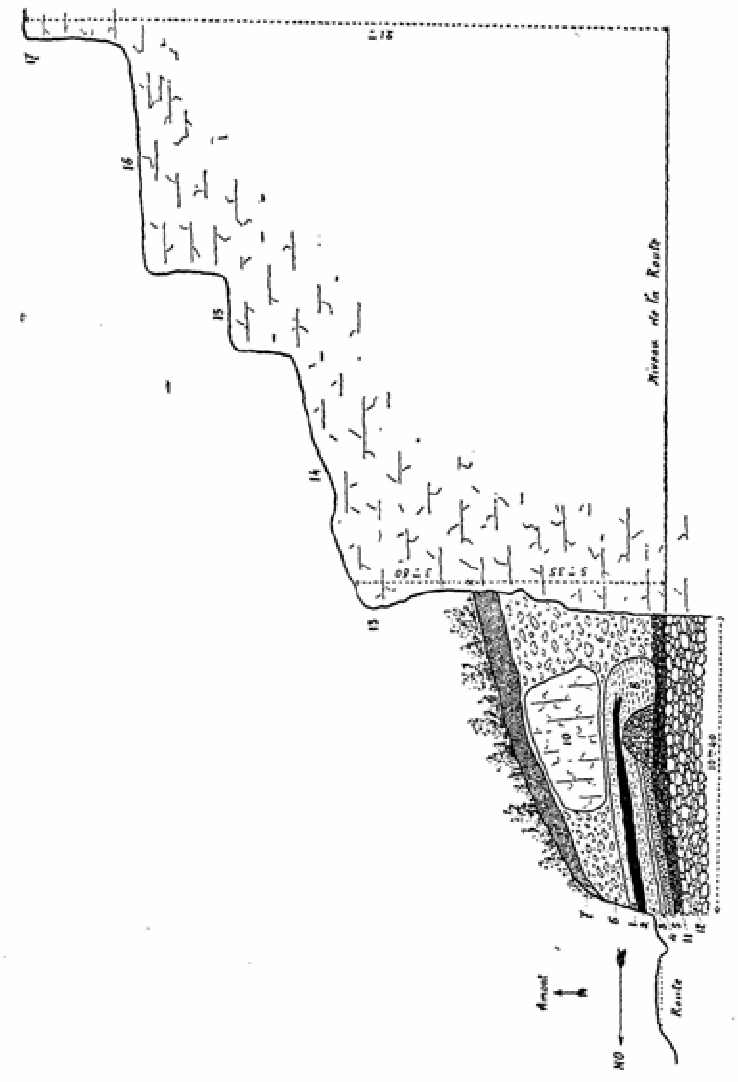


Fig. 80. — *Coupe 1 de la grande corniche du bois de La Quina.*

1. Couche sableuse supérieure.
2. Couche argileuse noire. Industrie perfectionnée. Horizon des ossements utilisés.

3. Couche argilo-sableuse verdâtre. Industrie moustérienne.
4. Couche de sable fin. Ni industrie, ni faune.
5. Cailloutis contenant l'industrie du premier horizon moustérien.
6. Éboulement postmoustérien provenant des terrasses.
7. Terre végétale.
8. Poche où sont mélangées les couches 1, 2 et 3.
9. Éboulement prémoustérien.
10. Gros bloc de craie sénonienne provenant probablement de la corniche 13.
11. Couche de fragments calcaires roulés, colorés en noir par des sels de manganèse.
12. Couche de fragments calcaires roulés, colorés en rouge (rouille) par des sels de fer.
13. Grande corniche.
14, 15, 16. Trois terrasses successives.
17. Dernière corniche contiguë au plateau.

sant pas le volume du poing, forme un substratum aux dépôts humains. Ces fragments portent sur leurs arêtes arrondies le stigmate du transport ; ils sont très tassés et les espaces minimes qu'ils laissent entre eux sont comblés de sable fin de même couleur. Ce dépôt fragmenté est composé de deux couches différenciées seulement par la teinte. A la base (12) et dans un sondage de 1m50, j'ai constaté une coloration rouille due au carbonate de peroxyde de fer ; je n'ai pu trouver encore le fond de cette couche. Au-dessus, sur une épaisseur maximum de 20 centimètres (11), la teinte change brusquement et devient d'un noir intense qu'on doit attribuer au bioxyde de manganèse[1]. Ces matières colorantes sont déposées principalement à la surface des fragments calcaires et correspondent, sans doute, à des infiltrations de sels manganésiens et ferrugineux amenés par les eaux après le dépôt de la couche. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé aucune trace industrielle dans ce niveau inférieur de la tranchée.

La phase suivante, qui précéda immédiatement l'apparition de l'horizon moustérien, est marquée par un éboulement (9) de forme conique sur la coupe normale, mesurant environ 1 mètre de haut sur 1m 70 de large, mais qui sur une coupe frontale répond à une sorte de rempart

1. Ces déterminations chimiques ont été faites par M. Thompson, le distingué chimiste essayeur de la Monnaie.

exploré seulement sur une longueur de 5 mètres. Les éléments de calcaire qui constituent cette formation sont très serrés, de petite dimension, de teinte claire, ils sont stratifiés à peu près horizontalement sans interposition notable de sable ou d'argile. Ce mamelon saillant, allongé, situé parallèlement à 3 mètres en avant du pied de la falaise, n'a aucun rapport d'origine avec les couches précédentes ; il a été formé par de petites avalanches tombées des terrasses supérieures à une époque qui précéda l'apparition des premiers moustériens.

Le profil de la falaise n'était pas alors celui que nous

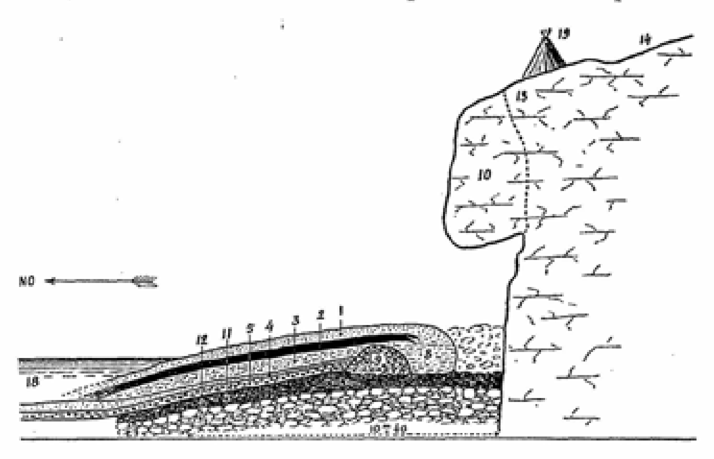


Fig. 81. — *Coupe 1 bis. Reconstitution de l'état de la station à la fin de l'occupation moustérienne.*

MÊME LÉGENDE QUE CELLE DE LA COUPE 1

13. Grande corniche à laquelle adhérait alors le gros bloc éboulé 10.
18. Niveau du Voultron à la fin de l'époque moustérienne.
19. Sur la première plate-forme est figurée une hutte moustérienne.

observons aujourd'hui, la corniche (13) devait surplomber davantage, je pense même que le gros bloc calcaire (10) y adhérait, ainsi que je l'ai figuré dans un essai de reconstitution sur la coupe 1 *bis* (Fig. 81). Plusieurs raisons me font croire à cette disposition : 1° si le bloc calcaire (10) était tombé d'une terrasse (14, 15 ou 16), il se serait, dans sa

chute, fatalement brisé ; 2° la largeur du bloc correspond à la distance qui existe entre le bord actuel de la corniche (13) et un petit épaulement situé au-dessus d'elle, soit 5 mètres environ ; 3° la stratification du bloc de craie est verticale, ce qui indique pour la partie éboulée une rotation de 90° ; ce mouvement peut s'expliquer par un décollement de la partie représentée (en 10, Fig. 81), en admettant que le bloc ait pivoté sur la région arrière de son pied, au point où il est en contact du petit épaulement déjà signalé ; cet épaulement ayant servi de centre à la courbe décrite.

L'étude des couches archéologiques permet de reconnaître 4 niveaux. La première couche rencontrée à la base (5), dans les vastes tranchées que j'ai creusées, ne fournit qu'une industrie moustérienne rudimentaire, elle semble correspondre au n° 3 de M. Chauvet, signalé en 1896, mais je ne puis trouver là, comme mon collègue de la Charente, ni la même faune, ni la même industrie que celles des couches supérieures. Bien au contraire, car jusqu'à présent mes fouilles dans la couche 5 n'ont livré que des racloirs peu soignés, quelques pointes triangulaires assez grossières et des éclats utilisées en nombre beaucoup plus élevé que dans les couches sus-jacentes. Les ossements, peu abondants, semblent appartenir jusqu'à présent seulement au cheval et au bison. Cette couche s'appuie sur l'éboulement 9 et se confond même avec lui ; elle est constituée par un gravier à éléments assez gros et de teinte claire ; les os y sont, au contraire, d'une teinte noire ou rouille très foncée, établissant un contraste frappant lorsqu'on examine les couches en place. Les silex sont fréquemment bleuâtres et n'ont pas subi de décomposition profonde. Cette couche mesure, près de la route, 28 centimètres, elle s'amincit en se rapprochant du mamelon (9) et contient là des morceaux de calcaire éboulés du volume du poing.

La couche suivante (4) est entièrement formée de sable fin, jaune, quelquefois verdâtre, qui mesure environ 10 centimètres, mais qui, en aval de cette coupe, à 15 mètres, forme une puissante poche dans une déclivité; ni industrie, ni faune ne s'y rencontrent. La crue qui a présidé à la formation de cette couche de sable, paraît correspondre à un abandon momentané de la station par l'homme.

Les couches supérieures, au contraire, dénotent une activité considérable, et déjà dans le dépôt 3, argilo-sableux, verdâtre, d'une épaisseur atteignant souvent 40 centimètres, nous trouvons une industrie beaucoup plus complète; sa base toutefois est moins riche; son milieu et surtout son sommet, au contact de la couche 2, contiennent de nombreux racloirs, des pointes triangulaires et déjà des os utilisés. Les éclats de taille du silex existent, ainsi que quelques pièces inachevées ou mal venues, mais en petit nombre.

C'est à ce niveau que se rencontrent plus fréquemment ces magnifiques racloirs dont la taille dépasse parfois 20 centimètres. Plusieurs fois, j'ai trouvé, dans mes premières fouilles à cette hauteur, des pièces oblongues à taille périphérique intéressant les deux faces, ayant un faciès acheuléen, mais depuis leur rencontre dans la couche 2, je pense qu'il faut plutôt les considérer comme une persistance d'un type ancien. La faune comprend deux espèces de bovidés, peut-être deux variétés de chevaux, et le renne ; cette énumération correspond dans son ordre, à la fréquence des animaux consommés dans la station ; il est certain que le renne est moins abondant dans cette couche sableuse. Les os sont brisés, ils ont une coloration jaune et ne sont pas trop friables. Le contact de c. 3 et de c. 2 livre surtout la grosse industrie ; indépendamment des volumineux racloirs, on trouve aussi des pointes triangulaires dont la plus grande mesure 18 centimètres ; les percuteurs en roches éruptives font ici leur apparition.

C'est dans la couche 2 que s'épanouit la belle industrie que j'ai qualifiée de *perfectionnée*[1].

Au milieu d'un dépôt de 25 à 35 centimètres d'argile molle, très grasse, souvent d'un noir intense, ne contenant ni fer, ni manganèse, entremêlée de rares et minces nappes de sable, on trouve les types les plus inattendus, qu'il faut cependant rapporter encore à l'industrie moustérienne. L'exposé des variétés innombrables des racloirs et des pointes m'entraînerait trop loin, j'indiquerai seulement leur

1. Dr Henri Martin. *Industrie moustérienne perfectionnée. Station de La Quina.* In *Bull. Soc. préhist. de France.* Séance du 28 juin 1906.

rapport de fréquence qui est environ vingt fois plus grand pour les racloirs. Là se trouvent ces rares et jolies pièces allongées, taillées sur une seule face, à dos quelquefois très élevé, aux extrémités terminées en fines pointes, que j'ai désignées sous le nom d'*hémi-solutréennes*.

Quelques silex d'une forme lancéolée, montrent déjà une base amincie favorable à l'emmanchement; d'autres, mais très rares, présentent une tendance au pédoncule. Certaines pointes, au lieu d'être travaillées sur les deux bords de la même face, par une disposition très curieuse, ont été retouchées d'un seul côté à la face supérieure, et sur le côté opposé à la face inférieure; j'ai donné à cette disposition le nom de : *retouches alternes sur faces opposées*.

Les percuteurs en roches éruptives sont abondants, et les boules en calcaire [1], quelquefois absolument sphériques, avec traces nombreuses du martelage qui les a arrondies, semblent se trouver uniquement dans cette couche.

Les os utilisés sont des humérus et des premières phalanges de cheval et de bovidés, quelques métacarpiens et métatarsiens de renne et de cheval, ainsi que des fragments plus ou moins longs de diaphyses. Dans mes dernières fouilles, en compagnie de mon ami Louis Giraux, j'ai constaté une augmentation surprenante de ces fragments osseux utilisés, dans les couches qui se rapprochent de la falaise, tandis que les humérus et les phalanges semblaient diminuer de fréquence.

Quelques os portent des traces de polissage et peuvent être considérés comme des lissoirs ; une phalange de renne est doublement perforée, serait-ce la plus ancienne pendeloque connue? D'autres phalanges de renne ont une perforation unique vers le tiers de la face postérieure; certains préhistoriens les regardent comme des sifflets, mais je les prendrais plus volontiers pour des coups de dents de carnassiers, dans certains cas, et peut-être pour des flacons

1. De Rochebrune. *Mémoire sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine, recueillis dans la Charente.* Paris, Savy, 1866. Planche II, figure 6. Pierre de fronde en calcaire oolithique. Thouerat.

Chauvet. In *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente.* 1886, p. 245. *Ibid.*, 1896, p. 318.

dans les pièces à bord arrondi et lisse ; cette question est fort complexe, j'y reviendrai dans un autre travail.

Tous ces restes d'industrie, énumérés très brièvement, ne sont-ils pas suffisants pour reconnaître un moustérien très évolué, avec une faune où le renne domine, tout en contenant en abondance le cheval et deux bovidés [1].

Malheureusement la couche suivante (1) ne donne pas, jusqu'à présent, de contact avec un âge plus récent ; elle est de nature sableuse avec quelques fragments de calcaire ; son épaisseur varie entre 8 et 30 centimètres ; elle contient un peu d'argile et sa coloration est jaune clair. On y rencontre quelques ossements appartenant aux mêmes animaux que ceux de la couche sous-jacente, la plupart sont très résistants grâce à une infiltration de carbonate de chaux, leur teinte est souvent foncée.

L'industrie est rare, les pièces disséminées recueillies n'ont pas de cachet particulier ; ce sont des racloirs et des pointes de la belle fabrication qu'on rencontre dans les niveaux 2 et 3. Ces pièces semblent provenir des éboulements des terrasses et peut-être aussi de la partie amont, lors des grosses crues qui coïncidèrent avec le dépôt de cette couche. On peut admettre que la fin de l'activité moustérienne correspond au dépôt de cette couche, tout au moins sur une longueur de 30 mètres le long de la falaise. En amont et en aval, comme nous l'avons vu, les couches plongent fortement et le dépôt superficiel 1 prend une grande importance.

Si on étudie le point de la coupe situé entre le cône d'éboulement 9 et le pied de la falaise, on trouve un espace d'environ 3 mètres occupé par deux formations très différentes. L'une, située plus près de la falaise, contient des morceaux de calcaire semblables à ceux de la couche 6 ; l'autre, très importante, figurée en 8, est une poche où viennent se confondre les couches 1, 2 et 3. En effet, il n'est plus possible d'y retrouver l'imprégnation noire de la couche 2, pas plus que les éléments friables de la couche 1 ; c'est un chaos, sans stratification, de l'industrie et de

1. La faune comprend encore : un ours, deux canidés, un mustélidé, un cervidé, un lièvre (?), un petit rongeur (?), et des ossements indéterminés d'oiseaux. Tous ces animaux sont rares.

la faune, sorte de magma argileux très humide, où les trois couches paraissent mélangées. Les os, assez abondants, sont durs mais sans infiltration de carbonate de chaux.

L'industrie n'y subit pas de modification : pointes, racloirs, os utilisés s'y retrouvent, mais en quantité moindre qu'en avant du cône 9. D'où vient cette disposition curieuse et pourquoi les dépôts ne touchent-ils pas la falaise avec la même intégrité ? Mes prédécesseurs, et je partageais autrefois leur manière de voir, pensaient que les couches se prolongeaient horizontalement jusqu'à la falaise ; *il n'en est rien*, sur cette coupe qui correspond au grand éboulement ! J'ai pu le constater en juillet dernier, où pour la première fois la falaise était dénudée dans toute sa hauteur, travail qui n'avait été fait, antérieurement, en aucun point du gisement. En se reportant à la coupe 1 *bis*, on trouve aisément une explication de ce phénomène : supposons que les tribus moustériennes vivaient au-dessus des cotes 13 et 14, sur une ou plusieurs plate-formes, on comprend que les déjections, les armes et les outils abandonnés tombaient de chaque côté du cône 9 ; en arrière, la petite lagune qui existait probablement, recevait dans sa nappe de vase les objets qui tombaient et s'y accumulaient sans subir les fluctuations du Voultron. Deux faits viennent à l'appui de cette hypothèse : 1° les dépôts de sable et de cailloux manquent ; 2° les matières animales, qui donnent la coloration noire à la couche 2, n'ont pas trouvé près de la falaise les mêmes conditions qu'en avant, où la putréfaction des détritus a dû se produire presque toujours à l'air libre. Au contraire, en arrière du cône, les débris s'enlisaient dans la vase, et par un phénomène qui demanderait des recherches spéciales les substances azotées disparaissaient sans laisser de traces.

Pendant la formation de la poche 8, des débris de calcaire se détachaient de la paroi verticale et venaient combler le vide qui la séparait de la falaise.

Dès lors, la station devint inhabitable en ce point, les éboulements se multipliaient et l'homme abandonna définitivement cette place. La chute de la corniche 10 et de tous les blocs compris dans l'espace 6 vint ensuite et tout le gisement fut recouvert. La terre végétale et un bois assez touffu achevèrent de masquer ces beaux vestiges mousté-

riens jusqu'au jour où M. Lambert, le dévoué maire de Gardes, fit creuser le pied du talus, en 1881, en donnant au pays une nouvelle route.

Ces différentes phases, exposées dans leurs grandes lignes montrent la succession probable des dépôts moustériens et les conditions d'habitabilité sur ce point de la vallée. Là, en effet, les couches atteignent le maximum d'épaisseur rencontré dans la station jusqu'à présent ; elles correspondent exactement à une corniche 13 assez élevée (8 mètres environ au-dessus des couches) ; ailleurs les dépôts plongent et la corniche, s'abaissant, suit cette déclivité.

La station étant exposée au Nord-Ouest, j'ai préféré employer les termes *amont* et *aval*, qui ne peuvent amener aucune confusion. L'expression de *Station Nord*, consacrée par M. Chauvet pour désigner la partie moustérienne est impropre, car cette dernière n'est pas au Nord du gisement magdalénien, mais à 200 mètres au Nord-Est, en amont, sur la même rive du Voultron.

Plus tard, dans d'autres tranchées en voie d'exécution, il est probable que je trouverai des modifications dans la disposition signalée ici, déjà même on peut les pressentir, car à 8 mètres en aval, la couche 1 est très importante et semble se fusionner avec la sous-jacente, dépourvue de matière noire azotée. En amont, à 10 mètres, la couche 2 augmente d'épaisseur dans une région distante de deux brasses de la paroi du rocher, et les dernières fouilles y ont mis à jour une abondante et belle industrie.

Actuellement je réserve à cette coupe la désignation : *n° 1 de la grande corniche du bois de La Quina.*

RECHERCHES DE MONGEZ

SUR LES

BARQUES MONOXYLES ANTIQUES

Par **TABARIÈS DE GRANDSAIGNES**

Antoine Mongez (dit l'aîné), né en 1747, mort en 1835, un des archéologues et des écrivains les plus érudits de son temps, a lu, au mois de mai 1808, à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, dont il faisait partie, un mémoire *Sur la manière de naviguer des anciens Normands et sur un bateau déterré à Paris près du Champ-de-Mars en 1806*. Il y avait accumulé des recherches faites, sur ce genre d'embarcations, dans les auteurs de l'antiquité et du moyen âge, embrassant une période d'environ 1.500 ans et s'appliquant à diverses régions de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Il y avait joint des observations sur des barques du même genre encore en usage, de son temps, dans le Dauphiné, sur d'autres employées en Asie et en Amérique aux époques modernes, sur d'autres encore exhumées en 1803 dans la Flandre française. Ce mémoire n'a jamais été imprimé, les résumés fort sommaires qui en ont été donnés dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'ont incité à rechercher le manuscrit que, grâce à la bienveillance de M. Perrot, secrétaire perpétuel de cette Académie, j'ai pu retrouver, retouché par l'auteur, dans ses archives, et copier[1]. Je crois utile de publier ici des passages de ce Mémoire à titre de matériaux pour l'histoire de la navigation préhistorique ou pro-

1. J'ai déjà signalé brièvement ce document au Congrès préhistorique de Périgueux dans sa séance du 28 septembre 1905 et à la Société historique d'Auteuil et de Passy dans sa réunion du 12 octobre de la même année.

tohistorique et pour apprécier l'époque de construction des barques monoxyles antiques découvertes ou à découvrir.

. . . .

« Le bateau dont je recherche ici l'origine est de l'espèce de ceux que les Grecs appelaient (Xénophon[1], lib. VII) *monoxulos* et *monoxula*, faits d'un seul morceau de bois, *scaphis* et *scaphè*, bateaux creusés, du verbe *scaptein*, creuser. Les Romains les désignaient : 1° par le mot *Lintres* (un ancien glossaire dit : *Lintres, monoxula*) ; 2° par le mot *Alveus*. Velleius[2] (lib. II, cap. 107) dit « qu'un des barbares » — un des Germains qui habitaient les bords de l'Elbe — « prit un bateau creusé dans un tronc d'arbre, « comme ils les travaillaient ordinairement, et le dirigeant « seul, il s'avança jusqu'au milieu du fleuve . . . . . ». *Unus è Barbaris, ætate senior... cavatum, ut illi mos est, ex materia, conscendit alveum, solusque id navigii genus temperans ad medium processit fluminis.* C'est aussi le nom d'*Alveus*[3] que donne Ovide[4] (Fast. II, 407) à la frêle barque qui portait les destins de Rome et de l'univers, Romulus et Rémus enfants :

Sustinet impositos summa cavus alveus unda ;
Heu ! quantum fati parva tabella tulit !

« Enfin Isidore[5] (Orig. 19, cap. I) appelle *trabariæ* et *littorariæ* les bateaux creusés dans un seul tronc d'arbre, avec lesquels on naviguait dans les rivières*: Trabariæ amnicæ naves, quæ ex singulis trabibus cavantur, quæ alio nomine Littorariæ dicuntur*

« On pourrait penser que Monoxulon doit s'entendre de bateaux faits uniquement de bois, qu'il exprimait l'exclusion du fer, des métaux, l'emploi du bois seul, quel que

1. Ecrivait l'an 400 avant J.-C.

2. Velleius Paterculus vivait et écrivait dans les premières années de l'ère chrétienne.

3. Remarquons qu'*Alveus* se traduit par *Auge*, ce qui s'appliquerait bien aux pirogues en forme d'auge comme on en a trouvé en Suisse, dans le lac de Bienne, dans le Cher, dans une tourbière près d'Ivrée, en Italie.

4. Ovide écrivait peu d'années avant l'ère chrétienne.

5. Trois siècles avant J.-C.

fût le nombre des morceaux, et qu'enfin il ne désignait pas des barques creusées dans un seul morceau de bois. Je répondrai d'abord que le véritable mot grec qui désignerait ce genre de construction serait *oloxulos*, comme l'on voit *olosideros*, tout de fer, *olosérikos*, tout de soie, etc. J'ajouterai ensuite que le mot *monoxulos* a encore dans le grec moderne la même signification que je lui donne dans ce Mémoire, ainsi que me l'a affirmé M. Coraï[1]. De plus on lit dans Végèce[2] (lib. III, cap. 7) : *Monoxylos hoc est latiores scaphulas, ex singulis trabibus excavatas* : les mots *singulis* et *excavatas* rendent ce passage décisif. Les expressions *lembadia xulou pepoièména énos* et *lemboi autoprepnoi*, bateaux faits d'un seul morceau de bois, du même tronc, sont employées dans le même sens que *monoxuloi* par Cinnamus[3] (lib. III, num. 3) et par Scylites[4] (page 815). Voir Ducange (Gloss. mod. prœcit.). Enfin Constantin Manassès[5] les appelle souvent *autoxula* et *autoxuloploa*

« Ces noms grecs et latins semblent ne désigner que des bateaux très petits[6], tels que celui dont Héliodore[7] fait la description (lib. I, cap. 3) en parlant des pirates égyptiens :

1. Ou Coray. Savant helléniste, né en 1748 à Smyrne, mort à Paris en 1833.

2. Fin du IVe siècle après J.-C.

3 et 4. Ecrivains du XIe siècle après J.-C.

5. XIIe siècle après J.-C.

6. Cette appréciation ne paraît pas exacte. De tout temps les pirogues monoxyles ont atteint, parfois, de grandes dimensions. Citons parmi les embarcations antiques : celle trouvée à Estrebœuf, de 10 mètres de longueur (Ravin, *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*) ; celle trouvée dans le lac de Neuchâtel, station de Corcelettes, de 11 mètres de longueur sur 1m15 de largeur ; celle découverte à Cordon (Ain) dans les graviers du Rhône et conservée à Lyon, d'une longueur de 12m50 ; celle trouvée au Havre, bassin de la Barre, de plus de 13 mètres, suivant l'abbé Cochet ; une de celles du musée de Dublin, qui devait atteindre 13m70 de long avec une largeur de 0m90 à 1m20 ; celle du lac de Bienne, décrite par M. Troyon et qui ne mesurait pas moins de 15m de long sur 1m05 à 1m30 de large ; celle trouvée à Brigg (comté de Lincoln, Angleterre), d'une longueur semblable ; — parmi les embarcations modernes : en Afrique, les pirogues des Bauziris (Congo) mesurant de 8 à 12 mètres de longueur et qui jadis, plus grandes encore, pouvaient contenir 50, 60 et 80 passagers ; en Amérique, les pirogues des Caraïbes qui, au XVIIIe siècle, mesuraient encore de 10 à 13 mètres. Oviedo, au XVIe siècle, a vu aux Antilles des pirogues monoxyles portant 40 à 50 hommes. Colomb, en 1494, en mesura une qui avait 96 pieds (environ 30 mètres) de longueur sur 8 de largeur.

7. IVe siècle après J.-C.

« Il monta dans la barque avec Thermutis et un troisième « qui ramait : car ces bateaux qui servent pour la naviga- « tion des marais et qui sont grossièrement creusés dans « un seul morceau de bois, dans un tronc d'arbre, n'en « peuvent contenir davantage. » *Epibunei to tou scaphos autos kai Thermoutis, kai tritos o érétès... gar ploionas oia té pherein ta limnaina scaphè apo monou xulou kai premnou pachéos énos agroikoteron koilomena*. Les *monoxylon* de Xénophon, cités plus haut, ne portaient aussi que trois hommes.

« Polyen [1] parle même (lib. V in Tynnichos, cap. 23) de *monoxylon* qui ne pouvaient porter qu'un homme :

Dexamenos ... kai scaphos è monoxulous scaphè éna andra dexaidai dunaménèn. Ce qui sert à expliquer un passage de Tite-Live [2] (lib. XXI, cap. 96) qui dit que : « l'on rassembla » (lorsqu'Hannibal voulut traverser le Rhône) « un grand nombre de bateaux grands et petits « dont se servaient habituellement les habitants, mais les « Gaulois les premiers se creusèrent des arbres pour en « augmenter le nombre, et, à leur exemple, les soldats « d'Hannibal, incités par l'abondance de bois de construc- « tion, et en même temps par la facilité du travail, creu- « sèrent des barques grossières qui pouvaient seulement se « tenir à flot et porter quelques bagages. »

Ingens coacta vis est navium lintriumque temerè ad vicinalem usum paratarum, novas que alias primum Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus : deindè et ipsi milites, simul copia materiæ, simul facilitate operis inducti, alveos informes (nihil, dummodo innare aquæ et capere onera possent, curantes), raptim faciebant. Ces barques grossières ne devaient porter que deux ou trois hommes et quelque bagage. Je ferai observer que Polybe [3], racontant le même fait, se sert du mot *monoxulos*.

« Mais plusieurs auteurs parlent de barques creusées dans un seul tronc d'arbre, qui portaient un plus grand nombre d'hommes [4]. Isidore ajoute au passage cité plus haut que :

1. IIe siècle après J.-C.
2. Un peu avant et après le commencement de l'ère chrétienne.
3. IIe siècle avant J.-C.
4. Mongez rectifie ici l'indication qu'il avait donnée plus haut. Parmi les

« les barques creusées dans un tronc d'arbre étaient aussi « appelées *Caudicæ* et elles pouvaient porter de quatre à dix « hommes. » *Hæ caudice* [1] *factæ ex uno ligno cavato et indè Caudicæ : quæ à quatuor usque ad decem homines capiunt.* Pline [2] élève ce nombre jusqu'à trente dans un texte qui a un rapport immédiat avec le sujet de ce Mémoire, car il y parle des pirates sortis de la Germanie (lib. XVI, cap. 40) : *Germaniæ prædones singulis arboribus cavatis navigant quarum quædam et triginta homines vehunt.*

« Depuis la lecture de ce mémoire, M. de Barral, président de la Cour d'appel de Grenoble, m'indiqua un canton de l'ancien Dauphiné où l'on se sert encore de *bateaux très longs, peu larges, creusés en entier dans le tronc d'un chêne* ; ce sont ses expressions. Il ajoute : « J'ai fait fabri« quer moi-même de ces bateaux dont le fond est très « large et le haut beaucoup plus étroit : ils sont presque « *insubmersibles.* » Ce cánton est celui de Voiron, à deux myriamètres et demi (cinq lieues) au nord de Grenoble, et on les emploie sur le lac voisin, celui de *Paladru* [3].

« Des barques semblables dans la construction desquelles on n'avait employé ni bronze ni fer, et qui étaient creusées dans un seul tronc d'arbre (comme on le verra plus bas) étaient appelées *Camaræ* [4] sur le Pont-Euxin, ainsi que le dit Tacite [5] (Hist. III, cap. 17). Elles servaient à la navigation des barbares dans le premier siècle de l'ère vulgaire : *sine vinculis æris aut ferri.* Ceux-ci savaient, dans le besoin,

barques monoxyles exhumées, la moitié environ ont une longueur de plus de six mètres, pouvant aller jusqu'à dix et même treize mètres, ce qui peut comporter au chargement de six à vingt hommes.

1. *Caudex, caudicis*, signifie un tronc, une tige d'arbre.
2. 1er siècle après J.-C.
3. M. Gustave Vallier écrivait en *1860* : « Les barques ou plutôt les pirogues des pêcheurs du lac de Paladru sont, pour la plupart, comme celles des Indiens, grossièrement taillées dans un tronc d'arbre... Elles peuvent contenir de quatre à cinq personnes assises sur une seule de front. J'ajouterai que ces embarcations primitives, *que j'ai vues encore assez nombreuses dans ma jeunesse*, ont disparu à peu près depuis cette époque, et qu'à l'heure où j'écris ces lignes, il n'en reste peut-être pas une sur le lac (*Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme.* 1867. T. III. p. 161 et suiv.)
4. Les dictionnaires traduisent *camara* par : espèce de vaisseau ponté.
5. Né en l'an 54, mort en l'an 140 après J.-C.

les couvrir avec des planches, pour résister aux vagues, de manière qu'ils semblaient naviguer entre deux eaux *: et tumido mari, prout fluctus attollitur, summa navium tabulis augent, donec in modum tecti claudantur. Sic inter undas volvuntur*. Ces barques n'avaient aussi ni proue ni poupe distinctes; les rameurs se plaçaient indifféremment d'un ou d'autre côté, parce que l'on pouvait aborder au rivage par l'un ou l'autre sans danger [1]; *pari utrimque prora, et mutabili remigio, quando hinc vel illinc appellere indiscretum et umoxium est.* Strabon [2] (XI, pag. 495, Edit. de 1620) a décrit plus en détail les *camara* dont se servaient les habitants du Palus Mœotides et des bords orientaux du Pont-Euxin [3]. « Ils vivent » dit-il « de pirateries qu'ils « exercent dans ces mers. Ils ont de petits bateaux étroits et « légers qui portent vingt-cinq et même trente hommes, appe- « lés *camara* par les Grecs. De retour dans leurs foyers, ceux « qui n'ont point d'abri au bord de la mer transportent sur « leurs épaules leurs barques dans les forêts qu'ils habitent « parce que la terre est peu fertile. Lorsque la saison de « naviguer s'ouvre, ils les reportent à la mer. Ils en usent « de même sur les terres étrangères dont ils connaissent les « pays boisés qui leur servent à cacher les *camara* pendant « qu'ils courent à pied jour et nuit pour faire des « prisonniers. » *Zôsi dé apotôn kata talassan*, etc.

« C'est du même peuple que l'empereur Léon (Tact. cap. XIX, n. 70), qui écrivait ses *Tactiques* dans le *dixième* siècle, parle sous le nom de Scythes *: Oi dé oion*, etc. « Ils « se servent aujourd'hui de barques plus petites (que celles « des Sarrazins), plus légères et qui vont plus vite. Car ils

1. Ce type d'embarcation, très pratique, se rencontre dans tous les pays et dans tous les temps; c'est ce que nous appelons *bachot*, diminutif du mot *bac*, embarcation qui, se mouvant perpendiculairement au cours d'une rivière et devant accoster indifféremment à l'une ou l'autre rive, sans perte de temps et sans mouvements inutiles, doit avoir un point d'appui étendu sur l'eau, être symétriquement construite et avoir des bouts larges. Le type consiste essentiellement dans un fond plat par dessous, des extrémités semblables l'une à l'autre, à bouts non effilés et dont le dessous est relevé en biseau. On peut citer comme barques antiques de ce genre, celle même de l'île des Cygnes, objet du Mémoire de Mongez; celle trouvée à Abbeville en 1860; celle découverte à Estrebœuf en 1834.

2. Iᵉʳ siècle de l'ère chrétienne.

3. Palus Mœotides = Mer d'Azow; Pont-Euxin = Mer Noire.

« descendent dans le Pont-Euxin à l'aide de certains fleuves ; « ce qui empêche qu'ils n'aient de plus grands bâtiments. » Enfin un orateur sacré cité par Ducange dit expressément de ces barques des Scythes : *Plein tôn par' autois monoxula Barbarô phônè* . . . « parce que ces barques sont travaillées « grossièrement dans un seul morceau de bois long, on les « appelle Monoxyles dans la langue des « Barbares ».

. . . .

« Encore aujourd'hui sur le Mississipi, l'Orénoque, le fleuve des Amazones . . . . . on navigue sur des troncs d'arbre creusés en forme de pirogues qui portent jusqu'à quatre-vingts hommes avec des marchandises.

. . . .

« Le père Paulin de Saint-Barthélemy [1] dit (*Voyage aux Indes Orientales*, I, chap. X, page 417) que les habitants de la côte de Malabar [2] aux environs de Cochin, se servent encore de barques creusées dans un tronc d'arbre, comme ils le faisaient du temps de Pline (VI, cap. 23, nº 26), pour transporter le poivre de Cottonara, aujourd'hui le Canara, aux navires romains qui les attendaient stationnés dans la haute mer : *Regio ex quâ piper monoxylis lintribus Bararen convehunt, vocatur Cottonara.*

. . . .

« On lit dans le *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre*, par M. de Bast (1808, in 4º, pag. 228), la description de deux bateaux de même espèce, mais plus grands que celui de l'île des Cygnes, déterrés en 1803, par des ouvriers qui extrayaient de la tourbe près de Flines-lès-Marchiennes [3]. Ce lieu est situé entre Douai et Saint-Amand dans les marécages comblés en partie par les atterrissements de la Scarpe, qui se jette non loin de là dans l'Escaut . . . Découverts à six pieds de profondeur on parvint à les retirer

1. Savant missionnaire et écrivain, né en 1748, mort en 1806 ; son *Voyage aux Indes Orientales* a été imprimé en 1796.

2. Côte occidentale de la presqu'île en deçà du Gange.

3. Il s'agit de la localité dénommée actuellement Flines-lès-Raches, au nord-est de Douai, où il y a encore un petit lac dit Mer de Flines. Des découvertes de ce genre dans les tourbières et les étangs du nord de la France sont rarement signalées ; cependant des recherches ou des fouilles quelconques faites avec quelque soin devraient en amener fréquemment.

tout entiers ; mais l'action de l'air les eut bientôt détruits, quoique, dit M. Bast, ils fussent de chêne qui était devenu aussi noir que l'ébène. Ils avaient de longueur 12m669 (39 pieds, environ moitié de plus que le bateau de l'île des Cygnes), de largeur 1m 629 (5 pieds 2 pouces). Cette largeur était la même dans les quatre cinquièmes de la longueur, mais la proue n'avait à son extrémité que 0m 135 (5 pouces). Le corps du bateau, le fond qui était plat, et les bords n'avaient qu'un peu plus de 0m 05 (deux pouces) d'épaisseur.

« Les bateaux entiers, dit M. de Bast, ont été creusés « dans le tronc d'un seul arbre à l'instar des canots des sau-« vages. A neuf pieds de l'extrémité de la proue se trouvait « pratiqué un banc en travers, formé dans l'épaisseur du « bois, ayant un peu plus de cinq pouces de large. Les seules « ferrures que l'on ait trouvées à ce bateau sont une broche « qui traversait la tête de la proue et se terminait à chaque « extrémité en une espèce de patte qui cerclait le bois, et « de légères feuilles de tôle qui garnissaient la même « proue[1]. Il n'y a pas d'indice qu'il y ait eu du fer ailleurs, « pas même des clous. »

. . . .

1. L'existence de ces pièces métalliques, qui comportaient un travail varié du fer, empêchent de reporter la construction de ces grandes pirogues monoxyles à une très haute antiquité.

FOUILLES ET SONDAGES

AUX ALIGNEMENTS DES BOIS HUDE

dans la forêt du Lay

PAR **DENISE**.

Dans les numéros des 1er novembre 1903 et 1er janvier 1904 de *L'Homme préhistorique*, nous avons donné une description sommaire de curieux monuments d'époque probablement préhistorique que nous avons découverts dans la forêt du Lay, près l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

Ces monuments, ou plutôt ces ruines de monuments, ont été visités le 3 mai 1903 par la Société d'excursions scientifiques, à qui nous avons servi de guide.

Quelque temps après, nous y conduisîmes M. d'Ault du Mesnil et M. le docteur Capitan, venus en délégation de la sous-commission des Monuments mégalithiques, qui n'hésitèrent pas à reconnaître ces lignes de pierres pour des monuments néolithiques d'une période qu'ils se promirent de déterminer.

Ils estimèrent le travail des fouilles qu'ils se proposaient de faire à trois semaines, et me chargèrent de demander l'autorisation au propriétaire de la forêt, le prince Murat.

Cette autorisation fut obtenue sans difficulté, et ces messieurs devaient venir faire leur exploration au printemps de 1904, mais je n'en entendis plus parler.

Sur les conseils de mon excellent ami M. Fouju, je demandai au printemps de 1907 l'autorisation de pratiquer quelques sondages dans le plus important de ces monuments, celui dit du Bois-Hude, qui a 600 mètres de longueur.

L'autorisation fut accordée avec le plus grand empressement, on m'offrit même des ouvriers pour exécuter le travail.

Dans les premiers jours de juillet, accompagné de M. Dubois, garde chef des chasses à tir du prince et d'un ouvrier, nous avons pratiqué deux sondages à deux endroits différents.

Le premier, dans un endroit où le monument était à peu près démoli, a été pratiqué en travers.

Nous avons constaté que les pierres de grès de la double rangée de dalles avaient été incontestablement renversées et que l'intérieur avait dû être exploré à une époque indéterminée.

Le fond, entre les deux lignes de pierres debout, avait certainement été pavé avec de petites dalles de grès et de meulière posées à plat sur le sol.

Nous n'y avons pas remarqué de traces d'ossements ni d'instruments ou objets quelconques.

Le second de ces sondages a été pratiqué sur environ deux mètres de longueur, à l'intérieur du monument, à un endroit où il était assez bien conservé.

Là non plus nous n'avons remarqué ni ossements, ni objets, mais nous avons constaté qu'il y avait un dallage au fond. Il nous a semblé que là aussi des fouilles anciennes avaient eu lieu.

La petite partie que nous avons explorée était composée de grès plats assez réguliers et de moyenne grosseur placés debout, dont les interstices étaient garnis avec des pierres plus petites, absolument comme dans les dolmens et allées couvertes de la région.

La largeur entre les deux rangées de pierres debout est à peu près exactement de 80 centimètres et la hauteur encore existante de 80 à 90. Les pierres les plus grandes n'ont guère plus d'un mètre carré, mais la plupart sont de bien plus petite dimension.

La hauteur pourrait bien avoir été plus élevée, car un grand nombre de pierres jetées pêle-mêle sur les côtés paraît l'indiquer; il serait possible aussi que cette allée eût été couverte.

L'intérieur de la partie explorée était rempli de cailloux sans mélange de terre ni de sable, qui avaient dû être jetés là autrefois, avant ou pendant la plantation du bois, par les cultivateurs du sol.

Nous n'avons pas jugé à propos de continuer les recherches sans l'avis de plus compétents que nous sur la question, par crainte de faire fausse route et de dénaturer encore davantage ces curieux restes déjà trop dégradés.

Pour plus amples renseignements sur les alignements de la forêt du Lay, nous renvoyons les lecteurs aux articles publiés dans *L'Homme préhistorique*.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Cachette de la Croix-Blanche.

Nous avons reçu de M. Gorneau, directeur de l'école Saint-Martin à Étampes, la lettre qui suit :

« Au cours de mes dernières vacances, j'ai eu la bonne fortune de recueillir, à Moigny, un silex provenant de la cachette de la Croix-Blanche[1].

« Comme conservation et taille, cette lame n'est pas moins belle que les autres. Elle mesure 281 millimètres de longueur, 34 de largeur et 7 d'épaisseur au milieu. Son poids est de 100 grammes.

« Une particularité à noter, c'est que la pointe, plus large que celle des précédentes, présente une section nettement tranchée du côté droit et une partie retouchée en biseau du côté gauche.

« Des recherches minutieuses que j'ai faites, sur place, me permettent d'estimer à 16 ou 17 le nombre total des silex de la Croix-Blanche.

« Je pense que ces détails vous offriront, ainsi qu'aux lecteurs de *L'Homme Préhistorique*, quelque intérêt. »

Objet exotique trouvé près de Nice.

M. le Dr Guébhard a eu l'obligeance de nous adresser le curieux passage qui suit, extrait d'une communication du Dr Alexis Naudet, insérée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (XXI, 1852, p. 294), sous le titre de : *Note sur quelques monuments antiques des Alpes-Maritimes.*

« L'arme dont nous reproduisons la figure (pl. V, fig. 1) a été trouvée dans la campagne de Nice. Elle est en jade et d'un travail achevé. Elle ressemble, pour la forme générale, aux autres instruments de guerre, connus sous le nom de haches celtiques ; mais elle se distingue de ces haches en ce qu'elle a une poignée terminée par un renflement orné de moulures, et au-dessous du renflement une perforation destinée à recevoir une courroie de suspension. Nous signalerons comme provenant des mêmes localités une hache en serpentine dure, semblable à celles qui ont été recueillies à Ecorne-

1. Voir : *Cachette de la Croix-Blanche à Moigny* (*Seine-et-Oise*), par A. de Mortillet (*L'Homme Préhistorique*, 1907, p. 66 et 184).

bœuf, à Lyon, à Provins, près de Bordeaux, etc... et qui elles-mêmes ne diffèrent pas de celles que M. Passalagua a rencontrées en fouillant les tombeaux de la Haute-Égypte... »

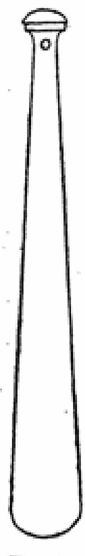


Fig. 82.
Patou-Patou néozélandais, trouvé aux environs de Nice. 1/5 gr. nat.

Si la belle pièce, dont le dessin de Naudet (fig. 82) donne une parfaite idée, a réellement été recueillie aux environs de Nice, ce qui après tout est fort possible, elle montre une fois de plus combien les palethnologues doivent se méfier des objets de forme insolite, avec quelle prudence ils doivent accueillir les types rares et nouveaux.

La pièce en question n'a certainement pas une origine européenne.

C'est un exemplaire nettement caractérisé d'un instrument bien connu des ethnographes et tout à fait spécial à la Nouvelle-Zélande : le *Patou-Patou* ou *Méré-Méré.*

Insignes des chefs Maoris, ces sortes de petites et courtes massues sont faites en pierre, en bois ou en os de cétacés. Les roches employées à leur confection sont d'ordinaire le basalte ou le jade, et l'on estime particulièrement ceux de cette dernière matière. Ceux en bois et en os, de formes très variables, sont souvent ornés de délicates sculptures.

Le méré-méré est toujours percé, au bout de la poignée, d'un trou dans lequel on passe une corde tressée, espèce de dragonne servant à le porter au poignet. Il mesure en général environ 35 centimètres de longueur, ce qui est précisément la dimension de la pièce découverte dans les Alpes-Maritimes, mais il peut parfois atteindre jusqu'à 45 centimètres.

J.-G. Wood (*The Natural History of Man*), dit au sujet des spécimens en pierre : « Ils sont lentement et laborieusement façonnés en les frottant avec une pièce en pierre et une sorte de poudre d'émeri. Le trou, percé avec lenteur, est obtenu au moyen d'un bâton pointu trempé dans la poudre d'émeri.

« Chaque chef, quelque peu élevé que soit le rang qu'il occupe, a un de ces mérés, dont il est très fier et dont il ne peut qu'avec peine être amené à se séparer. Les grands chefs ont leur méré en jade vert. »

Cimetière romain à Soissons.

Nous lisons dans l'*Écho soissonnais :*

L'ancienne grevière de M. Lengelé où tant d'objets antiques curieux ont été découverts est désormais occupée par la Société de Tir « l'Arquebuse » qui doit y établir son stand.

La construction des buttes de tir exige d'importants travaux de terrassement; exécutés dans un tel milieu, ceux-ci ne pouvaient manquer d'amener de nouvelles trouvailles.

C'est en effet dans ce terrain qu'était située une des plus importantes nécropoles de Soissons à l'époque gallo-romaine, dans les deux premiers siècles de notre ère.

D'après un relevé des tombes fait en 1898 par M. Vauvillé, on constatait alors l'existence de plus de trois cents sépultures qui, d'après les monnaies rencontrées auprès des cadavres, pouvaient remonter de 37 à 180 ans après J.-C., c'est-à-dire du règne de Caligula au règne de Marc-Aurèle.

Depuis ce relevé, de nombreux squelettes ont encore été trouvés, au fur et à mesure de l'extraction de la grève, et les travaux récents ont permis de rencontrer un groupe très important de sépultures, dont certaines présentent un véritable intérêt.

Dans l'angle nord-est du terrain où se font les prises de terres, on a remis au jour plusieurs tombes à *incinération* où les cendres du mort étaient enfermées dans une urne de terre noirâtre ou déposées sous une pierre creusée pour cet usage. Ces sortes de tombes forment l'exception aux Longues-Raies, car presque toutes les sépultures de la nécropole sont des sépultures à *inhumation* où les cadavres étaient déposés dans d'épais cercueils en bois.

Les vases funéraires rencontrés ces jours derniers ont malheureusement été brisés par les terrassiers. Quant aux tombeaux de pierre, ils sont restés presqu'intacts. Ces monuments funéraires consistent en un bloc de pierre tendre taillé en forme de temple ou de cabane antique où le tympan est figuré par des moulures et la porte par une ouverture rectangulaire de quelques centimètres de haut. Creusée à l'intérieur, la pierre était destinée à former cloche au-dessus du sol. Lors des funérailles, les cendres du défunt étaient déposées dans une tuile demi-cylindrique analogue à nos faîtières modernes et placées au fond de l'excavation. On posait par-dessus la pierre sculptée et la fosse était ensuite comblée.

Enfin, comme il y a quelques années, on a trouvé à nouveau une sépulture de cavalier, inhumé avec son cheval. Dans cette sépulture le cheval avait été enterré profondément et le cadavre de l'homme déposé à quelques décimètres au-dessus.

Découverte à Néris.

Le *Journal des Débats* du 7 octobre annonce qu'une intéressante découverte vient d'être faite à Néris-les-Bains (Allier). On a retiré d'un puits profond diverses poteries, dont des urnes de différentes dimensions, en terre brune et en terre noire, remontant à une époque fort reculée.

Cimetière mérovingien à Lombray.

Au cours de fouilles faites à Lombray, près de Blérancourt (Aisne) au lieu dit la Montagne-des-Morts, le baron de Langlade, de Cuts, et M. le curé de Lombray ont découvert six cercueils en pierre conte-

nant encore des ossements. Les cercueils paraissent dater de l'époque mérovingienne. Cette découverte et la tradition orale du pays permettent de supposer que près de là se trouve l'emplacement d'une ancienne église qui faisait face à celle de Camelin.

P. Baudet.

Fouilles à Congy.

M. Émile Schmit, de Châlons-sur-Marne, assisté de ses collègues, MM. Jouron, d'Avize, et Marot, de Paris, a exploré à la fin du mois de septembre dernier, dans le département de la Marne, un ossuaire néolithique contenant plus de cinquante squelettes.

L'endroit des fouilles est situé sur le territoire de la commune de Congy, arrondissement d'Épernay, auprès du menhir de *Pierre-Frite*, mégalithe mesurant 3 mètres de hauteur et 1m 80 de largeur.

Des objets en silex et en os, ainsi que des pendeloques en coquilles ont été récoltés par les explorateurs.

M. Schmit a recueilli avec soin les ossements humains, parmi lesquels se trouvent plusieurs crânes portant diverses variétés de trépanations. Ces ossements ont été adressés au docteur Manouvrier, qui doit les étudier.

Gisement moustérien des Balans.

M. Eugène Pittard, professeur au collège de Genève, a signalé en 1906 à la Société d'anthropologie de Paris des os présentant des traces d'utilisation industrielle, recueillis par lui dans la Dordogne. Ces os, semblables à ceux découverts dans la Charente, à La Quina, par le Dr Henri Martin, provenaient comme eux d'une station moustérienne.

Le Patriote du Périgord, numéros du 8 et du 22 septembre, nous apprend que M. Pittard, assisté de quelques-uns de ses élèves, a repris cette année l'exploration de ce gisement, qui est situé sur la commune de Brantôme, aux Balans, dans la propriété de M. Durand-Ruel.

C'est aussi aux Balans que se trouve l'abri préhistorique connu sous le nom de *Chambre brune*.

NOUVELLES

École d'anthropologie.

Programme des cours de l'année scolaire 1907-1908, dont l'ouverture aura lieu le lundi 4 novembre 1907.

COURS

Protohistoire orientale. — M. R. Dussaud, professeur-adjoint (le lundi à 4 heures, de janvier à mars). — L'île de Chypre aux âges du cuivre et du bronze.

Embryogénie et anatomie. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint (le lundi à 5 heures, de novembre à janvier). — L'encéphale, et plus particulièrement le cerveau.

Ethnologie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint (le lundi à 5 heures, de janvier à mars). — Les hommes à la surface du sol. Races et groupements. Influence des milieux.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur (le mardi à 4 heures). — Le rôle social de la femme.

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi à 5 heures). — Histoire de l'ethnologie. État et progrès de la science au XVIII[e] siècle.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi à 4 heures). — Étude comparée des industries primitives anciennes et modernes. Les armes, leur classification et leur évolution.

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur (le mercredi à 5 heures). — Origine de l'homme. L'ordre des primates : les simiens, les anthropoïdes et les hominiens.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur (le vendredi à 4 heures). — Les conditions géographiques de divers groupes humains.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi à 5 heures).— Physiologie psychologique. Sentiments, émotions, attention, volonté.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le samedi à 4 heures). — Les bases des études préhistoriques : industrie, art.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur (le samedi à 5 heures). — Origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Sicile, Italie, Grèce, etc.

COURS COMPLÉMENTAIRE

Paléontologie humaine. — M. R. Verneau (le lundi à 4 heures, de novembre à janvier). — Les dernières races quaternaires de l'Europe.

CONFÉRENCES

M. R. Anthony (le vendredi à 3 heures, en janvier). — Le cerveau chez l'homme et chez les singes.

M. Dubreuil-Chambardel (le mercredi à 3 heures, en février). — Les variations anatomiques héréditaires et leur influence en pathologie.

M. A. Marie (le samedi à 3 heures, en mars). — Psychopathologie comparée. Les aliénés dans l'histoire, dégénérescence des meneurs de peuples.

Société normande d'études préhistoriques.

La société normande d'études préhistoriques s'est réunie le dimanche 20 octobre à Falaise (Calvados). Elle a visité dans la matinée le Musée et la ville, puis elle s'est rendue en voiture à la Brèche-au-Diable et aux ateliers d'Olendon.

Exposition à Cosne.

La petite ville de Cosne, dans la Nièvre, a eu, en septembre dernier, une intéressante exposition, organisée par M. Albert Pasquet dans les vastes immeubles des anciennes forges de La Chaussade.

Cette exposition comprenait une section d'archéologie préhistorique, due aux soins de M. Delort et de quelques membres de l'enseignement. Parmi les collections qui y figuraient, nous devons notamment mentionner celles de MM. J.-B. Delort, de Cosne, et A. Desforges, instituteur à Fléty (Nièvre).

La première était représentée par 20 cartons, montrant, en fait de paléolithique, des coups de poing recueillis dans l'Yonne et le pays d'Othe ; en fait de néolithique, de nombreux instruments, parmi lesquels des pièces ramassées sur le territoire des Augerons, près Cosne, et dans les alluvions de la Loire ; une pointe de flèche barbelée provenant de Pougny (Nièvre) ; des objets en pierre et en corne de cerf récoltés dans les palafittes du Jura. Cet ensemble était complété par des bracelets, des grandes épingles et divers autres objets de l'âge du bronze ; des pièces du premier âge du fer, surtout la curieuse épée avec lame en fer et poignée en bronze incrustée de motifs d'ornementation en fer, découverte en 1877 dans un tumulus du Cantal ; des objets datant de la période romaine et de la période mérovingienne.

La vitrine occupée par la collection Desforges contenait une série de petits silex taillés tardenoisiens, des haches polies, et toute l'industrie néolithique. Mais à Fléty, pas plus que dans les trouvailles des environs de Cosne, il n'a encore rien été rencontré de franchement paléolithique.

Collection Fourot.

Le 24 octobre dernier a eu lieu, à Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne) la vente après décès de la collection de M. l'abbé A. Fourot, ex-professeur au collège de Saint-Dizier. Cette collection comprenait, outre des monnaies, des objets préhistoriques, protohistoriques, gallo-romains et barbares, pour la plupart recueillis dans le département de la Haute-Marne. Parmi ces dernières séries se trouvaient : une quinzaine de haches en pierre polie, provenant en majeure partie du village d'Esnoms, dans la Haute-Marne, à la limite de la Côte-

d'Or. Quelques instruments de l'âge du bronze, notamment une hache à bords droits provenant d'un tumulus, aux Montoilles, près d'Esnoms, et un petit couteau en bronze avec ornementation au pointillé, provenant d'une ballastière de Saint-Dizier. Une centaine de pièces du premier âge du fer, récoltées dans un groupe de tumulus de la forêt de Champberceau, commune d'Esnoms, dont les plus remarquables étaient : une épée anthropoïde à antennes, en fer ; une ceinture en bronze longue de 1 m 13 avec crochets d'attache et ornements demi-cylindriques ; des torques, des anneaux, des bracelets et des fibules. Des objets gallo-romains du Châtelet de Saint-Dizier. La période mérovingienne était représentée par le produit de fouilles faites dans un cimetière situé à côté du Châtelet de Saint-Dizier, ainsi que dans le cimetière de Perthes (Haute-Marne) et dans celui de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

NÉCROLOGIE

A. CHASSANT

Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro, la manifestation que les archéologues de l'Eure et de la Seine-Inférieure avaient organisée au mois d'août dernier pour célébrer les 99 ans de leur doyen.

Les émotions de cette petite fête ont abrégé ses jours et un mois après, le 7 septembre, il s'éteignait en quelques heures.

Le buste en bronze qui devait lui être offert, l'an prochain, ornera probablement sa sépulture.

Nous rappellerons que A. Chassant fut le principal champion pour dévoiler la supercherie des prétendues découvertes de la chapelle Saint-Éloi, près Serquigny : ne pouvant admettre que plusieurs rois de France soient venus inscrire leur nom dans le prétendu baptistère normand, il porta de rudes coups à Ch. Lenormant, membre de l'Institut ; son histoire de *la Mère Odue*[1] était une fine ironie.

Sur la tombe de M. Chassant des discours ont été prononcés par les délégués de la municipalité ebroïcienne ; M. Anchel, archiviste ; M. Desloges, président de la Société normande d'études préhistoriques ; M. Coutil, conservateur du musée des Andelys, au nom de ses collègues des musées de Louviers et de Bernay.

1. *Antiquité de la Mère Odue*, dans un recueil intitulé : *De la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la chapelle Saint-Eloi (Eure) par Charles Lenormant*, Evreux, 1858.

ABBÉ LECOQ

Le plus ancien préhistorien de Normandie, M. le Dr Lecoq, curé de Guiseniers (Eure) est décédé dans cette localité à l'âge de 84 ans. Dès 1865, alors que bien peu de personnes s'occupaient de rechercher les instruments en silex, il faisait recueillir des haches polies aux ouvriers agricoles. Sa collection fut très remarquée à l'Exposition universelle de 1889 ; un panneau était consacré à une partie du mobilier funéraire du dolmen de Léry, composé de gaînes pour haches, poinçons, pendeloques en schiste et en calcaire, hache percée, deux vases, une sorte de peigne en os (pour le tissage ?) ; on y voyait la plus grande pioche en silex connue mesurant environ 0 m 35, un bracelet en bronze dit réniforme, quelques objets gallo-romains et mérovingiens.

Cette collection, recueillie dans les environs des Andelys, n'avait pas de catalogue, ni d'étiquettes de provenance ; elle avait été promise à notre collègue L. Coutil, pour le musée qu'il a fondé aux Andelys, mais elle a été réclamée par un parent peu compétent en archéologie qui l'a fait sortir du département de l'Eure où elle aurait dû rester.

Nous dirons en terminant que l'abbé Lecoq prépara sa médecine à la campagne ; il fut reçu docteur à l'âge de 40 ans ; sa thèse préconisait l'emploi du chlorure de sodium (auquel on est revenu pour préparer un sérum) ; il employait avec succès un emplâtre aux débuts du cancer : aussi, comme il passait pour guérir sans opérations les cancéreux, avait-il de très nombreux clients de tous pays, qui vinrent chez lui jusqu'à sa mort.

A. ROUGE

La Société d'excursions scientifiques a appris avec tristesse la mort d'un de ses membres les plus assidus, M. Ernest-Alphonse Rouge, sous-chef en retraite de la Préfecture de la Seine, décédé à Paris le 19 septembre, dans sa 68e année.

A. J. RONCIER

Le 11 octobre est mort à Sèvres, dans sa 77e année, Alfred-Joseph Roncier, architecte des bâtiments civils en retraite. Membre de la Société d'excursions scientifiques depuis sa fondation, il prit part à presque toutes les promenades et les réunions organisées par elle, toujours accompagné de son excellente épouse, Mme Roncier. Il ne devait pas longtemps survivre à cette compagne dévouée, qu'il eut la douleur de perdre le 23 septembre dernier.

L. DEMARCONNAY

Encore un deuil pour la Société d'excursions scientifiques, fort éprouvée cette année.

M. Léon Demarconnay, que connaissaient et estimaient tous ceux qui suivent les courses géologiques faites aux environs de Paris, est décédé le 12 octobre, à l'âge de 70 ans.

E. FOURDRIGNIER

La Société préhistorique de France vient de perdre un de ses vice-présidents, Édouard Fourdrignier, décédé à Paris le 30 septembre dernier, à l'âge de 65 ans, et inhumé à Rilly-la-Montagne (Marne).

Notre très distingué et très regretté collègue fut un des meilleurs explorateurs des cimetières gaulois de la Champagne. Il fouilla avec grand soin de nombreuses tombes, à Bouy, Jonchery-sur-Suippes, Sommepy, Somme-Tourbe et autres localités de la Marne. Le produit de ses recherches, cédé par lui au Musée de Saint-Germain, il y a déjà un certain nombre d'années, a fort utilement complété les belles séries gauloises que possédait cet établissement.

On y remarque, entre autre, la superbe tombe à char découverte en 1876 au lieu dit la Gorge-Meillet, sur le territoire de Somme-Tourbe.

Depuis 1878, Ed. Fourdrignier a publié de nombreux travaux archéologiques. Signalons parmi les plus importants son étude sur la *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet* et son *Essai sur la peinture et l'ornementation des vases gaulois trouvés dans le département de la Marne.*

LIVRES ET REVUES

Pro Alesia. — 1re année. Numéros 10 (mai) 11 (juin) 12 (juillet 1907).

Avec le n° 12, se termine la première année de cette bonne revue que nous avons signalée déjà à nos lecteurs. Les trois derniers numéros publiés sont aussi intéressants que les précédents, et leur lecture sera précieuse à tous ceux qui, ayant assisté aux excursions du 3e Congrès préhistorique de France, ont pu se rendre compte par eux-mêmes de l'importance des travaux et des fouilles exécutés jusqu'à ce jour.

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons lu les Notes sur les travaux romains devant Alesia par M. le Commandant J. Colin ; la curieuse étude sur la flûte de Pan, de M. Th. Reinach (avec planche en phototypie); les fouilles de Napoléon III (suite) par M. V. Pernet; le résultat des dernières fouilles par M. le Commandant Espérandieu, etc., etc.

La 1re année de « *Pro Alesia* » forme à présent un beau volume de plus de 200 pages, illustré de nombres figures dans le texte et de 25 superbes planches hors texte. C'est un véritable tour de force que celui d'avoir établi, à un prix aussi modique, un volume pareil, plein de documents, de renseignements, d'études et de notes. Nous devons féliciter M. L. Matruchot et ses éminents collaborateurs d'avoir

mené à bien cette œuvre importante et nous sommes persuadés qu'ils seront largement récompensés de leur effort, de leur peine, de leur travail et des sacrifices qu'ils se sont imposés pour offrir à leurs abonnés et lecteurs un ouvrage de premier ordre.

Nous sommes persuadés aussi que la 2e année [1] sera supérieure encore à la première, et que « *Pro Alesia* » figurera sous peu dans toutes les bibliothèques de ceux qu'intéresse l'archéologie française.

C. S.

La Revue des études ethnographiques et sociologiques, publiée sous la direction de Arnold van Gennep, Paris, librairie Paul Geuthner.

Sous ce titre doit paraitre, à partir de décembre prochain, une nouvelle revue.

Son programme est vaste. Il comprend tout ce qui touche à la sociologie et à l'ethnographie, c'est-à-dire l'étude de la vie en société des hommes de tous les temps et de tous les pays, ainsi que la description de leur civilisation matérielle, On y trouvera des travaux sur l'archéologie, le droit comparé, la science des religions, l'histoire de l'art, l'anthropologie, la linguistique, etc., des inventaires des nombreux matériaux dormant inédits dans nos musées, et des enquêtes directes sur les demi-civilisés actuels, qui disparaissent avec une effrayante rapidité.

Dirigée par notre actif collègue, A. van Gennep, cette revue ne peut manquer d'obtenir le succès auquel son incontestable utilité lui donne plein droit. Nous lui souhaitons longue et brillante existence.

Francis Pérot. **Légendaire des eaux minéro-thermales du centre de la Gaule**. Clermont-Ferrand, Impr. Mont-Louis, 1907. In-8, de 20 p., fig.

Notre collaborateur y raconte fort agréablement les curieuses légendes qui se rattachent aux sources thermales de Vichy, Néris. Bourbon-l'Archambault, Bardon près Moulins, Evaux et Saint-Parize-le-Châtel. Le rôle principal est joué par les Fayolles, les Fées.

1. Le prix de l'abonnement (2e année) est de 8 fr. pour la France et 10 fr. pour les Colonies et l'Étranger (Librairie Armand Colin).

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

5e Année. N° 12 Décembre 1907

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DE CHATILLON-SUR-SÈVRE A CHOLET

MONUMENTS ET OBJETS PRÉHISTORIQUES

Par **N. GABILLAUD**
Instituteur à Moulins (Deux-Sèvres).

Si vous voulez bien me suivre, nous allons accomplir, de Châtillon à Cholet, mon pèlerinage habituel, et je vous montrerai, chemin faisant, les lieux qui peuvent solliciter votre curiosité.

Je vous prends à la station de Châtillon-Saint-Aubin, qui dessert Moulins et les localités avoisinantes.

Ne quittons pas le territoire de la commune de Saint-Aubin-de-Baubigné sans faire nos dévotions au temple rustique des Vaulx et contempler ce qui reste de ses statues-blocs et de ses rupestres autels (Fig. 83). Nous y lirons, pour éclairer notre religion, l'étude qui a été publiée sur ce sujet dans la *Revue de l'École d'anthropologie*, par MM. Capitan, Breuil et Charbonneau-Lassay.

Je vous avoue que, malgré les érudites et ingénieuses comparaisons de ces archéologues, nous sommes ici plusieurs sceptiques qui avons médiocrement foi dans l'origine reculée attribuée aux gravures sur rochers de Saint-Aubin-de-Baubigné.

Nous ne concevons guère non plus qu'un berger *idiot* ait eu la patience et la persévérance de creuser dans un granit fort dur tant de jolies et régulières cupules, ni l'idée de s'amuser à polir les rainures de deux ou trois cents dessins, dont quelques-uns représentent des personnages de grandeur naturelle.

Et quels personnages? Un cercle, centré d'un trou, figure la tête ; un trait de chaque côté, les hanches, et deux rangées de cinq ou six lignes verticales, les mains et les doigts !

Que signifient ces croix, ces cercles, ces rectangles, ces cupules (Fig. 84). Autant de hiéroglyphes qu'un nouveau Champollion pourrait peut-être expliquer, s'il ne manquait aucune page au volume et, à la scène, quelques tableaux,



Fig. 83. — Statue bloc des Vaulx,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

car plusieurs blocs gravés ont été brisés sans pitié et utilisés pour la construction ; d'autres gisent au musée de Saint-Germain-en-Laye ou dans des propriétés particulières.

Un vieil ami, à qui les Muses sourient encore, m'accompagnait lorsque je pris photographie des rochers.

« Je connais, me dit-il, ces gravures depuis cinquante ans ; j'y ai toujours cru voir des allégoriques représentations de l'origine du christianisme, auxquelles se mêle peut-être un peu de paganisme. Tout y est symbolique et conventionnel.

« Voyez ce rocher (Fig. 85) : les trois traits verticaux, ce sont les trois Mages ; la position horizontale de ces mêmes traits indique qu'ils se dirigent vers l'Etoile. La croix placée au-dessus signifie qu'ils sont dominés par l'idée du Christ, du Messie et que le Très-Haut, le Roi-Soleil, figuré par le cercle, les inspire et les conduit !! »

« Et cette autre scène (Fig. 86) représente simplement la figure de Jésus. Joseph, c'est la grossière statue, à gauche ;

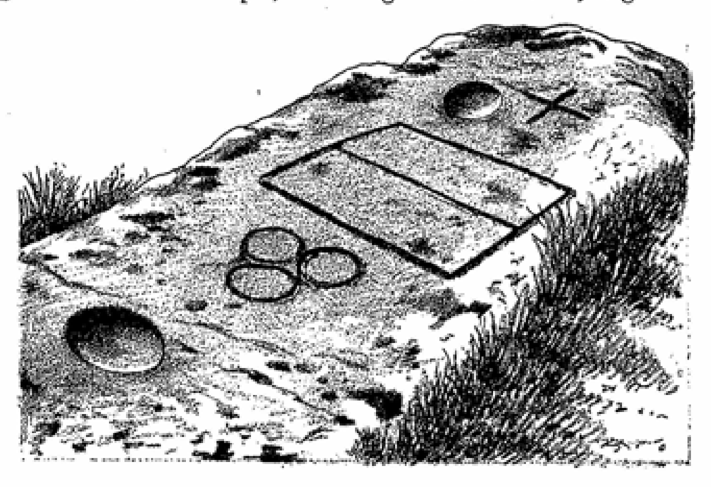


Fig. 84. — Rocher gravé. Les Vaulx, à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

puis, voici la Mère et l'Enfant, et l'âne ! Quant au bœuf, il existait autrefois sur un rocher voisin. »

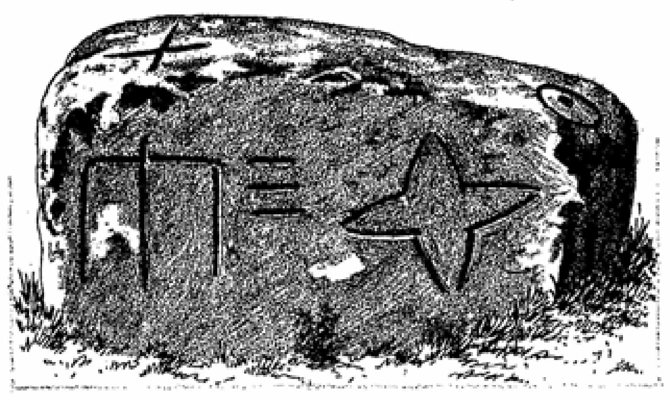


Fig. 85. — Rocher gravé. Les Vaulx, à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

Est-ce le poète qui a raison, ou les princes de la science archéologique ?

Eh bien, qu'on me pardonne ! Il me semble que c'est celui-là.

En suivant mon itinéraire, nous allons rencontrer des sujets d'études moins passionnants et plus réels au point de vue préhistorique.

Sur le chemin de la gare de Châtillon-Saint-Aubin à

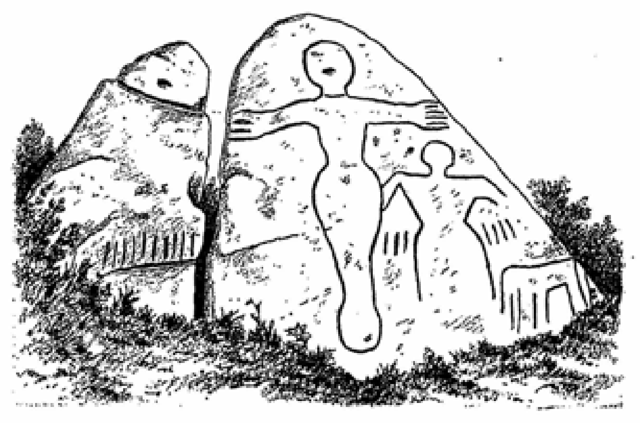


Fig. 86. — Rochers gravés. Les Vaulx, à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

Moulins, examinons, à la ferme du Plessis, située près de la route, un polissoir (Fig. 87) creusé sur un « chiron » de granit.

Sa cuvette a 40 centimètres de long, 11 centimètres de large et 3 centimètres et demi de profondeur. Au fond, se trouve un sillon arrondi destiné à polir le bord étroit des haches, tandis que la patie incurvée supérieure, relevée aux deux extrémités, servait à aiguiser le tranchant et à polir les grandes faces des mêmes instruments.

Je ne parlerai qu'incidemment d'une trouvaille faite dans la ferme des Forges ; il s'agit d'une monnaie d'or datant de l'occupation romaine et possédée par le châtelain voisin, M. G. de Chabot.

Nous sommes maintenant au poteau de Bordevert, commune de Moulins, mais nous allons laisser, à gauche, la vallée de l'Ouin, au fond de laquelle coule un cours d'eau sinueux et poissonneux que devaient affectionner nos an-

cêtres des temps préhistoriques. C'est là, sur ces sortes de promontoires, que j'ai fait, avec mes élèves, mes plus belles et mes plus riches trouvailles.

Près du village de la Rivière, j'ai découvert, en creusant un réservoir dans une terre qui paraissait ne pas avoir été remaniée, des pieux en quinconce, noirs comme ébène, qui pourraient avoir supporté une habitation lacustre.

Nous allons suivre la route départementale jusqu'à Cho-



Fig. 87. — Polissoir du Plessis, à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

let, passer le vieux bourg de Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres), la petite ville de Maulévrier (Maine-et-Loire), et visiter le menhir de la Moinie (Fig. 88). Ce monument du souvenir ou plutôt cette énorme borne pouvait limiter, au sud-est, le pays des « Limousins de la mer », qu'on appela plus tard les Mauges et les Marches communes de Bretagne, d'Anjou et de Poitou.

A cent mètres du menhir de la Moinie, on voit une butte de terre hérissée de rochers ; c'est sans doute une sépulture préhistorique couverte d'un galgal : elle ne paraît pas avoir été fouillée.

Il existe aussi, à Cholet, un menhir, celui de la Garde ; il a été transporté au Jardin public de la ville dont il est un des principaux ornements. Il n'a plus pour nous qu'un intérêt relatif [1].

1. D'après le Dr Émile Atgier et l'ex-capitaine Vigne, Cholet aurait été

Le musée de Cholet n'est pas riche en instruments préhistoriques de la région ; nous y remarquons quelques haches polies, une pointe de flèche donnée par l'instituteur de la Plaine, un poignard en bronze trouvé dans la Sèvre-Nantaise, et une belle collection de polissoirs ; les trois plus gros, en granit, à face principale couverte de rainures et de cuvettes, proviennent du Quarteron, ferme de Cholet située près de la Moine et du chemin d'intérêt commun, nº 56, de Cholet à Châtillon-sur-Sèvre.



Fig. 88. — Menhir de la Moinie, à Maulévrier (Maine-et-Loire).

Au Puy-Saint-Bonnet, nous rentrons dans les Deux-Sèvres. Admirons au passage le magnifique panorama qui

le centre d'une vaste enceinte limitée par les menhirs suivants : celui de la Garde (au Jardin public), hauteur 5 mètres ; celui du champ de la Garde, hauteur 2m 90 ; celui de la Pochetière, hauteur 2m 10 ; ceux du Gué-au-Bouin (au nombre de cinq), hauteurs respectives : 2m 55, 2m 60, 3m 50, 4m 20, 4m 85 ; celui du Landreau, commune de la Séguinière, hauteur 3m 60.

Le plus haut monolithe des environs de Cholet est celui de la Renellière, commune de Saint-Macaire ; il a 7 mètres de hauteur. Le menhir de la Moinie n'a que 3m 60.

Les monuments mégalithiques des Cerqueux de Maulévrier : trépied de la Gannerie, *cerqueux*, cromlechs, mériteraient une étude spéciale.

se déroule autour de nous, du haut du Chêne-Rond et des rochers de la Durandière.

Ceux-ci contiennent des cuvettes, des « ponnes », comme celles de la Verrie (voir le n° 4, 1907, de *L'Homme préhistorique*). Je persiste à croire que, primitivement, la plupart de ces cavités servaient de mortiers à broyer le grain. Tout autour, j'ai vainement cherché les « pilons » ou broyeurs utilisés. Ils ont cependant existé. M. Charbonneau-Lassay dit qu'il en a découvert deux [1], tels que je les supposais, à Pouzauges et à Loudun. Ce sont deux demi-sphères en granit que l'on pouvait tenir à la main et promener circulairement à l'intérieur des cuvettes.

Les deux principales excavations des rochers de la Durandière communiquent entre elles comme la plupart de celles de la Roche-Sèvre (Vendée).

L'une est irrégulièrement ovale, l'autre cordiforme. Cette dernière a un diamètre moyen de 70 centimètres et une profondeur de 10 à 15 centimètres.

Traversons rapidement le village de Loublande, car j'ai hâte de vous offrir l'hospitalité et de vous montrer ma petite collection.

Sauf la Roche-Allon, qui m'a donné 30 nucléus, 25 haches polies, 16 pointes de flèches, quantité de grattoirs, de perçoirs et de débris de silex, il n'y a pas à Moulins et aux environs de véritables ateliers préhistoriques. Et il serait abusif de donner le nom de stations à tous les champs cultivés contenant des éclats de silex et des pierres ouvrées : on en trouve partout, principalement sur les bords de l'Ouin.

Le silex est cependant une roche importée ; les granits, les diorites, les quartzites sont les seules qu'on rencontre dans la contrée.

L'homme quaternaire a-t-il réellement habité le pays que nous venons de visiter ? Je crois pouvoir l'affirmer [2], bien que certaines formes d'instruments paléolithiques aient persisté à l'époque néolithique.

1. Un broyeur de ce genre est dessiné au n° 590, pl. LXI, du *Musée préhistorique*, 1re édition.

2. M. Georges Béraud a trouvé à Saint-Aubin-de-Baubigné un véritable coup de poing chelléen.

Je me suis aidé des descriptions et des figures du *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet, pour opérer le classement des objets que je possède.

Sur un premier carton, j'ai rangé les différents types qui pourraient être attribués, *par comparaison :*

1° au Chelléen (?) : un petit instrument amygdaloïde, en silex ;

2° au Moustérien : 5 pointes à main, 1 racloir à pointe recourbée, en quartzite ; tous présentent, sur la face d'éclatement, le conchoïde de percussion ;

3° au Solutréen (?) : 2 grattoirs doubles, 2 grattoirs ou pointes à bout oblique, 1 grattoir étroit ; les deux derniers à pédoncule finement retouché et à cran latéral [1] ;

4° au Magdalénien (?) : 5 fragments de silex munis de coches ayant pu servir à lisser et arrondir les esquilles d'os destinées à faire les aiguilles et les poinçons.

Tous les autres échantillons de ma collection appartiennent évidemment au Robenhausien, sauf peut-être quelques grattoirs d'un genre particulier, dont plusieurs du type dit : à lame étranglée.

Sur le même carton sont trois retouchoirs, un fragment de polissoir concave en quartzite rose et des cailloux semblables aux galets-polissoirs présentés par M. G. Béraud au Congrès des Sociétés savantes, le 6 avril 1904.

Personne n'a encore pu déterminer, d'une façon irréfutable, l'emploi des polissoirs signalés par M. Béraud.

1. Mes grattoirs à pédoncule et à cran latéral n'ont qu'une très vague ressemblance avec les pointes solutréennes, et, bien que l'un de mes instruments soit une vraie pointe à main du type moustérien, qu'un autre ressemble à s'y méprendre au racloir arqué représenté au n° 65, pl. XI, du *Musée préhistorique*, dont il a les mêmes dimensions, je n'ose insinuer que les instruments réunis sur le carton appartiennent tous au paléolithique. J'ai voulu, par des objets pris dans ma collection, montrer à mes élèves les principales formes des instruments caractéristiques des quatre grandes époques quaternaires :

1° L'amande chelléenne, grossièrement taillée sur les surfaces ;

2° La pointe à main moustérienne, retaillée d'un seul côté et montrant, sur la face d'éclatement, le bulbe de percussion ;

3° Le grattoir double et la pointe solutréenne à cran latéral avec de fines retouches obtenues par pression ;

4° La lame à encoches ayant servi à polir les aiguilles en os de l'époque magdalénienne et, sans doute aussi, les poinçons de l'époque robenhausienne.

J'en ai trouvé 12, non dans des stations néolithiques bien définies, mais dans onze endroits différents, et encore 7 ne sont pas des galets, mais de simples fragments de quartz arrondis par l'usage. On ne peut les tenir que d'une certaine façon et du bout des doigts. Ils ont sans doute servi à polir des gouges, des rainures de polissoirs concaves, et, qui sait, frottés sur une autre pierre siliceuse, à faire jaillir de précieuses étincelles lorsque le feu du foyer venait à s'éteindre.

Un, exceptionnellement gros, pèse 350 grammes ; c'est un polissoir convexe d'un nouveau genre, peu strié, qui a pu être employé soit comme molette, soit comme brunissoir.

Carton A. Percuteurs et nucléus : 1 double percuteur, en quartz ; 3 percuteurs simples, en silex ; 5 nucléus allongés ; 5 nucléus divers plus ou moins discoïdes.

Carton B. Scies, couteaux et lames : 30 lames et une scie, un peu ébréchée, à dos retaillé et arrondi.

Carton C. Disques et grattoirs discoïdes : 22 pièces de différentes dimensions.

Carton D. Grattoirs allongés, à bout élargi : 16. Grattoirs courts, semi-discoïdes : 18.

Carton E. Grattoirs de formes diverses : 21. Grattoirs concaves, ou concaves d'un côté et convexes de l'autre : 13.

Carton F. Perçoirs et poinçons : 24. Tranchets : 36.

Carton G. Pointes de flèches : 12 pointes pédonculées et barbelées ; 8 pointes courtes, pédonculées ; 1 pointe à base concave ; 3 pointes allongées et pédonculées ; 1 pointe en losange ; 3 pointes ébauchées ; 1 pointe à bord denté en scie, d'un seul côté ; 6 pointes triangulaires.

Lames de poignards ou pointes de lances : 6.

Une moitié de sommet de casse-tête en forme de marteau-hache. Ce beau fragment, en diorite, n'a pas été trouvé à Moulins, mais à Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai, près Bressuire.

Carton H. Haches polies : 5 en silex, 4 en diorite, 1 en éclogite.

L'âge du bronze est représenté dans ma collection par un échantillon unique, trouvé en 1906 par M. Bouchet, à l'Ossendière de Loublande ; il appartient à l'époque mor-

gienne et doit être rapproché, comme forme, de la hache à bords droits n° 661, pl. LXVI, du *Musée préhistorique*.

Les découvertes d'objets préhistoriques en cuivre ou en bronze deviennent de plus en plus rares, et cela se conçoit. Si les cultivateurs dédaignent les pierres ouvrées, ils ramassent précieusement les morceaux de métal dont ils espèrent retirer quelque profit, et les vendent au marchand de vieilles ferrailles sans se soucier, parfois, de l'importance de leurs trouvailles.

A ma connaissance, voici les seules pièces, toutes de types morgiens, trouvées dans le nord-ouest du département des Deux-Sèvres :

1° Hache à bords droits. Origine : La Croix-Blanche-de-Montravers. Possesseur : Musée Dobrée, à Nantes (n° 85 de la collection Parenteau).

2° La hache à bords droits de ma collection.

3° Hache à talons. Origine : Montravers. Possesseur : M. Berthier, à Saint-Mesmin-le-Vieux.

4° Hache à talons. Origine : La Bleure-Rambault de Saint-Amand-sur-Sèvre. Possesseur : M. G. Béraud, à Châtillon-sur-Sèvre.

LA STATION PRÉHISTORIQUE

DE BEAUREPAIRE-SUR-OISE

PRÈS PONT-SAINTE-MAXENCE (OISE)

Par Mlle P. de B.

Beaurepaire est situé sur les bords de l'Oise, à 4 kilomètres de Pont-Sainte-Maxence et 9 kilomètres de Creil. C'est actuellement une toute petite commune de 80 habitants, serrée entre l'Oise et la forêt d'Halatte ; établie sur des terrains qui furent sûrement des marais peu à peu desséchés et conquis à la culture. Le château de Beaurepaire se trouve à gauche de la route en allant de Creil à Pont, à 500 mètres environ de la rivière.

Toute la partie du parc qui est entre l'Oise et la maison ne contient aucun vestige préhistorique. C'est une terre noire et lourde, pleine de débris de coquillages venant de la rivière qui a dû quitter ces terrains à une date relativement récente.

L'aspect du sol ne change qu'à 2 ou 300 mètres du château en allant vers la route. La terre devient beaucoup plus brune et plus pierreuse et contient de nombreux débris de silex. Cette bande de nouveau terrain s'étend jusqu'aux collines où commence la forêt d'Halatte, c'est-à-dire 3 ou 400 mètres, pas plus.

Les champs qui bordent l'allée d'arrivée du château ne m'ont donné que deux grattoirs en silex gris, et beaucoup de petites lames et éclats, tous cassés. A droite dans le parc, derrière la ferme, se trouve un champ enclavé où l'on sème du sarrazin depuis plusieurs années. Ce champ a fourni à Mme la marquise de L*** et à moi, une petite pointe très finement retouchée, un petit nucléus, une petite lame (40^mm) avec un bout recourbé en bec de perroquet, plusieurs petits grattoirs et un nombre considérable de petits éclats et

fragments divers en silex blanc. Les allées du parc de ce côté, au-dessus de l'étang et des ruines du vieux Beaurepaire, fournissent après chaque ratissage ces mêmes lames et éclats plus ou moins cassés. Mme de L*** eut cependant la chance d'y ramasser deux pointes de flèches parfaitement caractérisées et retouchées sur les deux faces. Ces allées ont aussi donné quelques objets de formes géométriques qui se rapprochent beaucoup du type Tardenoisien.

Les trouvailles faites à des époques diverses nous donnèrent l'idée de continuer nos recherches en dehors du parc, dans les champs qui bordent la route de Verneuil, près d'un groupe de maisons, lieu dit « Heumont » ou « Humont », dont il est question dans les plus vieilles archives du pays.

Nous nous sommes trouvées en présence des débris de tout un outillage néolithique. Rien qu'en marchant de long en large dans chaque sillon, sans retourner une motte de terre, j'ai recueilli en trois après-midi près de 70 objets et Mme de L*** un nombre équivalent. Je noterai, spécialement : un percuteur très caractérisé, quatre grattoirs discoïdes dont un en silex blanc (60 × 50) très typique et un plus petit (40 × 32) en silex gris, remarquable par la régularité des retouches, un gros grattoir malheureusement cassé, un grattoir silex blanc intact (60 × 40) bien arrondi et très préhensible, une petite pointe retouchoir (?) longue de 30^mm^, un tranchet silex brun, une pointe de flèche dont il manque le pédoncule, une petite hache non polie et une quantité de pointes, perçoirs, lames, grattoirs, éclats en silex gris ou blanc, en plus ou moins bon état. Tous les objets trouvés jusqu'à ce jour ont sûrement servi et, sauf les grattoirs, sont presque tous émoussés et cassés.

Le Beaurepaire préhistorique semble avoir été plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui, et il est à peu près certain que des fouilles et des recherches méthodiques mettraient à jour dans cette bande de terrain qui borde l'Oise, ou plutôt l'ancien lit de la rivière, tout un outilllage néolithique pouvant se classer dans le Robenhausien.

LA GROTTE DU TAI

DANS

LA VALLÉE INFÉRIEURE DU GARDON

Par **A. PIALAT**.

Au nom du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès (Gard)

La dénomination plutôt prosaïque de cette grotte surprendra peut-être les personnes peu familiarisées avec les appellations languedociennes. Aussi, avant d'entrer dans de plus amples détails, dois-je donner sommairement une explication de la circonstance qui la fit ainsi dénommer : *Taï*, en langue d'oc, signifie blaireau en langue d'oïl, d'où l'hypothèse qu'un chasseur lançant ses chiens à la poursuite d'un blaireau fut surpris de les voir s'introduire dans l'anfractuosité du rocher, et fut encore plus surpris de ne pas les voir revenir tout de suite ; de guerre lasse il se procura de la lumière et explora cette grotte, qu'on pourrait faire remonter à l'âge de la pierre, vraisemblablement à la période néolithique, si les objets trouvés dans les couches supérieures n'étaient pas en discordance d'époque avec ceux enfouis dans les couches inférieures.

C'est à l'aimable M. Ferraud, agent voyer de Remoulins, et à notre obligeant ami et collaborateur, M. Jules Deleuze, d'Uzès, que nous devons l'avantage de connaître cette grotte du Taï.

Placée dans la roche néocomienne, dans la combe de la Couasse où se trouve la grotte Sartanette décrite par M. Cazalis de Fondouce dans son ouvrage : L'*Homme dans la Vallée inférieure du Gardon*, au niveau même de la route de Beaucaire à Mende, à 200 mètres au sud de celle-ci et à 10 mètres environ au-dessus du lit du Gardon, elle présente à son ouverture un portique surbaissé de 1^m 60 de haut sur 2 mètres de largeur, remblayé au deux tiers de sa hau-

teur par les terrains de transport actuels, ce qui rend son entrée peu commode.

L'intérieur est semblable à deux longs boyaux, disposés en forme d'Y, obstrués çà et là par des dépôts calcaires ; l'orientation générale est le nord, quelques degrés ouest ; son entrée, qui est parfaitement alignée à cette orientation, n'offre donc aucun abri contre les intempéries et son altitude peu élevée aucune des qualités de la grotte Sartanette, qui lui est tant supérieure au point de vue de la sécurité, de la défensive et de l'hygiène ; de plus, placée au bas du thalweg, elle doit être souvent inondée, surtout à l'époque des pluies torrentielles d'été, et par les infiltrations provenant des pluies hivernales.

D'après cette description topographique, il semblerait qu'aux temps préhistoriques, la grotte du Taï ne fut pas une habitation proprement dite, mais bien plutôt une grotte sépulcrale ; le peu de confort qu'elle offre à l'habitant pourrait, au besoin, confirmer l'exactitude de notre supposition, si nous n'avions pas comme preuves suffisantes les restes humains récemment trouvés par notre groupe spéléo-archéologique d'Uzès et déposés au musée de notre association.

A 2 mètres de l'ouverture, sur la droite et à $1^{m}50$ de profondeur M. Emile Bruguier, d'Uzès, trouva : deux parties supérieures de crânes bien conservées, possédant le frontal, le pariétal, une partie de l'occipital, les deux arcades sourcilières ; le premier, ayant un périmètre céphalique de 0,525, est dolichocéphale ; le second, un périmètre céphalique de $0^{m}500$, est brachycéphale. Le maxillaire inférieur d'un enfant possédant encore une incisive, deux canines, deux petites molaires, dont la canine et les deux petites molaires ont abandonné l'axe vertical du maxillaire.

Divers autres fragments d'ossements humains ; une partie d'une mâchoire inférieure de ruminant, peut-être de renne (collection Ferraud) ; divers silex, tels que couteaux, grattoirs, ont été trouvés par M. Maumet, d'Avignon.

Une pointe de flèche en feuille de laurier, assez bien retaillée et en tout point semblable à celle que M. de Mortillet désigne dans son : *Musée préhistorique*, sous le nº 125, comme appartenant à l'époque solutréenne, fait partie de

la collection de notre groupe, mais on sait que cette forme se retrouve dans le néolithique du Gard. Aucune trace de foyer, pas d'éclats de silex.

Dans les couches supérieures, des objets d'une époque évidemment plus récente attesteraient la présence plus constante de l'homme. Nous ne pouvons donner la description complète de ces objets que pour une partie, ne connaissant les autres qu'à titre d'indication seulement ; ce sont : une coupe en poterie noire lustrée sans ornementations, ne possédant pas de pied de support, trouvée presque en entier par M. Gaston Pascal, d'Uzès, et dont les dimensions sont les suivantes : diamètre 0^{m} 24, hauteur totale 0^{m} 08 ; épaisseur, 0^{m} 005 ; le fond est un arc de cercle tracé d'après un rayon de 0^{m} 20 ; le bord est de forme curviligne recourbé à l'intérieur et a 0^{m} 015 de haut. Ce travail, d'une extrême finesse quoique laissant apercevoir quelques irrégularités à sa partie supérieure, caractérise bien un progrès très sensible dans l'art du potier.

Un fragment de coupe de plus grandes dimensions et plus aplatie, laissant constater les mêmes soucis du fini, présente une particularité peu banale. Sur un point de sa circonférence, des deux côtés d'une cassure, on remarque deux trous coniques de l'extérieur à l'intérieur, perforés à l'aide d'un poinçon bien effilé, preuve évidente d'un essai de réparation, ou, tout au moins, pourrait-on croire, utilisés pour la suspension de cette pièce.

Un poinçon en os, quelques fragments de poterie lustrée mince à intérieur rouge ; d'autres fragments de poterie plus épaisse avec grains de quartz assez fins.

En outre de la mâchoire de ruminant, M. Ferraud aurait fait les trouvailles suivantes : Un peson plat à étranglement central, un goulot de carafe gaulois, diverses poteries à dessins en creux, anses à mamelons et à arc, partie d'un grand vase orné de coups de pouce sur le rebord, avec pastillage en creux et au pouce formant couronne à 0^{m} 05 au-dessous du rebord.

En faisant la monographie de cette grotte nous n'avons certes pas voulu préciser les différentes époques où elle fut ou habitée ou utilisée, laissant à des esprits plus éclairés le soin de les préciser eux-mêmes, mais si nous considérons la

corrélation très étroite qui existe entre les objets d'industrie trouvés dans la grotte Sartanette et ceux trouvés dans la grotte du Taï, distantes du reste l'une de l'autre de 300 mètres à peine, nous serions disposés à croire que celle qui nous occupe était une dépendance de Sartanette, et alors nous ne devons pas hésiter à la faire remonter, pour ce qui concerne sa deuxième phase préhistorique, à l'époque de celle-ci, au commencement de l'âge de bronze.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SESSION D'AUTUN (1907)

Aux communications présentées au Congrès que nous avons citées dans l'avant-dernier numéro [1], il faut ajouter les suivants :

DEYDIER. — *Le Préhistorique aux environs du Mont Ventoux, cantons de Mormoiron et de Malaucène (Vaucluse).*

GOYOT. — *Relation des découvertes archéologiques faites à Montagny-sur-Grosne et à Brandon (Saône-et-Loire).*

Dr ARCELIN. — *La stratigraphie de la station de Solutré. — L'industrie de Solutré.*

CHIRIS et ED. HUE. — *Note sur une mâchoire de chien moustérien.* Débris de chien sauvage recueilli dans un gisement moustérien du sud-est de la France.

LOUIS GIRAUX. — *Monuments mégalithiques en Corse.*

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *Pierres en granit taillées d'Er-Lanic (Morbihan). — Sur l'inventaire des enceintes du Morbihan.*

ÉMILE RIVIÈRE. — *Lieux-dits et mégalithes.*

JEAN MARTIN. — *La préhistoire et les enceintes préhistoriques dans les cantons limitrophes de Tournus (Saône-et-Loire).*

FRÉDÉRIC MARCHAND. — *Sur les poypes de la Bresse.*

C. BOULANGER. — *Camps et tumulus de la Somme.*

E. FOURDRIGNIER. — Quartz, verre et pâtes vitreuses.

Des promenades intéressantes ont suivi chaque jour les séances.

Le lundi 12 août, les Congressistes ont visité, sous la conduite de MM. A. de Charmasse, X. Gillot, Victor Berthier et Porte, le Musée de la Société d'histoire naturelle d'Autun, qui est provisoirement installé sous les combles du Collège et qui renferme des séries préhistoriques importantes. On y remarque notamment de nombreux silex taillés néolithiques des environs, une belle série de coups de poing provenant du gisement de Rosereuil-Ygornay, près d'Autun, et de bons échantillons de la faune quaternaire de la brèche de Santenay.

Le mardi 13 août, on s'est rendu à Saint-Pantaléon, à 1 kilomètre environ d'Autun, pour voir des retranchements d'origine et de destination encore inconnues, simulant à peu près une rangée de tumulus assez élevés, soudés les uns aux autres.

Tout près de cette énigmatique levée de terre, se trouve le *Champ*

1. Page 310, au lieu de COURMONT, lire COMMONT.

de la Justice, où s'élevait un alignement dont il reste tout au plus sept pierres debout.

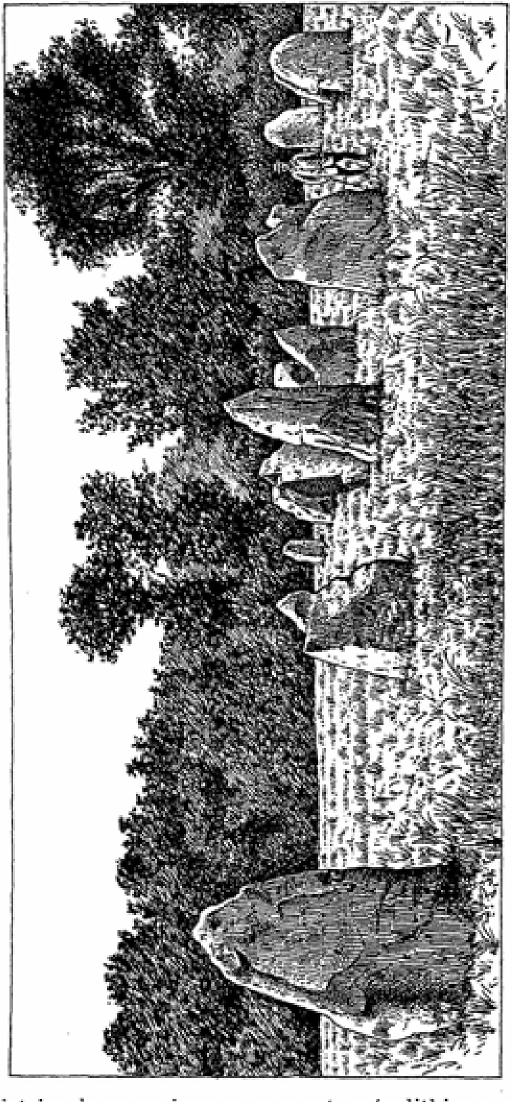


FIG. 89. — Alignements de Saint-Pantaléon, avant leur destruction. Première vue (D'après une photographie prise en 1885).

L'histoire de ce curieux monument mégalithique, sorte de diminutif des grands alignements de Carnac, est peu connue des préhistoriens. Elle vaut la peine d'être brièvement retracée.

C'est en 1882 que ce groupe de menhirs a été signalé pour la première fois par J. Rigollot, adjoint au maire d'Autun. Il comprenait

30 blocs, mesurant 1 m 50 à 2 mètres de longueur, dont 4 en grès permien et 26 en roche granitique.

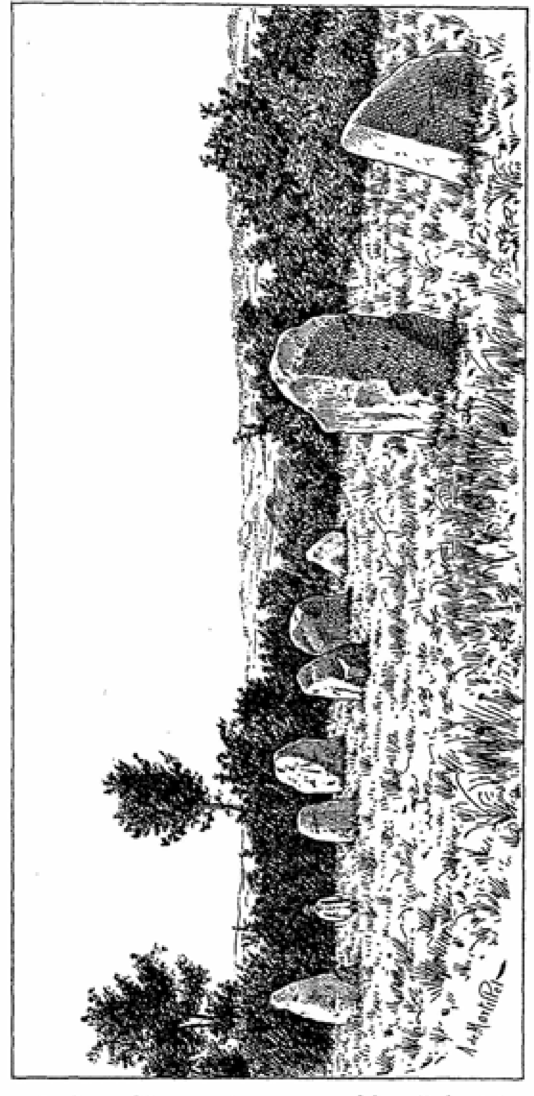


Fig. 90. — Alignements de Saint-Pantaléon, près Autun (Saône-et-Loire), avant leur destruction.
Deuxième vue (D'après une photographie prise en 1885).

Lors de leur découverte, ces menhirs étaient tous renversés et enfouis dans le sol. On voyait seulement poindre quelques portions de pierre au milieu de la terre cultivée. Croyant se trouver sur une propriété communale, Rigollot, après avoir obtenu une subvention de 300 francs du Conseil général de Saône-et-Loire, fit déterrer et

redresser les pierres. Mais le propriétaire du champ sur lequel se trouvaient la plupart d'entre elles, un certain M. Parise, fit procès sur procès à celui qui les avait, dans une très louable intention, relevées, et il finit par les faire réenterrer.

Entre l'époque du redressement et celle du réenfouissement, la Sous-Commission des Monuments mégalithiques intervint. Elle délégua Ernest Chantre pour étudier le monument et décida, sur sa proposition, l'achat de la portion de terrain occupée par les pierres. Mais, malgré les nombreuses et pressantes demarches faites en 1885, par Gabriel Bulliot, l'éminent Président de la Société Eduenne, le projet d'achat échoua devant l'obstination du propriétaire, qui demandait un prix beaucoup trop élevé de son champ et se refusait absolument à le morceler.

M. Parise détruisit donc les alignements et après avoir eu la triste satisfaction de commettre cette mauvaise action, il ne tarda pas à mourir. Le nom de ce propriétaire obtus et cupide, auquel on doit la disparition d'un monument intéressant, mérite de passer à la postérité.

On aurait peut-être pu reprendre, avec plus de chance de succès, les négociations avec les héritiers. Mais, dans l'état où il se trouvait, le monument en valait-il la peine? G. de Mortillet se rendit en 1892 à Autun afin de s'en rendre compte. Il ne put que constater que, ainsi mutilés, ces alignements avaient perdu la plus grande partie de leur intérêt. Des sondages auraient sans doute permis de retrouver les blocs, mais ces pierres culbutées une première fois, redressées par Rigollot et réenterrées par le Vandale borné sur la propriété duquel elles ont eu le malheur de se trouver, auraient-elles été replacées exactement dans leur position première ? Il est permis d'en douter. C'est pourquoi on renonça définitivement à acquérir et classer ce curieux ensemble mégalithique.

Dans la soirée du 13 août. M. Adrien Guébhard a fait, au théâtre, une conférence très applaudie, sur les *Camps et Enceintes*. De belles et nombreuses projections ont montré des vues d'excellents exemples choisis dans les pays les plus divers.

L'après-midi du 14 août a été consacrée à la visite des monuments romains qui attestent l'ancienne splendeur de la ville d'Autun. On est ensuite allé à l'Hôtel Rolin, où est installé le Musée de la Société Éduenne. Les membres du Congrès, reçus par M. R. Gadant, conservateur, assisté par MM. A. de Charmasse, Ch. Boëll et A. Gillot, ont longuement examiné les remarquables collections que renferme ce musée, parmi lesquelles nous devons une mention toute spéciale à deux séries hors ligne. La première comprend le produit des longues et patientes fouilles exécutées par G. Bulliot au mont Beuvray. Elle fournit de précieuses indications sur l'industrie qui, en Gaule, a immédiatement précédé la domination romaine. La seconde série, récemment léguée à la Société par le Dr Loydreau, se compose des objets recueillis par le donateur au camp de Chassey. La salle dans laquelle elle a été disposée présente l'ensemble le plus complet que l'on possède en France sur l'industrie néolithique.

Enfin, la journée s'est terminée par la visite du Musée municipal, qui occupe plusieurs grandes salles dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. On y voit surtout des séries très variées d'antiquités d'époque romaine, provenant pour la plupart d'Autun même.

Nous dirons dans le prochain numéro quelques mots des excursions qui ont rempli les quatre derniers jours du Congrès.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte de grottes à Monte-Carlo.

La Société des Bains de Mer fait exécuter des travaux pour le captage de la source Volabella, située à la hauteur de l'Hôtel de la Terrasse, boulevard des Moulins, dans un puits d'une certaine profondeur, et l'on pratique une galerie aboutissant boulevard des Bas-Moulins, quartier du Tenao.

Ces travaux sont menés avec une grande activité sous la direction de M. T. Vérani, ingénieur. Déjà le tunnel est construit sur une longueur de près de 300 mètres.

On allait atteindre la source Volabella, lorsque les ouvriers se sont trouvés tout à coup en présence d'une vaste grotte naturelle, suivie de plusieurs autres plus petites.

Une source abondante jaillit dans la principale grotte qui ne mesure pas moins de 15 mètres de diamètre sur 5 mètres de hauteur ; le débit de cette source est évalué à 10.000 mètres cubes d'eau par jour. Les infiltrations ont produit dans ces grottes de superbes stalactites et stalagmites.

La Société des Bains de Mer prend des dispositions pour capter cette nouvelle source qui augmentera sensiblement l'approvisionnement d'eau potable dans la Principauté de Monaco. Elle veillera en même temps à la conservation des ornements naturels formés par le travail lent et séculaire des suintements souterrains.

NOUVELLES

Monument Boucher de Perthes.

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que la statue de Boucher de Perthes, élevée à Abbeville avec le produit d'une souscription publique due à l'initiative de la Société d'Emulation et de la

municipalité d'Abbeville, devait être inaugurée le dimanche 24 novembre. Il n'y a eu ce jour-là qu'une simple remise du monument à la Ville, sans aucune fête, sans aucune réception.

L'inauguration, dont la date n'est pas encore fixée, sera l'occasion d'une imposante manifestation de sympathie et d'admiration pour l'homme de bien et le savant initiateur que fut Boucher de Perthes. Cette solennité n'aura très probablement pas lieu avant le mois de mai ou de juin 1908.

Les silex égyptiens de l'île Riou.

Dans le n° 7 du 1er juillet 1907 de *l'Homme préhistorique*, M. Adrien de Mortillet réduit à sa juste valeur la prétendue découverte de silex égyptiens dans l'île de Riou près Marseille[1] par M. l'abbé Arnaud d'Agnel.

Pour compléter les renseignements donnés par M. Adrien de Mortillet j'ajouterai que, dès 1892, j'avais exploré et fouillé avec beaucoup de soin l'île de Riou en compagnie de C. Rivière[2]. Nous n'y avons trouvé que des kjokkenmoeddings néolithiques, des ossements humains également néolithiques, mais pas la moindre trace de silex égyptiens, ni d'occupation grecque.

Ma première impression fut donc, lorsque la pseudo-découverte fut annoncée, que, comme le dit spirituellement M. E. Cartailhac, *les soi-disant Egyptiens « pourraient bien avoir débarqué dans l'île Riou après moi. »*

Cette supposition me paraissait d'autant plus fondée que M. l'abbé Arnaud d'Agnel était déjà l'auteur de quelques « découvertes » du même acabit, notamment celle d'un petit cheval Ligure de joyeuse mémoire, qui est un *joujou moderne acheté dans un bazar* (Voir : Congrès de Lyon. *AFAS. CR*, 1re partie, p. 150).

M. l'abbé Arnaud d'Agnel a reconnu lui-même l'âge moderne de cette pièce dans les *Annales de la Société d'Etudes provençales* (Mars avril 1906).

Les silex égyptiens, qui portaient en eux-mêmes, par leur patine éolienne, *la preuve directe* de la *non authenticité de leur provenance*[3] sont donc dignes, avec le joujou Ligure et plusieurs découvertes de même valeur d'aller rejoindre la trop fameuse tiare dont on fit naguère des gorges chaudes.

Nous nous associons de tout cœur aux protestations de M. de Mor-

1. Voir sur le même sujet l'article de M. E. Cartailhac dans *L'Anthropologie*, T. XVIII, n° 1 et 2, p. 237, 1907.

2. *Sur quelques stations préhist. des environs de Marseille* (*Feuille des jeunes naturalistes*, n° 277, nov. 1893, et *Mém. de la Société de Spéléologie*, n° 9, p. 32).

3. Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que les auteurs affirmaient que les fouilles avaient été faites *par eux-mêmes, sans l'aide d'aucun ouvrier !!*

tillet et nous conclurons avec lui qu'il est profondément attristant pour ceux qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs peines pour étudier et fouiller sérieusement une région d'y voir surgir une foule de découvertes sensationnelles de cette valeur et de *les voir gravement accueillies dans des milieux scientifiques qui font autorité.*

E. Fournier.

Professeur à la Faculté des Sciences, Université de Besançon.

Vols dans les Musées.

Plusieurs musées de province ont reçu pendant le mois d'octobre la visite de malfaiteurs.

Dans la nuit du 15, trois gamins, âgés de 7 à 10 ans, se sont introduits par effraction dans une des salles du musée de Chalon-sur-Saône, actuellement en réparation. Ils ont emporté une montre ancienne et un chapeau de feutre ayant appartenu à Napoléon Ier. Pour couronner leurs exploits, ils ont brisé des statues de valeur et des maquettes de prix. C'est dans ce musée que se trouvent les remarquables silex de la cachette de Volgu. Ils ont heureusement échappé au vandalisme des jeunes drôles, qui ont du reste été arrêtés et écroués.

Le lendemain 16, également dans la nuit, des cambrioleurs munis de fausses clefs ont pénétré dans le musée de Saint-Étienne, à Honfleur. A l'aide d'une échelle, ils ont coupé la tapisserie qui garnissait l'ancien autel de l'église où est installé le musée. Puis, fracturant une vitrine, ils ont dérobé trois pièces en or provenant du trésor trouvé il y a quelques années dans l'ancienne église d'Équemauville. Ils ont eu soin de fermer la porte en se retirant. Le préjudice est évalué à 2.000 francs.

NÉCROLOGIE

CH. PÈTRE

M. Charles Pètre, statuaire, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts et conservateur du musée de Bourges, est mort en cette ville à la fin du mois d'octobre. Il était âgé de 79 ans.

LIVRES ET REVUES

Edmond Hue. — **Musée ostéologique.** *Étude de la faune quaternaire. Ostéométrie des mammifères.* Album de 186 planches contenant 2187 figures. Premier fascicule : pl. 1 à 93. Un vol. gr. in-8°[1] (Schleicher frères, éditeurs.)

Voici un ouvrage qui vient bien à son heure et qui comblera une véritable lacune. Les préhistoriens, qui possèdent le *Musée préhistorique* de Gabriel et Adrien de Mortillet, seront heureux d'avoir également un guide pratique pour la détermination des dents et des ossements qu'ils rencontrent journellement dans leurs fouilles.

M. Ed. Hue a su réunir, dans son *Musée ostéologique*, tous les renseignements utiles au préhistorien : il nous donne, en superbes planches dessinées d'après nature, la série complète des principaux ossements de 41 mammifères du quaternaire, s'attachant à montrer les différences, légères souvent, qui permettent de distinguer tel animal de tel autre.

La première partie de l'ouvrage (pl. 1 à 21) nous donne, avec beaucoup de détails et de précision, tous les renseignements relatifs aux mensurations, et nous ne saurions trop attirer l'attention du préhistorien sur ce chapitre, qui lui fournira des données précises et des éléments de comparaison indispensables.

La deuxième partie (pl. 22 à 78) est consacrée aux crânes et dentitions. Tous les petits détails caractérisant un animal sont mis en relief (crânes, tables dentaires, bois et cornes, etc. ; les canines, notamment, sont groupées en plusieurs planches, disposition permettant une étude comparative très facile).

La troisième partie (pl. 79 à 186) comprend l'ostéologie comparée

LÉGENDE DE LA FIGURE 91

Blaireau. — Canine supér^e gauche (1. Face externe. 2. Bord antérieur. 3. Face interne. 4. Coupe au niveau de la couronne).
— Canine inférieure droite (5 à 8).
Loutre. — Canine supérieure gauche (9 à 12).
— Canine inférieure gauche (13 à 16).
Putois. — Canine supérieure gauche (17 à 20).
— Canine inférieure gauche (21 à 24).
Fouine. — Canine supérieure droite (25 à 28.
— Canine inférieure droite (29 à 32).
Panthère. — Canine supér^e gauche (33 à 36).
— Canine inférieure gauche (37 à 40).
Chat sauvage. — Canine sup^re droite (41 à 44).
— Canine infér^e droite (45 à 48).

1. Le deuxième fascicule (pl. 94 à 186) est sous presse et paraîtra en janvier prochain.

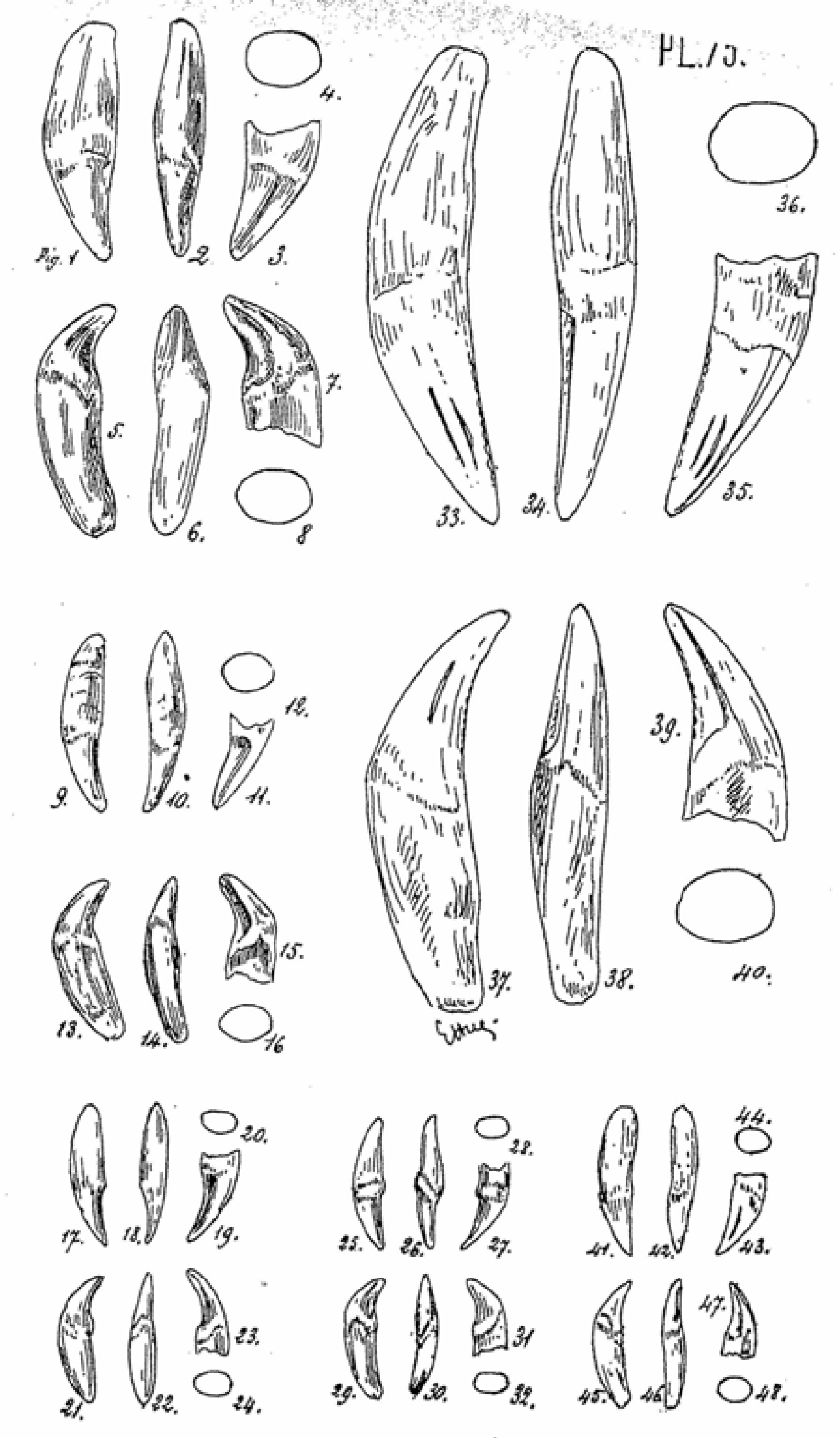


Fig. 91. — Canines de Carnassiers.

des divers os des membres, tels que scapulums, humérus, radius, cubitus, bassins, fémurs, tibias, péronés, métacarpiens, métatarsiens, doigts etc., etc., de l'homme et des principaux mammifères actuels dont on rencontre les ancêtres dans le quaternaire.

Tel que, l'important travail de M. Ed. Hue constitue un ouvrage de premier ordre, indispensable à tout préhistorien, au professionnel comme à l'amateur. Son format très pratique, la disposition du texte et des tables, permettent de trouver, sans aucune perte de temps, les renseignements qui nous sont utiles pour nos études si spéciales : il nous dispensera de recourir aux traités spéciaux d'anatomie comparée où nous nous égarions jusqu'à présent en recherches, vaines souvent.

Nous devons tous savoir gré à l'auteur de nous avoir enfin donné un ouvrage qui forme le complément indispensable du *Musée Préhistorique* de G. et A. de Mortillet. Avec ses 2187 figures originales et dessinées d'après nature, nous disposons d'une documentation précise et unique et nous sommes persuadés que le succès viendra récompenser les efforts de l'auteur et des éditeurs de cet important et utile ouvrage.

Sophus Muller. — **L'Europe préhistorique**. *Principes d'archéologie préhistorique*. Traduit du danois par Emmanuel Philipot, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes. Un volume gr. in-8° avec 161 figures en noir et 3 planches en couleurs hors-texte. (Paris, J. Lamarre, éditeur.)

Nous recevons la traduction en langue française de *L'Europe préhistorique*, de M. Sophus Müller, le savant directeur du Musée national de Copenhague. Ce beau livre sera certainement fort bien accueilli en France par les archéologues, les savants, les professeurs, les artistes et les amateurs, de jour en jour plus nombreux, qui s'intéressent à l'établissement et au développement de la civilisation en Europe.

Cet ouvrage constitue un véritable panorama, débutant à la plus ancienne période paléolithique, pour s'achever aux temps connus de l'histoire. L'auteur nous montre que la civilisation ancienne de l'Europe constitue un tout, qu'elle a son unité que nous apercevons jusque dans les domaines les plus lointains ; qu'elle a une source unique et dérive tout entière de la grande civilisation qui se propagea lentement du Sud-Est, vers l'Ouest et vers le Nord.

« Le courant de civilisation, parti de l'Orient, dit l'auteur, qui « atteignit dès les temps les plus anciens le coin sud-est de l'Eu- « rope, devait, au bout d'une série de millénaires, déborder sur « tous les pays après être devenu peu à peu un large fleuve euro- « péen : ce sont les commencements de ce courant, dans les diffé- « rents pays, que nous avons essayé de décrire, avant son entrée « dans la lumière de l'histoire ».

Et l'auteur nous montre, en des chapitres très documentés, l'Europe centrale et méridionale, aux périodes paléolithiques et néolithiques, aux âges de la pierre,du bronze et du fer, toujours en avance sur l'Europe septentrionale.

On lira avec intérêt ce très important ouvrage, si condensé et si clair et abondamment illustré ; on trouvera à la fin de chacun des chapitres de très utiles renseignements bibliographiques.

Ce livre est appelé à devenir classique en France, comme il l'est déjà dans les pays du Nord [1].

C. S.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

SEINE-ET-OISE

(Voir : Année 5, p. 318).

Gros-Rouvre. — Musée, récemment inauguré aux écoles par les Amis de l'Yveline. Il comprend des collections locales artistiques, scientifiques, historiques et littéraires.

Poissy. — Il est question de la création dans cette ville d'un petit musée d'ethnographie locale. Des collectionneurs, possédant de nombreux objets se rapportant à l'histoire de Poissy, seraient disposés à contribuer à la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

1. Voir aux pages d'annonces.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

BIBLIOGRAPHIE

FIGURES DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

